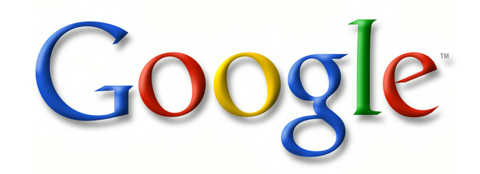


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

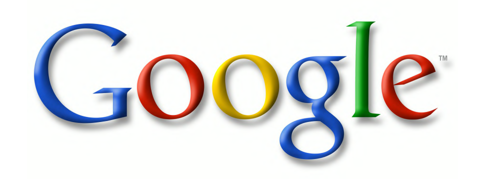
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

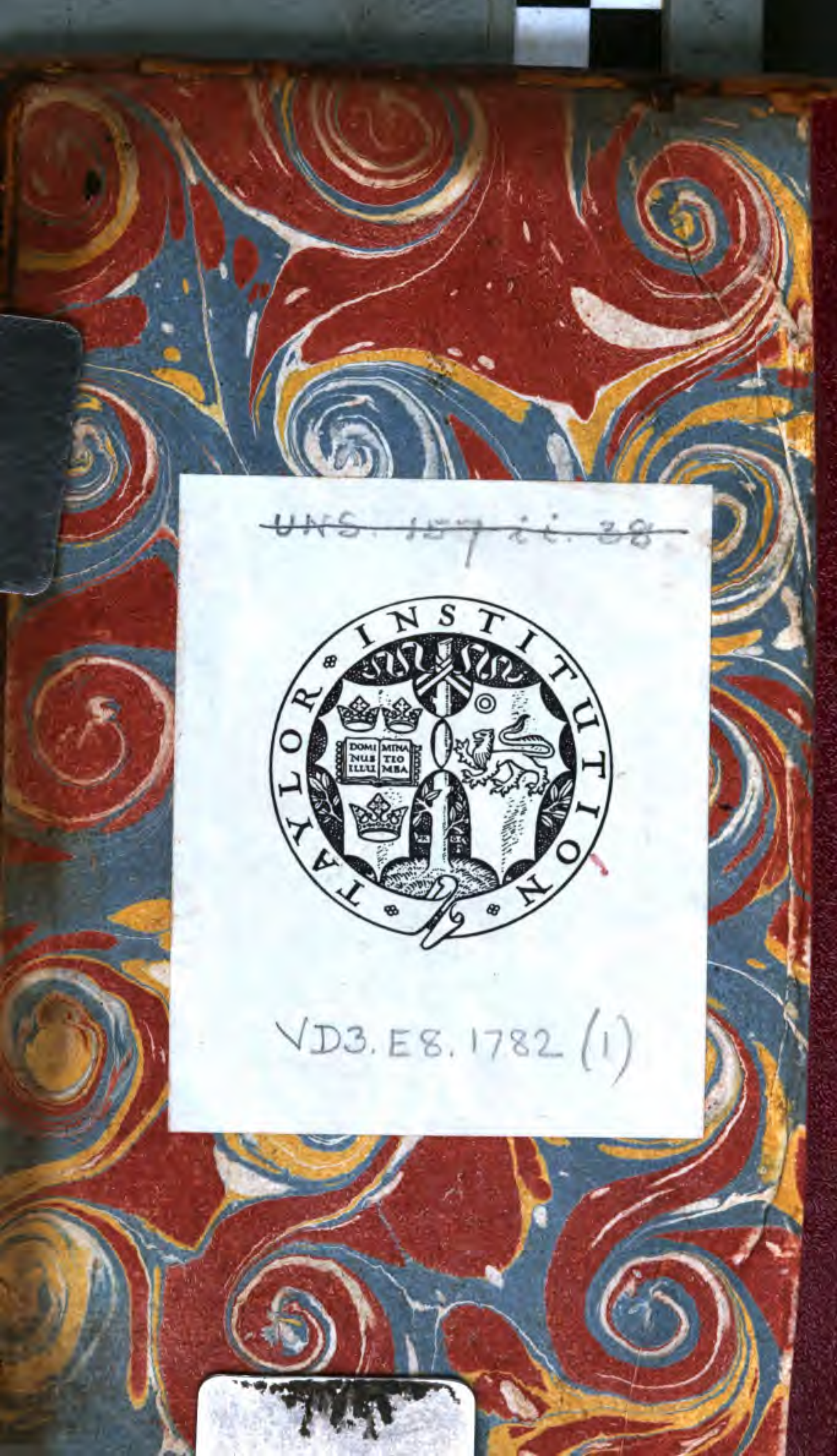
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`





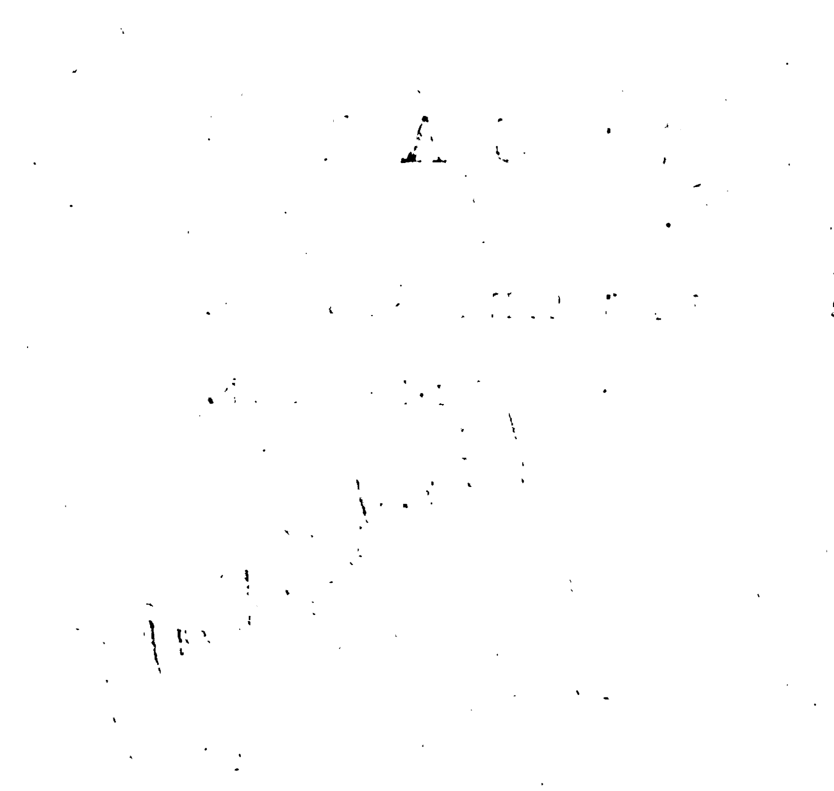
UNS. 157 ii. 38
VD3. E8. 1782 (1)



Cet ouvrage est la 2de edition de la vie de Seneque qui fait le septieme volume de la traduction de cet auteur par Mr la grange et mis au jour par Mr Naigeon. il a été entierement refondu par l'auteur (Diderot) et considérablement augmenté.

7398

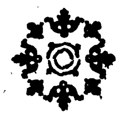
ESSAI
SUR
LES REGNES
DE CLAUDE ET DE NÉRON.



ESSAI
SUR LES REGNES
DE CLAUDE
ET
DE NÉRON,
ET
SUR LES MŒURS ET LES ÉCRITS
DE SÉNEQUE,

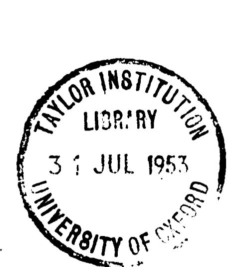
POUR SERVIR D'INTRODUCTION A LA LECTURE DE CE PHILOSOPHE.

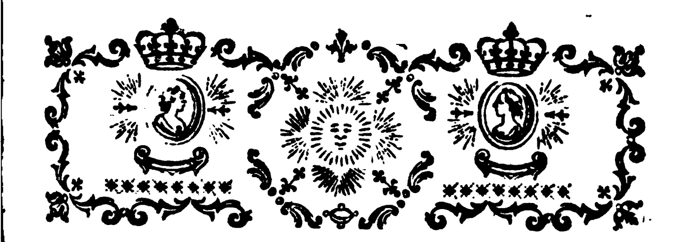
TOME PREMIER.



A LONDRES.

M. DCC. LXXXII.


TAYLOR INSTITUTION
LIBRARY
31 JUL 1953
UNIVERSITY OF OXFORD



ESSAI

SUR LES REGNES

DE CLAUDE ET DE NÉRON,

ET

SUR LES MŒURS ET LES ÉCRITS

DE SÉNEQUE,

Pour servir d'Introduction à la lecture de ce Philosophe.

A MONSIEUR NAIGEON.

LIVRE PREMIER.

Cet Essai, que les mêmes lectures multipliées ont porté successivement d'un très-petit nombre de pages à l'étendue de ce volume, est le fruit de mon travail, ou, pour mieux dire, de mon loisir pen-

dant un des plus doux intervalles de ma vie. J'étais à la campagne, presque seul, libre de soins & d'inquiétudes, laissant couler les heures sans autre dessein que de me trouver le soir, à la fin de la journée, comme on se trouve quelquefois le matin après une nuit occupée d'un rêve agréable. Les années ne m'avaient laissé aucune de ces passions qui tourmentent, rien de l'ennui qui leur succede : j'avais perdu le goût de ces frivolités auxquelles l'espoir d'en jouir long-temps donne tant d'importance. Assez voisin du terme où tout s'évanouit, je n'ambitionnais que l'approbation de ma conscience & le suffrage de quelques amis. Plus jaloux de préparer des regrets après ma mort que d'obtenir des éloges de mon vivant, je m'étais dit : » Quand le peu que » j'ai fait & le peu qui me reste à faire périraient » avec moi, qu'est-ce que le genre humain y » perdrait ? Qu'y perdrais-je moi-même « ? Je ne voulais point amuser ; je voulais moins encore être applaudi : j'avais un plus digne objet, celui d'examiner sans partialité la vie & les ouvrages de Séneque, de venger un grand homme, s'il était calomnié ; ou s'il me paraissait coupable, de gémir de ses faiblesses, & de profiter de ses sages & fortes leçons. Telles étaient les dispositions dans lesquelles j'écrivais, & telles sont les dispositions dans lesquelles il serait à souhaiter qu'on me lût.

Chaque âge écrit & lit à sa maniere : la jeunesse aime les événemens ; la vieillesse, les réflexions. Une expérience que je proposerais volontiers à l'homme de soixante-cinq ou six ans, qui jugerait les miennes ou trop longues, ou trop fréquentes, ou trop étrangeres au sujet (*), ce serait d'emporter avec lui, dans la retraite, Tacite, Suétone & Séneque ; de jetter négligemment sur le papier les choses qui

l'intéresseraient, les idées qu'elles réveilleroient dans son esprit, les pensées de ces auteurs qu'il voudrait retenir, les sentimens qu'il éprouverait, n'ayant d'autre dessein que celui de s'instruire sans se fatiguer; & je suis presque sûr que, s'arrêtant aux endroits où je me suis arrêté, comparant son siecle aux siecles passés, & tirant des circonstances & des caracteres les mêmes conjectures sur ce que le présent nous annonce, sur ce qu'on peut espérer ou craindre de l'avenir, il referait cet ouvrage à peu près tel qu'il est. Je ne compose point, je ne suis point auteur; je lis ou je converse; j'interroge ou je réponds. Si l'on n'entend que moi, on me reprochera d'être décousu, peut-être même obscur, sur-tout aux endroits où j'examine les ouvrages de Séneque; & l'on me lira, je ne dis pas avec autant de plaisir, comme on lit les Maximes de la Rochefoucault, & un chapitre de la Bruyere: mais si l'on jette alternativement les yeux sur la page de Séneque & sur la mienne, on remarquera dans celle-ci plus d'ordre, plus de clarté, selon qu'on se mettra plus fidélement à ma place, qu'on aura plus ou moins d'analogie avec le philosophe & avec moi; & l'on ne tardera pas à s'appercevoir que c'est autant mon ame que je peins que celle des différens personnages qui s'offrent à mon récit. Aucune preuve n'a la même force, aucune idée la même évidence, aucune image le même charme pour tous les esprits; mais je serais, je l'avoue, beaucoup moins flatté que l'homme de génie se retrouvât dans quelques-unes de mes pensées, que s'il arrivait à l'homme de bien de se reconnaître dans mes sentimens.

J'aurais pu ne recueillir des regnes de Claude & de Néron que les endroits où Séneque est en

action, & ne montrer que cette grande figure isolée ; mais il m'a semblé que, placée au centre du tableau, on sentirait plus fortement la difficulté & la dignité de son rôle. Le gladiateur antique serait plus intéressant, s'il avait en face son antagoniste. D'ailleurs, cette maniere s'accommodait mieux avec ma nonchalance. Quand on ne présente sur la toile qu'un seul personnage, il faut le peindre avec la vérité, la force & la couleur de Van-Deck ; & qui est-ce qui sçait faire un Van-Deck ? Ce livre, si c'en est un, ressemble à mes promenades : rencontré-je un beau point de vue ? je m'arrête & j'en jouis. Je hâte ou je rallentis mes pas, selon la richesse ou la stérilité des sites : toujours conduit par ma rêverie, je n'ai d'autre soin que de prévenir le moment de la lassitude.

Au reste, mon ami, peut-être n'ai-je rien fait de ce que vous attendiez de moi. Peut-être eussiez-vous desiré, pour me servir ici de vos propres termes, » que me livrant à toute la chaleur de » mon ame & à toute la fougue de mon imagina- » tion, je vous montrasse Séneque comme autre- » fois je vous avais montré Richardson « : mais pour cela, au lieu de plusieurs mois, il falloit ne m'accorder qu'un jour. En revanche, disposez de mon travail comme il vous plaira ; vous êtes le maître d'approuver, de contredire, d'ajouter, de retrancher. Une obligation que je vous aurai toujours, à vous & à M. le baron d'Holbach, une marque signalée de votre estime, c'est de m'avoir proposé une tâche qui plaisait infiniment à mon cœur : plût à Dieu qu'elle eût été moins disproportionnée à mes forces, & que vous vous fussiez rappellé, l'un & l'autre, le *quid ferre recusent, quid valeant humeri.*

La belle chose que j'aurais produite, si le talent de l'avocat eût répondu à la grandeur de la cause! L'apologie d'un Séneque! le tableau des regnes d'un Claude & d'un Néron! quels sujets à traiter, si j'avois su faire pour l'innocence du philosophe ce que vous avez fait pour l'intelligence de ses écrits!

Votre tâche, moins agréable que la mienne, n'était guere moins difficile à remplir: elle exigeait une connaissance approfondie de la langue, des usages, des coutumes, des mœurs, de l'état des sciences & des arts au temps de Séneque. Comment parvient-on à développer des manœuvres d'attelier, comme vous l'avez fait? Je l'ignore, & cependant je ne suis pas novice dans cette matiere. Il y a telles de vos notes qui sollicitent une place dans les savans recueils de notre académie des inscriptions; d'autres montrent de la finesse, du goût, de la philosophie, de la hardiesse; toutes annoncent l'ami des hommes, l'ennemi des méchans, & l'admirateur du génie. Les savans & les ignorans de bonne foi vous ont rendu justice: les savans, qui ont apprécié la difficulté de vos recherches; les ignorans de bonne foi, comme moi, pour qui vous avez dissipé les obscurités de Séneque.

Si les hommes avaient sous la tombe quelque notion de ce qui se passe sur la terre, de quels sentimens de reconnaissance pour vous, pour M. le baron d'Holbach, pour vos dignes collegues Messieurs Desmarets & d'Arcet, cette victime prématurée d'Epicure & de Zénon, l'honnête & laborieux la Grange, ne serait-il pas pénétré? Toutes les opinions sur les ames des morts, qui me touchent ou qui me flattent, je les embrasse; & il me semble, dans ce moment, que je vois l'ombre de

notre cher la Grange errer autour de votre lampe, tandis que vos nuits se passent soit à compléter ou éclaircir son ouvrage, soit à rapprocher en cent endroits sa traduction du vrai sens de l'original. Je l'entends ; il vous dit : » Celui qui renferme dans » une urne la cendre négligée d'un inconnu, fait » un acte pieux ; celui qui éleve un monument à » son ami, donne de l'éclat à sa piété : que ne » vous dois-je pas, à vous qui vous occupez de ma » gloire « !

Hélas ! il a dépendu de moi que le philosophe Séneque me dît aussi : » Il y a près de dix-huit » siecles que mon nom demeure opprimé sous la » calomnie ; & je trouve en toi un apologiste ! Que « te suis-je ? & quelle liaison, épargnée par le » temps, peut-il subsister entre nous ? serais-tu » quelqu'un de mes descendans ? Et que t'importe » qu'on me croie ou vicieux ou vertueux « ?

O Séneque ! tu es & tu seras à jamais, avec Socrate, avec tous les illustres malheureux, avec tous les grands hommes de l'antiquité, un des plus doux liens entre mes amis & moi, entre les hommes instruits, de tous les âges, & leurs amis. Tu es resté le sujet de nos fréquens entretiens, & tu resteras le sujet des leurs. Tu aurais été l'organe de la justice des siecles, si j'avois été à ta place & toi à la mienne. Combien de fois, pour parler de toi dignement, n'ai-je pas envié la précision & le nerf, la grandeur & la véhémence de ton discours, lorsque tu parles de la vertu ! Si ton honneur te fut plus cher que ta vie, dis-moi, les lâches qui ont flétri ta mémoire n'ont-ils pas été plus cruels que celui qui te fit couper les veines ? Je me soulagerai en te vengeant de l'un & des autres.

Pourquoi faut-il, mon ami, que les accusations soient écoutées avec tant d'avidité, & les apologies reçues avec tant d'indifférence ? La faute réelle ou supposée se répand avec éclat ; le reproche circule de bouche en bouche avec une feinte pitié ; la ville en retentit de toute part. Si la calomnie disparaît à la mort de l'homme obscur, la célébrité lui sert de véhicule, & la porte jusques aux siecles les plus reculés ; penchée sur l'urne du grand homme, elle continue d'en remuer la cendre avec son poignard. A la fin, un défenseur s'est-il élevé ? la perversité des accusateurs & l'innocence de l'accusé sont-elles également évidentes ? l'on se tait, la justification passe sans bruit, tombe dans l'oubli, & l'innocent n'en est guere moins suspecté. Ce fameux scélérat de Philippe ne connaissait que trop bien l'effet de la calomnie, lorsqu'il disait à ses courtisans (**) : Calomniez toujours ; si la blessure guérit, la cicatrice restera.

Mais au défaut du succès, on ne nous ravira point à vous, à moi, & à quelques autres écrivains qui m'ont précédé dans la même carriere, & dont le travail ne m'a pas été inutile, la gloire de la tentative. A cet avantage tâchons, mon ami, d'en ajouter un second, plus précieux peut-être : qu'il ne vous suffise pas d'avoir éclairci les passages les plus obscurs du philosophe ; qu'il ne me suffise pas d'avoir lu ses ouvrages, reconnu la pureté de ses mœurs, & médité les principes de sa philosophie : prouvons que nous avons su, l'un & l'autre, profiter de ses conseils. Si nous interrogions Séneque & qu'il pût nous répondre, il nous dirait : » Voilà la vraie maniere » de louer mes écrits & d'honorer ma mémoire «.



§. 1. Lucius Annæus Séneque nâquit à Cordoue, ville célebre de l'Espagne ultérieure, agrandie, sinon fondée par le préteur Marcellus, l'an de Rome 585, colonie patricienne qui donna des citoyens, des sénateurs, des magistrats à la république, privilege dont les provinces de l'empire jouissaient encore sous le regne d'Auguste.

Le surnom d'*Annæa* signifie ou la vieille famille ou la famille des vieillards, des bonnes gens, dont la rencontre était d'un heureux augure.

On appellait Ybrides (1 *a*) les enfans d'un pere étranger ou d'une mere étrangere : c'étaient des especes de citoyens bâtards, dont le vice de la naissance se réparoit par le mérite, les services, les alliances, la faveur ou la loi (1). La famille *Annæa* fut-elle Espagnole ou Ybride ? on l'ignore.

Le pere, ou même l'aïeul de Séneque fut de l'ordre des chevaliers. La premiere illustration de ce nom ne remonte pas au de-là, & les Séneques étaient du nombre de ceux qu'on appellait *hommes nouveaux*.

Le pere se distingua par ses qualités personnelles & par ses ouvrages. Il avait recueilli les harangues grecques & latines de plus de cent orateurs fameux sous le regne d'Auguste, & ajouté à la fin de chacune un jugement sévere.

Cent orateurs fameux sous le seul regne d'Auguste ! Quelle épidémie ! Depuis la renaissance des

lettres jusqu'à nos jours, l'Europe entiere n'en fournirait pas autant.

Des dix livres de controverses que Séneque le pere écrivit, il ne nous en est parvenu qu'environ la moitié, avec quelques fragmens des cinq derniers. Sa mémoire était prodigieuse : il pouvait répéter jusqu'à deux mille mots (2), dans le même ordre qu'il les avait entendus.

Soit que la plaisanterie des républicains en général ait quelque chose de dur, soit que Séneque le pere fût d'une humeur caustique, un jour (3) il entre dans l'école du professeur en éloquence Cestius, au moment où il se disposait à réfuter la Milonienne. Cestius, après avoir jetté sur lui-même un regard de complaisance, selon son usage, dit : » Si j'étais gladiateur, je serais Fuscius ; pantomi- » me, Batyle ; cheval, Mélission .... «. Et comme tu es un fat, ajouta Séneque, tu es un grand fat.... On éclate de rire. On cherche des yeux l'écervelé qui a tenu ce propos. Les éleves s'assemblent autour de Séneque, & le supplient de ne pas tourmenter leur maître. Séneque y consent, à condition que Cestius déclarera juridiquement qu'il est moins éloquent que Cicéron, aveu qu'on n'en put obtenir.

Le discours de Cestius est à regretter. Ce serait une chose instructive & curieuse que la réfutation de Cicéron par un orateur de ce temps.

Rien de plus sensé que la réflexion de Séneque le pere sur la dignité de l'art oratoire, dont le chevalier Romain Blandus donna le premier des leçons, fonction qui jusqu'alors n'avait été exercée que par des affranchis. » Je ne conçois pas, dit-il,

» comment il est honteux d'enseigner ce qu'il est
» honnête d'apprendre (4) «.

On le citait parmi les bons déclamateurs. Les noms de déclamateurs & de sophistes n'avaient point alors l'acception défavorable qu'on y attacha depuis, & que nous y joignons.

La déclamation était une espece d'apprentissage de l'éloquence appliquée à des sujets anciens ou fictifs ; une gymnastique où l'athlete essayait des forces qu'il devait employer dans la suite aux choses publiques ; une introduction à l'art oratoire, comme les héroïdes en étaient une à l'art dramatique.

Dans la suite, ce fut la ressource d'un goût national qui, au défaut d'objets importans, s'exerçait sur des frivolités ; un besoin de pérorer, qu'on satisfaisait sans se compromettre ; le premier pas vers la corruption de l'éloquence, qui commençait à perdre de sa simplicité, de sa grandeur, & à prendre le ton emphatique de l'école & du théatre.

Nous donnons aujourd'hui le nom de déclamateurs à la sorte d'énergumenes contre laquelle Pétrone se déchaîne avec tant de véhémence, à l'entrée de son roman satyrique : ces gens, dit-il, qui crient sur la place : » Citoyens, c'est à votre service que j'ai
» perdu cet œil ; je vous demande un conducteur
» qui me ramene dans ma maison : car ces jarrets,
» dont les muscles ont été coupés, refusent le soutien
» au reste de mon corps (5) «.

§. 2. Helvia ou Helbia, mere de Séneque, était Espagnole d'origine.

L'aïeul de Séneque avoit eu deux femmes (6). Helvia était du premier lit; sa sœur, du second; leur pere était vivant & résidait en Espagne: elles avaient été élevées dans une maison austere où les mœurs anciennes s'étaient conservées (7).

Helvia était instruite (8); son pere lui avait donné une assez forte teinture des beaux-arts. La mere de Cicéron était de la même famille, & Helvia portait un nom deux fois illustré, l'une par la naissance du premier des orateurs; l'autre par la naissance du premier des philosophes Romains.

La sœur d'Helvia (9) jouit de la réputation la plus intacte, & obtint le plus grand respect pendant un séjour de seize ans en Egypte, chez un peuple léger & frivole (9 *a*). Elle perdit en mer son époux, oncle de Séneque. Au milieu de la tempête, dans l'horreur d'un naufrage prochain, sur un vaisseau sans agrès, la crainte de la mort ne la sépara point du cadavre, qu'elle emporta à travers les flots, moins occupée de son salut que de ce précieux dépôt. Séneque parle de ce fait comme un témoin oculaire (10).

§. 3. Marcus Annæus, époux d'Helvia, vint à Rome sous le regne d'Auguste, quinze ou seize ans avant la mort de ce prince. Peu de temps après, Helvia s'y rendit avec sa sœur & ses trois enfans, Marcus Novatus, l'aîné, qui prit dans la suite le nom de Junius Gallion, dont il fut adopté; Lucius Annæus, le second, dont nous écrivons la vie; & Lucius Annæus Méla, le plus jeune. Ils furent mariés tous trois. Junius Gallion eut une fille appellée Novatilla; Séneque en parle dans sa Consolation à Helvia, comme d'un enfant aimable.

C'eſt au tribunal de Gallion, proconſul en Achaïe, que St. Paul (11) fut traîné par des Juifs fanatiques. » Si cet homme, leur dit-il, était coupable d'une » injuſtice ou d'un crime, j'appuierais votre pour- » ſuite de toute mon autorité ; mais puiſqu'il ne » s'agit que du texte de votre loi, d'une diſpute de » mots, décidez-la vous-mêmes : ces matieres ne » ſont pas de ma compétence, & je ne m'en » mêle pas «.

Ce diſcours eſt un modele (12) à propoſer aux magiſtrats en pareille circonſtance. Juſques-là Gallion a parlé & s'eſt conduit en homme ſage ; mais lorſqu'il voit les Grecs Gentils, qui haïſſaient les Juifs, ſe jetter ſur Soſthenes, grand-prêtre de la ſynagogue, & le maltraiter ſans reſpect pour ſon autorité, il oublie ſa fonction ; il devait ajouter, ce me ſemble : » Diſputez tant qu'il vous plaira, » mais point de coups : le premier qui frappera, » je le fais ſaiſir & mettre au cachot «.

§. 4. Lucius Annæus Séneque était d'un tempérament délicat, & ſa mere ne le conſerva que par des ſoins aſſidus : il fut toute ſa vie incommodé de fluxions, & tourmenté, dans ſa vieilleſſe, d'aſthme, d'étouffemens ou de palpitations : car l'expreſſion, *ſuſpirium*, dont il ſe ſert (13) au défaut d'un mot grec, (13 *b*) convient également à ces trois maladies. » Le *ſuſpirium*, dit-il, eſt court, l'accès » n'en dure guere plus d'une heure, mais il reſ- » ſemble à l'ouragan : de toutes les indiſpoſitions » que j'ai ſouffertes, c'eſt la plus fâcheuſe «.

Il étoit maigre & décharné : cette légere diſgrace de la nature lui ſauva la vie dans un âge plus avancé ; & je ne doute point qu'il n'ait fait alluſion

à cette circonstance, lorsqu'il a dit (14) que » la » maladie avait quelquefois prolongé la vie à des » hommes qui ont été redevables de leur salut aux » signes de mort qui paraissaient en eux «.

§. 5. Caligula, ennemi de la vertu & jaloux des talens, avait sur-tout de la prétention à l'éloquence : il fut tenté de faire mourir Séneque (15) au sortir d'une plaidoierie où celui-ci avait été fort applaudi. Caligula eût épargné un crime à Néron, sans une courtisanne à laquelle il confia son projet atroce : » Ne voyez-vous pas, lui dit cette fem» me (16), que cet avocat tombe de consomption? » Eh! pourquoi ôter la vie à un moribond « ?... Dans le nombre de ces créatures qui naissent pour le malheur des peuples, pour la honte des regnes, & qui ont conseillé le forfait tant de fois, en voilà donc une qui le prévient.

Monstre aussi inconséquent qu'insensé, tu affectes le mépris pour les ouvrages de Séneque (17), tu les appelles des amas de gravier sans ciment, *arena sine calce*, & tu veux le faire mourir !

Peu s'en fallut que le Zoïle couronné, condamnant à l'oubli les noms d'Homere (18), de Virgile & de Tite-Live, ne fît enlever des bibliotheques les ouvrages & les statues des deux derniers.

Ce prince d'un goût si délicat faisait transporter de la Grece en Italie les plus parfaites statues des Dieux, auxquelles on coupait la tête pour y substituer la sienne.

§. 6. Une excessive frugalité & des études continues acheverent de détruire la santé de Séneque.

Annæus Méla fut pere du poëte Lucain, de cet enfant, neveu du philosophe Séneque, qui devait un jour, dit Tacite, soutenir si dignement la splendeur du nom. O Tacite! ô censeur si rigoureux des talens & des actions, est-ce ainsi que vous avez dû parler de la *Pharsale*, après avoir lu l'*Enéide*? Vous traitez avec le dernier mépris les conspirateurs de Pison, & vous faites grace à un délateur de sa mere! Si vous donnez le nom de monstre à Néron, devenu parricide par la crainte de perdre l'empire, quel nom donnerez-vous à Lucain, qui devient également parricide (20) par l'espoir de sauver sa vie? Je ne méprise pas Lucain comme poëte, mais je le déteste comme homme, & je persiste à croire qu'il a fait aux siens plus de honte par son crime que d'honneur par ses vers. Qui de nous voudrait avoir été ou son pere ou son fils?

§. 7. Je ne sais si les égards des cadets pour les ainés étaient d'usage dans toutes les familles, ou particuliers à celle des Séneques; mais on remarque dans le philosophe un grand respect pour son frere Junius Gallion, qu'il appelle *son maître*, titre accordé, soit à la reconnoissance des soins qu'il avoit eus de sa premiere éducation, soit à la simple natu-majorité, si souvent représentative de l'autorité paternelle (21).

Tacite (22) ne nous donne ni une opinion très-avantageuse, ni une idée très-défavorable de Méla. Il s'abstint des honneurs par l'ambition des richesses. Il resta chevalier Romain, se promit plus de crédit de l'administration des biens du prince que de l'exercice de la magistrature, & préféra la fonction d'intendant du palais, ou de publicain, au titre de consulaire. Trop d'ardeur à recueillir la fortune de

son fils Lucain après sa mort, souleva contre lui Fabius Romanus, intime ami du poëte. Romanus contrefait des lettres, sur lesquelles le pere & le fils sont soupçonnés d'être les complices de Pison. Ces lettres sont présentées à Méla par ordre de Néron, avide de sa dépouille. Méla, à qui l'expérience de ces temps avait appris quel étoit le but de cette affaire, & quelle en seroit la fin, la termina par le moyen le plus court & le plus usité : ce fut de se faire couper les veines. Il mourut de la même mort que son frere, avec autant de courage, mais avec moins de gloire, laissant par son testament de grandes sommes à Tigellin & à Capiton, son gendre, afin d'assurer le reste de ses richesses à ses héritiers légitimes (23). Si la liaison du poëte Lucain avec un scélérat tel que Romanus vous surprend ; si vous ne pouvez supposer que Lucain, qu'un homme d'une aussi grande pénétration se soit aussi grossiérement trompé dans le choix d'un ami, ni que la conformité de caracteres les ait attachés l'un à l'autre ; interrogez les mânes d'Acilia (24).

§. 8. Annæus Méla aurait été aussi un homme d'un mérite distingué, s'il était permis d'en croire un pere qui parle à son fils, & dont les éloges ne sont quelquefois que des conseils adroitement déguisés. Séneque le pere écrit à son fils Méla (25) : » Vous avez la plus grande aversion pour les fonc» tions civiles, & pour la bassesse des démarches » sans lesquelles on n'y parvient pas. Votre passion » est de n'en avoir aucune, pour vous livrer sans » réserve à l'étude de l'éloquence, de cet art qui fa» cilite l'accès à tous les autres, & qui instruit ceux » mêmes qu'il ne s'attache pas. N'imaginez point » que j'use de finesses à dessein d'irriter votre goût

» pour un travail qui vous réussit : satisfait du rang
» de votre pere, mettez à l'abri du sort la meil-
» leure partie de vous-même. Vous avez plus d'é-
» lévation dans l'esprit que vos freres : à un talent
» supérieur pour les bonnes connoissances vous réu-
» nissez une belle ame : vous pourriez être cor-
» rompu par l'excellence même de votre génie. Vos
» freres se sont livrés à des soins ambitieux, en
» se destinant au barreau ; ils ont poursuivi des hon-
» neurs dont il faut redouter jusqu'aux avantages
» qu'on s'en promet. Il fut un temps où je me sen-
» tais un attrait violent vers la même carriere ; j'en
» étais le panégyriste ; j'en connaissais les dangers,
» & cependant j'exhortais vos freres à la suivre,
» mais avec honneur : ils navigent, & je vous re-
» tiens dans le port «... Malgré le jugement de Tacite, la candeur de ce discours laisse peu de doute sur la sincérité du pere & sur les grandes qualités du fils.

§. 9. Séneque arrive à Rome sous Auguste : il était dans l'âge d'adolescence, au temps où les rites Judaïcs & Egyptiens furent proscrits (26), la cinquieme année du regne de Tibere. Il dit avoir observé cette flamme ou comete (27 *b*) dont l'apparition précéda la mort d'Auguste. Ainsi il entendit parler la langue latine dans sa plus grande pureté ; ce n'est point un auteur de la basse latinité ; il écrivit avant les deux Plines, Martial, Stace, Silius Italicus, Lucain, Juvénal, Quintilien, Suétone & Tacite. La latinité n'a commencé à s'altérer que cent ans après lui.

§. 10. Séneque le pere eut de la réputation & acquit de la fortune ; il vit les dernieres années du regne de Tibere. Il avait servi de maître en éloquence

éloquence à ſon fils ; c'eſt du moins l'opinion (29) de Juſte-Lipſe. Cet art était alors ſur ſon déclin ; & comment ce grand art, qui demande une ame libre, un eſprit élevé, ſe ſoutiendrait-il chez une nation qui tombe dans l'eſclavage ? La tyrannie imprime un caractere de baſſeſſe à toutes ſortes de productions ; la langue même n'eſt pas à couvert de ſon influence : en effet, eſt-il indifférent pour un enfant d'entendre autour de ſon berceau le murmure puſillanime de la ſervitude, ou les accens nobles & fiers de la liberté ? Voici les progrès néceſſaires de *la* dégradation : au ton de la franchiſe qui compromettrait, ſuccede le ton de la fineſſe qui s'enveloppe, & celui-ci fait place à la flatterie qui encenſe, à la duplicité qui ment avec impudence, à la ruſticité révoltée qui inſulte ſans ménagement, ou à l'obſcurité circonſpecte qui voile l'indignation. L'art oratoire ne pourrait même durer chez des peuples libres, s'il ne s'occupait d'affaires importantes, & ne conduiſait l'homme d'une naiſſance obſcure aux premieres fonctions de l'état. Ne cherchez la véritable éloquence que ſous les gouvernemens où elle produit de grands effets, & obtient de grandes récompenſes.

§. 11. Séneque, qui avait fait ſes premieres études ſous les dernieres années d'Auguſte, & plaidé ſes premieres cauſes ſous les premieres années de Tibere & de Caligula, quitte le barreau & ſe livre à la philoſophie avec une ardeur que la prudence de ſon pere ne put arrêter ; je dis la prudence : car un pere tendre, qui craint pour ſon enfant, le détournera toujours d'une ſcience qui apprend à connaître la vérité & qui encourage à la dire, ſous des prêtres qui vendent le menſonge, des magiſtrats qui le protegent, & des ſouverains qui déteſtent la phi-

losophie, parce qu'ils n'ont que des choses fâcheuses à entendre du défenseur des droits de l'humanité; dans un temps où l'on ne saurait prononcer le nom d'un vice, sans être soupçonné de s'adresser au ministre ou à son maître; le nom d'une vertu, sans paraître rabaisser son siecle par l'éloge des mœurs anciennes, & passer pour satyrique ou frondeur; rappeller un forfait éloigné, sans montrer du doigt quelque personnage vivant; une action héroïque, sans donner une leçon ou faire un reproche. A des époques plus voisines de nos temps, vous n'eussiez pas dit qu'il n'avait manqué à tel grand, qu'un Tibere pour être un Séjan; à telle femme, qu'un Néron pour être une Poppée, sans donner lieu aux applications les plus odieuses : que faire donc alors? S'abstenir de penser? Non, mais de parler & d'écrire.

§. 12. Le pere de Séneque fit d'inutiles efforts pour arracher son fils à la philosophie; Séneque se lia avec les personnages de son temps les plus renommés par l'étendue de leurs connoissances & l'austérité de leurs mœurs, le stoïcien Attale (30), le pythagorisant Socion, l'éclectique Fabianus Papirius, & Démétrius le cynique (31).

Quand il entendait parler Attale contre les vices & les erreurs du genre humain, il le regardait comme un être d'un ordre supérieur. » Attale, ajoute » Séneque (32), se disait roi, & je le trouvais » plus qu'un roi, puisqu'il faisait comparaître les rois » au tribunal de sa censure. En l'écoutant, j'avais » pitié du genre humain «.

Le pythagorisant Socion le détermina à s'abstenir de la chair des animaux, régime qui convenait à sa santé; mais à l'expulsion des cultes étrangers, dont

les prosélytes etaient désignés par l'abstinence de certaines viandes, son pere, qui haïssait encore moins la philosophie qu'il ne craignait une délation, le ramena à la vie commune, & lui persuada facilement de faire meilleure chere (33).

Il dit de Fabianus Papirius : » Ce ne sont pas des » phrases qui sortent de sa bouche, ce sont des » mœurs (34) «.

De Démétrius : » La nature semble ne l'avoir » fait que pour prouver que ce grand homme était » incorruptible, & notre siecle incorrigible ; héros » dont la sagesse est accomplie, quoiqu'il n'en con» vienne pas, dont la constance est inébranlable » dans ses projets, & dont l'éloquence sans ap» prêt, sans recherche d'expressions, répond à la roi» deur de ses préceptes, & marche fiérement vers » son but, n'ayant pour guide qu'une impétuosité » naturelle. Je ne doute point que la Providence » ne lui ait donné à la fois ces vertus & cette » éloquence afin que notre siecle trouvât en lui un » censeur & un modele (35) «.

Voici comme il en parle dans un autre endroit : » Je ne m'arrête qu'avec les gens de bien, de » quelque pays, de quelques siecles qu'ils soient ; » j'en digere mieux mes pensées. Le vertueux Dé» métrius est sans cesse avec moi ; je le mene par» tout. Je quitte ces hommes vêtus de pourpre, » pour m'entretenir avec un homme à demi-nu : » je l'admire ; & comment ne l'admirerais-je pas ? » je vois qu'il ne lui manque rien (36) «.

C'est à ce Démétrius que Caligula, qui desirait se l'attacher, fit offrir deux cents talents ; c'est ce

personnage qui répondit au négociateur (37) : » Deux
» cents talens ! la somme est forte ; mais allez dire
» à votre maître que, pour me tenter, ce ne serait
» pas trop de sa couronne..... «. Propos qu'on traiterait d'insolence, s'il échappait à la fierté d'un philosophe de nos jours.

Démétrius disait à un affranchi énorgueilli de sa fortune : » Je serai aussi riche que toi, » lorsque
» je m'ennuierai d'être homme de bien (38) «.

C'est le même dont Vespasien punit les propos par l'exil, châtiment qui ne le rendit pas plus réservé. L'empereur, instruit de ses récentes invectives, n'y répondit que par un mot qu'un grand prince de nos jours a ingénieusement parodié (39) : » Tu mets
» tout en œuvre pour que je te fasse mourir ; moi,
» je ne tue point un chien qui m'aboie (40) «.

Séneque ne se laisse point ici transporter de reconnoissance ou d'enthousiasme : il était vieux & le rival de ses maîtres, lorsqu'il s'en expliquait avec un homme instruit, Lucilius, qui les avait personnellement connus ; & si les éloges de Séneque n'eussent pas été vrais, le courtisan n'aurait pas manqué d'en plaisanter.

Mais pourquoi ne voit-on plus leurs pareils ? Est-ce que la nature a cessé d'en produire ? Non : j'en pourrais citer qui, pauvres & obscurs, ont cultivé avec succès les sciences & les arts ; ils étaient affamés & presque nus, sans se plaindre, sans discontinuer leurs travaux. Si leurs semblables sont rares, c'est qu'il est plus difficile encore de résister à l'éducation domestique & à l'influence des mœurs générales qu'à la misere : ce sont deux moules qui alterent

la forme originelle du caractere. Qui est-ce qui oserait aujourd'hui braver le ridicule & le mépris ? Diogene parmi nous habiterait sous un toit, mais non dans un tonneau ; il ne ferait dans aucune contrée de l'Europe le rôle qu'il fit dans Athenes. L'ame indépendante & ferme qu'il avait reçue, peut-être l'eut-il conservée, mais il n'aurait point dit à un de nos petits souverains comme à Alexandre le Grand : *Retire-toi de mon soleil.*

Ce n'est pas sans dessein que j'ai peint ces philosophes. A présent me sera-t-il permis de citer le vieux proverbe : *Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ?* Que penserait-on d'un ministre qui aurait rassemblé & gardé toute sa vie autour de sa personne des hommes de cette trempe, un Attale, un Socion, un Fabianus Papirius, un Démétrius ? Les philosophes les plus savans, les plus rigides & les plus considérés de son temps, voilà les amis constans de Séneque. Fut-ce l'intérêt, la vanité, ou la conformité de principes, de caractere & de moeurs qui forma & cimenta cette inaltérable intimité ? L'intérêt ? Mais si l'on en croit les calomniateurs de Séneque, celui-ci ne sut pas donner ; & si l'on s'en rapporte à l'histoire, les autres ne surent ni demander, ni recevoir. La vanité ? Leur liaison commença dans un temps où Séneque n'était qu'un citoyen obscur ; & l'on imagine qu'elle aurait duré malgré l'avarice, la bassesse & l'hypocrisie de celui-ci ; que le philosophe qui rejetta avec tant de mépris les avances de son souverain, aurait gardé quelque ménagement pour un faux disciple ! Cela ne se peut. Il faut ou que ces illustres personnages justifient Séneque, ou que le vicieux Séneque les accuse. Si Séneque leur en imposa, détracteurs, ils furent moins pénétrans que vous. S'ils l'avaient démasqué ;

une ſeule fois dans leur vie, & ſans aucun motif, ils ſe montrerent bien indulgens ou bien vils.

§. 13. Séneque faiſait grand cas des ſtoïciens rigoriſtes; mais il était ſtoïcien mitigé, & peut-être même (41) éclectique, raiſonnant avec Socrate, doutant avec Carnéade, luttant contre la nature avec Zénon, & cherchant à s'y conformer avec Epicure, ou à s'élever au deſſus d'elle avec Diogene. Des principes de la ſecte il n'embraſſa que ceux qui détachent de la vie, de la fortune, de la gloire, de tous ces biens au milieu deſquels on peut être malheureux, qui inſpirent le mépris de la mort, & qui donnent à l'homme & la réſignation qui accepte l'adverſité, & la force qui la ſupporte: doctrine qui convient, & qu'on ſuit d'inſtinct ſous les regnes des tyrans, comme le ſoldat prend ſon bouclier au moment de l'action; mais doctrine qu'on ſe garde bien d'embraſſer & de profeſſer à la cour voluptueuſe d'un prince diſſolu. La philoſophie du courtiſan, ainſi que la religion du prêtre ambitieux, eſt celle du maître. Porter les livrées du Zénoniſme à côté d'un Néron, c'eſt prendre l'habit de Queſnel ſous le miniſtere d'un Fleury ou d'un Mirepoix. On n'eſt pas maladroit à ce point.

Ce que des ſollicitations appuyées par l'autorité paternelle purent obtenir de Séneque, ce fut de ſe préſenter au barreau (42).

Lorſque le philoſophe déſeſpere de faire le bien, il ſe renferme & s'éloigne des affaires publiques; il renonce à la fonction inutile & périlleuſe ou de défendre les intérêts de ſes concitoyens, ou de diſcuter leurs prétentions réciproques, pour s'occuper, dans le ſilence & l'obſcurité de la retraite, des diſſen-

ſions inteſtines de ſa raiſon avec ſes penchans ; il s'exhorte à la vertu, & apprend à ſe roidir contre le torrent des mauvaiſes mœurs qui entraîne autour de lui la maſſe générale de la nation.

Mais des hommes vertueux, reconnaiſſant la dépravation de notre âge, fuient le commerce de la multitude & le tourbillon des ſociétés, avec autant de ſoin qu'ils en apporteraient à ſe mettre à couvert d'une tempête, & la ſolitude eſt un port où ils ſe retirent. Ces ſages auront beau ſe cacher ; loin de la foule des pervers, ils ſeront connus des dieux & des hommes qui aiment la vertu. De cet honorable exil où ils vivent au ſein de la paix, ils verront ſans envie l'admiration du vulgaire prodiguée à des fourbes qui le ſéduiſent, & les récompenſes des grands verſées ſur des bouffons qui les flattent, ou qui les amuſent (42 *c.*) ....

§. 14. Sur ce que le pere de Séneque avait obtenu de la condeſcendance de ſon fils, il preſſentit ce qu'il en pourrait encore obtenir, & il réuſſit à lui perſuader de quitter le barreau, de déparer par le laticlave la robe modeſte du philoſophe qu'il avait repriſe, & de ſe montrer entre les candidats ou prétendans aux dignités de l'état.

On ne s'étonnera pas de l'indolence de Séneque engagé malgré lui dans cette carriere ; mais il avait une belle-mere ambitieuſe, active, qui ſe chargea de toutes les démarches (43) qui répugnaient au ſtoïcien ; une tante qui avait accompagné Helvia, ſa ſœur, à Rome, qui avait apporté dans cette ville le jeune Séneque entre ſes bras, dont les ſoins maternels l'avaient garanti d'une maladie dangereuſe, & qui réunit ſon crédit à celui d'Helvia.

Celle-là n'avait jamais eu la hardiesse d'approcher des grands, & de solliciter les gens en place; elle surmonta sa timidité naturelle en faveur de son neveu : sa modestie vraiment agreste, si on l'eût comparée à l'effronterie des femmes de son temps, son goût pour le repos, ses mœurs paisibles, sa vie retirée ne l'empêcherent pas de se mêler dans la foule tumultueuse des clients. Peut-être la tante n'eût-elle pas réussi sans le mérite personnel de son neveu; mais une réflexion qui n'en est pas moins juste, c'est qu'une des caractéristiques des siecles de corruption est que la vertu & les talens isolés ne conduisent à rien, & que les femmes honnêtes ou déshonnêtes menent à tout, celles-ci par le vice, celles-là par l'espoir qu'on a de les corrompre : c'est toujours le vice qui sollicite & qui obtient, ou le vice présent, ou le vice attendu.

§. 15. Après avoir quitté la philosophie pour le barreau & le barreau pour les affaires, Séneque quitta les affaires & la questure pour revenir à la philosophie, dont il donna des leçons publiques, servant la patrie plus utilement dans son école que dans la magistrature : car que pouvait-il faire de mieux sous des souverains tels qu'un Caligula, un Claude, un Néron, que d'inpirer à ses concitoyens le mépris de la richesse, des dignités & de tous les dangereux avantages qui les exposaient à perdre la vie ?

On fixe la date de sa préture à son retour d'entre les rochers de la mer de Corse (44), où il fut relégué, les uns disent comme confident, les autres comme complice des infidélités de Julie, fille de Germanicus & sœur de Caïus, accusée d'adultere par Messaline. — *Par Messaline ?* — Oui, par

Messaline. — *Celle qui s'enveloppoit la tête d'un voile à la chûte du jour?* — Elle-même. — *Qui, femme de l'empereur, eut l'incroyable audace d'épouser publiquement Silius, son amant? Celle dont Juvénal a dit* (45) :

Ostenditque tuum, generose Britannice, ventrem;

vers sublime qui inspire plus d'horreur qu'une page d'éloquence & même de grande éloquence! — Elle-même, vous dis-je.

Mais pour éclaircir ce fait, il est à propos de jetter un coup-d'œil sur le regne de Claude & le caractere de cet empereur.

§. 16. De longues & fréquentes maladies affligerent les premieres années de sa vie. On le mit sous la conduite d'un muletier qui ne changea pas de fonctions auprès de son éleve (46), qu'il traitait comme une bête de somme. Livie, son aïeule, ne lui parlait qu'avec dédain; sa mere, Antonia, disait d'un sot par excellence (47) : *Il est plus bête que mon fils Claude*; & Livilla, sa sœur, ne cessait de plaindre le peuple Romain, à qui le sort destinait un pareil maître. On affaiblit sa tête, on avilit son ame, on lui inspira la crainte & la méfiance : rebuté de sa famille & repoussé des hommes de son rang, il se livra à la canaille & aux vices de la canaille. Appellé par Caïus à la cour, il en est le jouet (48); à table, s'il s'endort après le repas, on lui met ses brodequins aux mains; on lui lance au visage des noyaux d'olives & de dattes en présence de ses parens, qui n'en sont point offensés; peu s'en fallut qu'on ne vît Caïus monté sur un cheval consulaire, lorsqu'il décerna le consulat à son oncle. Claude avait été bafoué jusqu'à l'âge de

cinquante ans. On le tira par force (49) de dessous une tapisserie où il s'était caché pendant qu'on assassinait son neveu. Il est enlevé au milieu du tumulte des factions; il est transporté dans le camp malgré lui; on le conduisait au trône impérial, & il croyait aller au supplice. Qui se le persuaderait? Caïus, après sa mort, trouva des vengeurs (50). Valérius Asiaticus dit: » Je voudrais l'avoir tué... «, & ce mot prononcé fiérement en impose. Cependant le soldat veut un maître, pour n'en avoir qu'un; le sénat veut la liberté, pour être le maître; Cassius Chéréa crie (51) que ce n'était pas la peine de se délivrer d'un frénétique pour servir sous un imbécille, & il ordonne au centurion Lupus de mettre à mort Cœsonia, femme de Caïus. Ses courtisans l'avaient abandonnée; elle était assise à terre (52), à côté du cadavre de son mari, tenant dans ses bras sa fille encore enfant, & déplorant leur commune destinée. Au silence & à l'air féroce du centurion, elle comprit qu'elle touchait à sa derniere heure; elle dit: » L'empereur vivrait en-» core, s'il m'avait écoutée... «, & tendit la gorge au centurion, qui brisa la tête de l'enfant contre la muraille, après avoir égorgé la mere. Cet acte de cruauté & quelques autres révoltent le peuple; il se sépare des sénateurs: la division se met entre ceux-ci; le camp persiste dans son choix, & Claude allait être proclamé, lorsque des députés du sénat le conjurent de ne pas s'emparer par la force d'une autorité qui lui serait conférée d'un unanime & libre consentement (53). » Ce que vous me de-» mandez, leur répondit-il, ne dépend pas de moi. » On pouvait redouter la puissance impériale entre » les mains d'un prince qui n'écoutait que ses ca-» prices; assurez le sénat qu'on n'a rien de semblable » à craindre «.

§. 17. Ce qui se passe entre l'assassinat de Caïus & l'élection de Claude, est une image fidelle de la perplexité des esclaves, lorsqu'ils se sont affranchis par la révolte. Délivrés du malheur présent, ils ne savent comment assurer leur bonheur à venir. Le cadavre sanglant du prince assassiné se présente à leur imagination; ils doutent s'ils n'ont pas commis un forfait; ils se troublent, ils s'effraient, leurs têtes sont étonnées. Sans vues, sans principes, sans plans, s'ils s'occupent de quelque chose, c'est d'échapper aux vengeurs du tyran qui n'est plus, & non de lui donner un digne successeur; d'où il arrive que la mort d'un despote se réduit à conduire au trône un autre despote.

§. 18. Claude proclamé & tranquillement assis sur le trône (54), annonce le pardon des injures qu'on lui a faites, & pardonne. Il brûle les deux registres de Caïus, l'un intitulé *le Poignard*, l'autre *l'Epée*. Il fait enlever de nuit (55) les statues de cet empereur, & ne souffre pas que sa mémoire soit flétrie. Il revoit les différens jugemens rendus sous le dernier regne; il en confirme quelques-uns, il en annulle d'autres. Il défend de léguer (56) ses biens à César, & de poursuivre qui que ce soit (57) sous le prétexte de leze-majesté. Il publie deux édits tels qu'on aurait pu les attendre du plus sage des princes: l'un assurait aux enfans la succession de leurs peres; l'autre annonçait au peuple la sécurité du souverain. Il rappelle d'exil les deux sœurs de Caïus (58); Antiochus (59) est remis en possession de la Commagene; Mithridate l'Ibérien délivré de ses fers; un autre Mithridate déclaré prince du Bosphore Cimmérien; Agrippa, roi de Judée, décoré des ornemens consulaires; Hérode, son frere, de ceux de la préture; des sommes

immenses envahies retournent aux légitimes & premiers possesseurs ; d'autres léguées, aux véritables héritiers ; pour comble de tant de bienfaits, le poids accablant de l'impôt général (60) est allégé.

Les meilleures opérations se font quelquefois sous les plus mauvais regnes, & réciproquement.

On creuse un port à l'embouchure du Tibre (61) ; on tente le desséchement du lac Fucin (62) ; les limites de l'empire sont étendues.

A la seconde époque de son regne, où l'on voit, par une foule d'actions atroces, combien l'autorité souveraine est ombrageuse, la pusillanimité cruelle, & l'imbécillité crédule, toute vertu n'est pas encore éteinte dans son cœur. Il déclare libre (63) l'esclave que son maître abandonnera dans la maladie ; & coupable d'homicide le maître qui tuerait son esclave malade (63 *d*). Incertain sur la maniere de modérer la sévérité de la procédure ancienne dans l'exclusion des sénateurs mal famés : » Que chacun, » dit-il, s'examine, qu'on demande la permission de » sortir du sénat, nous l'accorderons ; & confondant » sur une même liste & ceux qui se retireront libre- » ment & ceux que nous chasserions, la modestie » des uns affaiblira l'ignominie des autres «. C'est ainsi qu'il sait concilier la clémence avec la justice, ou peut-être les enfreindre l'une & l'autre : si la retraite des innocens excusait les coupables, celle des coupables accusait les innocens. Son discours à Méherdates, quittant Rome pour se rendre chez les Parthes qui lui avaient déféré la couronne, est celui d'un pere à son fils (64). » Ayez de la bonté ; ayez » de la justice ; vous en serez d'autant plus révéré » des Barbares, que le regne de ces vertus leur

est moins connu «... Il réprime la licence du peuple au théatre, & défend aux usuriers de prêter aux enfans de famille.

D'après les actions & les discours qui précédent, que faut-il penser de Claude, dont le nom est si décrié? Que faut-il penser de tant de souverains qui n'ont rien fait ni rien dit d'aussi sage?

§. 19. Malheureux dans le choix de ses femmes (65), il est forcé, par raison d'état, de renoncer à Emilia Lépida, petite-fille d'Auguste. Le jour fixé pour la célébration des nôces, une maladie lui enleve Livia Camilla, descendante du dictateur de ce nom. Il répudie Plautia Urgulanilla, surprise entre les bras d'un affranchi. Il chasse du palais Pétina, de mœurs irréprochables, mais d'une humeur & d'un orgueil que Claude même ne put supporter. A celle-ci succéda Messaline, fameuse par ses débauches, & à Messaline Agrippine, non moins fameuse par son ambition.

Bientôt on ne retrouve ni l'homme équitable ni le prince clément; Claude, subjugué par Messaline (66), entouré de l'eunuque Posidès, des affranchis Félix, Harpocras, Caliste, Pallas & Narcisse, qui abusent de ses terreurs, de son penchant à la crapule, & de sa passion pour les femmes, l'administration a passé de ses mains au pouvoir d'une troupe de scélérats aux ordres des deux derniers.

On vend publiquement (67) les magistratures, les sacerdoces, le droit de bourgeoisie, la justice, l'injustice : les favoris ligués exercent un monopole général. Claude se plaint (68) de l'indigence de son

trésor; on lui répond » qu'il serait assez riche, s'il » plaisoit à ses affranchis de l'admettre en tiers «.

On dispose, à son insu, des dignités, des commandemens, des graces & des châtimens; on révoque ses dons & ses ordres; on ne tient aucun compte de ses jugemens; on supprime les brevets qu'il a signés, on en suppose d'autres. C'est la débauche de Messaline, l'avidité ou les ombrages des affranchis, qui désignent les citoyens à la mort: la débauche de Messaline, les femmes dont elle est jalouse, les hommes qui se refusent à ses plaisirs; l'avidité des affranchis, ceux qui sont opulents; leurs ombrages, ceux qui ont du crédit.

Claude n'est rien sur le trône, rien dans son palais; il le sait, il l'avoue. Il eût dit de deux édifices publics dont on lui aurait présenté les modeles: » Voilà le plus beau, mais ce n'est pas celui qu'ils » choisiront «... Il eût dit d'un de ses ministres: » Il faudra bien qu'il succombe; il n'y a que moi » qui le soutienne «... Faible, mais sensé, s'il eût opiné dans son conseil, il eût dit » : Mon avis est le » meilleur; ils ne l'ont pas suivi, je crois qu'ils s'en » repentiront «... Il disait au sénat : » Cette femme » que je produis en témoignage a été l'affranchie » & la femme-de-chambre de ma mere; elle » m'a toujours regardé comme son maître. Il y a » dans ma maison des gens qui n'en usent pas aussi » bien «.

La foiblesse qui ne sait ni empêcher le mal, ni ordonner le bien, multiplie la tyrannie.

§. 20. Claude était comme abruti. Il signe le contrat de mariage (69) de Silius avec sa femme;

il déshérite son propre fils par une adoption ; quelquefois (70) il oublie qui il eſt, où il eſt, en quel lieu, en quel moment, à qui il parle ; il invite à souper des citoyens qu'il a fait mourir la veille ; à table, il demande à un des convives pourquoi sa femme ne l'a pas accompagné, & cette femme n'était plus ; après la mort de Meſſaline, il se plaint de ce que l'impératrice tarde si long-temps à paraître (71).

Un plaideur le tire à l'écart, & lui dit qu'il a rêvé, la nuit derniere, qu'on aſſaſſinait l'empereur en sa présence ; l'inſtant d'après, le fourbe appercevant son adverſaire, s'écrie : » Voilà l'homme de » mon rêve «...., & sur le champ on traîne le malheureux au supplice. Ce ridicule ſtratageme eſt employé par Meſſaline & Narciſſe contre Appius Silanus (73) ; Appius en perd la vie, & l'affranchi eſt remercié de veiller sur les jours de César, même en dormant.

La vie privée de Claude montre ce que le mépris des parens, secondé d'une mauvaise éducation, peut sur l'esprit & le caractere d'un enfant valétudinaire.

Les premieres années de son regne, marquées par l'amour de la juſtice & du travail, la clémence, la libéralité & d'autres qualités rares, l'auraient mis au nombre des hommes excellens & des bons souverains, si la méfiance, la faibleſſe, la crainte ne l'avaient pas livré à des infames. Les dernieres nous apprennent jusqu'où une proſtituée & deux esclaves peuvent disposer d'un monarque, le dépraver & l'avilir (73 *d*).

§. 21. Tel était l'état des choses à la cour de Claude, lorsque Julie, sœur de Caïus, y reparut. Cette femme avait de l'esprit, de la beauté, & ne devait son crédit ni à Messaline ni aux affranchis, dont il fallait être ou les instrumens ou les victimes. L'éclat avec lequel Séneque s'était montré au barreau l'avait conduit à l'intimité des personnes du plus haut rang, & sur-tout du malheureux Britannicus; il ne pouvait être que haï de ceux dont ses principes & ses mœurs faisaient la satyre. Combien de mots qui n'étaient dans sa bouche que des maximes générales, & qu'il était facile à la méchanceté des courtisans d'envenimer par des applications particulieres! Le philosophe aura dit, je le suppose, que la débauche avilit, & que, dans les femmes sur-tout, elle altere tous les sentimens honnêtes: croit-on que, sans être persuadé qu'il désignât la femme de l'empereur, on ne l'en ait pas accusé auprès d'elle, & traité ses discours de pédanterie insolente? D'ailleurs Messaline, jalouse de l'ascendant de la niece sur l'esprit de l'oncle, redoutait le génie pénétrant de Séneque, qui pouvait éclairer Claude sur les désordres de sa maison & les vexations des affranchis. La perte de Séneque &, de Julie fut donc résolue. Messaline dit à Caliste, à Pallas, à Narcisse: » Cette femme ne se conduit » que par les avis d'un homme attaché de tous les » temps à Germanicus son pere; qui sait ce que ce » Séneque peut conseiller, & ce que cette Julie » peut oser? Si l'on n'écrase d'aussi dangereux per- » sonnages, on risque d'en être écrasé «... Le résultat de ces inquiétudes fut de donner un motif criminel aux fréquentes visites que Séneque rendait à Julie. En conséquence, on présente à Claude une plainte juridique: Julie est accusée d'adultere (74); on nomme Séneque. Claude, à qui sa niece était

mieux

mieux connue, rejette l'accusation, & Messaline n'en est que plus irritée, ses complices n'en sont que plus effrayés. Quel parti prendront-ils ? Celui qu'ils étaient dans l'usage de prendre, & dont nous les verrons bientôt user les uns contre les autres pour s'exterminer réciproquement. A l'insu de l'empereur, de l'autorité privée de Messaline & des affranchis, Julie est enlevée, envoyée en exil, & mise à mort. On insiste sur l'éloignement de Séneque, & Claude le signe.

§. 22. Séneque ne fut, comme on voit, ni l'amant de Julie, ni le confident de ses intrigues. Il était âgé d'environ quarante ans, sage, prudent & valétudinaire ; il était marié, il avait des enfans ; il aimait sa femme, il en était aimé ; il jouissait de l'estime & du respect de sa famille, de ses amis & de ses concitoyens, sentimens qu'on n'accorde pas aussi unanimement à un hypocrite de vertu. Julie était à la fleur de l'âge, dans une cour voluptueuse, entourée de jeunes ambitieux qui se seraient empressés à lui plaire, s'ils avaient pu se flatter d'y réussir. Julie périt, & son prétendu complice n'est qu'exilé.

L'exil de Séneque est l'ouvrage d'une infame, d'un stupide & de trois scélérats, dont le témoignage fut appuyé, si l'on veut, de la plaisanterie des courtisans, desbruits vagues de la ville, & des clameurs d'un Suilius, que je ne tarderai pas à démasquer. Mais que peuvent de pareilles autorités contre le caractere de l'homme ?

Séneque n'est point coupable, il ne l'est point. Mais il me plaît de négliger le témoignage de l'histoire & d'en croire à l'imputation de la der-

niere des prostituées, à la crédulité du dernier des imbécilles, & aux calomnies impudentes d'un Suilius, le plus méprisable des hommes de ce temps: je veux que Julie ait confié ses amours à Séneque, ou que Séneque, au milieu des élégans de la cour, se soit proposé de captiver le cœur de Julie, & qu'il y ait réussi; qu'en conclurai-je? Que le philosophe a eu son moment de vanité, son jour de faiblesse. Exigerai-je de l'homme, même du sage, qu'il ne bronche pas une fois dans le chemin de la vertu? Si Séneque avait à me répondre, ne pourrait-il pas me dire, comme Diogene à celui qui lui reprochait d'avoir rogné les especes (75): » Il est vrai: » ce que tu es à présent, je le fus autrefois; mais » tu ne deviendras jamais ce que je suis «... Séneque, aussi sincere & plus modeste, nous fait l'aveu ingénu qu'il a connu trop tard la route du vrai bonheur (76), & que, las de s'égarer, il la montre aux autres. Hâtons-nous de profiter de ses leçons; & si nous connaissons par expérience ce qu'il en coûte pour vaincre ses passions, & résister à l'attrait des circonstances, soyons indulgens, & n'imitons pas les hommes corrompus qui, pour se trouver des semblables, sont de plus cruels accusateurs que les gens de bien.

On avait tout à craindre du ressentiment de Julie, tant qu'elle vivrait. Séneque était un personnage également innocent & moins redoutable; il suffisait de le réduire au silence, & d'empêcher qu'il n'employât son éloquence à venger l'honneur de Julie.

§. 23. Tandis que Claude s'occupe de la réforme des mœurs publiques, la dissolution se promene dans son palais, le masque levé. Vinicius (77) est empoisonné, & son crime est d'avoir dédaigné les fa-

teurs de Messaline. Avant Vinicius, Appius Silanus avait eu le même sort (78) & pour la même cause. Un fameux pantomime, appellé Mnester, devient en même temps la passion de Messaline & de Poppée. Soit crainte ou politique, Mnester préfere Poppée à l'impératrice; Poppée est aussi-tôt accusée d'adultere avec Valérius: & qui fut l'accusateur de Valérius & de Poppée? Qui fut l'agent de Messaline? Le détracteur de Séneque, Suilius.

Claude donne Mnester pour esclave à sa femme, & Messaline s'empare des superbes jardins de Valérius.

Suilius suit le cours de ses délations (79); il attaque & perd deux chevaliers illustres, surnommés Pétra, soupçonnés par Messaline d'avoir favorisé l'intrigue de Poppée & de Mnester.

Les succès de Suilius font éclore une multitude d'imitateurs de sa scélératesse & de son audace (80).

Samius se tue en présence même de Suilius, qui avait reçu quarante mille écus de notre monnoie de ce client qu'il trahissait (81).

§. 24. Les défenseurs de la loi *Cincia* (82) rappellent, à l'occasion de ce forfait, l'exemple des anciens orateurs aux yeux desquels le seul digne prix de l'éloquence fut l'immortalité de leur nom (82 *e*). Penser autrement, c'était réduire la reine des beaux-arts à un vil esclavage. L'intégrité de l'orateur chancele à l'aspect d'un grand intérêt. La défense gratuite diminuera le nombre des procès. De nos jours, si l'on fomente les haines, si l'on pousse aux délations, si on suppose des injures, ou si on les aggrave, c'est

qu'il en eſt de la frénéſie des plaideurs comme des maladies épidémiques : celles-ci enrichiſſent le médecin, celle-là fait la fortune de l'avocat. Par quels moyens les Aſinius & les Meſſala parmi les anciens, les Aruntius & les Eſerninus, nos contemporains, ſont-ils parvenus au faîte des honneurs ? C'eſt autant par leur noble déſintéreſſement que par leur ſublime talent.

Leurs adverſaires répondaient : Quel eſt l'homme aſſez préſomptueux pour ſe promettre l'immortalité ? Par de longues études nous préparons à la faibleſſe un appui contre la force ; on ne s'éleve point à cette importante fonction ſans endommager ſa fortune, on ne l'exerce point ſans nuire à ſes intérêts ; tandis qu'on s'occupe des affaires d'autrui, on néglige les ſiennes. Le militaire a ſa paie, l'agriculteur ſes récoltes : il n'eſt point de travail ſans un ſalaire. Un généreux dédain pouvait convenir aux Aſinius & aux Meſſala, comblés de richeſſes par leurs généraux Auguſte & Antoine, aux Eſerninus & aux Aruntius, héritiers de familles opulentes ; mais les Clodius & les Curions ne reçurent-ils pas des ſommes conſidérables de leurs clients ? Qui ſommes-nous ? Des ſénateurs indigens que la ſuſpenſion des armes réduit aux ſeules reſſources de la paix. Comment le plébéien ſoutiendra-t-il la dignité de ſa robe ? Que deviendront les études, ſi l'on ſe condamne à la pauvreté en les cultivant ?

Moins les raiſons contraires à la loi étaient honnêtes (83), plus Claude les jugea dictées par la néceſſité, & il permit aux avocats de prendre jusqu'à dix mille ſeſterces.

De peur que le prêtre n'aviliſſe la dignité de ſon état par la pauvreté, on en exige un patrimoine ; ne

ferait-il pas également important d'exiger de l'avocat une fortune honnête, de peur qu'il ne soit tenté de sacrifier à ses besoins la vérité dont il est l'organe, & l'innocence dont il est le défenseur ?

§. 25. Messaline est entraînée à une derniere infamie par l'attrait de son énormité. C'est un excès d'impudence & de folie, dit Tacite, qui passerait pour une fable, s'il n'en existait encore des témoins (84).

Messaline épouse publiquement son amant Silius.

Le consul désigné (85), & la femme du prince, au centre d'une ville où tout se fait & se dit, se rendent, au jour marqué, à l'heure indiquée, au lieu convenu; des témoins signent leur contrat; Messaline entend & répete solemnellement les prieres des auspices; elle sacrifie dans les temples; on célebre un festin de nôces; elle occupe sa place parmi les convives; elle se prête aux caresses de son nouvel époux; ils passent la nuit ensemble, livrés à toute la licence du lit conjugal. La maison du prince en frémit d'horreur : les affranchis concertent comment, sans se compromettre, ils instruiront l'empereur de sa honte. Deux courtisannes, séduites par de l'argent & des promesses, se chargent de la délation. A cette nouvelle, ce n'est pas d'indignation, de fureur, c'est de terreur que Claude est saisi; il s'écrie (86) : *Suis-je encore empereur? Silius l'est-il?* Dans le parti opposé, l'ivresse a fait place à l'effroi; au moment où l'on apprend que Claude est instruit & qu'il accourt pour se venger, Messaline se refugie dans les jardins de Lucullus, Silius au Forum, le reste se disperse. Des centurions les saisissent ou dans leur fuite ou dans leurs asyles, & les chargent de chaînes.

Messaline est résolue d'aller à son époux (87); Britannicus & Octavie se jetteront au cou de leur pere; Vibidia, la plus ancienne des vestales, implorera la clémence du souverain pontife; elle se précipitera aux pieds de César, & tiendra ses genoux embrassés. Telle est la solitude de la disgrace (88), que Messaline n'a pour tout cortege que ces trois personnes. Elle traverse à pied la ville entiere; de lassitude, elle se jette dans un de ces tombereaux qui transportent les immondices des jardins. Quelle destinée, & qu'elle est juste! Elle entre dans la *voie* d'Ostie (89); elle ne rencontre la pitié nulle part; la turpitude de sa vie & le souvenir de ses forfaits l'ont éloignée.

Cependant la terreur de Claude durait: il ne voit à ses côtés que des assassins; tantôt il se déchaîne contre sa femme, tantôt il s'attendrit sur ses enfans: dans ses agitations, les uns gardent le silence, d'autres affectant une indignation perfide, s'écrient: *Quel crime! quel forfait!* Déjà Messaline est à la portée de la vue (90), on entend: » C'est » la mere d'Octavie, c'est la mere de Britannicus. » Ecoutez la mere d'Octavie & de Britannicus «... Mais on occupait les oreilles de Claude du récit du mariage; ses yeux, d'un long mémoire de débauche; il était à l'entrée de la ville, ses enfans allaient se présenter à lui, on les écarte, Vibidia est renvoyée à ses fonctions. On détourne Claude (91); on le conduit dans la maison de Silius, on lui montre, sous le vestibule, une statue élevée au pere de Silius, contre les défenses du sénat; dans les appartemens, les meubles précieux des Nérons, des Drusus, la récompense honteuse de son déshonneur. De là on le fait passer au camp; Narcisse harangue le soldat; il s'éleve des cris, on demande

les noms des coupables, ils sont nommés, & leur sang coule. Rentré dans le palais, l'empereur y trouve une table somptueusement servie; il mange, il boit, il s'enivre (92); dans la chaleur du vin il dit (93) : » Demain, qu'on fasse paraître » la malheureuse, & qu'elle se défende «... Sa colere s'affaiblissait, il n'y avait pas un moment à perdre, la nuit s'approchait; si Messaline est introduite, la chambre, le lit nuptial peuvent amener un retour de tendresse. Narcisse prend son parti, sort brusquement & ordonne au tribun & aux centurions, au nom de César, qu'on fasse mourir Messaline. Ils vont, & pour s'assurer de l'exécution, ils sont précédés de l'affranchi Evodus.

Evodus (94) trouve l'impératrice étendue par terre dans les jardins de Lucullus, où elle était retournée. A côté d'elle était assise Lépida sa mere (95), Lépida qui s'était séparée de Messaline dans la prospérité, & qui s'en est rapprochée dans le malheur. » Qu'attendez-vous (96), lui disait-elle? Qu'un » bourreau porte la main sur vous? Vous êtes à la » fin de la vie, il ne s'agit plus que de mourir sans » honte... « Mais il ne restait rien d'honnête (97) dans une ame souillée, aucune force dans une ame flétrie par la volupté. La mere & la fille s'abandonnaient à la douleur, lorsque les portes s'ouvrent avec violence. Le tribun, debout devant Messaline, garde le silence; l'affranchi l'accable d'invectives grossieres. C'est alors qu'elle sent l'horreur de sa situation; sa main tremblante saisit un poignard qu'elle approche tantôt de sa gorge, tantôt de sa poitrine, sans se frapper. Le tribun la perce d'un seul coup, & laisse le cadavre à sa mere.

Ainsi périt cette femme qui avait tant de fois appris à Narcisse à se passer des ordres de son maître.

Claude (98) était encore à table lorſqu'on lui annonça que Meſſaline était morte; on ne lui dit pas ſi c'était de ſa propre main ou de la main d'un autre, & il ne s'en informa pas; on lui verſe à boire, & il continue ſon repas comme de coutume. Les jours ſuivans, on ne lui remarque pas le moindre ſigne de haine, de ſatisfaction, de triſteſſe ou de colere; la joie des accuſateurs de ſa femme, les larmes de ſes enfans ne réveillent en lui aucun ſentiment naturel. Les ſtatues de Meſſaline enlevées, ſon nom effacé de tous les endroits publics & particuliers par ordre du ſénat, accélerent l'oubli de cette femme. Les honneurs de la queſture ſont déférés à Narciſſe, & la vengeance la plus juſte devient la ſource des plus grands maux.

§. 26. Outre les vices de l'adminiſtration de Claude, livré à ſes femmes & à ſes affranchis, il en eſt d'autres qu'il faut imputer à ſon mauvais jugement.

La gratification accordée au ſoldat après ſon avénement au trône devient une néceſſité pour ſes ſucceſſeurs (99).

Le titre de citoyen Romain s'avilit par la multitude de ceux à qui on le conféra. De deux choſes l'une, ou laiſſer par-tout ce beau nom à la place des dieux qu'on enlevait, & le rendre auſſi étendu que l'empire, ou le renfermer dans ſes anciennes limites, la mer & les Alpes.

Auguſte, ſollicité par Tibere & par Livie, refuſa le droit de bourgeoiſie à leurs protégés, & dit à l'impératrice dont le client fut exempté du tribut, » qu'il valait mieux nuire au fiſc qu'à la dignité du » nom Romain «.

Une faute aussi grave que les précédentes, ce fut d'ouvrir les portes du sénat à des affranchis, à leurs descendans & à des étrangers; il importait bien davantage que ce corps fût honoré que d'être nombreux.

§. 27. Claude ne pouvait rester sans épouse, & il ne pouvait en prendre une sans en être gouverné. De là de vives disputes sur le choix entre les affranchis; entre les prétendantes, une égale chaleur à faire valoir leurs avantages.

Les intrigues de Pallas, les caresses d'Agrippine, des assiduités que la parenté autorisait, obtiennent à la niece de l'empereur (100) la préférence sur ses rivales. Elle n'a pas encore le titre d'impératrice, mais elle en exerce l'autorité. Elle roule dans sa tête le projet de marier à son fils Octavie, la fille de Claude. Mais Octavie est fiancée à Silanus, qu'importe? Le censeur Vitellius accusera Silanus d'inceste avec Junia Calvina, sa sœur. Des licences que le seul mariage autorise (101), & le bruit qui s'en répand, accélerent l'union de Claude avec sa niece; mais cette union est contrariée par l'usage & les mœurs, qui la déclarent incestueuse: qu'importe? Vitellius levera cet obstacle, & le sénat opinera à recourir à la contrainte, si l'empereur a des scrupules.

Toutes ces choses s'exécutent: Octavie est mariée à Domitius Néron, Calvina est exilée, & Silanus se tue. Lollia, à qui on ne pouvait reprocher qu'un crime, mais un crime qui ne se pardonne pas (102), celui d'avoir disputé à Agrippine la main de Claude, est accusée d'interroger sur le mariage de l'empereur, des magiciens, des Chaldéens, les prêtres d'Apollon à Colophone. La protection de Claude lui devient

inutile ; elle eſt exilée & dépouillée d'une immenſe fortune. Calpurnia (103), dont Céſar a loué la beauté, ſans deſſein, ſubit le même ſort. Calpurnia n'eſt qu'exilée ; Lollia eſt forcée de ſe tuer ; & dans cet intervalle le mariage de Claude & d'Agrippine s'eſt conſommé.

§. 28. Rome alors change de face (104) : l'empire eſt aſſervi à une femme qui n'en laiſſe pas flotter les rênes au gré de ſa paſſion ; elle ſait les tenir avec le bras vigoureux d'un homme ; ſévere en public ; hautaine dans ſon palais ; chaſte, à moins que ſon ambition n'en ordonne autrement ; dévorée de la ſoif de l'or & l'accumulant par toutes ſortes de voies, ſous prétexte des beſoins futurs de l'état, mais en effet pour s'attacher ſes créatures, en fourniſſant à leur inſatiable avidité.

Alors l'adoption de Domitius Néron, ſollicitée par Agrippine, & preſſée par ſon amant Pallas (105), eſt propoſée au ſénat, & confirmée d'un concert unanime de ces vils magiſtrats dont Juvénal (106), non moins ſatyrique, mais plus plaiſant & plus gai qu'à ſon ordinaire, raſſemble les ſucceſſeurs autour d'un énorme turbot, délibérant gravement ſur les moyens de l'apprêter ſans le dépecer. On ôte à Britannicus juſqu'à ſes eſclaves (107). Ceux d'entre les centurions (108) & les tribuns que la pitié intéreſſe à ce jeune prince ſpolié de ſes droits à l'empire, ſont écartés ou par l'exil, ou avancés à des poſtes plus honorables ; on exclut ceux de ſes affranchis qu'on ne peut corrompre. Britannicus & Néron ſe ſont rencontrés & ſalués, l'un du nom de Britannicus, l'autre du nom de Domitius. Agrippine crie (109) » que l'adoption eſt comptée pour rien ; que l'on » annulle dans le palais ce que l'empereur & le

» sénat ont statué ; que si les auteurs de ces pernicieux conseils ne sont pas châtiés, leur méchanceté » renversera l'état «. Claude, en condamnant à la mort les plus sages instituteurs de son fils, le livre aux créatures d'une belle-mere.

Cependant Agrippine (110) n'ose pas tout ce qu'elle ambitionne: Lusius Géta & Rufus Crispinus, attachés par reconnoissance aux enfans de Messaline, sont dépouillés du commandement de la garde Prétorienne, & ce poste est conféré à Afranius Burrhus, connu par ses talens militaires (111).

On ne reproche point à Séneque l'adoption de Domitius Néron; Burrhus n'est pas tout-à-fait absous de cette injustice.

§. 29. Agrippine, jalouse de s'annoncer autrement que par des forfaits, sollicite le rappel de Séneque (112), & obtient la fin de son exil, avec la préture. Son dessein était de plaire au peuple, qui avait une haute opinion de la sagesse & des talens de ce philosophe ; de mettre Domitius, dès son enfance, sous un aussi grand maître, & de s'étayer de ses conseils pour s'assurer l'administration des affaires. Maîtresse de tout sous le regne présent, elle s'occupait de loin à rester maîtresse de tout sous le regne suivant ; elle s'était promis du ressentiment de Séneque contre Claude (113) & de la reconnoissance du service qu'elle venait de lui rendre, qu'il ferait cause commune avec elle contre son époux, & qu'il apprendrait à son éleve à ramper.

Les grands une fois corrompus ne doutent de rien : devenus étrangers à la dignité d'une ame élevée, ils en attendent ce qu'ils ne balanceraient pas

d'accorder; & lorsque nous ne nous avilissons pas à leur gré, ils osent nous accuser d'ingratitude. Celui qui, dans une cour dissolue, accepte ou sollicite des graces, ignore le prix qu'on y mettra quelque jour. Ce jour-là, il se trouvera entre le sacrifice de son devoir, de son honneur, & l'oubli du bienfait; entre le mépris de lui-même & la haine de son protecteur. L'expérience ne prouve que trop qu'il n'est ni aussi commun ni aussi facile qu'on l'imaginerait de se tirer avec noblesse & fermeté de cette dangereuse alternative. Un ministre honnête ne gratifiera point un méchant; mais un méchant n'hésitera pas à recevoir les graces d'un ministre, quel qu'il soit; il n'a rien à risquer, il est prêt à tout.

§. 30. Séneque avait été relégué dans la Corse. Son exil durait depuis environ huit ans; comment le supporta-t-il? Avec courage (114). Heureux par la culture des lettres & les méditations de la philosophie; dans une position qui aurait peut-être fait votre désespoir & le mien, sur un rocher, qui considéré, dit-il (115), par les productions, est stérile; par les habitans, barbare; par l'aspect du local, sauvage; par la nature du climat, mal-sain. C'est de là qu'il écrit à sa mere (116): » Je suis » content, comme si tout était bien; & dans le » vrai, tout n'est-il pas bien, si l'homme se voit » avec complaisance & si la tranquillité habite le » fond de son cœur? J'ai la passion de connaître, » & j'observe la nature: pour me délasser d'occupa» tions sérieuses, je passe à des études légeres «.

Il ajoute une observation singuliere: c'est que, malgré l'horreur du lieu (117), on y trouve plus d'étrangers que de naturels. C'est un phénomene commun aux grandes villes, où l'on vient de toutes

parts chercher la fortune, & aux lieux déserts, où l'on est sûr de trouver le repos & la liberté. L'homme n'est sédentaire que dans les campagnes où il est attaché à la glebe; encore ne faut-il pas qu'il soit écrasé par les impôts, & que de tout le bled qu'il a fait croître, il ne lui reste pas une gerbe pour s'en nourrir.

§. 31. Mais comment concilier le discours de Séneque dans sa *Consolation à Helvia*, sa mere, avec le ton pusillanime & rampant de sa *Consolation à Polybe?* Je vais supposer ici avec le savant & judicieux éditeur de la traduction de Séneque (118), que cet ouvrage est du philosophe, en attendant que je puisse exposer les raisons très-fortes que j'ai de croire le contraire.

Rien de plus naturel & de plus facile à comprendre & pour celui qui a éprouvé la longue infortune, & pour celui qui a un peu étudié le cœur humain. L'isle & les rochers battus de la mer de Corse ne pouvaient être qu'un séjour ingrat pour le philosophe, arraché subitement d'entre les bras de sa mere, au moment où, après une longue séparation, ils jouissaient du plaisir d'être réunis; enlevé à sa patrie, à ses parens, à ses amis; valétudinaire; loin des occupations utiles & des distractions agréables de la ville; réduit à chercher en lui-même des ressources contre tant de privations affligeantes, comme on prétend que l'ours s'alimente durant les hivers rigoureux: eh bien! Séneque, brisé par une vie triste & pénible qui durait au moins depuis trois ans, désolé de la mort de sa femme & d'un de ses enfans, aura atténué sa misere pour tempérer la douleur de sa mere, & l'aura exagérée pour exciter la commisération de l'empereur. Qu'aura-t-il

fait autre chose que ce que la nature inspire au malheureux ? Ecoutez-le, & vous reconnaîtrez que la plainte surfait toujours un peu son affliction. — » Mais » vous défendez Séneque comme un homme ordi» naire «. — C'est que le plus grand homme n'est pas toujours admirable, & que Turenne est encore un héros, après avoir révélé le secret de l'état à sa maîtresse. Il n'y a guere que l'enthousiasme ou la dureté des organes qui garantissent d'une espece d'hypocrisie commune à ceux qui souffrent. Nous sortons d'une table somptueuse, nous respirons le parfum des fleurs, nous goûtons la fraîcheur de l'ombre dans des jardins délicieux; ou si la saison l'exige, nous sommes renfermés entre des paravents dans des appartements bien chauds; nous digérons, nonchalamment étendus sur des coussins renflés par le duvet, lorsque nous jugeons le philosophe Séneque : nous ne sommes pas en Corse, nous n'y sommes pas depuis trois ans, nous n'y sommes pas seuls. Censeurs, ne vous montrez pas si séveres, car je ne vous en croirai pas meilleurs.

§. 32. Mais le regne de Claude s'échappe; la scene va changer, & nous montrer le philosophe Séneque à côté du plus méchant des princes, dans la cruelle alternative ou d'encourir le soupçon de pusillanimité, d'avarice, d'ambition, de vanité, s'il reste à la cour; ou le reproche d'avoir manqué à son élève, à son prince, à sa patrie, à son devoir, & sacrifié inutilement sa vie, s'il s'éloigne. Quelque parti qu'il prenne, il sera blâmé.

Pallas venait de proposer une loi contre les femmes qui s'abandonneraient à des esclaves (119). Pallas l'affranchi ! Pallas l'amant d'Agrippine ! L'empereur & le sénat ferment les yeux sur cet excès

d'impudence ; la loi passe ; on décerne à Pallas les ornemens de la préture avec une gratification de quinze millions de sesterces ; Claude dit que » Pallas, » satisfait de l'honneur, persiste dans son ancienne » pauvreté.... « & un sénatus-consulte gravé sur l'airain affiche publiquement l'éloge d'une modération digne des premiers siecles de Rome, dans un affranchi riche de plus de trois cents millions de sesterces.

Néron plaide pour les habitans d'Ilion (120) ; il prend la robe virile avant l'âge ; on propose de lui décerner le consulat à vingt ans ; en attendant, il sera consul désigné, il exercera l'autorité proconsulaire hors de la ville, on le nommera prince de la jeunesse.

Les jeux de la jeunesse ou Troyens remontaient aux temps les plus reculés, à la descente d'Enée en Italie. C'étaient des combats & des courses à cheval où les enfans des grandes & des basses conditions, partagés en troupes opposées, se disputaient la victoire. Ascagne, fils d'Enée, les introduisit dans Albe, d'où ils passerent à Rome & s'y perpétuerent jusques sous les empereurs. On les célébrait dans le cirque ; & celui qui présidait à cet exercice militaire, s'appellait Prince de la jeunesse, titre qu'on n'accordait qu'au successeur de César.

C'est ainsi qu'Agrippine suivait ses projets ; c'est ainsi qu'elle conduisait pas-à-pas son fils à l'autorité souveraine.

§. 33. Claude donne des marques assez claires de repentir sur son mariage avec Agrippine & sur l'adoption de Néron (121). Il dicte un testament, il fait signer ce testament par tous les magistrats ;

il lui échappe, dans l'ivresse (122), qu'il est de sa destinée de souffrir les désordres de ses épouses, & de les punir ensuite. Sur ce propos, Agrippine conçoit la nécessité d'agir sans délai; mais, par un ressentiment de femme, elle oublie un moment son péril, pour s'occuper de la perte de Domitia Lépida.

Domitia était petite-niece d'Auguste & sœur de Domitius. Il y avait entre elle & Agrippine peu d'inégalité d'âge, de beauté & de richesses; elles étaient toutes deux sans pudeur, toutes deux violentes, & se le disputaient autant par les vices que par les avantages de la fortune & de la naissance. C'était à qui de la tante ou de la niece dominerait Néron. Agrippine opposait les menaces aux caresses & aux présens de Lépida. Lépida est accusée de sortilege & de troubles excités en Calabre par ses esclaves, condamnée & mise à mort, malgré les remontrances & la protection de Narcisse, qui commençait à démêler les desseins ambitieux d'Agrippine, & qui voyait un péril égal à servir sous Néron & sous Britannicus.

Claude est empoisonné avec des champignons par la fameuse Locuste (123), long-temps un des instrumens nécessaires de l'état. La force du tempérament de Claude l'emporta sur son art. Agrippine s'adresse au médecin Xénophon, homme supérieur, qui n'aurait pas été, je crois, fort émerveillé de la distinction subtile d'un fameux archiatre de nos jours entre l'assassinat positif & l'assassinat négatif, mais qui ne connaissait pas mieux que le facultatiste le péril auquel on s'expose en commençant un forfait, & la récompense qu'on s'assure en le consommant. Xénophon, sous prétexte de faciliter
le

le vomissement, se sert d'une plume enduite d'un poison plus violent, & Claude expire. Sa mort est celée jusqu'à ce que tout soit disposé pour la tranquille & sûre proclamation de Néron (124).

Le sénat s'assemble (125), les consuls & les prêtres font des voeux pour la santé d'un prince déjà mort. Agrippine semble succomber à la douleur : elle serre Britannicus dans ses bras, elle retient par de pareils artifices Antonia & Octavie ; les portes sont gardées ; de temps en temps elle fait répandre que l'empereur est mieux. C'est ainsi qu'elle amusait l'espoir du soldat, & laissait arriver le moment prédit par les Chaldéens, lorsque le troisieme jour des ides d'Octobre, avant midi, les portes du palais s'ouvrent, & laissent voir au peuple son maître.

§. 34. Claude meurt âgé de soixante-quatre ans (126). Il n'était ni sans études, ni sans lettres ; il sut écrire & parler la langue grecque ; il était orateur & historien élégant dans la sienne. Il se montra d'abord juste, modeste, sage, & fut aimé : alternativement pénétrant & stupide, patient & emporté, circonspect & extravagant, je le trouve plus faible que méchant. Il voulut persuader (127) qu'il avait contrefait la démence pour échapper à Caïus ; on n'en crut rien. Il donna lieu au proverbe, que, pour être heureux, il fallait être né sot ou roi (128). Pour être très-heureux, que fallait-il naître ? Son regne fut ce qu'il devait être, le résultat d'une organisation viciée, d'une mauvaise éducation, de la méfiance, de la pusillanimité, de la faiblesse, d'un goût effréné pour les femmes, de la crapule, de quelques vertus & de plusieurs vices contradictoires. Sans la fermeté, les autres qualités du prince sont inutiles ; sans la dignité, il descend de son rang & se mêle dans

la foule, au dessus de laquelle sa tête majestueuse doit toujours paraître élevée. Il en est des rois comme des femmes, pour lesquelles la familiarité a toujours quelque fâcheuse conséquence.

La scene va changer encore. Après la mort d'un souverain, les yeux inquiets des ministres, des courtisans, des grands, des politiques, de la nation, se fixent sur son successeur. On pese ses premieres démarches; on prête l'oreille, & l'on interprête ses propos les plus indifférens; on étudie ses penchans; on épie ses goûts; on cherche à démêler son caractere; on attend que le masque se leve. Que le courtisan de la veille est vieux le lendemain! Combien d'hommes importans tombent tout-à-coup dans le néant! Ceux qui approchent le nouveau maître se composent un visage équivoque, qui n'est ni celui de la joie ou de l'ingratitude, ni celui de la tristesse ou de l'indécence. On disait à l'un d'entre eux : On ne vous a point vu à la cour depuis la mort du roi... Il répondit : C'est que je n'ai point encore trouvé ma physionomie d'événement .... Quelque imperceptibles que soient les changemens dans l'administration, un tact fin les saisit, & le jour qui suit l'inauguration est un jour de pronostics.

§. 35. Néron s'acquitte d'abord du rôle d'affligé. L'oraison funebre était un hommage d'étiquette chez les Romains, ainsi que de nos jours : il prononça celle de Claude (129), & s'étendit sur l'ancienneté de son origine, les consulats & les triomphes de ses aïeux, son goût pour les lettres & les bonnes études, la prospérité constante de l'empire sous son regne. Jusques-là l'attention, la satisfaction même de l'auditoire se soutint (130); mais lorsqu'il en vint au

bon jugement & à la profonde politique du prince, personne ne put s'empêcher de rire.

Cependant le discours était de Séneque, qui y avait mis beaucoup d'art. On avait apparemment oublié les premieres années de Claude, & l'on ne se souvenait que des dernieres. Mais ce grand art dont Tacite fait l'éloge au moment même où il nous apprend que l'orateur fût sifflé, quel était-il donc ? Incessamment j'en dirai ma pensée.

Que ma conjecture soit fausse ou vraie, quelle tâche que le panégyrique d'un prince vicieux ; d'avoir à prononcer le mensonge dans la tribune de la vérité ; à louer la continence des mœurs privées devant une famille, devant un peuple que les débauches ont scandalisé ; la bravoure, devant des soldats témoins de la lâcheté ; la douceur de l'administration, devant des sujets qui ont vécu sous la terreur de la tyrannie, & qui gémissent encore sous le poids des vexations ! Je vois dans cette conjoncture deux sortes de lâches, & l'orateur impudent qui préconise, & le peuple qui écoute avec patience ; si le peuple avait un peu d'ame, il mettrait en pieces & l'orateur & le mausolée. Voilà la leçon, la grande leçon qui instruirait le successeur. Quelle différence de ces usages & de celui de ces sages Egyptiens qui exposaient sur la terre le cadavre nu du prince décédé, & qui lui faisaient son procès (131) ! A qui appartient-il, si ce n'est au ministre des dieux, de sévir après la mort contre la perversité de celui que sa puissance a garanti des loix pendant sa vie, & de crier, comme on l'entendit autour du corps de Commode: *Aux crocs : qu'on le déchire ; qu'on le traine. Aux gémonies, aux gémonies* (132).

La premiere oraiſon funebre qu'on entendit à Rome, fut prononcée par le conſul Publius Valerius Publicola; ce fut celle de Junius Brutus, ſon collegue, l'année qui ſuivit l'extinction de la royauté; & c'eſt aux acclamations du peuple, dans cette circonſtance, qu'il faut rapporter l'uſage qui s'introduiſit, de conſacrer la mémoire d'un *grand homme*, après ſon décès, par l'éloge qu'en ferait un *grand homme*. Qu'on me diſe ſi ces deux conditions ſe ſont trouvées ſouvent réunies? Qu'on me diſe ſi des honneurs également rendus aux vices par un vicieux, ſont bien flatteurs pour la vertu, bien édifians pour l'auditeur, bien inſtructifs pour le prince regnant?

La vertu obtint ſans doute le premier éloge funebre, comme le premier monument; mais ces hommages devenus ſi communs auraient été bien rares, ſi l'eſprit de leur inſtitution dans Rome s'était conſervé. Quoi donc, n'aurait-il pas mieux valu que l'oraiſon funebre n'eût jamais été faite, que d'avoir été ſi ſouvent avilie? Et je demanderai ſi un bon ſouverain, qui placerait entre ſes dernieres volontés la défenſe de prononcer ſon panégyrique après ſa mort, donnerait une bien grande preuve de ſa modeſtie?

Si j'avais un reproche à faire à Séneque, ce ne ſerait pas d'avoir écrit l'*Apocoloquintoſe*, ou la métamorphoſe de Claude en citrouille, mais d'en avoir compoſé l'oraiſon funebre.

§. 36. Cependant on ſait que le philoſophe s'était propoſé d'attacher ſon éleve à ſes devoirs, ſinon par goût, du moins par pudeur, en mettant dans ſa bouche des diſcours remplis de ſageſſe qu'il

rougirait peut-être un jour de démentir. Quoi de plus conséquent à ce projet que d'exposer le César Claude à la risée publique ? Pouvait-il dire à Néron d'une maniere plus énergique : » Prince, en» tendez-vous ? Si vous gouvernez mal, c'est ainsi » que vous serez traité lorsqu'on ne vous craindra » plus . . . . « Et l'historien ne nous suggere-t-il pas ce soupçon, lorsqu'il nous apprend que Séneque avait mis beaucoup d'art dans son discours ? Ne serait-ce pas de cet art secret dont il le loue ?

» Vous êtes bien ingénieux, me dira-t-on, » lorsqu'il s'agit de justifier Séneque... « Je le suis bien moins que ses détracteurs pour le noircir.

J'ai ma façon de lire l'histoire. M'offre-t-elle le récit de quelque fait qui déshonore l'humanité ? Je l'examine avec la sévérité la plus rigoureuse ; tout ce que je puis avoir de sagacité, je l'emploie à découvrir quelques contradictions qui me le rendent suspect. Il n'en est pas ainsi lorsqu'une action est belle, noble, grande. Je ne m'avise jamais de disputer contre le plaisir que je ressens à partager le nom d'homme avec celui qui l'a faite. Je dirai plus : il est selon mon cœur, & peut-être est-il encore selon la justice, de hasarder une opinion qui tende à blanchir un personnage illustre, contre des autorités qui contredisent la teneur de sa vie, de sa doctrine, & l'estime générale dont il a joui. Je me fais honneur d'un pyrrhonisme qu'il est facile d'attaquer, mais qu'il ne serait pas trop honnête de blâmer.

§. 37. Néron fut le seul des empereurs qui eut besoin de l'éloquence d'autrui (133). César se plaça sur la ligne des plus grands orateurs : Auguste eut le discours prompt & facile qui convient à un sou-

verain : personne ne connut comme Tibere la valeur des expressions, clair, lorsqu'il n'était pas obscur à dessein : la tête troublée de Caligula laissa de l'energie à son éloquence : Claude s'exprimait avec élégance, quand il s'était préparé.

§. 38. Après les honneurs rendus à la cendre de Claude (134), Néron fait son entrée au sénat. Il ne manque ni de conseils, ni d'exemple pour bien gouverner ; il n'apporte au trône ni haine, ni ressentiment ; il n'a pas d'autre plan à suivre dans l'administration que celui d'Auguste ; il n'en connaît pas un meilleur ; les abus récens dont on murmure, seront réformés ; il n'attirera point à lui seul la décision des affaires ; le sort des accusateurs & des accusés, balancé clandestinement dans l'intérieur du palais, ne dépendra plus des intérêts d'un petit nombre de gens en faveur ; rien à sa cour ne se fera par argent ou par intrigue ; il ne confondra point les revenus de l'état avec les siens : que le sénat rentre dès ce moment dans ses anciens droits ; que les peuples de l'Italie & de ses provinces aient à se pourvoir aux tribunaux des consuls, & que les audiences du sénat soient sollicitées par ces magistrats ; il se renfermera dans le devoir de sa place, le soin des armées ; le sénat sera maître de faire les réglements qu'il jugera de quelque utilité ; les avocats ne recevront à l'avenir ni argent ni présent, & les questeurs désignés ne se ruineront plus en spectacles de gladiateurs.

Souverains qui montez sur le trône, je vous invite à lire & à méditer ce discours.

Agrippine prétend que cette derniere dispense renverse les ordonnances de Claude (135) ; l'avis

des peres l'emporte sur le sien. Cependant elle jouissait d'une autorité illimitée : son fils avait donné pour mot du guet : *La meilleure des meres* (136) ; les sénateurs s'assemblaient dans le palais, & Agrippine, à la faveur d'une porte dérobée, couverte d'un voile, entendait leurs délibérations sans en être vue (137).

Si, comme on n'en saurait douter, Séneque composa le discours que l'empereur prononça à son avénement au trône (138), certes il montra bien qu'il était vraiment homme d'état, & qu'il n'ignorait pas en quoi consiste la grandeur d'un prince, la splendeur d'un regne, & la félicité d'un peuple.

Il fit ordonner par le sénat (139) que ce discours serait gravé sur des tables d'airain, & lu publiquement tous les ans au mois de Janvier. Ces tables étaient des chaînes de même métal dont il se hâtait de charger le tigre encore innocent & jeune (140).

§. 39. On a beaucoup loué le regret que Néron témoigna de savoir écrire, à la premiere sentence capitale qu'il eut à signer (141). Je trouve dans ce trait de l'hypocrisie ; j'admire davantage Néron, lorsque partageant le consulat avec C. Antistius, & les magistrats prêtant le serment d'obéissance aux ordonnances des empereurs, il en dispensa son collegue (142).

§. 40. Il faut distinguer trois époques dans la durée de l'institution de Séneque, ainsi que dans l'ame de son éleve : le maître en conçoit les plus hautes espérances ; il voit ses mœurs se corrompre, & il s'en afflige ; lorsque ses vices, sa cruauté, sa dépravation, ses fureurs se sont développés, il veut se retirer.

Trajan disait (143) que peu de princes pouvaient se flatter d'avoir égalé Néron pendant les cinq premieres années de son regne ; & rien n'est plus vrai. Mais comment ce prince put-il renoncer à un bonheur aussi grand, après en avoir joui si long-temps ? Que des fainéans, des imbécilles, des souverains à qui leurs sujets ont été aussi étrangers qu'eux à leurs sujets ; à qui on s'est bien gardé de donner des instituteurs tels qu'un Séneque & un Burrhus ; qu'on a tenus depuis le berceau jusqu'au moment où ils arrivent au trône, dans une ignorance totale de leurs devoirs, aient continué de regner comme ils ont commencé, je n'en serai point surpris : mais que ceux qui ont vu les transports d'un peuple immense dont ils étaient adorés, qui en ont entendu les acclamations autour de leur char, que des bénédictions continues ont accompagnés depuis le seuil de leur palais à leur sortie, jusqu'au seuil de leur palais à leur rentrée, deviennent méchans, se fassent haïr, & bravent l'imprécation, je ne le conçois pas, à moins que ce ne soit dans un âge avancé, lorsque l'ame d'un prince s'est affaiblie, lorsqu'après une longue prospérité, de longues disgraces l'ont humilié, lorsqu'il est accablé sous le malheur, lorsqu'incapable de tenir les rênes de l'empire, il est forcé de les confier à des fous, à des ignorans, à des fanatiques qui abusent des préjugés de son enfance, de sa caducité, de ses terreurs, pour flétrir la gloire de son aurore : il y en a des exemples, & cela se conçoit. Hélas ! ces malheureux souverains mourraient de douleur, sans les momeries dont on use pour leur en imposer par le fantôme de leur grandeur passée.

§. 41. Claude était né bon, des courtisans pervers le rendirent méchant ; Néron, né méchant, ne

put jamais devenir bon sous les meilleurs instituteurs. La vie de Claude est parsemée d'actions louables ; il vient un moment où celle de Néron cesse d'en offrir.

Le choix de l'instituteur d'un prince devrait être le privilege de la nation entiere qu'il gouvernera.

Plautus Latéranus, accusé d'adultere avec Messaline, sera chassé du sénat (144) ; Néron plaidera sa cause, & le rétablira dans sa dignité. Séneque, par la harangue qu'il composera dans cette circonstance & plusieurs autres, justifiera bien les sages institutions qu'il donne à son prince, en même temps qu'il montrera sa supériorité dans l'art oratoire ; mais il manquera son but : c'est en vain qu'il se propose de lier son éleve (145, pour l'avenir, à l'exercice de la clémence & à la pratique des vertus ; cette ruse innocente, capable de donner à un jeune souverain, & à ses propres yeux & aux yeux de sa nation, un caractere qu'il n'oserait démentir tant qu'il lui resterait quelque pudeur, ne prévaudra pas sur une nature aussi perverse que celle de Néron.

§. 42. Le meurtre de Junius Silanus, commis par les intrigues d'Agrippine, à l'insu de son fils, est le premier forfait du nouveau regne (146). Le peuple désignait au trône Silanus ; on avait fait mourir son frere, on craignait un vengeur : c'était trop de l'un de ces deux crimes.

Narcisse est jetté dans un cachot (147) : ce scélérat que les loix devaient revendiquer, excédé de la rigueur de sa prison, se donne la mort. Néron desira (148) de sauver un affranchi dont l'avarice & la prodigalité s'accordaient si bien avec ses vices encore cachés, & ne put y réussir.

Les meurtres allaient se multiplier (149), sans la résistance de Burrhus & de Séneque. Ces deux instituteurs du jeune prince réunissaient pour le bien, chose rare, un crédit qu'ils partageaient également, à différens titres : Burrhus était préfet ou gouverneur de Rome, emploi important qui le rendait maître de toute l'Italie : Séneque était chargé des affaires du cabinet ; il était l'orateur du prince ; il dressait les édits, minutait les lettres circulaires, nommait aux gouvernemens des provinces, & veillait au maintien du bon ordre dans le palais (150). Voici les portraits que Tacite nous en a laissés (151). L'un, c'est Burrhus, de mœurs austeres, formait Néron à l'art militaire : l'autre, Séneque, tempérant d'affabilité la sagesse, lui enseignait l'éloquence. Tous les deux agissaient de concert pour diriger plus facilement vers des plaisirs licites la jeunesse fougueuse de leur éleve, s'il arrivait que la vertu fût pour lui sans attrait. Ils n'avaient alors à lutter l'un & l'autre (152) que contre la fiere Agrippine, tourmentée de tous les délires d'un pouvoir illégitime, & soutenue par Pallas, l'auteur du mariage incestueux & de la funeste adoption qui avait perdu Claude. Mais Néron n'était pas d'un caractere à fléchir sous des esclaves, & il commençait à se dégoûter de la triste arrogance d'un affranchi qui se méconnaissait.

§. 43. Il y eut un moment où, à travers les propos de la ville, on remarqua la confiance que l'on avait dans ces deux personnages. Il se répand un bruit tumultueux que les Parthes renouvellent leurs entreprises sur l'Arménie, & que Rhadamiste qu'ils ont chassé, las d'une souveraineté si souvent acquise & perdue, renonce à la guerre, & l'on disait dans une capitale où l'on se plaît à discourir (153) : » Comment un prince à peine sorti de

» sa dix-septieme année pourra-t-il soutenir un » tel fardeau ?... Quel espoir pour l'état, qu'un » adolescent en tutelle sous une femme !.. Ses ins- » tituteurs dirigeront-ils les batailles, les sieges » & les autres opérations de la guerre ?.. Cepen- » dant ce serait pis encore, si ces soins étaient » tombés sur un imbécile affaibli par les années » & subjugué par des esclaves.... *Mais une expé-* » *rience qui s'étend à beaucoup d'objets a déja* » *distingué Séneque & Burrhus* (154) «.

Il se présenta une autre circonstance où le philosophe, par sa présence d'esprit, tira de perplexité & l'empereur & les assistans, dans une occasion où la dignité de César & l'honneur de la république paraissaient compromis. Les ambassadeurs d'Arménie haranguaient Néron : Agrippine s'avance, disposée à monter sur le tribunal & à présider à ses côtés. On reste immobile & muet, on ne sait quel parti prendre (155). Alors Séneque s'approche de l'oreille du prince & lui dit : » Allez au de- » vant de votre mere «... Mais une femme d'esprit ne se trompe point à cette marque de respect ; une femme hautaine en est blessée ; une femme vindicative s'en souvient.

Cette cérémonie m'en rappelle une autre : c'est l'audience publique que Néron accorde à Tiridate. Ce prince met un genou en terre & dit à César : » Seigneur, un descendant d'Arsacès, le frere des » rois Vologese & Pacorus, se déclare votre esclave. » Je viens vous rendre comme à mon Dieu les mê- » mes hommages qu'au Soleil. Mon rang sera ce- » lui que vous me marquerez : car vous me tenez » lieu de la fortune & du destin «.

Il n'y a que la bassesse de ce discours qui puisse excuser l'insolence de la réponse de Néron :

» Je vous félicite d'être venu jouir de ma pré-
» sence. Ce trône que votre pere n'a pu vous laisser,
» sur lequel les efforts de vos freres ne vous ont
» pas soutenu, je vous le donne. Je vous fais roi
» d'Arménie, afin que vous sachiez, eux & vous,
» que je puis, quand il me plaît, ôter & accorder
» des couronnes «.

Dans quelle abjection ces orgueilleux Romains avaient plongé l'univers ! Que serions-nous, si cette tyrannique puissance avait duré ? Barbares, accourez, & rompez les fers des nations futures.

Un des hommes les plus sages que Rome ait produits disait : » Si les rois sont des bêtes féroces qui
» dévorent les peuples, quelle bête est-ce donc que
» le peuple Romain qui dévore les rois ? «

§. 44. Séneque parvint au consulat sous Néron, s'il faut s'en rapporter à un Sénatus-consulte daté des calendes de Septembre, sous le consulat d'Annœus Séneque & de Trebellius Maximus. On prétend qu'ils ne furent l'un & l'autre que subrogés aux consuls ordinaires ; mais qu'importe ce fait à la gloire de Séneque, plus honoré dans la mémoire des hommes par une page choisie de ses ouvrages que par l'exercice des premieres dignités de l'empire, surtout sous un Tibere, un Caligula, un Claude, un Néron ; dans un temps & dans une cour où les grandes places confondant les honnêtes gens avec les frippons, les noms les plus distingués avec la vile populace, les ineptes & les gens instruits, il y avait moins de courage à les dédaigner qu'à les ac-

cepter, & où ce que l'on pouvait s'en promettre de plus avantageux dépendait de quelque circonstance qui vous en délivrât par un exil honorable ou par une mort glorieuse ?

Que Séneque ait ou n'ait pas obtenu le consulat, il est constant qu'au retour de son exil, il parut avec l'éclat de la haute faveur, & bientôt après avec celui de la grande opulence.

§. 45. » Mais que faisaient à la cour d'un Claude, » dans le palais d'un Néron, un Burrhus, un Sé- » neque ? Etaient-ils à leur place « ?

Hélas ! non ; mais c'était au temps & à l'expérience à leur apprendre que l'éleve qu'on leur avait confié n'était pas digne de leurs soins ; que l'empereur qu'ils approchaient ne méritait ni leur attachement, ni leurs leçons, ni leurs services, ni leurs conseils.

» Mais pourquoi s'enfoncer dans l'antre de la » bête « ?

J'observerai d'abord que Néron regna douze ans, & qu'il fut pendant les cinq premieres années un excellent empereur. Ensuite je demanderai si le philosophe n'avait pas bien mérité du peuple Romain, en lui épargnant cinq années de calamité, & si un prodige aussi étonnant ne suffisait pas pour soutenir son espoir & prolonger sa patience. Puis j'inviterai le petit nombre de lecteurs qui se piquent d'impartialité de peser mûrement la réponse qui me reste à faire à ce reproche & à quelques autres tant de fois répétés.

§. 46. Séneque fut appellé à la cour de Néron sur l'éclat de ses talens & de ses vertus, par une

femme ambitieuſe qui avait à ſe réconcilier avec la nation, & à qui toute la rigidité des principes du philoſophe était mal connue, ou qui s'était promis de la briſer. Lorſqu'il ceſſa d'être l'inſtituteur du ſouverain, il en devint le miniſtre. Ce ſont deux rôles qu'il eſt important de diſtinguer. Il ne ſe hâta point de déſeſpérer d'un jeune prince qu'il avait placé, & qu'il ſe promettait de ramener au rang des grands ſouverains. Qui eſt-ce qui ignore que le véritable attachement a ſa ſource dans les ſoins qu'on a pris & dans les ſervices qu'on a rendus? Qui eſt-ce qui ne connaît pas la longue perſévérance avec laquelle un pere attend le retour d'un enfant égaré? Le cœur d'un inſtituteur vertueux pour ſon éleve eſt le même que celui d'un pere pour ſon enfant; & ſi l'éleve eſt empereur, s'il tient en ſes mains le bonheur & le malheur de l'univers, un crime, j'oſe en faire la queſtion, le plus grand des crimes, amené par un fatal enchaînement de circonſtances où il faut qu'une mere périſſe par ſon fils, ou le fils par ſa mere, ſuffira-t-il pour affranchir l'inſtituteur de ſes fonctions, le miniſtre de ſes devoirs? Je vois l'homme honnête & ſenſible ſe déſoler, s'éloigner, tourner ſes regards en arriere, s'arrêter, revenir ſur ſes pas, & craindre de ſe retirer trop tôt. L'homme pénétrant ſent l'importunité de ſa préſence & de ſes conſeils; l'homme ferme garde ſon poſte, voit approcher ſa perte & la brave: il n'a recouvré ſa liberté qu'au moment d'une diſgrace évidente, la veille de ſa mort. C'eſt ce que fit Séneque. Mettez-vous à la place du philoſophe, de l'inſtituteur & du miniſtre, & tâchez de vous conduire mieux que lui.

» Comme il eſt aiſé à ceux qui ſont au rivage
» d'où ils contemplent oiſivement quelque maître
» pilote combattant la fureur des vents & des flots,

» dire : Cet homme-là devrait gouverner sa barque
» d'autre façon, qui, s'ils avaient en main le ti-
» mon, se trouveraient sans comparaison plus em-
» pêchés, ou même feraient un triste naufrage ;
» ainsi arrive-t-il que plusieurs pensent que Séneque
» n'a philosophé que par livres. Pour moi, je l'es-
» time autant plus philosophe d'effet que de nom «...
Et ce n'est pas Montaigne qui s'exprime ainsi, comme on pourroit en avoir le soupçon.

» La retraite ou la vérité pouvait certes lui coû-
» ter la vie ; mais à quoi sert donc la philosophie,
» si ce n'est dans les momens périlleux « ?

Elle sert à se soustraire au péril, selon que le bien général, le bien particulier, & même quelquefois son propre bien l'exigeront ; & c'est-là ce qui distingue le sage de l'insensé.

» La philosophie consiste-t-elle à prêcher aux au-
» tres l'inflexibilité de la vertu, le mépris de la vie,
» & à s'en dispenser soi-même « ?

Le philosophe qui donne le précepte sans l'exemple ne remplit que la moitié de sa tâche. Séneque écrivit, vécut, & mourut comme un sage. Ce n'est pas le sentiment de Suilius & de ses disciples, mais c'est celui de Tacite.

» Il ne faut pas prêcher aux autres ce qu'on est
» incapable de faire «.

J'ai dit assez d'absurdités en ma vie pour m'y connaître, & j'aurais bien perdu le seul fruit que j'en pouvais tirer, si cette maxime ne m'en paraissait pas une bien conditionnée. Il faut prêcher aux autres

tout ce qui est bon & louable, qu'on en soit incapable ou capable.

Ne nous prêche-t-on pas d'être grands penseurs, grands écrivains, hommes excellens ? Et nos prédicateurs ont-ils ces qualités ? Si par hasard ils ne les avaient pas, faudrait-il pour cela leur attacher des cadenats aux levres ? On instruit par le précepte, on instruit par l'exemple; chacune de ces leçons a son avantage. Heureux celui qui peut nous les présenter toutes deux, & qui, doué du talent d'Horace, ajoute avec sa modestie : » Si je ne suis pas l'instrument » qui coupe, je serai du moins la pierre qui l'ai» guise « !

L'homme sensé aurait dit à Séneque : Quand tu désespérerais de corriger Néron, vis & reste pour le bonheur des contrées dont il t'a confié l'administration. Plus un prince est inappliqué, ignorant, dissolu, faible ou féroce, plus le sage en place est un homme précieux. Parce que tu risques de n'être qu'un moniteur incommode, faut-il que tu cesses d'être un ministre utile ?

J'ai dit, & je continuerai de dire aux hommes publics, lorsqu'ils seront excédés de dégoûts : » Il ne » faut pas s'en aller ; il faut être chassé «.

On ne pouvait abandonner trop tôt Néron à sa perversité, sans commettre une faute grave ; il n'y en avait aucune à l'abandonner trop tard, à ne lui dire qu'à la derniere extrêmité : » Je me lasse de » faire des efforts superflus. Sois méchant, puisque » tu veux l'être : je ne m'y opposerai pas davan» tage «. Oui, si Séneque eût attendu la mort à côté de son éleve, près de son souverain ; si son sang

ſang eût arroſé les pieds de Tigellin & de Poppée, je ne l'en admirerais que davantage. L'homme de bien n'eſt jamais parfaitement inutile ; il meurt toujours trop tôt.

» Mais les amis de Séneque lui auraient-ils con» ſeillé de reſter, au haſard de périr «?

Je ne doute nullement qu'ils n'euſſent été & que Séneque ne les crût aſſez généreux pour lui donner ce conſeil. Que s'enſuit-il ? Préciſément le contraire de ce qu'on en infere : qu'ils n'en étaient que plus dignes qu'il ſe conſervât pour eux.

» Séneque, tu n'obtiendras rien de Néron, ni » pour les autres ni pour toi «.

Pour faire le bien, un miniſtre des provinces a mille occaſions par jour où le conſentement de Céſar lui eſt inutile ; tout autant pour prévenir ou réparer le mal ; c'eſt la prérogative inſéparable de ſon poſte. Les amis, les parens, les bons citoyens qui avaient été attachés au philoſophe ne furent perſécutés qu'après ſa mort.

On s'écriera : Combien Séneque eſt heureux ! Ses yeux n'ont pas vu ce forfait «.

Et pourquoi ne ſe ſerait-on pas écrié : Quel malheur que Séneque ne ſoit plus ! Hélas ! peut-être que ce forfait n'eût pas été commis.

» S'il ſe commet un forfait, on dira : Séneque » ne l'a-t-il point approuvé «?

Séneque ! un homme célebre par ſes talens, ſes mœurs, ſa famille, ſes dignités, ſes liaiſons ! D'ail-

leurs, que lui auraient importé les propos du vulgaire ? C'était à sa conscience à le conseiller, à l'accuser, ou à l'absoudre.

» Mais il ne fut jamais permis de mépriser une » accusation ignominieuse «.

Il y eut autrefois à Tarente un petit génie, une espece de philosophe, appellé Pythagore ; à Utique, un certain Caton ; dans l'église, je ne sais quel apôtre nommé Paul, qui prononcent exactement le contraire.

Mettons-nous un moment à la place de Novius Priscus, de Pauline, de Méla, de Gallion, d'un parent, d'un ami, d'un client, de quelques-uns de ceux que le ministre exposait par sa mort ou par sa retraite, & demandons-nous, s'il nous arriverait d'appeller du nom de bassesse la ferme résolution de garder son poste & de songer à notre salut. Quelle que soit notre réponse, voici la pensée de Séneque, à qui je ne prête point ici des sentimens qu'il n'eut pas : il dit : » Je crois avoir plus fait pour mes » amis d'allonger ma vie, que si je fusse mort » pour eux «.

» Je n'ai pas considéré combien résolument je » pouvais mourir, mais combien irrésolument ils » le pouvaient souffrir «.

» Je me suis contraint à vivre, & c'est quelque- » fois magnanimité que de vivre «.

Tel est le langage de sa philosophie & de son cœur ; telle fut la regle de sa conduite.

Lorsqu'à travers le prestige de quelques signes de vertu, Séneque & Burrhus eurent démêlé dans Néron un germe de cruauté & d'autres vices prêt à éclore, ils s'occuperent, sinon à l'étouffer, du moins à en retarder le développement.

» Mais cette funeste découverte, ils ne tarderent » pas à la faire. On lit dans le vieux scholiaste de Ju- » vénal (156), que Séneque disait en confidence à ses amis, que le lion reviendrait promptement à » sa férocité naturelle, s'il lui arrivait une fois de » tremper sa langue dans le sang. Ils se détermine- » rent donc à élever, à rester à côté d'une bête » féroce «.

Que prouve évidemment ce passage ? C'est qu'au moment du pronostic la langue du tigre n'était pas encore ensanglantée. Serait-ce donc un reproche à faire à Séneque & à Burrhus que de l'avoir enchaînée pendant cinq ans ? Interrogeons le philosophe avant que de le juger : Séneque, qu'as-tu fait de Néron ? — J'en ai fait tout ce qu'il était possible d'en faire. J'ai emmuselé l'animal féroce ; sans moi, il eût dévoré cinq ans plutôt.

Mais qui est-ce qui sera assez hardi pour marquer aux instituteurs d'un souverain, au ministre d'un grand empire, à un Séneque, à un Burrhus, le moment où il leur convient de quitter leur poste ; au sage, le moment où il lui convient de mourir (157*f*) ?

Pélopidas disait à ses amis, à ses soldats désolés autour de son lit funéraire : La vraie gloire ne consiste ni à mourir, ni à vivre, mais à bien faire l'un & l'autre.

» Mais puiſque Séneque reſte à la cour après les
» beaux jours de Néron, donc il a eu quelque
» complaiſance pour le vice & pour le crime «?

Puiſque Burrhus reſte à la cour après les beaux jours de Néron, donc il a eu quelque complaiſance pour le vice & pour le crime. Puiſque Thraſéas a pris & gardé la robe ſénatoriale pendant le long aviliſſement de la magiſtrature; donc il en a partagé la baſſeſſe & les vices. Fénélon, Montauſier, Boſſuet ont fait un long ſéjour dans une cour voluptueuſe & diſſolue, donc ils ont approuvé les mauvaiſes mœurs, donc ils ont eu quelque complaiſance pour la dépravation. Avec cette logique combien on outragerait d'hommes vertueux & d'honnêtes femmes qui habitaient la cour ſous le regne ſuivant!

Après avoir lu ce qui précede, un citoyen auſſi juſtement révéré par ſes talens qui l'ont conduit aux grandes places que par les vertus qui l'y déſignaient *, me diſait : » Avec tout cela, ne
» vous promettez pas de juſtifier Séneque aux yeux
» de tout le monde «... Je ſuis bien loin de cette prétention, lui répondis-je. Lorſque j'exhumais le philoſophe, j'entendais les cris que j'allais exciter. C'eſt dans une cinquantaine d'années, c'eſt lorſque je ne ſerai plus, qu'on rendra juſtice à Séneque, ſi mon apologie me ſurvit.

Séneque & Burrhus ſont deux ſoldats en ſentinelle qui doivent garder leur poſte juſqu'à ce que la mort vienne les en relever ; ce qu'ils firent. Et ce qui me confond, c'eſt la légéreté avec laquelle des hommes frivoles preſcrivent des regles de conduite à des perſonnages d'une prudence conſom-

mée, & placés dans la plus orageuse des cours ; & cela, sans en connaître les intrigues secretes, les brigues, les mouvemens, les caracteres, les vues, les intérêts, les craintes, les espérances, les projets qui changent avec les circonstances, les circonstances qui changent d'un jour à l'autre; sans que leurs fausses conjectures sur ce qui se passe à deux lieues des bords de la Seine, leur inspire la moindre incertitude sur ce qui s'est passé, il y a deux mille ans, sur les rives du Tibre. Ils parlent, non comme s'ils étaient sous le vestibule de la maison dorée, mais dans le boudoir de Poppée. Qu'ils parlent donc, puisqu'ils trouvent des auditeurs assez patiens pour les écouter, & un apologiste assez imbécille pour leur répondre.

§. 47. Dans l'impossibilité d'inspirer au prince dissolu l'austérité de mœurs qu'ils professaient (158), ses instituteurs essayerent de substituer à la fureur des voluptés illicites & grossieres le goût des plaisirs délicats & permis. Mais quel pouvait être le fruit de leur exemple & l'effet de leurs discours sur un prince mal né, & d'ailleurs environné d'esclaves corrompus & de femmes perdues, qui, en applaudissant à ses penchans, lui peignaient Séneque & Burrhus comme deux pédagogues importuns; l'un plus fait pour pérorer dans l'ombre d'une école que pour être admis à l'intimité d'un empereur; l'autre plus propre à commander dans un camp à la soldatesque qu'à représenter dans un palais.

Pline l'ancien dit qu'il eût été moins affligeant de voir Néron consulter les esprits infernaux que les favorites. Ce qu'il y a d'hommes pervers dans une cour se pressent autour d'elles, fléchissent le

genou devant elles, & elles avilissent tout ce qui les approche. Elles sont protectrices nées des scélérats, persécutrices infatigables des honnêtes gens. Assises sur le trône a côté du maître, il y a deux autorités; elles ont leur parti, leur conseil, leurs audiences; l'empire du souverain est moins tyrannique, moins capricieux que le leur: elles plient à leur gré la volonté de leur amant, elles déposent les ministres, elles donnent des généraux aux armées, elles en tracent la marche sur une carte avec des mouches, & vingt mille hommes sont égorgés.

Dans un état purement monarchique, tel que la France, une maîtresse avare ou dissipatrice ruine le peuple. Dans une monarchie limitée où l'autorité du peuple tempere celle du roi, une maîtresse avare ou dissipatrice qui le ruine, le rend esclave de ses sujets.

Soit par curiosité, par esprit d'intrigue, par intérêt ou par vanité, en tout temps, mais sur-tout dans les circonstances orageuses, les femmes cherchent à captiver les chefs de parti. Le cardinal de Retz n'était pas beau, cependant il n'y eut presque pas une femme qui ne cherchât à lui plaire, & la reine même disait de lui qu'on n'était jamais laid, quand on avait les dents belles.

§. 48. Octavie, avec toutes ses qualités estimables, les conseils de Séneque & de Burrhus & l'appui d'Agrippine, ne put ou fixer l'inconstance, ou vaincre la répugnance & échapper au dégoût de Néron. Il accorde sa confiance (159) à deux jeunes infames d'une rare beauté, Othon & Sénécion, liés entre eux d'une amitié suspecte. Il se prend de

fantaisie pour une affranchie nommée Acté. Agrippine est instruite de cette intrigue : elle éclate, elle crie qu'une vile créature est devenue son égale, une esclave sa belle fille : par ses fureurs déplacées, elle aliéne l'esprit de son fils ; & Séneque, à qui le prince semble se livrer dans cette conjoncture, jouit d'une confiance & d'une autorité qu'il partageait avec elle. Sa position n'en devint que plus difficile : ramener l'empereur à Octavie, la tentative était honnête, mais inutile : approuver sa passion pour Acté, cela ne convenait ni à son caractere ni à ses fonctions ; cependant l'instituteur, plus prudent que la mere, la regarda comme un frein qui modérerait, du moins pour un temps, la fougueuse intempérance du jeune homme, & sauverait du trouble & de l'ignominie les plus illustres familles (160).

Mais il fallait dérober, soit à Agrippine (161), soit à Octavie, soit au peuple, cette basse inclination : en conséquence, Annæus Sérénus se prêta à un rôle singulier : ce fut de feindre du goût pour Acté, & de prendre sur lui la profusion du souverain.

» Sérénus, ami de Séneque ! «

Oui, ami de Séneque. Qu'en concluez-vous ? Que Séneque eut des liaisons d'amitié avec un homme de cour. J'en conviens. Mais le philosophe approuvera-t-il la condescendance du courtisan ? Tacite l'en accuse-t-il ? Non.

» Sérénus, intime ami de Séneque ! «

Oui, intime ami de Séneque. Ce serait user d'une dialectique assez commode pour nous impliquer dans toutes les fausses démarches de nos amis, & pour

déshonorer les hommes les uns par les autres, que d'accuser Séneque par Sérénus.

» Et comment supposer que Séneque n'ait pas ap-
» prouvé la passion du prince « ?

Et pourquoi joindre deux rôles qui peuvent être séparés ? Dans cette circonstance chacun fit le sien : le courtisan, en trompant l'œil jaloux d'Agrippine & l'œil curieux du peuple Romain ; le philosophe, en prévenant un inceste par l'entremise de la favorite.

Il y a des circonstances où la conduite du courtisan & du philosophe peuvent être la même ; alors le courtisan est sage & le philosophe est prudent ; le motif seul distingue leurs procédés. Quel qu'il soit, le courtisan ne devient pas philosophe, non plus que le philosophe ne devient courtisan. Mais voyons s'il serait si difficile de justifier Sérénus.

§. 49. Est-ce par nos mœurs ou par celles du temps qu'il convient d'apprécier les actions ? N'y a-t-il aucune différence entre la vertu d'un siecle & celle d'un autre, entre la vertu de la cour & celle d'un cloître ?

La philosophie se ressent plus ou moins des circonstances. Le duel, qui n'est qu'un atroce assassinat, a-t-il aux yeux de nos moralistes les plus séveres cet abominable caractere dans une contrée où, pour un geste, pour un mot, des idées bizarres d'honneur commandent, sous peine d'ignominie, d'égorger ou d'être égorgé ?

Un homme instruit & véridique racontoit qu'un pieux fondateur d'ordre, un saint personnage que

l'église a canonisé, consulté par son frere, homme d'épée, sur la conduite qu'il avait à tenir avec un ennemi violent qui l'avait gravement insulté, ne lui dit point : » Tu ne tueras pas ; si l'on t'a frappé » sur une joue, tends l'autre « ; mais qu'il se mit à genoux, & que levant les mains au ciel, il adressa cette priere à Dieu : » Dieu miséricor-» dieux, je te rends grace de m'avoir conduit dans » cet asyle où je n'ai point d'injure à craindre ni à » venger ; sans cela, l'insolent qui m'aurait outragé » serait déjà mort «.

Lecteur, je vous entends, vous condamnez le moine à prendre l'habit du militaire, & le militaire à prendre l'habit du moine ; mais blâmez-vous celui-ci ?

Et comment la philosophie ne fléchirait-elle pas un peu, lorsque la religion & la loi se relâchent de leur raideur ? La discipline ecclésiastique n'arrête plus la femme adultere, la tête échevelée, la face collée contre terre, à la porte du temple ; & le ministre de la justice ose prendre sur lui de tempérer la sévérité de la loi contre les duellistes.

Si l'esprit de la galanterie devient national, & si la légéreté forme le caractere d'un peuple, la constance de certains engagemens également proscrits par la morale austère, la loi civile & la loi religieuse, les rend respectables, & le délit est affaibli par l'influence des mœurs générales.

Mes raisonnemens & la conduite de Sérénus déplairont sans doute à des personnages séveres, ou qui, affectant la sévérité, pesent les actions dans la balance du cloître ; qui confondent le vice avec le crime,

& qui s'imaginent que des inſtituteurs gouvernent un éleve empereur, comme un gardien de capucins diſpoſe d'un frere lai.

Dans un temps où le ſouverain pouvait, ſans ſcandale, renfermer dans un ſerrail ſept cents concubines, je doute que nous euſſions eu les idées que nous avons de l'adultere & de la fornication.

Vous n'êtes pas un prêtre chrétien, mais un bramine, & je vous dis: Vous croyez peut-être que vous rougiriez de vous promener dans les rues avec une clochette pendue où vous ſavez, que vous repouſſeriez la femme dévote qui s'agenouillerait pour la baiſer, & que ſi vous étiez invité par quelque jeune & pieuſe Indienne à lui faire l'honneur d'entrer dans ſa maiſon, vous balanceriez à laiſſer vos ſandales à la porte. Erreur, M. l'abbé; vous les laiſſeriez tout comme un autre, & là, vous édifieriez à la mode du pays, comme vous édifiez ici à la mode du vôtre.

Ce n'eſt plus en France, c'eſt à Cochin que je vous place, & je vous dis: Dans ce pays les prêtres ont perſuadé au peuple & au ſouverain, qu'une de leurs prérogatives eſt de faire goûter aux jeunes mariées les premiers plaiſirs douloureux de l'hymen, & vous vous perſuadez peut-être que vous vous refuſeriez à cette œuvre pie. Erreur, M. l'abbé; à Cochin, comme à Paris, vous auriez toute la ferveur de votre état.

Dans Athenes, je ne me ſerais pas fait eumolpide, parce que je ne me ſuis jamais ſenti un attrait bien puiſſant pour le ſervice des autels; mais j'aurais pris la robe d'Ariſtote, celle de Platon, ou endoſſé le froc de Diogene.

Il faut convenir qu'à côté d'un Tibere un plaiſant perſonnage à ſuppoſer, c'eſt un caſuiſte de Sorbonne.

J'ignore votre âge ; je n'ai aucune répugnance à vous accorder des mœurs pures ; mais ſi vous étiez jeune & un peu libertin, & qu'un de nos graves citoyens vous ſurprît à la chûte du jour, la tête enveloppée dans votre manteau, entrant dans un lieu ſuſpect ou en ſortant, vous adreſſerait-il le divin propos de Caton : » C'eſt bien fait, mon enfant, » perſiſtez dans la ſageſſe, *macte virtute eſto.* Au » lieu de vous précipiter ſur la femme d'autrui, » c'eſt là qu'il faut aller éteindre la chaleur qui vous » tourmente «.... *Nam ſimul ac venas inflavit tetra libido, hùc juvenes æquum eſt deſcendere, non alienas permolere uxores.*

A Rome aujourd'hui, du moins je m'en ſuis laiſſé faire le conte, une jeune fille va à l'égliſe, ſe confeſſe, entend la meſſe, communie ; & au ſortir de la ſainte table, ſa mere l'accompagne dans l'attelier d'un artiſte de vingt-deux ans, à qui elle ſert de modele ? *Toute nue ?* Oui, M. l'abbé, toute nue.

» Séneque & Burrhus ne ſont-ils pas plutôt deux » honnêtes gens que deux vertueux philoſophes, lorſ- » qu'ils ſe prêtent au vice, & qu'ils le condamnent » ſans oſer l'empêcher « ?

Ils ne ſe prêterent point au vice ; Séneque ne donna point à Néron la courtiſanne Acté, mais il oppoſa la jalouſie de cette femme à la paſſion d'un fils pour ſa mere : c'eſt un fait qu'il n'eſt permis ni d'ignorer ni de traveſtir. Et quand il en ſerait autrement, quel mal y aurait-il à prévenir un forfait par de l'indulgence pour une faibleſſe ? Si Séne-

que & Burrhus n'empêcherent point Néron de répudier Octavie, c'est qu'ils n'en eurent point le pouvoir; on n'ordonne pas la sagesse à son souverain comme à son enfant.

Il me semble voir un de nos pudiques censeurs arracher la jeune esclave du lit de son maître; il me semble entendre la mere de celui-ci lui applaudir, l'encourager & lui dire : » Fort bien; chassez cette » petite courtisanne, & envoyez-moi mon fils que » j'aime tendrement, comme vous savez, afin que » je le console & lui pardonne un goût qui me » choquait, & qui croisait mes desseins honnêtes «.

§. 50. Mais je suppose que, par le plus absurde usage de son éloquence, Séneque eût fait renvoyer la courtisanne & jetté le fils entre les bras de sa mere; alors que n'eût-on pas dit? & je demande quel est l'homme d'une assez étonnante pénétration pour soupçonner qu'en prévenant un inceste, il accélérerait un parricide? S'il fallait que Néron couchât avec sa mere ou qu'il la tuât, je demande de ces deux crimes quel est celui qu'il fallait préférer? Mais, censeurs, ne vous tourmentez pas autour de ce cas de conscience; ce sont les imprudences d'Agrippine, ce fut son ambition, & non le dégoût de Néron, qui la perdirent.

Le fruit de l'innocent artifice de Séneque est évident, & j'ignore encore, je l'avoue, quel eût été celui d'une conduite opposée, si ce n'est peut-être qu'après avoir couché avec la femme impudique, Néron eût ensuite assassiné la mere ambitieuse : celui qui promena ses regards lascifs sur le cadavre d'Agrippine était capable de ces deux crimes.

Dans cette circonſtance, s'il y avait eu quelques reproches à faire à Séneque & à Burrhus, la furibonde Agrippine les leur aurait-elle épargnés ?

Mais d'où naiſſent ces puériles difficultés ? De ce que *le cenſeur ne croit pas facilement aux vertus philoſophiques*. C'eſt la méfiance intéreſſée d'un augure. Un autre dira : Ni moi, trop aiſément aux vertus ſacerdotales ; & ce ſera la méfiance d'un philoſophe. Pour moi, qui n'ai l'honneur d'être ni philoſophe ni augure, je crois facilement aux vertus, & il me faut des preuves bien nettes pour me faire croire aux crimes. Que le cenſeur ſoit bon ou méchant, je gagerais bien qu'il s'accommodera de ce tour d'eſprit : il convient & à l'homme vertueux qui cherche ſon ſemblable, & à l'hypocrite qui cherche une dupe.

L'effronterie, ajoutera-t-il peut-être, *eſt l'appanage d'une certaine profeſſion, & Séneque était philoſophe.*

Et Démocrite, & Socrate, & Platon, & Cicéron, & Marc-Aurele l'étaient auſſi ; & d'après la réflexion du critique, il eſt à préſumer qu'il ne l'eſt pas.

Celui qui dîne & ſoupe du menſonge n'aime pas celui qui prêche la vérité.

Il graverait volontiers ſur la tombe de Séneque les lignes énergiques avec leſquelles l'hiſtorien Tacite peint un ſtoïcien hypocrite. » Il affectait la gravité » de la ſecte ſtoïcienne ; il avait le manteau & la » phyſionomie d'une école honnête ; mais il était » perfide, mais il était fourbe, mais cet extérieur » impoſant maſquait l'avarice & la débauche «.

Et voilà l'homme qu'on va reconnaître pour le héros de Tacite ! A-t-on jamais dit plus expressément que cet historien était ou un imposteur ou un sot ? Voilà le personnage que Tertullien & d'anciens peres de l'église ont rangé dans la classe des chrétiens de préférence à celle des philosophes, traité d'hypocrite, d'ame insidieuse, de vil usurier & de voluptueux libertin, & cela avec une intrépidité plus injurieuse encore pour Tertullien & d'anciens docteurs que pour Séneque & Tacite. Cela serait propre à faire penser que les gens de cette robe détestent plus cordialement encore ceux qu'ils comptent au nombre de leurs ennemis, qu'ils ne s'estiment & se respectent entre eux, & qu'ils tiennent moins à l'honneur de leurs chefs qu'au déshonneur d'un philosophe. Il avait raison, l'honnête incrédule, qui répondait à son prélat qui lui disait : » Je donnerais bien » vingt mille écus pour vous voir au pied des au» tels «... *Monseigneur en donnerait bien quarante mille pour me savoir en mauvais lieu.*

Si le vice se couvrit quelquefois dans Rome de l'habit du philosophe, il y fut souvent enveloppé du vêtement sacerdotal. En France, ce ne fut ni dans la magistrature, ni dans l'art militaire, ni dans les académies, ni parmi le peuple que Moliere alla chercher le modele de l'hypocrite. De son temps, le janséniste reconnaissait le jésuite dans Tartufe, & le jésuite y reconnaissait le janséniste ; mais en le montrant sur la scene, le cou oblique, les yeux radoucis, le chapeau rabattu, avec le petit collet & le manteau, le poëte ne laissa point de doute sur l'état du personnage.

Si l'épitaphe que le critique destine à Séneque ne lui convenait pas, nous lui trouverions encore une

place. L'hypocrisie est de toutes les conditions ; mais où ce vice doit-il être le plus commun, si ce n'est dans celle où les mauvaises mœurs seraient le plus scandaleuses ? Si l'on demandait quel était l'uniforme de celui qui disait de l'hypocrisie que *c'était un vice dont il ne serait pas difficile de faire l'apologie*, s'y tromperait-on ? Quelles étaient les fonctions de ceux que le Christ appellait des *sépulchres blanchis ?* En nommerait-on d'autres que certains docteurs de la loi ?

Semblable aux séminaires des augures, entre toutes les écoles des philosophes, celle de Zénon devait être la mieux pourvue d'hypocrites ; & semblables encore à nos séminaires, c'est de là que devaient sortir les hommes de la vertu la plus haute & de la méchanceté la plus rafinée.

L'hypocrisie est l'attribut distinctif de la classe, sans être le vice commun de tous les individus qui la composent. Socrate était philosophe, Charles-Boromée était prêtre, & Socrate ne fut point un effronté, ni Charles-Boromée un hypocrite.

Mais voulez-vous exposer Socrate à des invectives atroces, à des imputations mille fois réfutées, ressusciter des Anites & des Mélites ? écrivez l'apologie de Socrate. Ceci n'est point une conjecture ; c'est un fait. Un pieux & savant ecclésiastique Prussien publia, il y a quelques années, la vie de ce philosophe ; aussi-tôt des cris s'éleverent ; l'on persuada aux peuples que leur pasteur était païen, & le pauvre curé n'eut plus un enfant à baptiser.

Que conclure de tout ce qui précede ? Qu'il falloit exister à Rome, vivre à la cour de Néron ;

connaître & partager les préjugés populaires, être mêlé dans les intrigues du palais, pour juger sainement une action de l'espece dont il s'agit. Un philosophe païen n'a pu voir la conduite de Sérénus de l'œil d'un prêtre chrétien.

» Mais je n'existais pas à Rome, & je n'habitai » jamais le palais des empereurs «.

Il est vrai; mais je ne suis point accusateur, je suis apologiste.

» Accusateur ou apologiste, suis-je dispensé d'être » juste «?

Non; mais tout étant égal d'ailleurs, voit-on les mêmes inconvéniens à défendre un accusé qu'à condamner un innocent?

Cette circonstance de la vie de Séneque n'est pas la seule où je me sois apperçu que, quelque parti que le philosophe, l'instituteur & le ministre eût pris, il n'aurait pas échappé à la censure de la malignité. Pour moi, qui ne m'estime ni plus vertueux, ni mieux instruit, ni plus circonspect que Séneque & Burrhus, je présume qu'ils ont fait l'un & l'autre ce qu'il y avait de mieux à faire, & je laisse aux détracteurs le courage & le soin de leur donner des leçons de prudence.

» Mais sous prétexte de sauver l'honneur des fa» milles, ils se déshonorerent eux-mêmes «.

Lisez Tacite, & vous serez convaincu que ce ne fut point un prétexte, mais une terreur que l'avenir ne justifia que trop. Lisez Tacite, & vous verrez

verrez une femme honnête mise à mort pour n'avoir pas voulu accepter la main & partager le lit de Néron.

» Séneque est le héros de Tacite «.

Voilà un singulier reproche. Oui, le héros de Tacite son contemporain, de Tacite le plus sévere des juges.

Il faut être l'ami d'un Tacite, c'est par un Tacite qu'il faut être loué. Il ne faut point être loué par les calomniateurs des grands hommes, & il est au moins indifférent d'en être blâmé.

Dans la suite, il ne dépendit pas de cette fiere Agrippine, mieux conseillée, de descendre à des complaisances, de recevoir Acté, & de rendre son palais l'asyle obscur des vices de son fils.

§. 51. Parmi les vêtemens les plus somptueux des meres & des femmes des empereurs, parmi leurs plus riches ornemens, Néron (162) ordonne le choix d'une parure qu'on présentera de sa part à Agrippine. Le présent est reçu de mauvaise grace par cette femme, que la possession du sceptre n'aurait pas dédommagée de l'ambition de gouverner. On impute aux mauvais conseils de Pallas le peu de succès de la parure, & Néron dit de cet affranchi disgracié : *Pallas vient d'abdiquer* (163).

Pallas était l'amant & le confident d'Agrippine (164). Alors cette femme ne se connaît plus : elle se répand en invectives, en menaces qui retentissent jusqu'aux oreilles du prince (165) : » Britan-
» nicus est en âge de regner ; c'est le vrai sang de

» Claude, c'est l'héritier légitime du trône occupé
» par un intrus à la faveur d'une adoption, qui n'y
» est assis que pour outrager sa mere. Je veux, ajou-
» te-t-elle, qu'on divulgue tous les désastres d'une
» maison infortunée, & mon mariage incestueux,
» & mes empoisonnemens. Grace à la justice des
» immortels & à ma prudence, il me reste une
» ressource : le fils de Claude est vivant; je le mon-
» trerai à l'armée : on entendra d'un côté la fille de
» Germanicus, de l'autre, l'estropié Burrhus, l'exilé
» Séneque, celui-là avec son bras mutilé, celui-ci
» avec son ton de rhéteur, ambitionnant le gou-
» vernement de l'univers «... En parlant ainsi, elle
menace du geste, elle accumule imprécation sur imprécation, elle atteste Claude entre les Dieux, elle évoque les manes infernaux de Silanus, elle tire des ténebres tant de forfaits inutilement commis, elle en appelle la vengeance.

A ce discours, le trouble s'empare de Néron. Britannicus touchait à sa quatorzieme année : le nommer le véritable successeur de Claude, c'était le proscrire, & bientôt il est empoisonné (166) à table, au milieu des jeunes convives de son âge qui se dispersent d'effroi, sous les yeux étonnés d'Agrippine & d'Octavie, sous les yeux immobiles des courtisans (167).

Sous Claude, les délateurs ont un salaire fixé par la loi Papia.

Lorsqu'on a fait une condition publique & avouée de la délation, où est le maître en sûreté contre son esclave, le grand en sûreté contre son souverain ? Il y a des fonctions infames, malheureusement nécessaires au bon ordre de la société : elles doivent

entrer dans le plan de la police, mais non dans celui de la législation; & la police bien entendue ne remplira pas les maisons & les rues de scélérats pour garantir les citoyens de quelques-uns.

Sous Néron, une empoisonneuse, Locuste (168) est protégée, récompensée, tient école, & fait des éleves dans son art.

§. 52. Comment les détracteurs de Séneque l'impliqueront-ils dans cet horrible événement? Diront-ils qu'il le conseilla? Non. Qu'il l'approuva? Non; mais qu'il composa avec une froideur stoïque l'édit hypocrite qui excusait la précipitation des obseques du prince: comme si cet édit n'était pas plutôt de la fonction du ministre au département de la ville que du ministre au département des provinces; comme s'il s'agissait d'une piece d'éloquence, & comme si Néron, que nous entendrons bientôt répondre à Séneque avec tant de finesse, n'en savait pas assez pour dicter lui-même quelques lignes aussi simples. Mais qu'on lise Tacite, & qu'on juge.

» Pour excuser la précipitation des funérailles de
» Britannicus, l'*empereur* déclara par un édit que,
» suivant le réglement de nos ancêtres, il faut sous-
» traire les morts du premier âge aux regards du
» peuple, au lieu d'attirer une foule de spectateurs
» par une pompe & des éloges funebres: que pour
» lui, privé du secours de son frere, il n'avait d'es-
» pérance que dans la république, & que le sénat &
» le peuple Romain devaient redoubler d'attention
» en faveur d'un prince resté seul d'une maison des-
» tinée à gouverner l'univers «.

Une chose qui me surprend toujours également; c'est l'infatigable & cruel acharnement à tourmenter Tacite pour trouver des torts à Séneque.

§. 53. La mort de Britannicus annonce à Agrippine ce qu'on peut attenter sur elle.

Dans cette déplorable conjoncture, des personnages qui affectaient une probité scrupuleuse (169), partageant entre eux des palais, des maisons de campagne, ne manquerent pas de censeurs. Peut-être Burrhus & Séneque furent-ils du nombre des gratifiés, & je m'étonne que les ennemis du philosophe, parmi tant de reproches, aient omis celui-ci. Mais l'historien l'avait prévenu, en nous dévoilant la politique de Néron, qui détournait de sa personne les regards publics, en attachant les yeux de l'envie sur ceux qu'il lui exposait décorés des dépouilles odieuses dont il les forçait de se couvrir (170).

» Mais Séneque faisait peut-être allusion à cette
» triste circonstance, lorsqu'il disait : Il ne m'est
» pas toujours permis de refuser, quelquefois je serai
» forcé de recevoir un bienfait; un tyran cruel,
» ombrageux, prompt à s'irriter, regarderait mon
» refus comme une injure. Non, Séneque, non; le
» philosophe a dû refuser les dons du tyran. Plus les
» dons sont illégitimes, plus le refus doit être opi-
» niâtre; il n'y a point de force majeure contre la
» probité (170*f*) «.

§. 54. Agrippine demeure inflexible (171); elle serre Octavie dans ses bras, tient des assemblées secretes avec ses confidens, entasse des sommes sur les sommes que son avarice avait accumulées,

accueille les tribuns & les centurions, vante les vertus des nobles, les désigne par leurs noms, & semble former un parti & chercher un chef. Néron en est instruit : il casse la garde militaire attachée, suivant l'usage, à la femme de l'empereur, & la garde de Germanie qu'il y avait ajoutée par honneur pour sa mere ; il l'éloigne pour la séparer des courtisans ; il la relegue dans un palais précédemment occupé par Antonia ; il ne la visite qu'entouré de centurions, l'embrasse froidement & la quitte.

Quels étaient donc les projets d'Agrippine ? Ne voulait-elle qu'intimider son fils ? Mais alors pourquoi tenir ses démarches secretes, & se conduire précisément comme si elle se fût proposé de lui ôter le trône & la vie ?

§. 55. Après la disgrace de l'impératrice (172), sa demeure est déserte : elle n'est visitée que de quelques femmes amenées par la pitié, par la curiosité, par le plaisir cruel de jouir de son humiliation, par la haine ; Julia Silana est du nombre de ces dernieres (173).

C'était une femme célebre par sa beauté, sa naissance & ses galanteries. Elle avait autrefois vécu dans l'intimité avec Agrippine ; mais elle s'en était séparée, emportant avec elle un ressentiment profond d'une injure toujours grave entre les femmes (174).

Silana aurait peut-être pardonné à Agrippine la rupture de son mariage avec Sextius Africanus, mais non d'avoir réussi dans ce projet, en répétant sans cesse au jeune homme qu'elle n'était plus qu'une vieille débauchée.

Elle suscite contre Agrippine (175) deux délateurs : à des accusations surannées on en ajoute une nouvelle, le projet d'une révolution en faveur de Rubellius Plautus, issu d'Auguste. Cette imposture est mystérieusement confiée à un affranchi de Domitia, tante de l'empereur & l'ennemie d'Agrippine ; un autre affranchi court pendant la nuit au palais qui lui était ouvert en qualité de bouffon (176), & y porte l'alarme. Le tyran, dont l'inquiétude est irritée par la chaleur du vin, crie : » Qu'elle périsse, » & que son Burrhus soit dépouillé sur le champ du » commandement de la garde Prétorienne «. Burrhus devait ce poste à Agrippine ; moins sa reconnoissance était douteuse, plus sa personne était suspecte. Séneque ne balance pas à prendre la défense de son collegue, & lui sauve l'affront de cette disgrace (177).

Telle est la condition malheureuse des tyrans : ils ne peuvent se confier ni dans les gens de bien qu'ils éloignent, ni dans les méchans qui leur restent.

§. 56. Néron tremblant & pressé de se délivrer de sa mere (178), ne fait grace à Burrhus, & ne consent au délai de sa vengeance qu'à la condition qu'on en fera justice sur le champ, si le crime est constaté : ils iront au point du jour l'instruire & l'interroger ; ils auront des affranchis pour témoins. Qu'elle se justifie, ou qu'elle meure.

On ne peut non plus louer ou blâmer ces deux personnages dans cette circonstance où ils obéissent aux ordres du souverain, qu'on ne pourrait louer ou blâmer aujourd'hui des commissaires du roi dans une affaire de haute trahison. Séneque & Burrhus auraient mis la tête d'Agrippine en péril s'ils

s'étaient récusés. Il serait horrible de dire de Séneque que *s'il n'est pas le bourreau de sa souveraine, il en veut être le juge*; il serait d'une injustice criante de ne pas adresser la même insulte à Burrhus; cependant l'on a fait l'un & l'autre.

S'il y a de quoi s'étonner, ce n'est pas qu'ils aient accepté la commission que César leur a donnée; c'est qu'entre tant de scélérats qui l'environnaient, qui connaissaient le desir de son ame sanguinaire & qui n'auraient pas mieux demandé que de le servir à son gré, il ait choisi deux personnages integres que le souvenir de bienfaits reçus ne pouvait manquer d'incliner à l'indulgence.

Le refus, en pareil cas, ne peut naître que de la certitude du crime d'un ami qu'on répugnerait à condamner, ou de la crainte politique de nuire à son propre avancement, à sa propre fortune, si l'on osait prendre sa défense.

Séneque & Burrhus paraissent devant Agrippine. Cette femme conservant toute sa fierté, répond (179) : » Je ne m'étonne pas que la tendresse » maternelle soit inconnue à une Silana qui n'a » jamais eu d'enfant; une mere ne change pas » de fils comme une vile créature sans moeurs » change d'amans : qu'un Iturius, un Calvisius ne » voient à la dissipation de leur fortune que la ressource de se vendre à une femme décrépite, il ne » s'ensuit pas qu'on puisse me noircir, ni moi, ni » mon fils, de l'exécrable projet d'un parricide. Si » Domitia ne me le disputait que de tendresse pour » Néron, je l'en remercierais; mais c'est un plan » de tragédie qu'elle concerte avec son amant Atimétus & son histrion Pâris. Tandis que, par ma

» politique, Néron est adopté, revêtu de l'autorité » consulaire, désigné consul, conduit au trône, » que faisait cette femme à Baïes? Des viviers pour » l'amusement de mon fils. Qu'on me convainque » d'avoir sollicité les cohortes de la ville, ébranlé » la fidélité des provinces, corrompu des escla- » ves, proposé le meurtre à des affranchis? Quoi » donc, pourrais-je vivre, & Britannicus regner? » Que Plautus, que tout autre devienne le maître, » manquerai-je d'ennemis qui m'accusent, non de » paroles échappées dans la colere d'une mere, » au délire de sa tendresse, mais de crimes dont on » n'obtient le pardon que d'un fils «?

Ce discours émeut tous les assistans (180): on s'occupe à la calmer; elle demande à voir son fils, elle le voit: il n'est question dans cette entrevue, ni de son innocence, qu'une apologie indécente pouvait rendre suspecte, ni de ses bienfaits, dont elle ne pouvait parler sans paraître les reprocher: les délateurs sont châtiés, ses amis sont récompensés.

§. 57. Burrhus & Pallas sont accusés de conspiration. Burrhus conspirer avec l'affranchi Pallas! Ils sont absous (181). On fut moins satisfait de l'innocence de Pallas que blessé de son orgueil: on lui objecte le témoignage de ses affranchis, ses complices; il répond (182): » Je ne fais jamais entendre mes volontés chez moi que de l'œil & » du geste; s'il faut que je m'explique, je ne » converse pas avec mes gens, j'écris «.

§. 58. Néron erre la nuit dans les rues de la ville, court les lieux de débauche, force les magasins des marchands, frappe, insulte, est insulté,

frappé. L'exemple du souverain accroît la licence : des inconnus s'attroupent & mettent Rome au pillage. Néron est vigoureusement repoussé par un jeune sénateur, assez étourdi pour reconnaître son souverain, & assez lâche pour se tuer ensuite (183). Il était nuit, il n'y avait point de témoin ; la belle occasion perdue !

§. 59. Voici le moment de faire connaître le seul détracteur de Séneque, l'homme dont ses ennemis, tant anciens que modernes, n'ont été que les échos.

Un délateur vénal & formidable, un scélérat justement exécré de la multitude des citoyens, un prévaricateur, un concussionnaire qui ne pardonnait pas à Séneque le châtiment de ses extorsions, Suilius, autrefois questeur de Germanicus (184), chassé de l'Italie par le sénat, & relégué dans une isle par l'ordre de Tibere, punition qui parut sévere dans le moment, mais qu'on regarda comme un trait de sagesse de l'empereur, après le rappel du coupable ; un homme que le siecle suivant vit également vénal, plus puissant, & jouissant de l'amitié du prince dont il fit, sans revers, un long & jamais un bon usage (185).

Suilius avait été humilié, mais ne l'avait pas été au gré de ses ennemis. Pour achever de l'écraser, on renouvella le sénatus-consulte & la loi Cincia contre la rapacité des avocats. Il se présenta devant les juges ; là, se livrant à une audace naturelle que le grand âge affranchissoit de toute retenue, il se déchaîna contre Séneque (186) : » Il » hait, disait-il, les amis de Claude, sous lequel » il a souffert un exil bien mérité : auteur d'écrits

» frivoles qu'il fait admirer à de jeunes ignorans ;
» il eſt jaloux de quiconque emploie une véritable
» & ſaine éloquence à la défenſe des citoyens ;
» Suilius a été queſteur de Germanicus, Séneque
» corrupteur de la maiſon de ce prince : recevoir
» de la gratitude d'un client la récompenſe d'un
» ſervice honorable, ſerait-ce donc un plus grand
» crime que de ſéduire les filles de nos empereurs?
» Par quelle eſpece de philoſophie, ſuivant quelles
» maximes des ſages, a-t-il amaſſé trois cent mil-
» lions de ſeſterces en quatre ans ? A Rome, il
» enveloppe dans ſes filets & les teſtamens &
» les biens de ceux qui n'ont pas d'héritiers ; ſes uſu-
» res exorbitantes épuiſent l'Italie & ſes provinces.
» Suilius jouit d'un bien modique acquis par ſon
» travail ; il bravera l'accuſateur, le péril, tout,
» plutôt que d'aller flétrir une gloire ancienne &
» légitime aux pieds de ce parvenu «.

Quel eſt celui qui parle ainſi ? Qui le croirait ? Un impudent enrichi par la délation, le plus infame des métiers (187) ; l'auteur de la mort violente d'une foule de citoyens de l'un & de l'autre ſexe ; un ſcélérat dont les crimes appellaient la hache, ou qu'ils envoyaient au roc Tarpéien, & que les loix trop indulgentes reléguerent aux iſles Baléares.

Outre ſes prévarications au barreau, il était encore accuſé de concuſſion & de péculat dans ſon gouvernement d'Aſie. Ces délits exigeant de longues informations, & dans des contrées éloignées, on revint ſur des forfaits dont les témoins étaient préſens (188).

C'eſt ce même Suilius que Meſſaline, ſous le regne de Claude, déchaîna contre Valérius (189) & Poppée.

C'est le discours qui précede que les Dion Cassius, les Xiplilin, & la nuée des détracteurs de Séneque depuis son siecle jusqu'au nôtre, ont (190) successivement paraphrasé. Il faut, ce me semble, être tourmenté d'une cruelle répugnance à croire aux gens de bien, pour s'en rapporter aux imputations d'un Suilius, d'un délateur par état, d'un furieux, souillé, accusé, & puni de mille forfaits (191).

§. 60. Mais instruisons en regle le procès de Suilius.

Suilius est accusé de concussion & de péculat pendant son gouvernement en Asie. Que répond-il ? Rien.

Par ses délations, Suilius a réduit Pomponius à s'engager dans une émeute civile; Julie, fille de Drusus, & Poppéa Sabina à se tuer; il a fait périr Valérius Asiaticus, Lusius Saturninus, Cornélius Lupus, & une multitude de chevaliers Romains; on lui impute toutes les atrocités du regne de Claude. Que répond-il ? Il répond qu'il n'a fait qu'obéir aux volontés de l'empereur.

Néron lui coupe la parole, & lui replique que Claude ne fit jamais accuser personne.

Suilius se rejette sur les ordres de Messaline; & on lui demande pourquoi sa voix seule a-t-elle été employée à servir les fureurs d'une femme impudique, & s'il n'est pas juste que le ministre de sa cruauté soit puni des crimes dont il a reçu le salaire ?

D'un côté, un Suilius, un délateur par état, un furieux souillé, accusé, puni de mille crimes, un

malfaiteur dont le témoignage n'aurait pas été admis au tribunal des loix ! De l'autre côté, un Séneque ! Quoi, les actions, le caractere, la teneur de la vie d'un scélérat laisseroient son accusation dans toute sa force ? Quoi, les actions, le caractere, la teneur de la vie d'un homme de bien, malheureusement accusé, ne formeraient aucune présomption en faveur de son innocence ? La méchanceté notoire & la probité reconnue peseraient également dans les balances de la justice & dans les nôtres ? Cela ne sera point, cela ne se peut, cela n'est pas en notre pouvoir ; il faut qu'une légitime & nécessaire prépondérance devienne la premiere récompense de la vertu, & le premier châtiment du vice.

» Mais Suilius articulant en présence du prince, » du sénat & du peuple, des faits calomnieux, » n'eût-il pas été le plus fou des hommes « ?

Et pourquoi ne l'eût-il pas été ? C'était un des plus méchans. Personne ne doutait de l'innocence des liaisons du philosophe avec Julie ; cependant, lorsque ce Suilius le traduisait comme corrupteur de la famille impériale, le peuple, le sénat, le prince entendirent une fausse accusation qui diffamait au moins également & César & le philosophe. La faute de Séneque aurait été avérée que l'accusateur n'en aurait pas été moins impudent ; & l'on sera surpris que celui qui osa le plus ait osé le moins (191 *g*) !

§. 61. C'est ici que j'ai dit dans la premiere édition de cet Essai : » Si, par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple, il paraissait jamais un ouvrage où d'honnêtesgens fussent impitoyablement déchirés par un artificieux scélérat qui, pour donner quelque

vraiſemblance à ſes injuſtes & cruelles imputations, ſe peindrait lui-même de couleurs odieuſes; anticipez ſur le moment, & demandez-vous à vous-même ſi un impudent, un Cardan, qui s'avouerait coupable de mille méchancetés, ſerait un garant bien digne de foi; ce que la calomnie aurait dû lui coûter, & ce qu'un forfait de plus ou de moins ajouterait à la turpitude ſecrete d'une vie cachée pendant plus de cinquante ans ſous le maſque le plus épais de l'hypocriſie? Jettez loin de vous ſon infame libelle, & craignez que, ſéduit par une éloquence perfide, & entraîné par les exclamations auſſi puériles qu'inſenſées de ſes enthouſiaſtes, vous ne finiſſiez par devenir ſes complices. Déteſtez l'ingrat qui dit du mal de ſes bienfaiteurs; déteſtez l'homme atroce qui ne balance pas à noircir ſes anciens amis; déteſtez le lâche qui laiſſe ſur ſa tombe la révélation des ſecrets qui lui ont été confiés, ou qu'il a ſurpris de ſon vivant. Pour moi, je jure que mes yeux ne ſeraient jamais ſouillés de la lecture de ſon écrit; je proteſte que je préférerais ſes invectives à ſes éloges. Mais ce monſtre a-t-il jamais exiſté? Je ne le penſe pas «.

Ce paragraphe de mon ouvrage a fait un grand bruit; & j'eſpere qu'on me pardonnera de quitter un moment mon ſujet pour me livrer à une juſtification qu'on ſe croit en droit de me demander.

» On a dit que ma ſortie s'adreſſait à Jean-Jacques » Rouſſeau «.

Ce Jean-Jacques a-t-il fait un ouvrage tel que celui que je déſigne? A-t-il calomnié ſes anciens amis? A-t-il décelé l'ingratitude la plus noire envers ſes bienfaiteurs? A-t-il dépoſé ſur ſa tombe la révélation de ſecrets confiés ou ſurpris? Cette lâche &

cruelle indiscrétion peut-elle semer le trouble dans des familles unies, & allumer de longues haines entre des gens qui s'aiment ? Je dirai, j'écrirai sur son monument : *Ce Jean-Jacques que vous voyez fut un pervers.* Censeurs, j'en appelle à vous-mêmes ; interrogez ceux qui vous entourent ; bons ou méchans, je n'en récuse aucun.

Jean-Jacques n'a-t-il rien fait de pareil ? Ce n'est plus de lui que j'ai parlé.

Existe-t-il, a-t-il jamais existé un méchant assez artificieux pour donner de la consistance aux horreurs qu'il débite d'autrui par les horreurs qu'il confesse de lui-même ? J'ai protesté que je n'en croyais rien. Censeurs, à qui donc en voulez-vous ? S'il y a quelqu'un à blâmer, c'est vous ; j'ai ébauché une tête hideuse, & vous avez écrit le nom du modele au dessous.

Ceux d'entre les gens du monde qui jugent sans partialité, ont dit : Les mémoires secrets dont il est question n'existent-ils pas ? La querelle est finie. Existent-ils ? Il faut convenir qu'il est fou, qu'il est atroce d'immoler, en mourant, ses amis, ses ennemis pour servir de cortege à son ombre ; de sacrifier la reconnaissance, la discrétion, la fidélité, la décence, la tranquillité domestique à la rage orgueilleuse de faire parler de soi dans l'avenir ; en un mot, de vouloir entraîner tout son siecle dans son tombeau, pour grossir sa poussiere.

Ils ont ajouté : Ce morceau de l'auteur sur Jean-Jacques, si c'est à lui qu'il s'adresse, est violent. Mais que penser d'un homme qui laisse, après sa mort, des mémoires où certainement plusieurs personnes

sont maltraitées, & qui y joint la précaution odieuse de n'en permettre la publicité que quand il n'y sera plus, lui pour être attaqué, celui qu'il attaque, pour se défendre? Que Jean-Jacques dédaigne tant qu'il lui plaira le jugement de la postérité, mais qu'il ne suppose pas ce mépris dans les autres. On veut laisser une mémoire honorée, on le veut pour les siens; pour ses amis, & même peut-être pour les indifférens. Jean-Jacques écrit bien; mais par son caractere ombrageux, il était sujet à voir mal; témoin sa haine contre M. d'Alembert, contre Voltaire, & ses procédés avec Mylord Maréchal, M. Hume, M. Dusaulx, & une infinité d'autres entre lesquels on pourrait citer l'auteur de l'*Essai sur la vie & les écrits de Séneque*. C'est ainsi qu'il a perdu vingt respectables amis. Trop d'honnêtes gens auraient tort, s'il avait eu raison.... Nous desirerions qu'on fixât notre opinion sur un homme que ses plus ardens défenseurs n'absoudraient de méchanceté qu'en l'accusant de folie.... Que les *Confessions* de Jean-Jacques paraissent ou ne paraissent pas, l'auteur n'en aura pas employé un temps moins considérable de sa vie à composer de sang-froid un ouvrage diffamatoire que l'honnêteté d'un dépositaire ou la honte tardive de l'auteur aura laceré; il n'en aura pas moins appellé la malédiction du ciel sur le téméraire qui oserait le supprimer. Nous louerons son repentir, mais sa faute n'en sera que plus évidente, & n'en déposera qu'avec plus de force contre le caractere moral du libelliste.... Si l'on eût imprimé dans les papiers publics: Jean-Jacques, en mourant, a reconnu l'injustice cruelle qu'il avait commise envers un ami qui lui écrivait: » Et vous croyez en Dieu, » & vous porterez ce crime à son tribunal «!.. Si l'on eût publié qu'en présence d'un nombre de témoins, il avait mis en cendres ses indignes *Con-*

fessions ; ses ennemis se seraient tus, les admirateurs de son talent l'auraient placé parmi les premiers écrivains de la nation, & les fanatiques de ses vertus rangé même sur la ligne des saints, sans que personne eût réclamé, si ce n'est peut-être des envieux de toute vertu par état, & des détracteurs de tout mérite par métier.... Si l'auteur de l'*Essai sur la vie & les écrits de Séneque* a peu ménagé Jean-Jacques, s'il y a de la véhémence dans son apostrophe, du moins on n'y remarquera pas une présomption plus révoltante que la sévérité, plus insultante que l'injure.

Non, censeurs, non, ce n'est point la crainte d'être maltraité dans l'écrit posthume de Jean-Jacques qui m'a fait parler. Je vous suis mal connu. Je savais par un des hommes les plus véridiques, M. Dusaulx, de l'académie des inscriptions, & par d'autres personnes à qui Rousseau n'avait pas dédaigné de lire ses *Confessions*, que j'étais malheureusement épargné entre un grand nombre de personnes qu'il y déchirait. Cette fois je n'étais que le vengeur d'autrui.

Pour m'assurer de la sublime vertu de Jean-Jacques, on me renvoie à ses écrits ; c'est me renvoyer aux sermons d'un prédicateur pour m'assurer de ses mœurs & de sa croyance. Cependant j'y consens, mais à la condition que, pour s'assurer de la vertu de Séneque, les censeurs me permettront de renvoyer tout autre que le fanatique de Jean-Jacques aux écrits de Séneque & aux Annales de Tacite. Je ne suis pas trop exigeant, ce me semble.

Nous avons chacun notre saint. Jean-Jacques est celui du censeur, Séneque est le mien ; avec cette différence entre nos saints, que celui du censeur s'est

plus

plus d'une fois prosterné secrétement aux pieds du mien ; avec cette différence entre le censeur & moi, que le censeur n'a pas vécu à côté de saint Séneque, & qu'après avoir fréquenté dix-sept ans dans la cellule de saint Jean-Jacques, à égalité de sens, je dois le connaître un peu mieux que lui. Nous sommes peut-être deux fanatiques, mais le plus ridicule, si je ne me trompe, est celui qui se moque de son semblable.

§. 62. Qu'un homme (*) qui n'aurait vécu avec Jean-Jacques qu'un instant, se rendît le garant public, soit du blâme, soit de l'éloge que le disert atrabiliaire aurait distribué sur une classe de citoyens que cet homme n'aurait guere fréquenté davantage, si ce procédé n'était pas une noirceur, ce serait du moins une légéreté de cervelle, une intempérance de langue difficiles à pardonner.

§. 63. Qu'un autre (**), dominé par son enthousiasme, rende un pompeux hommage à la cendre d'un mort, sans s'appercevoir que son oraison funebre devient la satyre de ses propres amis vivans, de citoyens qu'il estime tous, & parmi lesquels il en est quelques-uns qu'il honore ; sa faute serait grave sans doute, mais la noblesse du sentiment qui l'animait sollicitera de l'indulgence, & on lui en accordera.

§. 64. » Il est lâche d'attaquer Rousseau parce » qu'il est mort «.

Sur quoi on demandera si Séneque est moins mort que Rousseau, & s'il est plus facile au premier de répondre.

» On a fait une lâche injure aux manes de » Rousseau «.

On n'a point fait insulte aux manes de Rousseau, on n'a pu souffrir que ses manes insultassent aux vivans. Je ne me reprocherai jamais d'avoir prévenu les effets d'une grande calomnie au moment où la rumeur générale en annonçait le prochain éclat.

» Jean-Jacques fut le plus éloquent de nos » écrivains «.

Je préférerais un petit volume qui contiendrait l'*Eloge de Fénélon*, celui *de Marc Aurele*, & quelques pages à choix de l'*Histoire naturelle*, à tous les ouvrages de Rousseau. S'il fut éloquent, il faut avouer que personne ne fit un plus mauvais usage de l'éloquence.

» Il en fut le plus vertueux «.

Il y en a très-peu d'entre eux que je ne crusse insulter en pensant ainsi.

§. 65. J'en demande pardon à mon premier éditeur, je fais très-grand cas des ouvrages du citoyen de Geneve. On m'objectera qu'il n'y a peut-être pas une idée principale, folle ou sage, qui lui appartienne : que la préférence de l'état sauvage sur l'état civilisé n'est qu'une vieille querelle réchauffée : qu'on avait fait cent fois avant lui l'apologie de l'ignorance contre les progrès des sciences & des arts : qu'on retrouve par-tout la base & les détails de son *Contrat social* : qu'un homme d'un peu de goût ne s'avisera jamais de comparer son *Héloïse* avec les romans de Richardson qu'il a pris pour modele : que son *Devin du village* n'est aujourd'hui

que de la très-petite musique : que si l'on avait un enfant à élever, on laisserait les idées fantasques d'*Emile*, pour se conformer aux sages préceptes de Locke : que l'on ne douta jamais que les langes où nous emprisonnons les nouveaux-nés ne les fissent pâtir & ne les déformassent : qu'on lit dans la plupart des moralistes & des médecins (191 *p.*), que les mères exposaient leur santé, & manquaient à leur devoir en refusant à leurs enfans la nourriture qui gonflait leurs mamelles, & que c'est autant la fréquence des accidens que l'éloquence de Rousseau qui les a persuadées. Que ces observations soient fausses ou vraies, Jean-Jacques aura toujours entre les littérateurs le mérite des grands coloristes en peinture, dont les productions ne sont pas moins recherchées des amateurs, malgré les incorrections du dessin & les négligences du costume.

Jean-Jacques eût été chef de secte il y a deux cents ans; en tout temps démagogue dans sa patrie. Le séjour & la solitude des forêts l'ont perdu : on ne s'améliore pas dans les bois avec le caractere qu'il y portait & le motif qui l'y conduisait. Ce qui lui est arrivé, je l'avais prédit.

§. 66. Mais par quel prodige celui qui a écrit la profession de foi du vicaire Savoyard, qui a tourné le Dieu du pays en dérision en le peignant comme un agréable qui aimait le bon vin, qui ne haïssait pas les courtisannes, & qui fréquentait volontiers chez les fermiers-généraux; celui qui traitait les mysteres de la religion de logogryphes absurdes & puériles, & ses miracles de contes de Peau-d'Ane, a-t-il, après sa mort, tant de zélés par-

tisans dans les classes de citoyens les plus opposées d'intérêt, de sentimens & de caracteres ?

La réponse est facile : c'est qu'il s'était fait anti-philosophe : c'est qu'entre ses fanatiques, ceux qui traîneraient au bûcher l'indiscret qui aurait proféré la moitié de ses blasphêmes, haïssent plus leurs ennemis qu'ils n'aiment leur Dieu : c'est qu'entre ses fanatiques, ceux qui n'accordent aux opininons religieuses ni grande certitude, ni grande importance, haïssent encore moins les prêtres que les philosophes : c'est que nombre de vieilles dévotes ont été, comme de raison, de l'avis de leurs directeurs : c'est que nombre de jeunes femmes ont été séduites par la chaleur de ses peintures voluptueuses : c'est qu'entre les gens du monde, la plupart ont oublié son traité de l'inégalité des conditions, ou le lui ont pardonné en faveur de son aversion pour des moralistes séveres qu'ils redoutent, pour d'insolens & tristes penseurs qui osent préférer les talens & la vertu à l'opulence & aux dignités : c'est qu'entre les hommes de lettres, quelques-uns, par esprit de religion politique, d'autres par adulation, ont dû faire cause commune avec des protecteurs puissans dont ils attendent des graces, & que ceux à qui le caractere & la morale pratique de Jean-Jacques étaient le mieux connus, n'en prisaient pas moins son talent, & se confondaient avec ses admirateurs.

» Mais après avoir vécu vingt années avec des » philosophes, comment Jean-Jacques devint-il » anti-philosophe « ?

Précisément comme il se fit catholique parmi les protestans, protestant parmi les catholiques, & qu'au milieu des catholiques & des protestans il professa le déisme ou le socinianisme.

Comme il écrivait dans la même semaine deux lettres à Geneve, par l'une desquelles il exhortait ses concitoyens à la paix, & par l'autre il soufflait dans leurs esprits la vengeance & la révolte.

Comme il plaïda la cause des Iroquois à Paris, & comme il eût plaidé la nôtre dans les forêts du Canada.

Comme il écrivit contre les spectacles, après avoir fait des comédies.

Comme il prétendit que nous n'avions point, que nous n'aurions jamais de musique, lorsque nous croyons en avair une, & que nous en avions une, lorsqu'il était presque décidé que nous n'en aurions jamais.

Comme il se déchaîna contre les lettres, qu'il avait cultivées toute sa vie.

Comme il calomnia l'homme qu'il estimait le plus, après avoir avoué son innocence, & comme il le rechercha après l'avoir calomnié.

Comme en prêchant contre la licence des mœurs, il composa un roman licencieux.

Comme après avoir mis les jésuites à la tête des moines les plus dangereux, il fut sur le point de prendre leur défense, lorsque l'autorité civile les eut bannis du royaume, & l'autorité ecclésiastique retranchés du corps religieux.

Il me protestait un jour qu'il était chretien. » Je » le croirais volontiers, lui répondis-je; vous êtes

» chrétien comme Jesus-Christ était Juif «. — Que peu s'en fallait qu'il ne crût à la résurrection. — » Vous » y croyez comme Pilate lorsqu'il demandait si Je-» sus-Christ était mort «.

Lorsque le programme de l'académie de Dijon parut, il vint me consulter sur le parti qu'il prendrait. Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. Vous avez raison, me répliqua-t-il.

Ce qu'il a écrit à M. de Malesherbes, il me l'a dit vingt fois : » Je me sens le cœur ingrat ; je hais » les bienfaiteurs, parce que le bienfait exige de la » reconnaissance, que la reconnoissance est un de-» voir, & que le devoir m'est insupportable «.

» Mais pourquoi cette habitude de dix-sept ans » dans la cellule d'un moine qu'on méprise « ?

Demandez à un amant trompé la raison de son opiniâtre attachement pour une infidelle, & vous apprendrez le motif de l'opiniâtre attachement d'un homme de lettres pour un homme de lettres d'un talent distingué.

Demandez à un bienfaiteur la raison de son attachement ou de ses regrets sur un ingrat, & vous apprendrez qu'entre tous les liens qui serrent les hommes, un des plus difficiles à rompre est celui du bienfait dont l'amour-propre est flatté.

» Mais est-il bien d'attendre la mort de l'in-» grat, du méchant, pour s'expliquer sur sa mé-» chanceté « ?

Sans doute, lorſque ſa méchanceté lui ſurvit, & que *morto il ſerpente, non è morto il vereno.* Sans doute, lorſque la plainte eût entraîné, de ſon vivant, des éclairciſſemens nuiſibles à la réputation & au repos d'un nombre de gens de bien.

» Et qui eſt-ce qui nous garantira ce que vous » avancez, à préſent que le vrai contradicteur ne ſubſiſte plus « ?

Vingt, trente témoins honnêtes & non récuſables, dont les voix ſe ſont élevées au moment où elles ont pu ſe faire entendre ſans fâcheuſes conſéquences, au moment où il fallait s'oppoſer à la méchanceté la plus rafinée, ſi l'on ne voulait pas en partager la noirceur.

§. 67. Rouſſeau n'eſt plus. Quoiqu'il eût accepté de la plupart d'entre nous, pendant de longues années, tous les ſecours de la bienfaiſance & tous les ſervices de l'amitié, & qu'après avoir reconnu & confeſſé mon innocence, il m'ait perfidement & lâchement inſulté, je ne l'ai ni perſécuté ni haï. J'eſtimais l'écrivain, mais je n'eſtimais pas l'homme, & le mépris eſt un ſentiment froid qui ne pouſſe à aucun procédé violent. Tout mon reſſentiment s'eſt réduit à repouſſer les avances réitérées qu'il a faites pour ſe rapprocher de moi : la confiance n'y était plus.

Je n'en veux point à ſa mémoire ; mais ſi Jean-Jacques fût un homme de bien, on en pourrait conclure, & les méchans en ont conclu, qu'il avait été long-temps entouré de pervers. Lui-même, en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, a ſuggéré cette conſéquence à la malice de ſon lecteur ; & plus il eſt devenu célebre par ſon talent & l'auſtérité prétendue

de ſes mœurs, plus il me ſemblait important de rompre le ſilence.

Ce n'eſt point une ſatyre que j'écris, c'eſt mon apologie, c'eſt celle d'un aſſez grand nombre de citoyens qui me ſont chers; c'eſt un devoir ſacré que je remplis. Si je ne m'en ſuis pas acquitté plutôt, ſi je n'entre pas ici dans un détail de faits ſans replique, pluſieurs d'entre ſes défenſeurs connaiſſent mes raiſons, les approuvent, & je les nommerais ſans balancer, s'il leur était permis de s'expliquer avec franchiſe ſans tomber dans une criminelle indiſcrétion. Mais Rouſſeau lui-même, dans un ouvrage poſthume où il vient de ſe déclarer fou, orgueilleux, hypocrite & menteur, a levé un coin du voile: le temps achevera, & juſtice ſera faite du mort, lorſqu'on le pourra ſans affliger les vivans. Pour moi, j'ai dit tout ce que je pouvais dire ſans m'expoſer à des reproches, & je n'y reviendrai plus. Je rentre dans Rome, & je reprends le journal de *mes lectures*.

§. 68. La paix regne entre l'empereur & ſa mere juſqu'au moment de l'intrigue de Néron avec Poppée. De tous les avantages qu'une femme peut avoir (192), il ne manquait à celle-ci que la vertu. Sa mere, la plus belle des Romaines de ſon temps, lui avait tranſmis ſes attraits avec ſa nobleſſe. Sa fortune était aſſortie à ſa naiſſance, ſa converſation aimable & polie, ſon eſprit agréable & même juſte; elle cachait ſous un front modeſte le goût effréné du plaiſir. Elle ſe montrait rarement en public, mais toujours le viſage à demi-voilé, & laiſſant un aiguillon à la curioſité du deſir. Sans aucune diſtinction des perſonnes, le ſeul intérêt diſpoſait de ſes faveurs. Je n'aurais point parlé de cette femme née pour le malheur de ſon ſiecle, la ſeule maîtreſſe

aimée de Néron & la plus redoutable ennemie d'Agrippine, ſans les excès auxquels ſe porta celle-ci pour ſoutenir ſon crédit & ruiner celui de ſa rivale, & ſans le rôle difficile de Séneque dans ces conjonctures critiques.

Je ne me perſuaderai jamais que ni Burrhus ni Séneque aient approuvé le renvoi d'Octavie; mais un ſoupçon dont j'aurai peine à me défendre, c'eſt qu'ils n'aient reſſenti une ſatisfaction ſecrete (193) à trouver dans la faveur de Poppée un contre-poids à l'autorité d'Agrippine. Avec tout le mépris poſſible pour le vice, l'indignation la plus vraie contre le crime, on ne s'en diſſimule pas les avantages paſſagers.

Poppée était mariée à un chevalier Romain, Rufus Criſpinus. Othon, las de ne la poſſéder que par un commerce de galanterie, l'enleva à Criſpinus, & devint ſon époux. Soit imprudence, ſoit ambition, il vante à Néron les graces & l'eſprit de ſa femme (194). S'il eût eu le projet de l'en rendre amoureux, il ne s'y ſerait pas pris autrement. L'empereur eſt introduit auprès de Poppée; elle feint d'être épriſe des charmes du prince (195); elle n'y ſaurait réſiſter. Lorſqu'elle s'en eſt aſſuré la conquête, elle devient capricieuſe; elle met en jeu toutes les ruſes, toute la coquetterie d'une courtiſanne conſommée. Après une ou deux nuits (196), ſi Néron veut la retenir, elle ſe répand en éloges de ſon mari, elle tient à ſon état. C'eſt Othon qui ſait allier l'élévation des ſentimens à la magnificence; c'eſt dans Othon qu'on eſt frappé de la dignité d'un ſouverain: Néron, paſſionné pour une eſclave, a contracté dans la familiarité d'une Acté un petit eſprit, les ſentimens vils & intéreſſés d'une créature de cet état.

Son projet était d'amener le divorce d'Octavie, & d'épouser Néron ; mais quel espoir de succès, du vivant d'Agrippine ? Elle s'occupe à lui rendre sa mere odieuse & suspecte ; elle joint la raillerie aux accusations (197). » Vous êtes un empe- » reur, vous ? Vous n'êtes qu'un enfant qu'on mene » à la lisiere.... Si Agrippine ne veut pour belle- » fille qu'un ennemi de son fils, qu'on rende Pop- » pée à son époux ; qu'on les exile tous deux : il me » sera moins fâcheux d'apprendre au bout de l'uni- » vers la honte dont on couvre le souverain que » d'en être témoin (198) «. Ce discours artificieux est suivi de larmes plus artificieuses encore.

§. 69. Les extorsions & l'avidité des publicains excitent des cris (199) ; Néron est tenté de supprimer tout impôt. A Rome, cette seule action eût balancé bien des crimes aux yeux de ses sujets, aux yeux même de la postérité ; les énormes revenus des provinces, sagement économisés, auraient satisfait aux dépenses publiques.

Mais au moment où il se propose de soulager le peuple écrasé, il fait déclarer par une loi qu'il suffira d'être accusé dans ses paroles ou dans ses actions pour subir la poursuite du crime de leze-majesté (200) ; & la vie de personne n'est plus en sûreté, & il n'y a plus de fortune qu'on ne puisse envahir.

On a dit qu'il n'y avait point de grand génie sans une nuance de folie (201) : cela me paraît du moins aussi vrai de toute grande scélératesse ; & sans quelques exemples subsistans du contraire, j'en dirais autant de la puissance illimitée.

S'il n'est point de gouvernement où des circonstances urgentes n'exigent l'infraction des loix natu-

relles, la violation des droits de l'homme & l'oubli des prérogatives des ſujets, il n'y en a point où certaines conjonctures n'autoriſent la réſiſtance de ceux-ci; d'où naît l'extrême difficulté de définir & de circonſcrire avec exactitude le crime de haute-trahiſon. Qui eſt-ce qui ſe rendit coupable du crime de leze-majeſté? fuſſent les Romains ou Néron?

A chaque ligne de ſes ſages inſtructions aux députés pour la confection des loix, l'habile & grande ſouveraine du Nord dit du crime de leze-majeſté qu'elle n'y croit pas. Il faut montrer de la ſécurité quand on en jouit; il en faudrait montrer bien davantage, ſi l'on n'en jouiſſait pas. C'eſt la conſcience du deſpote qui lui inſpire, c'eſt ſa terreur qui lui dicte ces édits qui n'apprennent à la nation qu'une choſe: c'eſt que ſon oppreſſeur connaît le ſort qu'il mérite, & qu'il a peur. Si le prince eſt bon, ces édits ſont inutiles; s'il eſt méchant, ils ſont dangereux: la vraie cuiraſſe du tyran, c'eſt l'audace.

§. 70. On lit dans Suétone (202) que Néron conçut de la paſſion pour ſa mere, & qu'il n'allait point en litiere avec elle ſans que ſes deſirs inceſtueux ne laiſſaſſent des traces indiſcretes ſur ſes vêtemens: » *Quoties lecticâ cum matre veheretur, libidinatum inceſtè, ac maculis veſtis* » *proditum adfirmant* «. On y lit encore qu'il admit entre ſes courtiſannes une femme dont tout le mérite était de reſſembler à l'impératrice. Si ces faits ſont avérés, la démarche d'Agrippine ſe conçoit.

Cette femme, en qui d'ailleurs l'ambition & l'habitude du crime (203) avaient étouffé ce reſte de pudeur, le dernier ſacrifice des femmes perdues & preſque toujours la conſommation de leur perverſité,

projette de captiver le cœur de son fils (204); elle se pare, elle sort la nuit de son palais, elle se montre au milieu de la joie tumultueuse d'un festin & de l'ivresse du prince & de ses convives. Elle se jette entre les bras de Néron; des baisers lascifs on passe à d'autres caresses, les préludes du crime (205). Séneque est informé de cette scene scandaleuse; aux artifices d'une femme, il oppose la jalousie & les frayeurs d'une autre. Acté, à sa premiere entrevue avec l'empereur, lui dira: » Y pensez-vous? Votre mere y pense-t-elle? Savez-vous, Seigneur, qu'elle fait trophée de sa passion? Prenez-y garde, vous allez passer pour un incestueux; & il est à craindre, & Agrippine ne l'ignore pas, que les armées refusent d'obéir à un sacrilege abhorré des dieux «.

§. 71. Ce discours suggéré par Séneque & appuyé de ses remontrances eut son effet. De ce jour Néron évita toute entrevue secrete avec sa mere (206); &, ce que Séneque n'avait pas prévu (207), de ce jour le projet de s'en délivrer fut arrêté dans son esprit. Il ne fut plus question que de savoir si ce serait par le poison, par le fer, ou d'une autre maniere. Le poison était incertain, le fer évident. L'affranchi Anicet, préfet de la flotte de Misene, haïssant Agrippine qui le détestait, propose la construction d'un vaisseau où le plafond de la chambre de l'impératrice, surchargé de plomb, tomberait sur sa tête, en même temps que la calle s'ouvrirait sous ses pieds. L'expédient fut approuvé. La circonstance était favorable: la cour devait passer à Baies les cinq jours consacrés à Cérès. Pour y attirer Agrippine, Néron (208) lui écrit les lettres les plus tendres & les plus séduisantes; il dit avec une franchise qui en impose même aux courtisans,

» que les pere & mere ont des droits ; que les » enfans doivent supporter leurs vivacités (209), » & qu'il faut en étouffer le ressentiment «. Ces discours sont rendus à Agrippine : elle oublie & les affaires désagréables que son fils lui a suscitées depuis son exil de la cour, & les insultes des passans de terre & de mer aux environs de sa retraite : elle vient (210). Néron s'avance au devant d'elle sur le rivage, à la descente d'Antium ; il lui présente la main, il l'embrasse & la conduit à Baules, maison de campagne baignée par les eaux qui forment un coude entre le promontoire de Misene & le lac de Baies. Mais le projet du vaisseau avait transpiré, & Agrippine se fait porter en litiere de Baules jusqu'à Baies, où elle soupe. A table, Néron se place au dessous d'elle, l'entretient tantôt avec familiarité, tantôt avec dignité, joint aux caresses des confidences importantes, prolonge le repas, l'accompagne jusqu'au fatal bâtiment qui doit la recevoir, lui baise les yeux, & semble ne s'en séparer qu'à regret (211), soit, dit Tacite, pour que rien ne manquât à sa dissimulation, soit que les derniers regards de sa mere sur lui, ses derniers regards sur sa mere suspendissent sa férocité. Ce dernier sentiment fait trop d'honneur à Néron, & n'en fait pas assez à la pénétration de Tacite.

Agrippine rassurée (& comment ne l'eût-elle pas été ?) entre dans le vaisseau, suivie de deux seules personnes de sa cour, Crépéréius Gallus & Acéronia, une de ses femmes. La mer était calme & la nuit brillante, comme si les dieux voulaient rendre le forfait évident (212). Crépéréius était debout à côté du gouvernail ; Acéronia, penchée au pied du lit d'Agrippine, s'attendris-

ſait en entretenant ſa maîtreſſe du repentir de Néron, & la félicitait ſur ſon retour en faveur, lorſque le plafond de la chambre où Agrippine était couchée tombe & écraſe Crépéréius; Agrippine fut garantie par le dais ſolide de ſon lit: le méchaniſme inférieur manque ſon effet. Le vaiſſeau ne s'entrouvre pas, on travaille à le ſubmerger; mais la mal-adreſſe, le trouble & la méſintelligence laiſſent à Agrippine & à Acéronia le temps de ſe jetter à la mer. Soit d'imprudence, ſelon Tacite (213), ſoit de généroſité, la ſuivante crie du milieu des flots: » Sauvez-moi, je ſuis la mere » de l'empereur «... & à l'inſtant elle eſt aſſommée ſous des coups de rames & de crocs. Agrippine, plus circonſpecte, ne reçoit qu'une légere bleſſure à l'épaule; tandis qu'elle nage, des barques vont à ſa rencontre, la reçoivent & la dépoſent à ſa maiſon de campagne, par la voie du lac Lucrin (214).

Là, elle réfléchit. L'horrible projet de ſon fils eſt manifeſte; elle diſſimule: elle fait inſtruire Néron de ſon péril & de ſon ſalut; elle le doit ſans doute à la bonté des dieux & à la fortune du prince; qu'il ſe tranquillisât & qu'il ne vînt point, ſon état actuel demandait du repos (215).

§. 72. A cette nouvelle inattendue, la terreur s'empare de Néron (216: il voit Agrippine tranſportée de fureur ameuter les eſclaves, animer le peuple, ſoulever les troupes, faire retentir de ſes cris le ſénat, les places publiques, raconter ſon naufrage, montrer ſa bleſſure, & réveler les meurtres de ſes amis. Si elle paraît en ſa préſence, que lui répondra-t-il?

Il fait appeller Séneque & Burrhus (217). Etaient-ils, n'étaient-ils pas instruits du projet de la nuit précédente ? Après cet attentat, jugeront-ils l'affaire tellement engagée qu'il fallait que Néron pérît, si l'on ne prévenait Agrippine ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le monstre s'expliqua nettement avec ses instituteurs. L'horreur les saisit. » Parlez, leur dit Né» ron, & songez que vous répondrez de l'événe» ment sur vos têtes «. Séneque regarde Burrhus, & lui demande s'il faut ordonner aux soldats d'égorger la mere de l'empereur. Burrhus répond que les prétoriens, dévoués à la famille des Césars, & à qui la mémoire des Germanicus est présente, ne porteront jamais des mains meurtrieres sur sa fille ; puis s'adressant à Néron, il ajoute : » Je commande à » de braves soldats ; si vous avez besoin d'assassins, » cherchez-les ailleurs ; & que votre Anicet n'a» cheve-t-il ce qu'il vous a promis (218) « ? Anicet y consent, & Néron dit avec indignation : » Je regne d'aujourd'hui, & c'est à un affranchi » que je le dois (219) «.

Et c'est à un affranchi que je le dois. Je m'arrête sur ces mots ; ils ont plus de force que tout ce que je pourrais ajouter pour la justification de Séneque & de Burrhus, & je sens qu'il faut abandonner ceux qu'ils ne convaincront pas de leur innocence à l'invincible & barbare opiniâtreté avec laquelle ils cherchent des crimes.

§. 73. Le seul parti qui restait à prendre dans ces horribles circonstances, c'est, dit un homme de grand sens, celui qu'on prit plus tard, de délivrer le monde d'un monstre ; mais, ajoute-t-il, les seuls hommes de la terre à qui il n'était pas permis de tuer Néron, c'étaient Séneque & Burrhus.

En effet, ébauchons la rumeur populaire sur cet assassinat, s'il avait eu lieu. — *Ils l'ont tué, comme leur propre sécurité & nos maux leur en donnaient le conseil.* — De qui parlez-vous? — *Je parle de Séneque, de Burrhus & de Néron.* — Quoi, Néron n'est plus! Est-il bien vrai? — *Il n'est plus; graces en soient rendues aux dieux & aux deux hommes courageux qui nous en ont délivrés.* — Mais ses instituteurs, ses ministres! — *Oui, mais de vertueux personnages qu'il osait consulter sur un parricide. Ils ont bien fait, vous dis-je.* — Leur éleve! — *Un fils dénaturé.* — Leur souverain! — *Une bête féroce.* — Pour qui sauver? une Agrippine! — *Une femme qui saura regner, une mere à qui il devait le trône qu'il occupait.* — Un trône usurpé sur l'héritier légitime par une longue suite de forfaits! — *Et pour récompense de ces forfaits dont il avait recueilli le fruit, l'exil dans un vieux château où des centurions s'avançaient pour la poignarder.* — Mais un fils menacé par sa mere, ne doit-il pas savoir mourir? — *Une mere, dites-vous? dites un assassin qui avait déjà rompu le lien qui pouvait arrêter la main vengeresse d'un fils. La conservation personnelle n'est-elle pas la premiere des loix dans l'ordre de la nature? Ce cri cesse-t-il de retentir un moment au fond du cœur de tout être vivant? Quand une mere nous donne le jour, n'en recevons-nous pas & l'amour de la vie & l'horreur de notre destruction? Existe-t-il, a-t-il jamais existé sur le trône un prince qui eût balancé dans cette conjoncture?* — Vous ne me persuadez pas. — *Tant pis pour vous, si le bien général vous touche si peu.*

Un

Un ſouverain placé ſur le trône ou par des conjurés ou par des rebelles ſe trouve ſans ceſſe entre l'injuſtice, s'il leur accorde tout, & l'ingratitude, s'il leur refuſe quelque choſe. Fatigué de cette longue & pénible contrainte, il ne s'en affranchit communément que par la diſgrace, l'exil, ou même la mort de ceux qui ſemblent ne l'avoir ſervi qu'à la condition de le ſubjuguer, & dont le mécontentement & la puiſſance le menaceraient du ſort fatal de ſon prédéceſſeur. Alors il encourt, & le blâme général de la nation qui ignore quel eſt le prix de la ſécurité pour un prince, combien il eſt jaloux de ſon autorité, & les reproches de l'hiſtorien qui n'eſt ſouvent qu'un écho lointain de la rumeur populaire.

Il y aurait trois grands plaidoyers à faire : l'un pour Séneque & Burrhus, un ſecond pour Néron, un troiſieme pour Agrippine. Hommes ſenſés, imaginez tout ce qu'il vous ſerait poſſible d'alléguer pour & contre les accuſés, & dites-moi quelle ſerait votre penſée. Vous preſſerez-vous d'abſoudre, ou de condamner, ou de gémir ſur la deſtinée des gens de bien jettés entre des ſcélérats puiſſans ?

Si Séneque & Burrhus avaient tué Néron, eſt-on bien certain qu'une Agrippine, une mere politique n'aurait pas envoyé au ſupplice deux hommes qui auraient eu la témérité de la venger ſans ſon aveu ?

§. 74. » Mais les choſes en étaient-elles venues » au point qu'il fallait que le fils pérît par ſa mere, » ou la mere par ſon fils ? C'eſt une choſe invrai» ſemblable «.

Pour vous, censeurs, mais non pour Tacite. Si nous nous permettons d'ajouter ou de retrancher au récit de l'historien, il n'y a plus rien de vrai ni de faux.

Le discours de Burrhus semble prouver que l'attentat du vaisseau lui était connu ; le savait-il avant, ou l'apprit-il après l'exécution ? L'étonnement qui ôte à Séneque sa promptitude à parler, prouve son ignorance.

Quoi qu'il en soit, il ne faut accuser ni Burrhus ni Séneque d'une faible résistance, sur-tout lorsqu'on avouera que la brusque réponse de Burrhus amena sa fin tragique.

On jugera mal la position & la conduite des honnêtes gens que leur mauvais destin avait approchés de Néron, si l'on oublie à quel prince ils avaient à faire, qu'on ne s'explique pas avec son prince comme avec son ami, ni avec un Néron comme avec un autre prince.

Burrhus & Séneque en dirent assez pour marquer leur profonde horreur, exciter la fureur, les menaces, les reproches de Néron, & exposer leur vie.

Il y a des circonstances, telles que celles-ci, où le discours perdra toute sa force, si l'on ne se peint pas le ton, le regard, le maintien de celui qui parle : il faut voir la consternation sur le visage de Séneque, l'indignation sur celui de Burrhus.

Il est un silence qui peut déconcerter le plus déterminé scélérat, sur-tout lorsqu'il est soutenu du regard imposant d'un pere, d'un ami, d'un instituteur,

d'un ministre, d'un personnage de grande autorité à l'aspect duquel le cœur a pris l'habitude de tressaillir ; mais ce symptôme muet de la plus forte indignation aura-t-il quelque effet ? On l'ignore, on n'y pense pas.

Ce n'est point pour disculper ces deux vertueux personnages que Tacite a dit que leurs remontrances auraient été inutiles : il me fait entendre qu'elles furent aussi énergiques qu'elles pouvaient l'être ; & que plus fortement prononcées, elles auraient occasionné trois meurtres au lieu d'un.

» Mais il est triste de voir Séneque à côté de » Néron, après le meurtre d'Agrippine «.

Mais Burrhus, qu'on n'a jamais accusé, ne se retira pas.

» Il est triste de l'y voir occupé à appaiser les » remords d'un parricide «.

C'est ce que fit Burrhus, & ce que Séneque ne fit point.

» Peut-être n'était-il pas sûr de sortir du palais «.

Mais il était utile d'y rester pour l'empire, pour la famille de Séneque, pour ses amis, pour nombre de bons citoyens. Quoi donc, après l'assassinat d'Agrippine n'y avait-il plus de bien à faire pour un homme éclairé, ferme, juste, chargé d'un détail immense d'affaires, & capable par son autorité, ses lumieres, son courage, sa bienfaisance, de porter des secours, d'accorder des graces, de réparer des malheurs, d'arrêter ou de prévenir des vexations,

d'empêcher des déprédations, d'éloigner les ineptes, d'élever aux places les hommes distingués par leurs connaissances & leurs vertus ? L'enceinte du palais ne circonscrivait pas le district du philosophe ; ce n'est point un précepteur qui a pris son éleve au sortir des mains des femmes, & qu'on garde par reconnoissance ; c'est un instituteur qui est devenu ministre.

Séneque se dit à lui-même : La providence m'a placé dans ce poste ; je le garderai malgré la haine de Poppée, les intrigues des affranchis, l'importunité de ma présence pour César. S'ils ont à m'égorger, c'est dans le palais qu'ils m'égorgeront.

§. 75. Burrhus meurt ; la vertu est privée d'un de ses chefs. Néron se livre aux partisans du vice, & les secours, dit l'historien, diminuent à mesure que les maux s'accroissent. J'invite le lecteur à méditer ces lignes, & à nous apprendre si, consulté par le philosophe incertain s'il s'éloignera ou s'il restera, il ne lui dira pas : » Vous éloigner après » la mort de votre collegue ! C'est donc afin que la » vertu demeure sans protecteur, & que la scélératesse » s'exerce sans obstacle « ?

» Mais Séneque fit-il quelque bien, empêcha-t-il » quelque mal « ?

Fit-il quelque bien ? On lui attribuait tout le bien qui se faisoit dans l'empire, & c'est ainsi qu'on irritait la jalousie de César ; mais n'eût-il que sauvé l'honneur à une seule honnête femme, conservé un fils à son pere, une fille à sa mere, la vie ou la fortune à un bon citoyen, tranquillisé les provinces, protégé un innocent, montré un front

févere aux scélérats dont l'empereur était entouré, croisé les vues sanguinaires d'une favorite, d'un esclave, hâté la disgrace d'un affranchi, secondé les efforts de Burrhus & prévenu les reproches qu'on n'aurait pas manqué de lui adresser s'il s'en était séparé, & d'adresser à Burrhus s'il eût abandonné son collegue dans une conjoncture pareille (reproches que nous avons entendus de nos jours, tant cette énorme bête qu'on appelle le peuple, s'est toujours ressemblé), Séneque & Burrhus auraient été blâmables & blâmés d'avoir quitté la cour ou renoncé à la vie. Je ne doute point qu'ils n'aient longtemps persévéré dans leurs fonctions l'un par égard pour l'autre, & que Burrhus n'ait souvent arrêté Séneque, & Séneque arrêté Burrhus.

Quelque parti que prenne Séneque, le même grief se présente : reste-t-il ? c'est par la crainte de mourir : s'éloigne-t-il ? c'est encore par la crainte de mourir.

» D'accord, ils auraient occasionné deux meur-
» tres, & n'auraient pas empêché le premier ; mais
» la vertu songe au devoir & oublie la vie «.

La vertu songe à la vie lorsque le devoir l'ordonne.

Oui, je conviens que Séneque & Burrhus se sont trouvés plusieurs fois entre une mort prochaine & une obéissance déshonorante.

» Quoi, l'obéissance est déshonorante, & vous
» consentez qu'on obéisse «?

Assurément, le déshonneur est dans l'opinion des hommes, l'innocence est en nous. Ferai-je le mal

qu'on approuvera, ou le bien qui sera désapprouvé ? Sera-ce la voix du peuple ou celle de ma conscience que j'écouterai ? Sages Catons, conseillez-moi.

Les hommes ordinaires peuvent s'en imposer sur le motif qui les détermine ? Mais Séneque fut-il un homme ordinaire. Craignit-il de perdre la vie ? Le stoïcien en faisait si peu de cas ! La richesse ? Ce n'était guere à ses yeux que la vaine décoration de sa dignité. En s'éloignant, en se cachant dans la retraite, il était possible que le tyran cruel l'oubliât : en restant à la cour où sa présence gênait, où l'on était blessé de ses discours, où il laissait échapper le plus souverain mépris pour les courtisannes, le péril était imminent.

» Mais l'instituteur ne devait-il pas la vérité à » son éleve « ?

Séneque n'était plus un instituteur, son éleve était un empereur. Il y a peut-être encore des princes dissolus & méchans ; je voudrais bien savoir quel est celui d'entre les ministres du Très-Haut qui oserait leur porter des remontrances qu'ils n'auraient point appellées ; comment ce zele déplacé, cette indiscrete audace serait reçue du souverain & jugée par les peuples ? Comment ces respectables & sages personnages se conduisent-ils dans ces conjonctures ? Malgré l'imposante autorité de leur caractere, ils prient, ils gémissent & se taisent. Exigera-t-on plus du philosophe païen que du prélat chrétien ? Et osera-t-il impunément ce qu'on blâmerait dans un pasteur avec une ouaille de son troupeau ?

§. 76. Séneque & Burrhus ont parlé, ont parlé fortement, & il leur en a coûté la vie ; mais je

ſuppoſerai qu'ils ſe ſont tus. Entre le conſeil, l'approbation & le ſilence n'eſt-il point de diſtinction à faire ? Quand je me tairais ſur l'art indigne de noircir, de calomnier, de diffamer les grands hommes par des doutes ingénieux, des ſoupçons mal fondés, un bizarre commentaire des hiſtoriens, le conſeillerais-je, l'approuverais-je, en ſerais-je moins profondément affligé ? Dieu me garde d'avoir à mes côtés d'auſſi dangereux interpretes de nos ſentimens ſecrets !

» Comparons Séneque à Papinien, chargé par » l'empereur Sévere de l'éducation de ſes deux fils. » L'un de ſes éleves, Caracalla, a poignardé ſon » frere ſur le ſein même de leur mere Julie. Ce » monſtre, déjà revêtu de tout le pouvoir d'un em» pereur, preſſe Papinien de perſuader au peuple » que Géta, ſon frere, était coupable, & avait mé» rité la mort. Papinien lui répond : Accuſer une » victime innocente, c'eſt ajouter un ſecond fratri» cide au premier. Caracalla, indigné de cette ré» ſiſtance, fait environner Papinien de ſoldats qui » tiennent la hache levée ſur ſa tête, & lui dit : Si » tu ne veux pas accuſer mon frere, du moins » juſtifie-moi, & trouve quelque excuſe à mon » action. — *Papinien :* Et tu crois qu'il m'eſt auſſi fa» cile de pallier un forfait qu'à toi de le commet» tre ? — *Caracalla* : Meurs donc. — *Papinien* : » Me voilà prêt ; frappe, ſoldat... — La tête de Pa» pinien tombe ; & le cenſeur ajoute : Voilà le cou» rage de la vertu, & Séneque n'en a que l'amour ; » il reſſemble dans ce moment au commun des » hommes «.

Cenſeur, ajuſtez cette ſcene au théatre, & ſoyez ſûr d'un grand effet ; mais ſi vous euſſiez lu les ob-

servations de mon éditeur sur cet événement, vous vous fussiez bien gardé d'en faire une page historique, & nous n'eussions point entendu Papinien parler très-éloquemment quelques années après sa mort. Mais quand on conviendrait de la vérité de l'entretien de Caracalla avec Papinien, il resterait toujours à examiner si la résolution de celui-ci convenait également à Burrhus, ministre de la ville & du palais, & à Séneque, ministre des provinces.

» Veut-on que Séneque ait composé l'apologie » du meurtre d'Agrippine? S'il l'a écrite le poignard » sur la gorge ou le poison sur les levres, on pourra, » dit-on, l'excuser, mais non lui pardonner: car » la vertu qui brave la mort n'est peut-être pas un de» voir de l'homme «.

Et comment décorerait-on de ce nom sacré, dont la véritable notion est fondée sur l'utilité publique, un indiscret enthousiasme qui n'entraînerait qu'une longue suite de forfaits?

» Y avait-il à craindre que le peuple Romain » ne se révoltât, & ne renversât du trône l'as» sassin de sa mere? Et quand cette révolution » serait arrivée, aurait-ce donc été un si grand » malheur «?

Très-grand, si la révolution ne pouvait guere s'exécuter qu'en faisant couler des flots de sang. Le plus détestable des tyrans a toujours un puissant parti; & certes ce n'était pas sans raison que Pison balança si long-temps, qu'il prit tant de précautions funestes, & qu'il s'assura d'un si grand nombre de conjurés, lui qui avait tous les jours sa victime sous ses mains, lui qui fut tenté plusieurs fois de l'immoler en plein théatre.

» Si cet événement pouvait renverser l'état, » n'était-il pas plus certain que Néron le renverserait «?

Je ne le pense pas. Le sénat avili restait sans autorité, les troupes prétoriennes sans discipline, le peuple sans énergie. La concurrence de deux prétendans au trône impérial pouvait, ainsi que l'expérience le confirma dans la suite, allumer une guerre civile. Peu s'en fallut que les magistrats ne fussent tous massacrés par les cohortes & les cohortes par le peuple, après le meurtre de Caligula. Il importait beaucoup que le prince qui tenait le sceptre le gardât, sur-tout dans l'incertitude où l'on était de le déposer en de moins mauvaises mains, & avec l'espoir, fondé sur cinq années de prospérité, que la lassitude du crime & le dégoût de la débauche ameneraient des jours plus heureux.

A la vérité, rien ne prouve mieux la haine générale qu'on portait à Néron que les cris de joie qui s'éleverent au moment de sa chûte; mais ce concert des volontés se serait évanoui plus promptement qu'il ne s'était formé, si le plus méchant des princes n'avait pas été en même temps le plus lâche des hommes. Il ne s'agissait dans ce moment que de faire tomber une ou deux têtes, pour voir ce troupeau d'esclaves rebelles se disperser, les magistrats se prosterner, les prêtres faire fumer l'encens & couler le sang dans les temples, & le reste renfermé & tremblant dans ses maisons.

Séneque & Burrhus étaient deux hommes que les bienfaits d'Agrippine rendaient suspects à un tyran ombrageux, & que leurs vertus rendaient odieux à un prince dissolu.

Lorsqu'on ajoute : *Et que ne persuadaient-ils à Néron d'exiler ou de renfermer Agrippine* (220), on perd de vue le caractere violent du fils, l'ambition, & la puissance de la mere, la haine que tous les citoyens portaient à l'un, le vif intérêt qu'ils avaient pris au péril de l'autre, & la politique de princes moins féroces qui ont sacrifié leur propre sang à leur sécurité dans des circonstances moins critiques. Lisez ce qui suit, & accusez encore Séneque & Burrhus, si vous l'osez.

Les yeux du tigre étincelaient de fureur, lorsqu'Agérinus se présente de la part d'Agrippine. Anicet jette furtivement un poignard à ses pieds, crie que c'est un assassin dépêché par Agrippine, & le fait charger de chaînes (221).

§. 77. Cependant (222) le bruit du péril d'Agrippine s'était répandu, on l'attribuait au hasard : le peuple accourt en tumulte sur le rivage ; ici l'on monte sur les jettées ; là, sur les barques ; les uns s'avancent dans les flots autant que la profondeur des eaux le permet, les autres ont les bras étendus vers la mer : la côte retentit de plaintes, de vœux, de questions diverses, de réponses vagues ; elle brille de flambeaux sur toute sa longueur. On apprend que l'impératrice est sauvée, & l'on se disposait à l'aller féliciter, lorsqu'à la vue d'un bataillon armé & menaçant, la foule se disperse. Anicet investit la maison, les portes en sont brisées ; on se saisit des esclaves qui se présentent, on pénetre à l'appartement de l'impératrice : il y avait peu de monde, la terreur de l'irruption en avait écarté le concours ; il était éclairé d'une faible lumiere ; Agrippine n'avait à ses côtés qu'une de ses femmes : personne ne se présentant de la part de son fils, pas même Agéri-

nus, son effroi s'accroît de moment en moment; le rivage avait changé de face, il était désert, des cris subits s'y faisaient entendre par intervalle, tout annonçait le malheur extrême. La suivante d'Agrippine s'éloignant, *& toi, tu m'abandonnes aussi!* lui dit sa maîtresse (223). A l'instant elle apperçoit Anicet accompagné du triérarque Herculéus & du centurion de flotte Oloaritus. » Si vous me visitez » de la part de Néron, leur dit-elle, allez-lui apprendre que je suis guérie : si vous venez m'assassiner, » je ne croirai point que mon fils ait ordonné un » parricide «.

Elle était dans son lit : les meurtriers l'environnent, le triérarque lui décharge un coup de bâton sur la tête. Agrippine, le milieu du corps avancé vers le centurion, qui tirait son glaive, lui dit: *Frappe au ventre....* & elle expire percée de plusieurs coups (224). On dit que des Chaldéens qu'elle avait consultés sur son fils, lui avaient prédit qu'il regnerait, & qu'il tuerait sa mere. *Qu'il me tue*, avait-elle répondu, *pourvu qu'il regne* (225).

Croirait-on qu'il y eût une circonstance capable d'ajouter à l'horreur de ce forfait (226)? Qui l'aurait imaginée, si l'histoire ne nous l'avait transmise? C'est que sa mere assassinée, Néron court assouvir son impure curiosité sur son cadavre; il le contemple, il y porte les mains, il en loue certaines parties, il en blâme d'autres, & demande à boire.

§. 78. Cependant ce crime plonge le scélérat & superstitieux Néron dans un silence stupide; la terreur le saisit, sa conscience se révolte; tandis qu'il fait courir le bruit que sa mere, convaincue d'un

attentat sur sa personne sacrée, s'est défaite elle-même, il voit son image, il en est poursuivi (227); il voit les Euménides avec leurs serpens & leurs torches; il essaie en vain de fléchir ses manes par un sacrifice magique. Son supplice durait encore lors de son voyage en Grece; il n'ose se présenter à l'initiation des mysteres d'Eleusine, effrayé & retenu par la voix du crieur, qui ordonnait aux impies & aux scélérats de s'éloigner.

Dans les premiers jours il s'agite (228), il se leve: la nuit il croit que le jour amenera son châtiment & la fin de sa vie. Les centurions & les tribuns sont les premiers dont la basse flatterie le rassure. Invités par Burrhus, ils lui prennent la main & le félicitent. Invités par Burrhus! ... Ses amis vont aux temples rendre graces aux dieux. Pendant toute sa vie autant de forfaits, autant de sacrifices: les maisons regorgeaient du sang des hommes, le sang des animaux ruisselait aux autels des dieux. Les villes de la Campanie lui marquent leur allégresse par des députations & par des sacrifices; cependant il jouait l'affliction: il regrettait le péril dont il était délivré; il pleurait.

§. 79. Le sénat & les grands de Rome avaient donné l'exemple aux peuples de la Campanie (229). On immolait de tout côté des victimes: on ordonnait des jeux annuels aux fêtes de Cérès, jours où la prétendue conspiration d'Agrippine avait été découverte: on décernait une statue d'or à Minerve dans le palais, en face de celle du parricide. Le jour de la naissance d'Agrippine était inscrit dans les fastes entre les jours funestes.

Mais les lieux ne changent pas comme les visages (230). Le crime était fixé devant les yeux

du parricide par le redoutable aspect de la mer & des collines. Il se retire à Naples d'où il écrit au sénat (231) :

» Que l'assassin Agérinus, affranchi d'Agrippine
» & son confident le plus intime, a été surpris avec
» un poignard.

» Qu'Agrippine est morte par la même fureur
» qui lui avait inspiré le crime.

» Qu'elle prétendait s'associer à l'empire, exiger
» le serment des prétoriens, & soumettre le sénat
» & le peuple aux ordres d'une femme.

» Que, son projet manqué, de ressentiment
» contre les soldats, les sénateurs & le peuple,
» elle s'est opposée à toutes gratifications, & qu'elle
» a suscité des délateurs contre les personnes les plus
» distinguées.

» Avec quelle difficulté ne l'a-t-on pas empêchée
» de forcer les portes du sénat, & de dicter ses vo-
» lontés aux nations étrangeres !

» Agrippine a causé tous les désordres du regne de
» Claude.

» Sa mort est un coup de la fortune de Rome :
» son naufrage le prouve «.

Cette lettre devenue publique détourna les yeux de dessus le cruel Néron, & l'on ne s'entretint plus que de *l'indiscrétion* de Séneque, qui l'avait dictée (232).

» La lettre adressée au sénat, une indiscrétion «!

C'est l'expression de Tacite. Il n'est question dans l'historien que d'un bruit populaire qu'il n'approuve ni ne désapprouve, & par lequel Séneque est taxé d'une faute qu'il n'a pas même commise : car il n'y a nulle indiscrétion dans la lettre de Séneque, & la rumeur ne l'accuse ni de crime, ni de lâcheté, ni de bassesse. Pourquoi faut-il que nous nous montrions pires que la canaille dont le caractere est de tout envenimer ?

Il me semble pour moi, qu'on ne mit ni à la conduite de Séneque, ni à la mort d'Agrippine, l'importance que nous y mettons, & je n'en suis pas surpris.

Avancez ou reculez la date d'un événement qui cause l'alégresse publique, & vous produirez la consternation. Voulez-vous entendre les gémissemens de la France ? Abrégez de quatre à cinq lustres le regne de Louis XIV. Que ne m'est-il permis de montrer par des exemples moins éloignés combien les esprits sont diversement affectés selon les momens ! Néron meurt exécré ; quelques années plutôt, Néron mourait regretté.

Agrippine était odieuse aux Romains, mais la présence du péril suspendit la haine. Séneque ne colora point un forfait, il le nia. Il est à présumer que le peuple n'avait point lu l'écrit dont il parlait ; & lorsque nous affectons tant de sévérité, nous allons au delà du récit de l'histoire & du jugement des contemporains. Les détracteurs du philosophe (233) lui reprochent, sur le témoignage de Dion Cassius, d'avoir conseillé à Néron l'assassinat de sa mere, calomnie aussi invraisemblable qu'atroce, & d'ailleurs réfutée par le silence de Tacite, historien d'un

autre poids que Dion, mieux instruit que lui sur les faits & assez voisin des temps où ils sont arrivés pour avoir pu les savoir de ceux mêmes qui en avaient été les témoins. Il est également faux que Séneque consentit au meurtre d'Agrippine : la question qu'il se hâte de faire à Burrhus (234), eût inspiré de l'horreur à tout autre qu'un Néron (235). A l'égard de cette lettre que le parricide écrivit à ce méprisable sénat qu'on amusait par des momeries auxquelles il répondait par d'autres momeries, je pense que ce ne fut point à ce corps sans autorité, sans ame, sans pudeur, sans dignité, qui avait déja présenté au meurtrier sa félicitation, & aux immortels ses actions de graces, mais que ce fut aux citoyens, parmi lesquels il y avait encore quelques braves gens à redouter, que cet écrit, dont le peuple connut l'existence & non le contenu, fut réellement adressé. Après un exécrable forfait auquel il n'y avait plus de remede, que restait-il à faire, sinon d'en prévenir, s'il était possible, d'autres que des troubles & des conspirations auraient amenés ? Séneque a-t-il accusé Agrippine d'une seule action dont elle ne fût coupable ? Après l'attentat du vaisseau, que ne devait-on pas craindre du ressentiment de cette femme ? Cette question n'est pas de moi, elle est de Tacite (236).

§. 80. Au reste, les accusations précédentes sont si graves, que je me propose d'y revenir. En attendant, je vais rapporter un passage de Montaigne qui se présente sous ma plume, & que j'aime mieux déplacé qu'omis (237) : ce que l'auteur des *Essais* dit de Dion est indistinctement applicable aux censeurs de Séneque. » Je ne crois aucunement le » témoignage de Dion : car, outre qu'il est incons» tant, qui, après avoir appellé Séneque très-sage tan-

» tôt, & tantôt ennemi mortel des vices de Néron,
» le fait ailleurs avaricieux, usurier, ambitieux, lâche,
» voluptueux, & contrefaisant le philosophe à fausses
» enseignes; sa vertu paroît si vive & vigoureuse en
» ses écrits, & la défense y est si claire à aucune de
» ces imputations, comme de sa richesse & dé-
» pense excessive, que n'en croirai aucun témoigna-
» ge au contraire; & davantage, il est bien plus
» raisonnable de croire en telle chose les historiens
» Romains que les Grecs & étrangers: or Tacitus
» & les autres parlent très-honorablement & de sa
» vie & de sa mort, & nous le peignent en *toutes*
» *choses* personnage très-excellent & très-vertueux;
» & je ne veux alléguer autre reproche contre le
» jugement de Dion que celui-ci, qui est inévita-
» ble: c'est qu'il a le sentiment si malade aux
» affaires Romaines, qu'il ose soutenir la cause de
» Julius César contre Pompéius, & d'Antonius
» contre Cicéro «.

§. 81. Cependant Néron s'inquiete (238) sur l'accueil qui l'attend dans Rome à son retour de la Campanie. Restera-t-il au peuple quelque affection pour lui? Retrouvera-t-il quelque soumission dans le sénat? Les scélérats qui l'environnaient, & jamais il n'y en eut tant à la cour, lui répondaient: » Le » nom d'Agrippine est détesté; sa mort fait qu'on » redouble de zele pour vous; venez, reconnaissez » par vous-même combien vous êtes adoré «. Ils demandent à précéder sa marche, & en effet les hommages du peuple vont surpasser leurs promesses. Les sénateurs sont vêtus de soie; ils fendent les flots de la multitude qui les arrête sur leur passage; des femmes, des enfans sont distribués par grouppes, selon leur sexe; on a élevé des gradins en amphithéatre, comme on en use aux spectacles & dans les fêtes triom-

triomphales, & ces gradins sont couverts de citoyens & de citoyennes : telle fut l'entrée de Néron, couvert & fumant du sang de sa mere (239).

Connaissez à présent, souverains, la valeur de ces acclamations qui vous suivent dans vos capitales, de ce concours d'hommes qui entourent vos superbes équipages : il n'y a que votre conscience qui puisse vous garantir la sincérité de ces démonstrations. Ce qu'on fait aujourd'hui pour vous, on le fit autrefois pour un parricide : songez combien il faut que vous soyez méprisés ou haïs, lorsque vos sujets sont rares & gardent le silence sur votre passage. Et vous, censeurs, appréciez l'indignation des Romains sur le meurtre d'Agrippine.

§. 82. Néron était tourmenté depuis longtemps de la fantaisie de conduire un char & de jouer de la guitare, deux exercices peu séants à la majesté de César (240). Séneque & Burrhus (241) jugerent à propos de se prêter à l'un de ces goûts, de peur d'avoir à condescendre à tous les deux. On fit donc construire dans la vallée du Vatican une enceinte où Néron pût se satisfaire sans se donner en spectacle (242).

Dans la suite, se flattant de le corriger par la honte (243), ils briserent la clôture, & montrerent au peuple son empereur cocher. Ce moyen produisit l'effet contraire à celui qu'ils en attendaient : les applaudissemens d'une capitale où il ne restait pas un sentiment d'honneur, une idée de la dignité, irriterent & accrûrent le mal. Lorsqu'un peuple n'est pas un frondeur dangereux, il est le plus séducteur des courtisans. Quoi, sage Séneque, prudent Burrhus, vous vous étiez promis qu'on sifflerait sur son char

le parricide devant lequel on venait de se prosterner ; qu'une chose tout au plus indécente ou ridicule inspirerait du mépris à ceux que le plus exécrable des forfaits n'avait pas pénétrés d'horreur !

Il ne tarde pas à instituer les jeux de la jeunesse (244), à monter sur la scene, à chanter, à jouer de la guitare en public. Il appelle le musicien Terpnus (245), il l'entend, il prend ses leçons, il s'assujettit à tous les préceptes de l'art, il se range parmi les concurrens aux prix ; il se conforme aux loix prescrites aux musiciens de profession, de ne se point asseoir malgré la lassitude, de n'essuyer la sueur du visage qu'avec un pan de sa robe, de ne point cracher, de ne se point moucher en présence du peuple. Il capte la bienveillance des auditeurs, il fléchit le genou devant eux, il joint les mains, & demande de l'indulgence. Il est jaloux de la prééminence, au point de faire traîner dans les égoûts les statues érigées aux grands maîtres qui l'avaient précédé. Il corrompt par des largesses, il entraîne par son exemple les descendans des familles les plus illustres (246) ; ni l'âge, ni la dignité, ni la naissance, ni le sexe ne dispensent d'apprendre & d'exercer l'art des histrions.

Il est entouré de poëtes ; il jette des hémistiches ; ils s'écrient : Beau ! merveilleux ! sublime ! & se fatiguent (247) à enchasser les mots de l'empereur dans des vers dénués de naturel, vuides d'enthousiasme, & bigarrés de différens styles.

La bassesse gagne jusqu'aux philosophes : des hommes à longue barbe, d'une morale austere, d'un triste maintien, se montrent, sans pudeur, au milieu des fêtes licencieuses de la cour. Néron leur accorde

quelques inſtans après ſes repas : comme ils étaient d'opinions diverſes, il s'amuſe à les mettre aux priſes. Ils diſputent tandis qu'il digere (248).

J'oſe penſer que Tibere par ſa politique, Caligula par ſes extravagances, Claude par ſon imbécilité, & Néron par ſa cruauté, ont été moins funeſtes à la république en verſant à grands flots le ſang des plus illuſtres familles, qu'en ſouillant celui qu'ils épargnaient. Néron, par ſes meurtres, ravit ſans doute de grands hommes à l'état; mais par la corruption il le peupla d'hommes ſans caracteres; ſes prédéceſſeurs avaient commencé la ruine des mœurs, il la comble. Si l'on convient de la vérité de cette réflexion, combien de princes, moins féroces, ont été d'ailleurs auſſi coupables, auſſi mépriſables que lui! Le maſſacre des particuliers pouvait ſe réparer avec le temps; le mal fait à la nation entiere dura malgré les exemples, l'adminiſtration, les préceptes & les édits des Titus, des Trajan, des Marc-Aurele & des Julien.

Les proſcriptions de Sylla, celles d'Auguſte font frémir les ames ſenſibles. Ceux qui penſent, voient des ſuites tout autrement fâcheuſes, à la douce tyrannie de ce dernier. Un prêtre catholique (249), auſſi pieux qu'inſtruit, a dit à cette occaſion que, » les » gens de lettres avaient mis leurs bienfaiteurs au » rang des grands hommes long-temps avant que » l'égliſe plaçât les ſiens au rang des ſaints, & que » l'une de ces apothéoſes n'était pas moins vile que » l'autre (250) «.

§. 83. Dion (251) compte Séneque & Burrhus parmi les ſpectateurs, & impute à Séneque un rôle indigne, je ne dis pas d'un philoſophe, mais de tout

honnête homme à sa place. » Ils étaient là, dit-il, » comme deux maîtres, suggérant je ne sais quoi à » leur éleve; & lorsqu'il avait joué & chanté, ils » frappaient des mains, agitant leurs vêtemens & » entraînant la multitude par leur exemple (252) «.

Ce qui est sur-tout remarquable dans cette derniere calomnie de Dion, c'est l'impudence & la maladresse avec lesquelles cet homme pervers, aveuglé par la haine qu'il portait à tous les gens de bien, avance un fait démenti même par les infâmes courtisans du plus infame des princes, qui, pour perdre Séneque, l'accusaient du rôle opposé (253). » Il se moque de vous, disaient-ils à Néron, il pa» rodie vos vers & votre chant «. Et à qui parlaient-ils ainsi ? A un homme cruel, jaloux de son talent. Lorsque cet historien cherche à diffamer Séneque, il est un complice de ces courtisans, mais plus cruel qu'eux : ils n'en voulaient qu'à sa vie, Dion en veut à sa mémoire.

Tacite ne nomme que Burrhus (254). Le philosophe ne descendit point de la dignité de son caractere & de ses fonctions, quoiqu'il ne se dissimulât point le péril auquel son austérité l'exposait. Si Burrhus en pliant, & Séneque en se roidissant ne réussirent point, c'est qu'il est une perversité naturelle plus forte que toutes les leçons de la sagesse. L'instituteur peut s'éloigner lorsque son éleve se cache de lui : le ministre est perdu, si son maître rougit ou pâlit à son aspect, s'il en est évité ; si l'on craint de l'entendre, bientôt il se trouve des ames basses qui lui persuadent de s'en délivrer par l'exil ; des ames sanguinaires, par la mort. Le prince, quand il n'est pas une bête féroce, prend le premier parti ; un Néron trouve le second plus court.

Le militaire n'eut pas l'inflexibilité du philoſophe ; au théâtre, où le maître du monde, hiſtrion & joueur de flûte de profeſſion, ſe proſternait devant ſes juges (255), Burrhus joignit ſon ſuffrage aux leurs, affligé, mais applaudiſſant, *mœrens ac laudans* (256).

Malheureuſe condition des gens de bien qui vivent à côté d'un prince vicieux ! Combien de fois ils ſont obligés de faire violence à leur caractere ! Cependant il y a cette différence entre le courtiſan & le philoſophe, que l'un épie l'occaſion de flatter, & que l'autre la fuit ; que l'un ſouffre de ſa diſſimulation, en rougit, ſe la reproche, & que l'autre s'en applaudit.

Les vices des rois encouragent les vicieux, & rendent puſillanimes les gens de bien qui les approchent. Ceux-ci craignent d'offenſer, ceux-là redoublent de turpitude pour plaire. La conduite des uns fait l'apologie, celle des autres la ſatyre des mœurs du ſouverain. Telle eſt à ſes yeux l'importance du ſervice de ſon adulateur, l'importunité des diſcours, du ſilence même de l'homme vrai, que le premier arrive à un pouvoir quelquefois illimité, & le ſecond, toujours à une diſgrace plus ou moins prompte. Ce n'eſt pas ſous un Tibere, ſous un Néron ſeulement, c'eſt de tous les temps & dans toutes les cours qu'il y a plus de faveur à ſe promettre du métier de proxénete que des fonctions de grand miniſtre, & que l'on peut ſans conſéquence déshonorer une nation par la perte d'une bataille, mais non adreſſer un mot ou un geſte de mépris à une favorite.

On demandera peut-être pourquoi il n'y a guere qu'une opinion sur le caractere & la conduite de Burrhus, & qu'on est partagé de jugement sur Séneque. C'est qu'on exige moins apparemment d'un militaire que d'un sage; c'est que le philosophe ne s'occupe point à dénigrer l'homme vertueux de la cour, & que l'homme de cour s'amuse souvent à dénigrer le philosophe.

§. 84. Burrhus meurt (257), sans qu'on pût assurer si ce fut de poison, de maladie, ou de l'une & de l'autre. Le souvenir de ses éminentes qualités le fit long-temps regretter.

Le crédit de Séneque tombe à la mort de Burrhus (258). Il arriva au philosophe, après la mort du militaire, ce qui serait arrivé au militaire après la mort du philosophe. Il perdit son autorité, & l'empereur se tourna vers les partisans du vice.

Tigellin étudie les défiances de son maître (259), & regle ses accusations sur ses découvertes. Plautus, dit-il à Néron, est opulent, actif, & du nombre de ceux qui réunissent à l'affectation des mœurs antiques l'arrogance des stoïciens, gens intrigans & brouillons. Et voilà comment un courtisan artificieux prépare de loin la perte d'un philosophe.

Mais veut-on un exemple terrible de la scélératesse d'un autre courtisan? Sous le regne de Claude, Messaline, jalouse de Poppée, à qui le pantomime Mnester, l'objet de la passion de ces deux femmes, avait donné la préférence, & pressée de s'emparer des superbes jardins de Valérius, médite de sa perte & celle de sa rivale. Poppée est accusée d'adultere avec Valérius, & la puissance de celui-

ai rendue suspecte à l'empereur. Valérius se présente devant Claude & se défend ; Claude incline à l'absoudre. Messaline en pâlit ; elle pleure ; & sous prétexte d'aller baigner ses yeux, elle sort & recommande à Vitellius de ne pas lâcher sa proie. Vitellius se jette aux pieds de Claude, se désole, rappelle à l'empereur son ancienne intimité avec Valérius, leur éducation commune à la cour d'Antonia sa mere, les services de l'accusé, ses exploits récens, & conclut.... Je m'arrête d'horreur : qui ne croirait que Vitellius profite de l'absence de Messaline pour sauver la vie à un homme de bien, sans se compromettre ?... Vitellius conclut à ce que la clémence de l'empereur laisse à Valérius le choix du genre de mort qui lui conviendra : grace qui fut accordée (260).

§. 85. Il est difficile de décider si Néron fut plus cruel qu'impudique, ou plus impudique que cruel (261). Il épouse l'eunuque Sporus, & il est épousé par l'affranchi Doryphore. Après un de ces festins monstrueux où l'on voyait réunies & confondues la profusion, la crapule, la joie tumultueuse (262), il se couvre la tête d'un voile nuptial ; les aruspices sont appellés ; la dot est stipulée ; le lit préparé ; les torches de l'hymen sont allumées ; il se marie à Pithagoras, un des infames acteurs de la fête, & se soumet, à la clarté des lumieres, à ce que la nuit couvre de ses ombres dans l'union légitime des deux sexes (263).

Sa cruauté se délasse dans la débauche. Agrippine n'est plus ; pourquoi différerait-il de répudier Octavie ? Qu'importe ses vertus, si le nom de son pere & la faveur du peuple la rendent suspecte ? Octavie est accusée d'adultere (264), & exilée. Le

respect & la pitié élevent leurs voix : Néron s'effraie ; Octavie est rappellée ; les statues de Poppée sont renversées ; le peuple attroupé porte sur ses épaules les images d'Octavie ; elles sont couronnées de fleurs & placées dans les temples ; on court au palais ; la foule remplit les appartemens de l'empereur ; elle crie qu'il se montre ; mais des soldats la menacent du glaive, & la dispersent à coups de fouets Et c'est ainsi que le zele indiscret du peuple a, dans tous les temps, desservi le mérite & perdu l'innocence.

Cependant Poppée est aux genoux de Néron (265) : » Votre main, lui dit-elle, m'est plus » chere que la vie, mais je ne la dispute point. » Rendez-la à Octavie. Songez seulement au dan- » ger que vous courez vous-même, si l'on peut » attenter impunément à ma personne. Les clients » & les esclaves d'Octavie ont osé pendant la paix » ce qu'on redouterait à peine de la guerre : ils » se sont armés ; cette fois il ne leur a manqué » qu'un chef ; ils le trouveront dans une seconde » émeute. Que fait cette femme dans la Campanie ? » Pourquoi celle qui peut, absente, disposer du peu- » ple à son gré, ne marcherait-elle pas à Rome ? » Quel mal ai-je fait ? Suis-je donc si coupable » d'avoir donné naissance à un héritier légitime des » Césars ? Le fils d'un joueur de flûte Egyptien leur » paraît-il plus digne de la puissance impériale ? » Subissez le joug d'Octavie, si votre sécurité l'exi- » ge, mais que ce soit de gré & non de force. » Quand on ne sait pas s'affranchir & se venger, » il faut du moins savoir sauver la bienséance «.

D'après ce discours artificieux, l'accusation d'adultere est reprise (266). Le scélérat par caractere & par habitude, Anicet, s'avoue lui-même cou-

pable du crime : on y joint celui de la révolte. On déclare par un édit que celle qu'on avait répudiée pour cause de stérilité, s'est livrée au préfet de la flotte & fait avorter ; & sur le champ on la relegue dans l'isle Pandataria, abandonnée, à l'âge de vingt ans, à des soldats & à des centurions ; & quelques jours après son exil, elle est condamnée à mourir. Les veines lui sont ouvertes ; elle expire étouffée par la vapeur d'un bain trop chaud ; sa tête est séparée de son corps & présentée à sa rivale.

La débauche & l'artifice sont les moindres défauts de Poppée. La douceur de ses charmes masquait une ame atroce ; c'était une Furie sous le visage des Graces.

§. 86. Séneque est accusé, dans ces circonstances, de tremper dans une conspiration qui n'existait pas encore, & à laquelle peut-être l'accusation donna lieu. Romanus le déféra clandestinement comme complice de Pison. Séneque se justifie, & fait retomber avec force l'accusation sur l'accusateur (267).

Thraséas, qui s'était prêté aux premieres adulations du sénat (268), se retire de ses assemblées après le meurtre d'Agrippine. Au milieu de tant d'honnêtes gens disgraciés & mis à mort, il eût été honteux pour un Thraséas de rester en faveur, & d'échapper à la cruauté du tyran. Dans l'intervalle de sa disgrace & de sa mort, Néron se vante (269) en présence de Séneque de s'être réconcilié avec Thraséas. Le philosophe ne balança pas à l'en féliciter, quoiqu'il vît dans les propos de Néron la proscription de Thraséas décidée, & que par sa franchise il risquât de signer la sienne. Y a-t-il beaucoup de courtisans à qui la perfidie de son maître fût aussi bien connue,

& qui eût osé lui parler comme Séneque à Néron ? Dans cette circonstance légere, je le vois se présenter au percusseur, & il ne montre pas moins de courage que lorsqu'il verse son sang dans un bain. Au dernier moment, il accepte la mort qui vient à lui avec le centurion ; ici, il s'avance fiérement au devant d'elle.

Séneque eut toutes les sortes de courage, celui des principes, celui du caractere, & celui du devoir.

Les réflexions suivantes me répugnent : plusieurs fois j'ai pris la plume pour les effacer ; mais elles font sortir d'une maniere si forte la partialité des détracteurs de Séneque, & elles attaquent si faiblement le grand caractere de Thraséas, que je les ai laissées. On se plaît à opposer le rôle du militaire à celui du philosophe, & l'on oublie que le premier entendit des reproches sur le vif intérêt qu'il prenait à la police du théatre de Syracuse, tandis que des objets d'une toute autre conséquence, la guerre, la paix, les loix, les impôts & les mœurs sollicitaient inutilement son attention. Il répondit » qu'en s'occupant de petites » choses, il montrait assez, pour l'honneur du sénat, » qu'on n'aurait pas négligé les grandes, s'il eût été » permis de s'en mêler «. Je demande si cette réponse frivole est bien digne d'un magistrat que les prérogatives de son ordre autorisaient à parler, à ouvrir un avis, & à requérir qu'on en délibérât ? Thraséas reste inutile dans un sénat déshonoré, & personne ne l'en blâme ! Séneque garde une place dangereuse & pénible, où il peut encore servir le prince & la patrie, & on ne lui pardonne pas ! Quels censeurs de nos actions ! Quels juges !

§. 87. Séneque vivait encore à la cour de Néron lors d'un désastre que les uns attribuent au

hasard (270), d'autres à la méchanceté de ce prince, mais certes le plus étendu & le plus terrible que la violence des hommes eût causé dans Rome. Ce fut à la partie du cirque adossée d'un côté au mont Palatin, de l'autre au mont Cœlius, que l'incendie se déclara. Le feu prend en un même instant à des magasins de marchandises combustibles, & les embrase tous à la fois : rapide à sa naissance, le vent ajoute à son activité, & le défaut de maisons revêtues de gros murs ou de temples munis de remparts favorise ses progrès ; il ravage les espaces de niveau, il monte, il redescend avec plus de force. Sa vîtesse rend les secours impraticables dans une ville telle que l'ancienne Rome, coupée de rues tortueuses, étroites, & d'une énorme longueur. Le gémissement des femmes effrayées, la lenteur des vieillards, la faiblesse des enfans, un concours tumultueux d'hommes qui pensent à leur salut, qui s'occupent de celui des autres, qui entraînent ou qui attendent les impotens, qui se hâtent, qui s'arrêtent, embarrassent tout. Tandis qu'on regarde derriere soi, on est enveloppé par devant ou par les côtés : échappé à l'embrasement du quartier prochain, on tombe inopinément dans l'embrasement d'un quartier éloigné : incertain sur ce qu'il faut faire, sur ce qu'il faut éviter, ou l'on s'écrase dans les rues, ou l'on se couche dans les champs, ou l'on se refugie dans les tombeaux : libres de pourvoir à leur sûreté, plusieurs se précipitent dans les flammes, manquant de vivres, & désespérés de la perte de ceux qui leur étaient chers. On n'ose garantir sa propre maison : ce sont de toutes parts des gens qui menacent, si l'on essaie d'arrêter le feu ; d'autres qui lancent, à la vue du peuple, des torches enflammées, & qui crient qu'ils y sont autorisés, soit en conséquence d'ordres réels, soit à dessein d'étendre le pillage.

Il seroit difficile de dénombrer les maisons, les palais & les temples détruits (271), les anciens monumens de la religion, tels que le temple consacré par Servilius Tullius, le grand autel & la basilique dédiés par l'Arcadien Evandre à Hercule présent, la chapelle que Romulus voua à Jupiter stateur, le palais de Numa, le temple de Vesta. Les Pénates du peuple Romain, les dépouilles de tant de peuples vaincus, les chefs-d'œuvre des arts de la Grece, les exemplaires authentiques des premieres productions du génie, tout périt; & au milieu de la splendeur de Rome nouvelle, les vieillards déploraient la perte irréparable d'une infinité de choses précieuses.

L'incendie dura six jours & sept nuits. Néron, spectateur du haut de la tour de Mécene, en habit de théatre, chante l'embrasement de Troye. Il défend de fouiller les décombres : on en tire à son profit les restes de la fortune des incendiés; & pour la réparation du désastre, il exige des contributions qui ruinent la ville & les provinces (272). Il dit (273) : » Faisons en sorte que tout m'appar- » tienne «. L'indiscrétion d'un souverain laisse quelquefois échapper la secrete pensée des autres; ils se taisent, mais leurs vexations parlent.

§. 88. Séneque enfin, révolté de tant de crimes & de sacrileges, demanda sa retraite (274).

Il avait des envieux, il eut des calomniateurs; & quel est l'homme d'une médiocrité assez rassurante pour jouir sans trouble de l'intimité du prince ?

On intenta contre lui différentes accusations. L'accroissement d'une fortune immense, & déjà portée au-delà de ce qui convient à un homme privé, l'oc-

cupait sans cesse : il captait la faveur des citoyens ; peu s'en fallut qu'il ne l'emportât sur le prince par les délices de ses jardins & la magnificence de ses campagnes : il n'accordait qu'à lui seul le talent de l'éloquence : depuis que Néron avait pris du goût pour la poésie, il s'exerçait plus souvent dans ce genre de littérature : son mépris pour les amusemens de l'empereur ne se contraignait pas même en public : il rabaissoit la force de César à maîtriser un cheval, & se moquait de sa voix lorsqu'il chantait : *Jusques à quand le croira-t-on l'auteur de tout ce qui se fait de bien dans l'état ?* César n'est plus un enfant, César est à la fleur de l'âge ; il est temps que César se débarrasse de ses maîtres ; pour s'instruire, César n'a-t-il pas d'assez grands exemples dans ses ancêtres (275) ?

§. 89. Ces imputations n'étaient point ignorées de Séneque (276) ; il en était informé par ceux en qui il restait quelque intérêt pour la vertu. L'empereur l'éloignant de son intimité avec un dédain qui s'accroissait de jour en jour, il demanda une audience qui lui fut accordée, & dans laquelle il tint le discours qui suit :

» Seigneur, il y a quatorze ans qu'on m'approcha de votre personne, & que l'espoir de l'empire me fut confié ; il y en a huit que vous regnez. Dans cet intervalle vous m'avez comblé de tant d'honneurs & de richesses, qu'il ne manque à ma félicité que d'en modérer l'excès. Les grands exemples dont je me servirai ne seront pas de mon rang, mais du vôtre. Votre aïeul, Auguste, permit à Agrippa de se retirer à Mytilene ; à Mécene, de jouir, dans la ville même, de l'oisiveté d'un asyle éloigné. L'un l'avait suivi dans les camps,

» l'autre avait exercé sous ses ordres plusieurs fonc-
» tions pénibles : tous deux avaient été magnifique-
» ment récompensés, mais pour des services impor-
» tans. Des leçons données, pour ainsi dire, dans
» l'ombre, mais illustrées par l'honneur d'avoir con-
» couru aux premiers soins de votre jeunesse, n'étaient
» que trop bien acquittées ; & cependant, Seigneur,
» vous avez rassemblé sur moi une faveur sans bornes,
» une richesse immense ; c'est à tel point que je
» me dis souvent à moi-même : Né dans la province
» & dans l'ordre des chevaliers, on te compte par-
» mi les grands de la ville ! Homme nouveau, tu
» brilles entre les nobles parmi les citoyens déco-
» rés d'une longue illustration ! Cette ame, à qui la
» modicité suffisait, qu'est-elle devenue ? Celui qui
» plante ces jardins, qui se promene dans ces mai-
» sons de campagne, qui possede tant de terres,
» qui jouit d'un énorme revenu, c'est Séneque « !

» Mon unique défense, c'est qu'il ne m'a pas été
» permis de m'opposer à votre libéralité ; mais nous
» avons comblé la mesure ; vous, en m'accordant
» tout ce que le prince peut accorder à son ami ;
» moi, en recevant tout ce qu'un ami peut accepter
» de son prince. L'excès irrite l'envie : à la hauteur
» qui vous place au-dessus d'elle & de toutes les
» choses de la terre, vous lui échappez ; mais elle
» pese sur moi, & j'ai besoin d'un appui. A la guerre,
» en voyage, si j'étais excédé de fatigue, je solli-
» citerais du secours : c'est ainsi que j'en use dans le
» chemin de la vie. Je suis vieux, incapable des
» moindres soins, & dans l'impossibilité de porter
» plus loin le fardeau de mon opulence : je demande
» qu'on m'en soulage. Ordonnez, Seigneur, à vos
» intendans de prendre l'administration de mes
» biens, & de les réunir aux vôtres. Je ne me

» précipite point dans l'indigence; & dépouillé de » ces choses dont l'éclat m'éblouit, la portion de » temps qui m'était ravie par le soin de ces cam- » pagnes & de ces jardins, retournera à la culture » de mon esprit. Vous êtes dans la vigueur de l'âge; » une assez longue expérience vous a rendu familier » l'art de gouverner: souffrez que vos amis se repo- » sent dans l'âge avancé; il vous sera même glo- » rieux d'avoir élevé à la grandeur celui qui pou- » vait supporter la médiocrité (277) «.

Voici la réponse de Néron, telle à peu près qu'il la fit.

» Si je replique sur le champ à ce discours pré- » médité, c'est une des premieres obligations que je » vous ai: vous m'avez appris à résoudre facilement » & les difficultés prévues & les inopinées. Agrip- » pa & Mécene obtinrent de mon ancêtre le repos » après les travaux; mais Auguste était dans un » âge où son autorité suppléait à la variété de leurs » instructions, & il ne dépouilla ni l'un ni l'autre de » ce qu'ils tenaient de sa magnificence. Ils en avaient » bien mérité par leurs services à la guerre, & dans » les périls où il avait passé sa jeunesse; & je crois » qu'en pareille circonstance, ni votre bras, ni vos » armes ne m'auraient manqué. Vous avez soutenu » mon enfance, prêté à ma jeunesse votre raison, » vos conseils & vos préceptes: c'est tout ce que ma » position exigeait, & la mémoire de ces services » me restera tant que je vivrai. Ces jardins, ces cam- » pagnes que vous tenez de moi, sont choses ca- » suelles; & quel que soit le prix qu'on y mette, » des hommes dont le mérite n'était pas à comparer » au vôtre, auront été mieux gratifiés. Je rougirais » de nommer les affranchis plus riches que vous;

» c'est à ma honte, si celui qui occupe la premiere
» place dans mon cœur, n'est pas le plus opulent
» des Romains «.

» Vous avez une santé ferme ; votre âge, propre à
» l'administration des affaires, est encore celui des
» jouissances, & je ne fais que commencer à regner.
» Vous croiriez-vous donc plus élevé par moi que
» Vitellius, trois fois consul, ne l'a été par Claude ?
» & ma libéralité ne peut-elle accumuler sur vous
» ce que Volusius sut amasser par de longues épar-
» gnes (278) ? S'il vous paraît que dans les sen-
» tiers glissans je cede à la pente de la jeunesse,
» que ne m'arrêtez-vous ? Cette vigueur d'une ame
» exercée, que ne la déployez-vous toute entiere à
» mon secours ? Ce ne sera point de votre modé-
» ration, si vous me restituez mes dons, ni de vo-
» tre repos, si vous quittez votre prince, c'est de
» mon avarice, c'est de l'effroi de ma cruauté que le
» peuple s'entretiendra. L'éloge de votre modestie
» dût-il particuliérement l'occuper, serait-il séant
» à l'homme sage de s'illustrer en avilissant un ami
» (279) « ?

La dignité, l'esprit, le sentiment même, & l'air de vérité qui regnent dans ce discours, font frissonner. J'ai de la peine à croire que Néron se soit aussi franchement avoué avare & cruel, à moins qu'il ne convînt adroitement d'un vice qu'on ne lui connaissait pas, pour pallier celui qu'on lui reprochait, la cruauté.

Ensuite ce prince disposé par caractere (280) & exercé par habitude à voiler sa haine sous de fausses caresses, approche sa joue de la joue de Séneque & l'embrasse.

§. 90.

§. 90. Le discours affectueux de Néron n'en imposa point à Séneque. Sûr de sa disgrace, il persista à demander sa retraite, l'obtint avec peine, & changea tout-à-coup son genre de vie (281). Il se dépouilla des prérogatives d'un pouvoir qui s'éclipsait. Ce concours de visitans politiques & curieux, qui venaient officieusement épier sa conduite, surprendre ses discours, & qui continuaient à l'obséder, parce qu'ils n'étaient pas encore assurés de sa perte, fut éloigné, sa porte fut fermée; il ne souffrit plus ce cortege de cliens qui l'environnaient au sortir de sa maison. On le voyait peu dans la ville; sa mauvaise santé & son goût pour l'étude lui servirent de prétextes auprès du souverain, qui se félicitait, & qui peut-être lui aurait fait un crime de son absence. Sa mort suivit de près cette réforme. La disgrace confirmée trouva le philosophe détaché de toutes ces importantes frivolités dont la privation rend aux hommes ordinaires le moment du repos & de la liberté si fâcheux, & la vie privée si ennuyeuse. La pureté de sa conscience & le souvenir de ses actions adoucissaient l'amertume des journées qu'il passait dans l'attente de la proscription.

On se proposa d'abord de s'en défaire par la voie secrete du poison (282). Néron aurait préféré sans doute la ressource d'imputer à Séneque même sa propre mort, de l'accuser de faiblesse, ou même de rejetter cette grande perte sur la nécessité du châtiment; mais soit que Cléonicus, un des affranchis de Séneque, qu'on avait corrompu, ressentît à l'aspect de son maître une horreur qu'un parricide ne devait pas éprouver au souvenir de son instituteur, soit que le philosophe eût soupçonné l'attentat, il ne fut pas exécuté.

Depuis ce moment il ne se nourrissait plus que de fruits sauvages, & ne se désaltérait que de l'eau courante des ruisseaux (283).

Quel spectacle pour l'imagination, que le possesseur d'une richesse immense tourmenté par la soif, par la faim & par la terreur pire que le besoin, errant dans ses magnifiques jardins, & réduit à la condition indigente des animaux! Dis-nous toi-même, grand philosophe, homme véridique, quelle fut alors ta consolation & ta force? La vertu, la vertu qui te restait & dont le tyran ne pouvait te dépouiller, le tyran qui t'aurait peut-être laissé la vie, s'il eût été en son pouvoir de t'ôter la vertu.

§. 91. Tandis que Néron suit le cours de ses forfaits; qu'il fait mourir sa tante (284) & s'empare de ses biens; que, pour épouser Statilia, il ordonne le meurtre de son mari; celui d'Antonie, fille de Claude (285), qui refuse de prendre dans son lit la place de Poppée; que tous ses amis ou parens subissent le même sort, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viole avant de l'envoyer au supplice; qu'on noie Rufinus Crispinus, fils d'Othon & de Poppée, pour s'être amusé à jouer à l'empereur; Tuscus, son frere de lait, pour s'être lavé, pendant son gouvernement en Egypte, dans des bains préparés pour le souverain; de riches affranchis qui avaient travaillé, sous Claude, à son adoption; le vieux Pallas (286), qui lui faisait attendre trop longtemps sa dépouille, & que, d'après la réponse d'un astrologue (287) consulté sur l'apparition d'une comete, que ces sortes de présages ne se détournent que par des meurtres expiatoires, la proscription de ce qui reste de plus illustre dans Rome est décidée: il se forme deux conjurations; l'une de Pison, à Rome; l'autre de Vinicius, à Bénévent.

§. 92. Des sénateurs (288), des chevaliers, des hommes de toutes les conditions, des femmes même entrent à l'envi dans celle de Pison, les uns par ambition, les autres par amour du bien public, Lucain par un petit ressentiment de poëte (289).

Elle échoua par l'indiscrétion d'Epicharis, & les lâches conseils de la femme d'un affranchi (290).

A l'instant les conjurés sont saisis & confrontés (291). Chose incroyable! ils meurent presque tous avec courage, après s'être entr'accusés lâchement; un instant sépare deux rôles aussi opposés. S'ils méprisaient la vie, que ne mouraient-ils en silence? S'ils craignaient la mort, pourquoi mouraient-ils sans se plaindre?

Néron, pour conserver l'empire, a fait massacrer sa mere; l'action de Lucain est plus révoltante: pour conserver sa vie, il dénonce Acilia sa mere (292). O Lucain! tu l'emporterais sur Homere, que ton ouvrage serait à jamais fermé pour moi. Je te hais, je te méprise; je ne te lirai plus.

Subrius répond à Néron, qui lui demande comment il a pu trahir son serment (293): » Je te haïssais.
» Nul soldat ne te fut plus fidele tant que tu méritas
» d'être aimé; j'ai commencé à te détester, lorsque
» tu es devenu assassin, empoisonneur, parricide,
» & cocher, & comédien, & incendiaire «.

Et toi, Sulpicius, pourquoi as-tu conjuré (294)?
» Pourquoi? C'est que ta mort était l'unique re-
» mede à tes vices «.

Comme on creusait la fosse de Subrius, & qu'on ne la creusait ni assez longue, ni assez large, il dit ironiquement : Ils n'en savent pas même assez pour cela (295) !

Il dit au tribun Niger, qui lui recommande de présenter sa tête avec courage : *Puisses-tu en montrer autant à la frapper* (296).

Il semble que la cruauté du maître avait accrû celle des bourreaux. Niger, qui n'avait pu décapiter Subrius en deux coups, disait gaiement à l'empereur qu'il l'avait tué une fois & demie (297).

Rome alors était pleine d'astrologues & de diseurs de bonne-aventure. Les arts mensongers sur l'avenir qui se lient également bien avec l'athéisme & la superstition, sont également interrogés & par le bonheur qu'on attend & par le malheur qu'on éprouve. Le rôle des fourbes qui les professent, est de rendre suspects ceux qu'on veut perdre ; de divulguer des secrets qu'on veut trahir sans se compromettre ; de faire échouer des projets ; d'en suggérer ; de prévenir, de pressentir le peuple ; d'inspirer, de calmer des terreurs ; plus le peuple est malheureux, le tyran ombrageux & les grands inquiets, plus on craint l'avenir, plus l'on supporte impatiemment le présent ; moins on a d'énergie en soi, plus on a recours aux dieux, plus les arts divinatoires sont en crédit. On est pieux & crédule dans les alarmes ; on a des pressentimens, & il est quelquefois difficile de discerner le pressentiment, de l'instinct de la raison, du tact des vraisemblances. Alors l'homme ferme s'exhorte & se résout ; la femme & l'homme faibles courent au devin. Il était dangereux de s'adresser à ces imposteurs qui d'ailleurs vendaient leurs mensonges fort

cher : il en coûta à la fille de Soranus son collier, ses présens de nôces, & la vie à son pere.

§. 93. Au meurtre de Plautius Latéranus, désigné consul, succéda le meurtre le plus agréable à Néron, celui de Séneque (298), non qu'il eût acquis quelque preuve qui l'impliquât manifestement dans la conjuration de Pison, mais il fallait exécuter par le fer ce qu'on avait inutilement tenté par le poison. Jusqu'à ce moment, le seul Natalis avait déposé que pendant la maladie de Séneque on l'avait dépêché auprès de lui pour se plaindre de ce que son accès était interdit à Pison, & lui représenter qu'il serait mieux de cultiver leur amitié par des entrevues familieres : à quoi Séneque avait répondu que des visites réciproques & de fréquens entretiens ne convenaient ni à l'un ni à l'autre ; qu'au reste, son salut était attaché à celui de Pison.

Natalis, qui connaissait la haine secrete de l'empereur contre Séneque (299), se promettait de se sauver en le perdant.

Granius Silvanus, tribun de cohorte, eut ordre de présenter à Séneque cette délation (300), & de savoir de lui s'il y reconnaissait le discours de Natalis & sa réponse. Soit de hasard, soit à dessein, ce jour Séneque avait quitté la Campanie, & s'était arrêté avec sa femme dans une métairie à quatre milles de Rome.

Le tribun est arrivé ; il est nuit ; il a entouré la maison de soldats ; il a communiqué ses ordres au philosophe, qui prenait un repas avec sa femme Pauline.

Séneque répondit que Natalis était venu chez lui ; qu'il s'était plaint, au nom de Pison, que sa maison lui fût fermée, & qu'il s'était excusé par sa mauvaise santé & son goût pour le repos ; du reste, qu'il n'avait aucun motif de préférer le salut d'un homme privé à sa propre sûreté ; que son caractere ne l'inclinait point à la dissimulation, & que personne ne le savait mieux que Néron, qui avait plus souvent éprouvé sa franchise que sa complaisance (301).

§. 94. Cependant le tribunal sanguinaire du prince, les conseillers intimes de ses fureurs, Poppée & Tigellin sont rassemblés (302), le tribun fait son rapport. Néron demande si Séneque se dispose à mourir. Le tribun répond (303) qu'il ne lui a remarqué aucun signe d'effroi, rien de triste sur le visage, rien d'altéré dans les paroles. Aussitôt il lui fut enjoint de retourner & d'annoncer à Séneque sa proscription.

Pourquoi le tyran aurait-il été si satisfait & si pressé de plonger ses mains dans le sang de son instituteur & de son ministre, si celui-ci avait été le complaisant de ses vices & l'approbateur de ses forfaits ? Jamais Néron n'avait ordonné de meurtres avec plus de joie : *Lætissima cædes*.

Fabius Rusticus dit que le tribun prit un autre chemin, s'arrêta chez le préfet Fœnius, lui confia l'ordre de César, & lui demanda s'il obéirait, & que Fœnius lui conseilla de n'y pas manquer. Telle était alors la fatale bassesse de tous ! Il n'y avait pas jusqu'à ce Silvanus, conspirateur lui-même, qui ne secondât des forfaits dont il avait juré la vengeance. Cependant le tribun épargne à Séneque l'horreur de le voir & de l'entendre, en introduisant un des cen-

turions, qui déclare au philosophe que son dernier instant est venu.

Celui-ci, sans s'émouvoir, demande les tablettes de son testament. Sur le refus du centurion, il se tourne vers ses amis & leur dit que » puisqu'il ne » lui était pas permis de reconnaître leurs bons offices, il lui restait cependant un legs, & de » tous ceux qu'il avait à leur faire le plus pré- » cieux (304), l'image de sa vie, dont ils ne con- » serveraient pas le souvenir sans être applaudis de » leur amour pour les connaissances honnêtes, & » de leur constance en amitié «. En même temps il arrête leurs larmes ou par des discours simples, ou d'une maniere plus énergique, & les ramene à la fermeté, en leur demandant : » Et ces préceptes de » la sagesse, où sont-ils ? & ces méditations assi- » dues sur les périls imminens de la vie, à quoi » donc servent-elles ? A qui la férocité de Néron » n'est-elle pas connue ? Après le meurtre de sa » mere & de son frere, il ne lui restait plus qu'a » tremper ses mains dans le sang d'un homme qui » s'était occupé à lui former le cœur & l'es- » prit (305) «.

Le silence de Séneque sur Burrhus dans ce moment m'inclinerait à croire que celui-ci ne mourut point d'une mort violente, ou que du moins Séneque l'ignorait ou ne le pensait pas. Rien n'était plus naturel dans cette circonstance que de s'associer celui avec qui l'on avait partagé les mêmes fonctions, s'il en avait reçu la même récompense.

Après ces discours & quelques autres qui semblaient s'adresser à tous, il embrassa sa femme ; & attendri (306) malgré la résistance actuelle de sa

fermeté, il la prie, il la supplie de modérer son affliction, de ne la point éterniser, & de permettre à des diversions honnêtes (307) & à la contemplation d'une vie consacrée à la vertu, d'adoucir les regrets de la perte de son époux. Pauline proteste que la sentence de mort leur est commune, & appelle la main du percusseur. Séneque ne s'oppose point à une aussi noble résolution, autant par tendresse pour une femme uniquement chérie, que par crainte des injures auxquelles elle resterait exposée (308). » Je vous avais indiqué, lui dit-il, » les consolations de la vie; vous préférez une mort » glorieuse, & je ne vous en envierai point l'exem» ple. Dans une séparation qui exige autant de force, » que notre constance soit égale & votre fin plus » glorieuse «... Et à l'instant & d'un même coup le fer leur ouvre les veines des bras. Séneque étant avancé en âge, exténué par l'excès de la diete, & son sang s'échappant lentement, il se coupe les veines des jambes & des cuisses. Mais de peur que la vue des cruelles angoisses qui l'excédaient ne brisât l'ame de son épouse, & que le spectacle du tourment de cette femme ne lui arrachât un mouvement d'impatience, il lui persuada de se retirer dans un autre appartement. Alors il appelle des secrétaires; & inspiré par son éloquence, jusqu'au dernier moment, il dicte plusieurs choses qu'on a publiées dans ses propres termes, & auxquelles je m'abstiens de toucher, dit Tacite (309).

La mort naturelle par l'hémorragie des veines est rare; elle est lente: elles s'affaissent à mesure qu'elles se vuident, & l'effusion du sang est suspendue. Pourquoi les tyrans n'ordonnaient-ils pas la blessure au cœur ou la section des arteres dont on périt si rapidement? Pourquoi les victimes n'en faisaient-

elles pas le choix ? Pourquoi ne s'enfonçaient-elles pas ou ne se faisaient-elles pas enfoncer le poignard au dessus de la clavicule gauche, comme elles l'avaient vu cent fois pratiquer aux gladiateurs ? L'homme craint-il de mourir trop vîte, & met-il tant de prix à un instant de plus ?

Le récit qui précede est traduit des Annales de Tacite ; interpretes fideles de cet auteur sublime & profond, nous n'aurions pu sans témérité, j'ai presque dit sans sacrilege, y ajouter ou en retrancher un seul mot. Si nous lui avons ôté quelque chose, c'est son laconisme & son énergie, & l'on imagine bien que c'est malgré nous.

Le meurtre de Séneque suivit de près la conspiration de Pison. Les complices de celui-ci étaient des hommes distingués dans tous les états de la république, & ils ne jettent les yeux ni sur Thraséas ni sur Burrhus ; ils ne pardonnent pas à leur chef de s'être montré quelquefois sur la scene avec l'empereur, & aucun d'eux ne reproche à Séneque ni ses vices particuliers, ni son avarice, ni son ambition, ni sa bassesse, ni l'édit après la mort de Britannicus, ni la lettre au sénat après la mort d'Agrippine, ni son commerce avec Julie, ni ses complaisances pour la lubricité du tyran ; tous le regardent comme un homme qui s'est élevé au faîte de la vertu, & dont la célébrité n'est souillée d'aucune tache.

Des écrivains sans pudeur & sans talens manqueront à des personnages qui ont honoré leur siecle & dont nous respectons la memoire ; ils feront pis : ils insulteront la nation, ils en insulteront les hommes célebres : leurs invectives, je ne dis pas tolérées,

mais autorisées, s'adresseront à ceux qui en occupent les premieres places, & cependant il faudra s'imposer une modération qu'on aurait de la peine à garder dans sa propre cause! Hélas! oui.

Le nombre de ceux que le public méprise assez pour leur accorder le franc-parler est très-petit, & j'entends murmurer autour de moi, que ce serait se manquer à soi-même que de se mettre à leur unisson.

§. 95. Séneque, né peu de temps avant la mort d'Auguste, la huitieme année de l'ere chrétienne, mourut la huitieme du regne de Néron, vers l'an 61 de J. C. Ainsi, après avoir consumé un temps considérable & pris des soins infinis pour faire de son éleve un grand empereur, il n'attendit son retour à la vertu que trois ou quatre ans.

Il avait eu deux femmes; la premiere s'appellait Helvia, & voici comment il en parle (310): » Le » soir, lorsque ma lampe est éteinte, & que l'heure » m'a séparé de ce censeur de mes pensées, de ce » témoin de mes actions, de cet appui de ma » conduite, j'y supplée par un examen scrupuleux. » Je me rappelle ce que j'ai dit, ce que j'ai fait. » Je ne me dissimule rien, je ne me passe rien; » & pourquoi craindrais-je de me voir tel que je » suis, lorsque je puis m'adresser à moi-même ce » que j'aurais entendu de sa bouche? Séneque, tu as » mal dit: Séneque, tu as mal fait; n'y retourne » plus, & je te pardonne «.

La seconde, celle qui vient d'assister à la mort de Séneque & de mêler son sang à celui de son époux, s'appellait Pauline; elle était jeune & belle, & Séneque âgé. On ne pardonne rien aux hommes

d'un certain ordre : on pese leurs plus indifférentes actions dans une balance rigoureuse. Et cette balance, qui la tient ? On le sait. Tout s'acquitte dans ce monde-ci, & la naissance, & les richesses, & les honneurs, & les talens ; la possession même de la vertu n'est pas gratuite, & tant mieux.

On fit un crime au vieux philosophe d'avoir pris une jeune femme. Et qu'importe si cette jeune femme est honnête ? si le vieux philosophe en était tendrement aimé ? Vous qui entr'ouvrîtes les rideaux du lit nuptial pour repaître vos yeux & vous amuser d'une scene indécente ou ridicule, jugez à présent s'il entra dans la sainte union de Séneque & de Pauline aucune de ces vues si déshonnêtes & si communes, qui compensent aux yeux des parens & des époux intéressés l'extrême disparité d'âge, mais dont la nature trompée se venge par la perte des mœurs, l'incertitude des naissances & le trouble domestique.

§. 96. Néron n'avait aucun motif particulier de haïr Pauline ; il lui conserva la vie, par la crainte que sa mort ne rendît sa cruauté plus odieuse. Les soldats, ses affranchis, ses esclaves fermerent ses blessures & arrêterent son sang : il est incertain si elle y consentit (311) ; mais comme le vulgaire est prompt à voir en tout le mauvais côté, on ne manqua pas de répandre que, tant qu'elle avait redouté l'implacable Néron, elle avait ambitionné de finir avec son époux, mais qu'aussi-tôt qu'elle s'était flattée d'un meilleur sort, elle avait cédé à la douceur d'exister. Elle en jouit peu d'années, gardant à Séneque un souvenir digne d'éloge, & montrant par la pâleur de son visage & la maigreur de ses membres combien le principe de la vie s'était affaibli en elle.

§. 97. Cependant Séneque, dont la mort était retardée par la lenteur de l'effusion, pria Statius Annæus, qui lui était connu depuis long-temps pour un habile médecin & pour un ami sûr, de lui administrer le poison que les Athéniens préparaient à ceux que les loix condamnaient publiquement à la mort. On le lui présenta, il le but, mais sans effet; ses membres étaient froids & son corps fermé à l'activité du venin. Enfin, il entre dans un bain chaud, il prend un peu d'eau qu'il répand sur ses esclaves les plus proches de lui, ajoutant : *A Jupiter libérateur*. Au sortir de ce bain dont la vapeur l'avait suffoqué, il est porté sur un bûcher (312), sans appareil, ainsi qu'il l'avait recommandé dans un testament où il avait pourvu à ses funérailles, & qu'il avait écrit dans les jours de sa grande puissance & de son extrême richesse.

Il n'est pas difficile de discerner le motif de l'historien, lorsqu'il insiste sur la modestie des dispositions dernieres d'un homme aussi riche que Séneque. Ces marbres qui ne couvrent que de la poussiere, attestent la vénération des peuples, le respect des parens, la reconnoissance des amis, ou ne sont que des monumens durables de la vanité des vivans & des morts.

§. 98. La richesse de Séneque, prodigieuse pour un simple particulier, était exorbitante pour un philosophe; elle se montait environ à quarante millions de notre monnoie (313) : il n'alla point à elle, il la reçut quand elle vint à lui.

La succession que son pere lui laissa était considérable. Dans la consolation qu'il écrivit de la Corse à Helvia sa mere, il lui dit (314) : » Ayant des pa-

» rens, vous avez avantagé vos fils, déjà riches; ja-
» mais vous n'usâtes de notre crédit; il ne vous est
» revenu de nos honneurs que de la joie à recueil-
» lir & des dépenses à faire. Lorsque la mort de
» notre pere vous rendit la dépositaire de notre
» fortune, vous en prîtes les mêmes soins que de la
» vôtre, & vous ne négligeâtes aucun moyen de
» l'augmenter «. Elle s'était encore accrue par des
placemens avantageux : les largesses de son éleve y
mirent le comble. On l'a déjà entendu sur les
inconvéniens de ces dons. » Seigneur, a-t-il dit à
» Néron, je vous rends graces de vos bontés, mais
» je ne saurais vous dissimuler les propos affligeans
» qu'elles vont exciter. On dira : Le voilà donc ce
» stoïcien si frugal, ce modeste philosophe, à qui
» peu de chose suffit : voyez & ses jardins, & ses
» terres, & ses campagnes à Nomentanum, à
» Albina, à Baies, & les énormes capitaux qu'il
» a placés, & ses tables de cedre à pieds d'i-
» voire (315); il n'en a guere moins de cinquan-
» te (316), & le prix de la plus simple paierait
» une grosse métairie : qu'on m'assure la centieme
» partie de son revenu, & demain je laisse croî-
» tre ma barbe & j'endosse la robe de Zénon. Sei-
» gneur, si vous reprenez vos bienfaits, ces bruits
» cesseront, & je serai mieux connu «.

§. 99. Dion accuse Séneque (317) d'avoir prêté à usure; il attribue la guerre britannique à la dureté avec laquelle il exigea, dit-il, des Bretons (318) le remboursement de ses capitaux en entier, sans être divisés en plusieurs paiemens.

Qui est ce Dion ? ce Dion (319) que Crevier appelle *le calomniateur éternel de tous les Romains vertueux*; qui a osé, sans s'appuyer d'aucune au-

torité, accuser Cicéron d'un commerce incestueux avec sa fille Tullia, & qui s'est déchaîné contre Cassius, Brutus, les hommes les plus renommés par leurs vertus, sans qu'on puisse trouver à cette étrange fureur d'autres raisons, dit Juste-Lipse (320), qu'une incurable perversité de jugement & de mœurs. Ce Dion était de Nicée en Bithinie : il s'occupa toute sa vie à décrier le mérite qui l'offusquait; il s'attacha particuliérement à Séneque, distinction flatteuse. Ses mensonges mal-adroits, à force d'être exagérés, manquerent leur effet, même sur la crédulité. Il fut gouverneur de province & deux fois consul, récompense du vil métier d'intrigant, de courtisan & de flatteur, qu'il exerça sous trois regnes.

Et voilà le témoignage qu'on allegue contre Séneque, l'homme qu'on oppose à Tacite, qui le précéda de plus d'un siecle, au censeur des hommes le plus sévere, qui fut le contemporain & l'admirateur de notre philosophe !

§. 100. Mais ce n'est pas à Dion que nous avons à répondre, c'est au crédule abréviateur de Dion, à Xiphilin, espece de fou, homme méchant, esprit bizarre : car ce sont deux observations très-judicieuses, l'une de la Mothe le Vayer (321), » qu'il est incroyable que Dion, après avoir loué si » hautement la sagesse de Séneque dans son cinquan- » te-neuvieme livre, se soit contredit si grossiére- » ment, en le diffamant comme il fait, selon le » texte de Xiphilin «... l'autre de Juste-Lipse (322), » qu'il faut qu'un tel faiseur d'épitome ait pris les » accusations de Suilius, ou de quelque autre aussi » méchant, pour les vrais sentimens de Dion.

On lit dans Dion (323) : » Lucius Annæus Sé- » neque surpassa en sagesse tous les Romains de son

» temps & beaucoup d'autres personnages renom-
» més. Ce ne fut ni par quelque faute qu'il eût com-
» mise ou dont il fût soupçonné, qu'il courut le dan-
» ger de la proscription «.

Quoi qu'il en soit, les détracteurs de Séneque ont-ils recherché les moyens par lesquels sa fortune s'était accumulée ? Nullement. Se sont-ils informés de l'usage qu'il en fait ? Dit-on que son coffre-fort ait été fermé à ses parens, à ses amis indigens ? On mentirait. Lui reproche-t-on quelques-uns de ces vices qui naissent de la sordide ou folle opulence, l'avarice ou la dissipation, la dureté, le déréglement des mœurs, l'insolence, l'amour désordonné du faste, le goût des plaisirs sensuels, cette magnificence extérieure qui humilie les grands, qui confond les différens états de la société, qui éleve le millionnaire au niveau des hommes décorés des premieres places, & qui insulte à la misere publique ? On mentirait encore. Mettra-t-on sur la même ligne un Séneque, l'instituteur du prince, son ami, l'ame de ses conseils, avec un Pallas, un Narcisse, un Tigellin, les ministres de sa débauche & de ses cruautés ? On ne peut, sans conséquence, ni s'approcher, ni s'éloigner du tyran toujours ombrageux. S'il est fâcheux d'accepter ses dons, il n'est pas moins dangereux de les rejetter (324). Je voudrais bien qu'on nous apprît ce que les censeurs de Séneque auraient fait à sa place. J'oserais assurer que le mépris du philosophe pour sa propre richesse était plus vrai que celui d'un Suilius, d'un Dion, d'un Xiphilin & de tous leurs échos, tant anciens que modernes.

§. 101. » Séneque, prédicateur de la pauvreté,
» jouissoit de quarante millions, on le sait, vous en

» convenez, & l'on ignore les bonnes actions qu'il » a faites, les malheureux qu'il a soulagés «.

Si l'exécrable Suilius mit le comble à son infamie par les imputations qu'il hasarda contre Séneque; si Dion Cassius se déshonora de son temps & chez la postérité en appuyant les calomnies d'un Suilius; si le moine Xiphilin ne fut pas soupçonné, sans motif & sans blâme, d'infidélité dans son épitome de Dion Cassius; je demande ce qu'il faudrait penser d'un moderne qui se tourmenterait, après deux mille ans écoulés, pour trouver à Séneque des torts que le plus méchant de ses contemporains, un audacieux scélérat qui avait eu le bonheur d'échapper au dernier supplice, n'aurait pas eu l'impudence de lui reprocher?

On n'en est pas aux premieres notions de la justice, si l'on ignore que des conjectures suffisent pour absoudre, & qu'il faut des faits positifs pour inculper. Censeurs, quelle différence entre votre rôle & le mien! Je cherche un innocent, & vous, semblables à d'atroces criminalistes qui s'éloignent du tribunal, chagrins de n'avoir pas un accusé à envoyer au gibet, vous vous fatiguez à chercher un coupable, & vous souffrez de ne l'avoir pas trouvé.

Suilius fit un crime à Séneque de l'immensité de sa fortune; un disciple moderne de Suilius ne balance pas d'en flétrir l'emploi. Qu'en peut-on conclure? Que si ce moderne avait possédé la richesse du philosophe, personne n'aurait ignoré l'excellent usage qu'il en aurait fait sans doute, & que peut-être il aurait oublié que les largesses de la main droite doivent être secretes pour la main gauche.

C'est

C'eſt une étrange logique que de ranger au nombre des vicieux les hommes rares qui ont envié à l'admiration de leurs concitoyens les grandes actions qu'ils ont faites. Quant à moi, ce ſont mes héros. J'aime à me perſuader qu'une multitude de bonnes œuvres ſont cachées ſous la tombe, & j'accorderai ſans répugnance à nos ariſtarques des motifs perſonnels pour être d'un avis contraire. L'homme vertueux & le méchant peuvent également chercher les ténebres.

» On a le droit d'être ſévere ſur les mœurs de celui » qui donne des leçons de ſageſſe «.

Mais ce droit-là, qui eſt-ce qui l'a ? Encore ſi c'était un Thraſéas chez les anciens, un Montauſier chez les modernes, qui jugeaſſent le philoſophe, à la rigueur on prendrait patience.

Mais joignons-nous pour un moment aux ennemis du philoſophe opulent, & interrogeons-le ſur l'uſage de ſa richeſſe.... Séneque, que fais-tu de tant d'argent ? — » Ce que j'en fais, on le ſait. Je » préviens l'un, je m'acquitte avec un autre ; je ſe- » cours celui-ci, j'ai pitié de celui-là ; je pourvois » aux beſoins d'un troiſieme. Quelquefois je force à » recevoir ; je ne place jamais mieux mon argent » que quand je le donne «.

Voilà le témoignage que Séneque était forcé par ſes détracteurs de ſe rendre à lui-même, & cela à la face de Rome où perſonne ne le contredit, pas même Suilius.

Ce qui me confond, c'eſt qu'au milieu de ces déclamations violentes contre Séneque, qui accepta

les bienfaits de Néron malgré lui, je ne trouve pas un mot contre les hommes de la république les plus distingués par leur naissance & leurs dignités qui les solliciterent. D'où naît cette partialité? Je le sais : c'est qu'ils n'étaient que des grands, & que Séneque était un sage.

Quoi donc! ce titre impose-t-il une force, une élévation d'ame dont toutes les autres conditions sont dispensées! Ce qu'on interdit au philosophe, le noble le fera sans s'avilir! Si telle est l'opinion des grands & du peuple, on ne saurait penser ni plus dignement de la philosophie, ni plus bassement de toutes les autres sortes d'illustrations.

§. 102. J'insiste : quelle si grande importance cette énorme fortune, qui n'excédait toutefois ni le rang d'un ministre, ni la fatigue de ses fonctions, ni le mérite de ses services, ni celle de plusieurs affranchis, cette richesse si reprochée, peut-être plus encore enviée, pouvait-elle avoir aux yeux d'un homme né de parens sages & modestes, innocent & frugal comme eux, dont la vertu ne souffrit pas la moindre atteinte de l'air empesté de la cour la plus dissolue, & qui osait adresser des vérités dures à un prince dont le sourcil froncé & l'œil serein n'étaient que deux arrêts de mort différens?

Eh bien! l'opulence de Séneque était donc bien connue, & les bonnes actions qu'il a faites & les malheureux qu'il a secourus bien ignorés? Oui, de ceux qui parlent de ses ouvrages sans les avoir lus, & qui jugent de sa vie sans en être instruits; de ceux qui exigeront peut-être plus de croyance pour leurs propos que pour les discours publics qu'il s'adresse à lui-même, qu'il adresse à sa mere, à sa

femme, à ses freres, à ses connaissances, à tous ses concitoyens, à son souverain, sur l'usage de sa richesse.

Un auteur qui ne ménage pas Séneque, dit de son opulence : » Une partie était employée en magnifi- » ques jardins, maisons de plaisance, terres, pos- » sessions loin & près de Rome ; davantage un » palais à la ville, plein de toutes sortes de meu- » bles précieux. Mais pour tout cela, Séneque ne » s'énorgueillit aucunement, ains redoutait la » fortune, & se souvenait de son ancienne con- » dition «.

» Séneque a très-habilement disserté sur les bien- » faits ; s'il s'était signalé par sa bienfaisance, » comment dans les places qu'il occupait ne l'au- » rait-on pas su «?

Voilà le raisonnement des censeurs ; voici le mien, que je crois un peu plus solide. Au milieu des envieux de sa richesse, des détracteurs de sa vie, d'hommes jaloux de ses talens & de ses dignités ; coupable d'inhumanité, de dureté, d'avarice, comment dans les places qu'il occupait ces vices ne lui auraient-ils pas été reprochés par Tacite, par quelques-uns de ses contemporains véridiques?

Il y a des vertus dont on ne loue pas les particuliers ; ce sont celles qui, communes à la pluralité des citoyens, forment les mœurs nationales, qualités du siecle & non de l'homme. Telle était la fidélité à son serment, avant & même après les guerres Puniques. S'il faut admirer Régulus, c'est lorsqu'il s'oppose à l'échange des captifs, & non lorsqu'il retourne à Carthage, où le tonneau hérissé

de pointes l'attendai. Telle était encore la bienfaisance chez les anciens Romains, dont l'esprit s'était conservé dans la famille des Séneques. Mais les censeurs ne sont pas gens à se contenter de présomptions lorsqu'il s'agit de croire le bien. Puisqu'il leur faut absolument des garants de la munificence de Séneque, je vais leur en citer un : c'est le plus véhément des poëtes satyriques, c'est Juvénal, qui vivait à Rome au commencement du regne de Néron, sous le ministere de Séneque, & qui disait, plus de trente ans après la mort du philosophe, à l'avare & crapuleux Virron : » On ne vous demande » pas de ces présens tels qu'un Séneque en envoyait » à de simples connaissances, à des amis mal-aisés; » on n'exige de vous ni les largesses de Cotta, » ni celles du bon Pison. Nous ne sommes plus au » temps où les titres & les faisceaux illustraient » moins que la libéralité : je n'ai garde de vous pro» poser ces modeles «. *Nemo petit modicis quæ mittebantur amicis à Senecâ ; quæ Piso bonus ; quæ Cotta solebat largiri ; namque ex titulis & fascibus olim major habebatur donandi gloria...* Censeurs, êtes-vous satisfaits ? C'est ainsi que Juvénal écrivait de cet homme dont la richesse fut bien connue & la bienfaisance ignorée.

Ces vers ne sont pas les seuls où le poëte fasse l'éloge de Séneque ; ailleurs il s'écrie : » Qui est-ce qui » balancera de préférer le philosophe expirant dans » un bain à l'empereur qui lui fait couper les vei» nes « ?...

» En résignant ses biens, Séneque insinue à » Néron qu'il serait de sa gloire de les lui con» server «.

J'ai lu & relu le discours du philosophe à César, & je confesse mon peu de sagacité : je n'y ai rien remarqué, mais rien de cet artifice. On aurait bien dû nous éclairer sur ce point, & ne pas s'en tenir à une assertion.

» Malgré le traité *des bienfaits*, ouvrage délicat & » senti, on ne voit pas que Séneque en soit devenu » plus libéral «.

Si l'on ne voit pas que Séneque en soit devenu plus libéral, c'est la faute des censeurs & non celle du philosophe, à qui ses concitoyens demandent & qui leur rend compte de l'emploi de son opulence.

Mais si le silence d'un peuple pendant la vie de l'homme & celui des historiens après sa mort nous autorisaient à le blâmer, nous blâmerions souvent les hommes les plus vertueux. Combien d'illustres personnages dont la bravoure n'a pas été préconisée ? donc ils étaient des lâches ; l'humanité ? donc ils étaient des ames impitoyables ; la sensibilité ? donc ils avaient des cœurs de bronze ; la générosité ? donc ils furent avares ; la force d'ame ? donc ils furent pusillanimes.

Les regards du peuple & les récits de l'histoire ne s'arrêtent que sur les fonctions principales ; c'est le général que l'on considere dans César ; le républicain dans Caton d'Utique ; l'austérité des mœurs dans Caton le censeur. Quant aux vertus domestiques, elles font l'entretien secret des parens, des amis, des commensaux, des autres familiers de la maison qui en jouissent. On ne sait si la libéralité fut une des vertus de Burrhus & de Thraséas, & il est à présumer que Séneque n'eût point écrit sa

propre satyre dans un ouvrage délicat & senti, s'il eût manqué de bienfaisance & de sensibilité.

S'il m'était permis de citer mes contemporains sans les offenser peut-être par une association de noms incompatibles, je demanderais aux critiques s'ils connaissent de l'un de ces personnages d'autre qualité que son éloquence & son mépris pour les grandes places, lorsqu'il s'est bien assuré de l'impossibilité de servir utilement la patrie; de son collegue, que l'universalité de ses lumieres & la sagesse de ses vues sur l'administration de la chose publique, l'amour le plus inébranlable de la félicité nationale, avec une force peu commune & constamment dirigée contre les obstacles qui s'y opposaient; du dernier de ses successeurs, que son désintéressement, l'ambition de la vraie gloire & le sacrifice de son repos à des fonctions pénibles, à des haines & à des calomnies qui vont se multipliant chaque jour? Voilà sans doute les qualités dont on parle aujourd'hui & dont l'avenir s'entretiendra; mais n'ont-ils donc que celles-là?

L'homme de génie est connu de la postérité, l'homme en est ignoré. Que sait-on d'Homere, d'Archimede, de Démosthene, d'Euripide, de Sophocle? Que sait-on de Descartes? Qu'il fut un géometre, un grand penseur persécuté par des fanatiques. De Newton? Qu'il fit trois découvertes dont une seule l'aurait immortalisé. La vie de son célebre antagoniste n'est guere moins obscure.

Les personnages de quelque importance à la cour, au sénat, à l'armée, sous les regnes de Claude & de Néron, ont tous été bien connus; Séneque seul en aura imposé à ses contemporains, & c'était aux cen-

ſeurs de notre temps qu'il était réſervé de lui arracher le maſque ! Ils en ſavent là-deſſus plus que Tacite, qu'ils accuſeront de partialité, au haſard de calomnier deux grands hommes à la fois : cependant que devient la certitude de l'hiſtoire, ſi l'on peut conteſter le témoignage de Tacite ?

Nous devons à Plutarque & à quelques autres biographes anciens, & nos neveux devront à Moréri, à Bayle, à Chaufepié, à Marchand, à Fontenelle, à d'Alembert, à Condorcet, à notre académie françaiſe, la connaiſſance utile des vertus ſociales ou des défauts domeſtiques qui rendirent agréable ou fâcheux le commerce des hommes célebres dont ils admireront les ouvrages (324. *f. f.*).

La manie d'imputer des vices ſur le ſilence des contemporains ne peut naître, ſelon moi, que d'une perverſité originelle de caractere, ou d'une jalouſie inhérente à l'état que l'on profeſſe.

§. 103. Las du ſpectacle de la débauche & du crime, Séneque veut s'éloigner : Néron le retient ; & voici ce que Séneque lui fait entendre, s'il ne le lui dit pas expreſſément : » Je ſais que ma préſence & » mes reproches vous importunent ; mais c'eſt votre » faute & non la mienne. N'attendez de moi que la » vérité : je vous reſpecte, mais je la reſpecte plus » que vous (325) ; & je me conſolerais plus faci» lement de vous avoir déplu que de l'avoir offenſée «. Certes, ce n'eſt pas là le diſcours d'un homme attaché à la faveur, aux honneurs, aux richeſſes, à la vie. J'en atteſte les gens de cour.

Dans la conduite, les diſcours & les écrits de Séneque on voit un homme, un philoſophe qui, affermi

ſur le témoignage de ſa conſcience, marche avec une fierté dedaigneuſe au milieu des bruits calomnieux de quelques citoyens qui attaquent ſa vertu & ſes talens, par une baſſe jalouſie qui ſouffre de la richeſſe qu'il poſſede, des honneurs dont il eſt décoré, & de la conſidération générale dont il jouit: & dans quel temps cela ne s'eſt-il pas fait?

Qu'on rapproche le diſcours précédent de celui qu'il tient au tribun Silvanus quelques inſtans avant que de mourir, & l'on admirera dans une fermeté auſſi ſoutenue l'homme dont Pline le naturaliſte a dit (326) qu'il avait bien connu le néant & la futilité des grandeurs humaines; le ſage à qui elles n'en avaient point impoſé; le philoſophe qui avait paſſé les jours & les nuits à converſer avec lui-même, & à ſe convaincre de la vanité de ces richeſſes dont on aime à ſe perſuader que la poſſeſſion l'avait enivré.

Pour rentrer dans le palais de Néron, plus puiſſant que jamais, il ne lui en aurait coûté qu'un mot flatteur; mais il mourra plutôt que de le dire.

» Tous ces beaux axiomes de morale que Séneque » a dictés, ajoutent quelques-uns de ſes détracteurs, » c'eſt une ſottiſe de croire qu'il les ait pratiqués. C'é- » tait un homme comme nous, peut-être un peu » moins ſubjugué par les opinions vulgaires «.

C'eſt-à-dire, cet héroïſme philoſophique eſt au deſſus de moi; donc il n'y a point de pareils héros. Voilà une ſinguliere logique.

§. 104. Je ſais qu'il ne faut pas conclure la pureté des mœurs de la ſageſſe des diſcours, & qu'il peut arriver qu'un pervers écrive & parle auſſi diſerte-

ment de la vertu qu'un homme vertueux ; mais ce pervers n'eſt pas un Séneque, n'a pas conſumé ſa vie à méditer les devoirs du ſage, & à donner des leçons de ſtoïciſme à ſes amis, à ſa mere, à ſes tantes, à ſes freres, à preſque tous les ordres des citoyens, & ne s'eſt pas laiſſé couper les veines plutôt que de ſe démentir. La vie publique de Séneque n'était ignorée de perſonne ; & comment aurait-il fait pour dérober à ſes entours la connaiſſance de ſa vie privée ? Vicieux, de quel front aurait-il prêché la vertu à ſon éleve ? La moindre contradiction entre ſes mœurs & ſes préceptes ne l'aurait-elle pas expoſé à la riſée des courtiſans ? Il faut avouer ou que Séneque a été un des hommes les plus vertueux, ou de tous les prédicateurs le plus impudent. Un vicieux qui pourſuit le vice avec la conſtance & l'âcreté de Séneque ! Un philoſophe qui paſſe ſes journées à écrire, & qui n'écrit pas une ligne qui ne ſoit une ſatyre ſanglante de lui-même ! Un méchant dont la fonction habituelle eſt de faire des gens de bien ! Cela ſe conçoit-il ? Cette hypocriſie eſt le rôle excluſif, le privilege d'un certain état ; mais Séneque n'était point augure ; ce qu'on a dit d'Epicure, on peut le dire de lui : que celui qu'il ne corrigeait pas, était un déterminé ſcélérat à renvoyer aux tribunaux des enfers.

§. 105. Jeune ſeigneur, toi qui ne pris aucun des vices de la cour où ton rang & ta naiſſance t'appellaient ; toi qui es fait pour croire aux vertus, parce que ton ame en eſt remplie, tu ne permettras pas que ce frontiſpice où l'on a vu le maſque ſéduiſant de la vertu ſur le viſage du vice, reparaiſſe à la tête de l'ouvrage ingénieux & profond de ton aïeul ; tu briſeras ce buſte injurieux au deſſous duquel on lit *Séneque*, & tu ne ſouffriras pas qu'il inſulte à jamais au plus digne des mortels (327).

J'avoue qu'il était difficile que le grand détracteur des vertus humaines fît un meilleur choix. Si Séneque fut un hypocrite, le sage n'est qu'une chimere.

Mais la vertu est donc une chose bien affligeante, une chose bien précieuse, même aux yeux des méchans, à en juger par leur acharnement à nous en dépouiller ? Encore leur pardonnerait-on leur indigence, s'ils s'enrichissaient en travaillant à nous appauvrir, si la malignité était le seul vice dont ils fussent souillés. Mais quels furent, & quels seront dans tous les temps les calomniateurs de Séneque ? Des courtisans perfides, des adulateurs par état, la race la plus abjecte ; des Tiberes, des Caligulas, les oppresseurs des hommes dont ils devaient être les peres, avec le nombreux cortege des menteurs subalternes qui servent leurs haines & qui encensent leurs folies (328).

Il y aura dans tous les temps des scélérats mercenaires, à qui il ne manquera que le talent & la circonstance pour être des Anytes & des Tigellins. Que l'hypocrisie ou la perversité de l'homme en place leur fasse signe, ils accourront, ils diront : Seigneur, parle : quel est l'homme de bien qu'il te faut immoler ? Nous voilà prêts. Ils se sont dit : Que nous importe le déshonneur, pourvu qu'on nous protege & qu'on nous gratifie ?

§. 106. Après la découverte de la conjuration de Pison, Néron est un tigre devenu fou. Si le tyran ne meurt pas sous le coup, sa puissance & sa férocité s'en accroissent avec son effroi. Des enfans des conjurés, les uns sont chassés de Rome, exterminés par la faim ou par le poison, d'autres massacrés dans un repas avec leurs instituteurs & leurs esclaves (329).

Quelle ſuite d'aſſaſſinats! Salvidiénus (330) a loué à des étrangers les magaſins dépendans de ſa maiſon, proche de la place publique; il mourra. Caſſius Longinus a placé l'image de Caſſius parmi celles de ſes ancêtres; il mourra. Silanus affecte la dignité impériale; il mourra. Pétus Thraſéas a le front ſévere d'un cenſeur; il mourra. Fier d'avoir tant oſé impunément, il ſe vante qu'avant lui aucun ſouverain n'a ſû ce qu'on peut ſur le trône. Il projette l'extinction de l'ordre ſénatorial, qui n'eſt pas encore aſſez vil à ſon gré.

On prononce devant lui le proverbe grec (331), *Que tout périſſe après ma mort* : Ἐμοῦ θανόντος γαῖα μιχθήτω πυρί; il reprend : ἐμοῦ ζῶντος, *de mon vivant*. Rien de plus touchant que la mort de Vétus, de Sentia, ſa belle-mere, & de Pollutia, ſa fille (332). Pollutia venait de recevoir dans le pan de ſa robe la tête ſanglante de ſon époux. Vétus abandonne tout à ſes eſclaves, excepté trois lits funéraires, ſur leſquels ces trois victimes ſe font couper les veines avec le même fer, dans le même appartement, n'ayant de vêtemens que ce qu'en exige la pudeur. On les plonge dans le bain, où ils expirent, le pere, les yeux attachés ſur ſa fille, l'aïeule ſur ſa petite-fille, celle-ci ſur les deux autres, tous trois invoquant en même temps les dieux, tous trois les conjurant de hâter leur mort, & de leur épargner la douleur de ſurvivre à ce qu'ils ont de plus cher. La nature ſuivit l'ordre de l'âge : Sentia mourut la premiere, & Pollutia la derniere.

Novius Priſcus eſt exilé à titre d'ami de Séneque (333).

Junius Gallion, frere de Séneque, effrayé, demande grace (334).

Annæus Méla, frere de Séneque & de Gallion, se fait ouvrir les veines.

Et tandis que le sang des bons citoyens coule, on continue de remercier les dieux.

§. 107. Cependant il se répandait que Subrius Flavius, de concert avec les centurions, avait arrêté dans une assemblée non si secrete que Séneque n'en eût eu connaissance, qu'on assassinerait Pison après que celui-ci aurait assassiné Néron, & que l'empire serait conféré au philosophe (335), homme d'une réputation sans tache & éminemment doué de toutes les vertus. On faisait dire à Flavius : » Chasser un » joueur de harpe pour prendre un chanteur, l'état en » sera-t-il moins déshonoré (336) « ?

Quel mortel eût plus dignement occupé le trône ? & quel bonheur pour les Romains !

Il est rare que l'oppression, quand elle est extrême, n'inspire pas aux peuples quelque résolution salutaire ; mais, selon les circonstances, c'est ou une véritable crise qui termine le mal, ou le sanglot d'un agonisant, un dernier mouvement convulsif qui tombe rapidement & sans effet. Le nerf nécessaire à l'exécution est coupé, & l'on continue de souffrir & de se plaindre, si la tyrannie le permet, car elle va quelquefois jusqu'à exiger un front serein de l'esclave qui porte le désespoir au fond de son cœur. Un soupir, une larme indiscrete serait punie de mort (337).

Mais quand les Romains, d'un concert unanime, & rassemblés en corps, seraient venus présenter la couronne impériale à Séneque, l'aurait-il acceptée ?

Le médecin s'éloigne lorsque le malade est désespéré; il est un temps où il ne faut ni commander ni obéir: que faire donc? Fuir.

» Dion n'est point contraire à Tacite dans les » détails de la conjuration de Pison «.

Donc Séneque aspirait à l'empire. Ce Séneque à qui l'on reproche trop d'esprit & dont Messaline redoutait la pénétration, tient la conduite d'un imbécille: on le voit sans cesse occupé de dérober au sénat, au peuple, à la nation les ridicules & les forfaits du souverain qu'il se propose de détrôner. Ou l'imputation des censeurs, ou la marche des factieux est à faire pitié.

§. 108. Cependant il fallait justifier & la disgrace & la mort d'un personnage connu & révéré dans toute l'étendue de l'empire. On pense bien que les courtisans ne manquerent pas à leur devoir. Que ne dirent-ils pas? Que le public ne crut-il pas? Ennemi des hommes de génie & des hommes vertueux qui le blessent encore davantage, il ne discuta point les imputations faites à Séneque: est-ce que le peuple discute? Il crut le mal comme il le croirait aujourd'hui; il est méchant, mais il est encore plus sot.

Cette crédulité populaire, je la conçois; mais d'où naît dans les hommes instruits une indigne & vile petitesse d'esprit qui existait avant Séneque, & qui s'est perpétuée de son temps jusqu'au nôtre? D'où nous vient à nous, qui n'avons aucun intérêt à démêler avec les grands hommes de l'antiquité, l'étrange manie de décrier leurs vertus? Eh quoi! la justice, la bienfaisance, l'humanité, la patience, la modération, l'héroïsme patriotique ne sont-ils pas dignes de

notre admiration & de nos éloges, en quelque lieu que se montrent ou que se soient montrées ces grandes qualités, à Constantinople, à Pékin, à Londres, dans Athenes l'ancienne ou dans Rome la moderne? Qu'avons-nous de mieux à souhaiter que de les retrouver? Quoi de plus conséquent à notre sécurité & à notre bonheur que de les encourager? Et me blâmera-t-on si je m'indigne ou si je m'afflige, lorsque je vois un homme de bien (338) faire cause commune avec un pervers tel que Suilius ou un Dion Cassius; un homme de jugement préférer le témoignage du moine Xiphilin à celui de Tacite; un homme distingué par ses vertus, ses connaissances & ses travaux, appuyer de son suffrage de vils délateurs, oublier qu'il ne faut calomnier ni les vivans ni les morts, & que si l'injure faite aux vivans est plus nuisible, celle qu'on fait aux morts est plus lâche; parler de la vie publique & privée d'un philosophe décédé il y a près de deux mille ans & dans une contrée éloignée, avec une légéreté qu'on ne se permettrait pas s'il était question d'un citoyen qui vivait hier, & dont la demeure n'était séparée de la nôtre que de la largeur d'une rue ou de l'épaisseur d'un mur mitoyen; attester avec une assurance qui étonne, des faits contredits par les historiens contemporains les plus graves & les plus séveres, & décider d'un ton magistral: *Que Séneque ne sut pas mieux soutenir sa gloire que celle de son disciple Néron?* Où? quand? à quelle occasion? Soutenir la gloire d'un Néron!... *Qu'il fut avare.* Quelle preuve a-t-il donné de ce vice, & quelle preuve en apporte-t-on? Ce censeur en sait-il plus que Juvénal?..... *Que Tacite s'est vainement efforcé de le justifier.* Tacite le justifie, mais sans effort: il raconte des faits dont il était sans doute un peu mieux instruit que nous, & il les raconte avec simplicité, comme il

convenait à un grand historien tel que lui, & avec la circonspection qu'il devait à un personnage tel que Séneque... *Qu'il préconisa le meurtre d'Agrippine.* On a vu dans quelques-uns des paragraphes précédens le peu de fondement de cette calomnie; il est donc inutile d'insister davantage sur ce sujet. J'ajouterai seulement ici que Séneque ne préconisa point le meurtre d'Agrippine; préconiser, c'est faire l'éloge. Dans Rome personne n'ignorait que Néron avait assassiné sa mere, & il eût été de la derniere indécence d'en convenir. De quoi s'agissait-il donc après que le crime fut commis? D'en prévenir les suites. Séneque obéit à un maître féroce, en adressant au sénat, ou plutôt au peuple, au nom de l'empereur, quelques motifs qui pouvaient en affaiblir l'atrocité. Ces actions, ce n'est pas dans le fond d'une retraite paisible où la sécurité nous environne, dans une bibliotheque, devant un pupitre, qu'on les juge sainement: c'est dans l'antre de la bête féroce qu'il faut être ou se supposer, devant elle, sous ses yeux étincelans, ses ongles tirés, sa gueule entr'ouverte & dégouttante du sang d'une mere; c'est là qu'il faut dire à la bête: » Tu vas me déchirer, je n'en doute » pas, mais je ne ferai rien de ce que tu me com» mandes «. Qu'il est aisé de braver le danger d'un autre, de lui prescrire de l'intrépidité, de disposer de sa vie! Encore, quel eût été le fruit de ce sacrifice? Un nouveau crime. Quel si grand avantage y avait-il donc pour la république que Séneque fût égorgé plutôt? D'ailleurs, qui est-ce qui était présent lorsque Néron imposa cette tâche au philosophe? Qui sait ce que celui-ci dit au tyran? Qui sera assez juste appréciateur des circonstances où l'empire se trouvait, pour oser blâmer la condescendance de Séneque? Ne diminuons pas le nombre des honnêtes gens; il y en a si peu (339); ne ternissons pas la mémoire

des hommes vertueux, ils sont si rares. Assez d'autres exemples consoleront la méchanceté, sans y ajouter celui d'un sage.... *Qu'il perdit d'une maniere honteuse une vie qu'il avait lâchement conservée.* Voilà ce que fait dire la fureur d'arrondir une phrase. Sois vrai, & tu seras ensuite bel-esprit, si tu peux. Faut-il que, pour flatter mon oreille, tu blesses la vérité, & que pour être harmonieux, tu deviennes calomniateur ? J'appellerai de cette accusation au récit que Tacite nous a laissé de la vie & de la mort de Séneque... *Qu'il eut besoin des exhortations de sa femme pour se résoudre à mourir.* C'est un nouveau mensonge aussi impudent que le premier. Jamais homme ne mourut avec plus de fermeté & de sang-froid. Je lis qu'il exhorta sa femme à vivre, mais je ne lis point qu'elle l'ait exhorté à mourir. Je lis qu'il consola Pauline & ses amis, mais je ne lis point qu'il se soit désolé... *Qu'il eut besoin de son exemple.* Traduire le passage de l'historien par *je consens que vous m'en donniez l'exemple*, au lieu de traduire : » le grand exemple que vous allez donner, » en préférant librement une mort glorieuse à une » vie amusée, est une gloire que je ne puis avoir, » & que je ne vous envierai point « ; c'est connaître aussi mal la langue de Tacite que l'ame de Séneque. Beaucoup de braves Romains, avant notre philosophe, avaient su mourir dignement ; je ne me rappelle aucune Romaine de ce temps qui ait refusé de survivre à son époux ; voici donc un homme qui se croit mieux instruit que Tacite. Mais qui est-il, & dans quelle heureuse contrée a-t-il vécu, pour n'avoir jamais vu d'illustres innocens calomniés & persécutés ; pour n'avoir jamais entendu les actions les plus criminelles imputées à des grands hommes, même à de saints personnages, & le public imbécille, que

dis-je,

rois-je, & quelquefois des gens éclairés joindre leurs voix à la sienne & répéter ses discours ?

Dans ces temps voisins de la naissance du christianisme, & à l'époque de la fureur des tyrans déchaînés contre cette doctrine, n'accusait-on pas les chrétiens d'égorger un enfant dans leurs assemblées nocturnes, & de se repaître de ses membres sanglans ? Néron ne les traduisit-il pas, ne les châtia-t-il pas des plus horribles supplices (340) comme auteurs de l'incendie de Rome ? Si la providence n'eût arrêté dans ses décrets que la religion de Jesus-Christ, malgré les efforts, ou graces aux efforts des persécuteurs, embrasserait toute la terre & durerait autant que les siecles, les prêtres du paganisme, les historiens idolâtres ne nous auraient-ils pas transmis ces atrocités ? Et s'il fût arrivé à un homme de bien d'examiner les principes & les mœurs des apôtres, des disciples, des fideles, & de les rejetter comme deux calomnies impudentes, absurdes, incroyables, peut-être lui en aurait-il coûté la liberté, peut-être la vie ; mais en eût-il été moins sensé, moins courageux, moins juste ? Ce que cet honnête payen eût osé pour les chrétiens, je le fais pour un honnête payen (340 *l*).

§. 109. Mais à quoi tendent toutes ces disputes pour & contre les mœurs d'un philosophe ? Que nous importe la contradiction vraie ou fausse de la conduite de Séneque avec sa morale ? Quelles qu'aient été ses actions, ses principes en sont-ils moins certains ? Ce qu'il a écrit du caractere & des suites de l'ambition, de l'avarice, de la dissipation, de l'injustice, de la colere, de la perfidie, de la lâcheté, de toutes les passions, de tous les vices, de toutes les vertus, du vrai bonheur, du malheur

réel, des dignités, de la fortune, de la douleur; de la vie, de la mort, en est-il moins conforme à l'expérience & à la raison ? Aucunement. Nous n'avons pas besoin de l'exemple de Séneque pour savoir qu'il est plus aisé de donner un bon conseil que de le suivre. Tâchons donc d'en user à son égard comme avec tous les autres précepteurs du genre humain; faisons ce qu'ils nous disent, sans trop nous soucier de ce qu'ils font : malheur à eux, s'ils disent ce qu'ils ne pensent pas; malheur à eux, s'ils font le contraire de ce qu'ils pensent.

§. 110. Mais nous avons vu mourir l'instituteur, voyons mourir le disciple : opposons les derniers momens de l'homme vertueux aux derniers momens du scélérat.

Rome, que le sang des nations a été bien vengé dans tes propres murs ! Aux proscriptions de Sylla succedent les proscriptions des triumvirs; à l'oppresseur de ta liberté, un tyran flatteur; à celui-ci, un tyran sombre & fourbe; à celui-ci, un tyran insensé; à celui-ci, un tyran imbécille; à ce dernier, un tyran féroce; la peste à l'incendie. Tes maisons (341) se remplissent de cadavres, tes rues de convois. Les esclaves, les maîtres expirent au milieu des gémissemens des enfans, des époux; ceux-ci, après avoir assisté les mourans, pleuré les morts, sont déposés à côté d'eux sur un même bûcher. Heureux les sénateurs, les chevaliers, les grands, les hommes vertueux qu'une calamité générale dérobera aux fureurs de Néron !

Ce fut alors qu'on publia des prodiges de toute espece : des oiseaux funebres s'étaient abattus sur le capitole; la terre avait été secouée par des trem-

blemens ; le feu du ciel avait embrasé les enseignes militaires ; une truie avait mis bas un petit qui avait les serres d'un épervier ; une femme était accouchee d'un serpent ; le figuier ruminal avait perdu ses branches.

Ces bruits ont été & seront par-tout des avant-coureurs des grandes révolutions. Lorsqu'un peuple les desire, l'imagination agitée par le malheur, & s'attachant à tout ce qui semble lui en promettre la fin, invente & lie des événemens qui n'ont aucun rapport entre eux. C'est l'effet d'un mal-aise semblable à celui qui précede la crise dans les maladies : il s'éleve un mouvement de fermentation secrete au dedans de la cité, la terreur réalise ce qu'elle craint, la crédulité dénature ce qu'elle entend ; il y a des plaintes sourdes, il échappe des mots ; on remarque de l'inquiétude sur les visages, du désordre dans la conduite habituelle des personnages importans ; les amis se séparent, les ennemis se rapprochent ; le commerce, plus réservé pendant le jour, est plus fréquent pendant la nuit ; il erre dans les rues des hommes qui s'enveloppent, qui se hâtent, qui se dérobent ; les têtes exaltées qui ne s'expliquent rien, mais que tout frappe, ont des visions, tiennent des discours prophétiques, & débitent des rêveries qui subissent, en passant de bouche en bouche, mille interprétations diverses, entre lesquelles il est difficile qu'il ne s'en trouve quelques-unes symboliques de la catastrophe qui suit.

Les prodiges sont rares sous les regnes heureux ; & l'on en est moins effrayé.

§. III. Le desir de l'impunité n'est pas le seul obstacle aux entreprises périlleuses ; mais on veut

tout prévoir, on craint d'abandonner quelque chose au hasard. Le moment du succès s'échappe tandis qu'on s'occupe à l'assurer; & c'est ainsi qu'un Néron continue de regner, & qu'un Guise manque la couronne. Si Subrius eût écouté son courage, & qu'il eût poignardé le tyran en plein théatre, à l'aspect d'un peuple entier témoin d'un si noble forfait, comme il en avait conçu le dessein, il ne laissait rien à faire à Vindex. Tandis que les conjurés de Pison temporisent entre l'espérance & la crainte, la conjuration se découvre, & ils périssent tous.

§. 112. Il y avait environ neuf ans (342) que la terre gémissait sous le monstre, lorsque le ciel en fit justice. Vindex souleve la province des Gaules qu'il commandait en qualité de propréteur, & Galba les Espagnes. Alors le tyran perd la raison: il se roule à terre, déchire ses vêtemens, il se frappe. Dans son delire, il projette de faire massacrer & les gouverneurs de provinces & les commandans d'armées: il abandonnera aux légions le pillage des Gaules; il brûlera Rome; au milieu de l'embrasement, on lâchera des bêtes féroces sur le peuple. Un moment après il veut se présenter aux rebelles; il prend les faisceaux, il ne se vengera pas; il versera des larmes, on sera touché de son repentir; la paix va ramener l'alégresse, il en médite les chants. Il ordonne ses équipages (343), & sur-tout que ses instrumens de musique ne soient pas oubliés. On coupe les cheveux à ses concubines, elles seront armées de haches & de boucliers, à la maniere des amazones. Les tribus de Rome sont convoquées sous les drapeaux, personne ne s'y rend; il arrache aux maîtres leurs esclaves: il exige le tribut de tous les ordres de l'état, l'impôt annuel des locations; le fisc ne recevra que de la monnoie en or & en argent le plus pur & nouvellement frappée. Il

est effrayé par des pronostics (344) ; les armées ont embrassé la cause de Vindex ; il en apprend la nouvelle à table, il déchire la lettre, il renverse la table, il brise deux vases précieux, il demande du poison à Locuste : il s'est retiré dans les jardins de Servilius, tandis qu'on prépare des vaisseaux à Ostie pour sa fuite ; les tribuns & les centurions des gardes prétoriennes refusent de l'accompagner ; un d'eux lui dit (345) : *Est-il donc si difficile de mourir ?* Ses pensées ne sont plus les mêmes : il ne se retirera plus chez les Parthes, il n'ira plus se prosterner aux pieds de Galba ; il montera dans la tribune aux harangues, il demandera grace, & se restreindra au gouvernement de l'Egypte : on lui déclare qu'il sera mis en pieces avant que d'arriver à la place publique. Il se couche, il s'éveille au milieu de la nuit, ses gardes l'ont abandonné ; il s'élance de son lit, il fait appeller ses amis, il n'en a plus ; il court à leurs portes qu'il trouve fermées. Il rentre dans son palais que les sentinelles ont pillé ; il présente sa gorge à couper à un gladiateur qui lui refuse son bras ; il court vers le Tibre, il est trop lâche pour s'y précipiter ; il revient. Un affranchi lui offre un asyle dans sa petite campagne (346) : il accepte, il s'y rend en tunique, les jambes nues & la tête enveloppée ; il sent la terre trembler sous ses pas, ses yeux sont frappés d'un éclair, il entend les imprécations des passans contre lui, leurs vœux pour Galba. Il descend de cheval, il arrive, les pieds & les vêtemens déchirés par des ronces, aux murs du jardin de l'affranchi ; il y entre, en rampant, par une ouverture qu'on a creusée sous la terre & qui le conduit à une salle étroite où il s'étend sur un mauvais matelas couvert d'un vieux manteau. Il ordonne sa fosse sur la mesure de son corps ; il pleure, il s'écrie (347) : Quelle fin pour un si grand musicien ! Malheureux ! tu n'en serais pas là, si tu avais

su gouverner comme tu savais chanter. Le sénat l'a déclaré ennemi de la patrie, on le cherche pour le traîner au supplice : il se saisit de deux poignards, il se dit (348) : » Tu prolonges une vie infâme d'une » maniere honteuse ; ce que tu fais n'est pas digne » d'un empereur ; prends ton parti, allons Néron, » exhorte-toi «. Les cavaliers qui ont ordre de le saisir vivant, sont à la porte, il les entend. A l'aide d'Epaphrodite, son secrétaire, il s'enfonce un des deux poignards dans la gorge ; il expirait lorsque le centurion entra : ses yeux agrandis & fixes inspiraient l'effroi.

§. 113. Le monstre n'est plus. Je m'arrête immobile devant son cadavre : à chaque forfait que je me rappelle, je sens mon indignation redoubler ; mais que lui importe ? il ne me voit point. C'est en vain que je lui reproche les meurtres d'Agrippine, de Burrhus, de Séneque, de Thraséas, de Vétus & de sa famille ; il ne m'entend plus : les Furies se sont éloignées, & sa cendre repose aussi tranquillement que celle de l'homme vertueux. Qui est-ce qui absoudra les dieux, de sa vie & de la mort de ses instituteurs ? Tant de crimes sont-ils suffisamment expiés par le supplice d'un moment ? Est-il vrai que le ciel fit assez pour un Séneque, lorsqu'il le créa bon, & qu'un Néron en fut assez châtié, lorsqu'il le créa méchant ? Je le crois, oui, je le crois ; & s'il falloit opter entre le sort d'un scélérat fortuné & celui d'un homme de bien malheureux, certes je ne balancerais pas. Quel est le motif d'un choix aussi décidé ? La persuasion qu'il n'y a point de méchant qui n'ait souvent desiré d'être bon, & que le bon ne desira jamais d'être méchant.

§. 114. Mais Tibere, Caligula, Claude, Néron, ont-ils été coupables de toutes les scélératesses dont

on les accuse ? Sur-tout la peinture des infâmies clandestines de leur palais n'a-t-elle point été chargée ? Qui est-ce qui n'a pas entendu de nos jours les scandaleux récits dont on amuse l'ineptie populaire, dont elle se repaît avec avidité, & qu'elle se plaît à répandre ? L'histoire des poissons de Tibere n'a rien de plus ridicule, ni peut-être de plus vrai. Mais que nous importe ? les crimes imputés sont une partie du châtiment légitime des crimes commis.

§. 115. Une singularité aussi remarquable que surprenante dans le caractere de Tibere & de Néron, c'est la patience (349) avec laquelle ils supporterent l'injure & la satyre. Tibere lisait les libelles, y répondait dans le sénat, & n'en recherchait pas les auteurs. Néron ne se montra dans aucune circonstance aussi indulgent qu'envers ceux qui l'attaquaient par des mots ou des vers épigrammatiques. Il livrait l'empereur à la raillerie, mais non le musicien.

Le préteur Lucius Antistius, sans aucun sujet de mécontentement, compose des vers outrageans contre Néron (350) & les lit à table au milieu d'une assemblée nombreuse. Il est déféré : le sénat se partage d'avis ; le jugement est renvoyé à Néron, qui répond : » Comme je m'étais proposé de modérer votre » rigueur, je suis bien éloigné de m'opposer à votre » clémence : ordonnez d'Antistius ce qu'il vous plaira ; vous êtes même les maîtres de l'absoudre «.

Au milieu des flatteries le consul désigné Cérialis Anicius dit un mot délié que Néron entendit sans doute, & dont il ne s'offensa point ; il opinait à ce qu'on élevât un temple au divin Néron, honneur qu'on ne rendait aux souverains qu'après leur mort (351).

On publia contre lui nombre d'épigrammes grecques & latines assez mauvaises, à en juger par celles que Suétone nous a transmises (352). Il en connut les auteurs; & loin de sévir, il obtint du sénat le pardon de ceux qui furent dénoncés.

Un acteur des farces Attellanes, appellé Datus, chantait un air qui commençait par ces mots: *Bon jour, mon pere; bon jour, ma mere*, & qui finissait par ceux-ci: *Vous irez bientôt chez Pluton*. Par le geste de quelqu'un qui boit, il désigna la mort de Claude; par celui de quelqu'un qui nage, la mort d'Agrippine; & par un troisieme qui s'étendait à la ronde, la perte du sénat (353): il fut exilé. Une pareille insolence serait plus sévérement châtiée de nos jours.

Rien ne le choquait autant dans les libelles de Vindex que le dédain de son talent musical (354). Il avait sur cet art une idée assez juste: c'est qu'il ne produisait ses grands effets que dans les assemblées nombreuses (355).

§. 116. Séneque lui avait appris la langue grecque, l'histoire, l'éloquence & la poésie. Il fit des vers médiocres avec assez de facilité (356); il ne fit aucun progrès dans l'art oratoire.

Il se refusa entiérement à l'étude de la philosophie, d'après le consei d'Agrippine sa mere, qui lui persuada que cette science était nuisible à un souverain (357), c'est-à-dire, à un tyran, car c'était la valeur du mot dans la bouche d'une femme aussi impérieuse.

Quoi! l'art de modérer ses passions, de connaître ses devoirs & de les remplir, d'exercer la clémen-

ce & la justice, de connaître les vraies limites de son pouvoir, les prérogatives inaliénables de l'homme, de les respecter; cet art, dis-je, est nuisible à un souverain, & il ne doit point entrer dans le plan de l'éducation d'un prince!

Ce conseil d'Agrippine est celui que donneront toujours aux enfans des rois ceux qui se proposeront de les abrutir, pour les gouverner : il est important pour eux qu'ils soient vicieux & fainéans. Mais Agrippine apprit avec le temps, qu'on ne travaille pas impunément à rendre son maître sot & méchant. Puissent les imitateurs de sa politique recevoir la même récompense qu'elle en obtint!

Agrippine publia que son fils Néron, au berceau, avait été gardé par deux serpens; Néron ne convenait que d'un.

On reproche à Séneque (358) d'avoir interdit à son élève la lecture des anciens orateurs, & cela pour fixer sur lui seul toute son admiration. Quelle ineptie! Séneque permettait sans doute à Néron la lecture de ses propres ouvrages, où il dit de Cicéron : Cet orateur dont la majesté répond à celle de l'empire (359).

§. 117. Jusqu'ici nous n'avons vu que l'homme de cour, l'instituteur de Néron & son ministre; il nous reste à connaître le philosophe ou le précepteur du genre humain.

Mais avant que d'entrer dans cette nouvelle carriere, nous avons d'abord à répondre à quelques autres réflexions défavorables sur le caractere & les mœurs de Séneque, ensuite à montrer par des

autorités, que des personnages célebres ont parlé de ce philosophe avec plus de dignité & de force que moi. On trouvera au milieu de cet ouvrage ce que les écrivains ont coutume de mettre à la tête des leurs ; ce ne sera qu'une légere bizarrerie de plus.

§. 118. Un jeune auteur que j'aime, que j'estime même quelquefois, & que je n'en traiterai pas avec plus d'égards, parce que je suis dans l'usage de lui parler sincérement, a publié la plus laconique, mais la satyre la plus violente qu'on ait encore faite de Séneque & de Burrhus. Les précédens ennemis de Séneque semblent n'avoir que délayé dans un grand nombre de pages ce qu'il a concentré dans une. Il dit :

» Séneque, chargé par état de braver la mort, » en présentant à son disciple les remontrances de » la vertu (ce qu'il fit & ce qui lui coûta la vie), » le sage Séneque, plus attentif à entasser des richesses qu'à remplir ce périlleux devoir, se contente de » faire diversion à la cruauté du tyran, en favorisant sa luxure «.

Vous vous trompez, jeune homme, Séneque eut des richesses, mais il n'en eut pas la passion. Vous avouerez, en rougissant, la fausseté de votre seconde imputation, si vous prenez la peine de lire l'historien, à présent que vous êtes en état de l'entendre.

» Il souscrit par un honteux silence à la mort de » quelques braves citoyens qu'il aurait dû défendre «.

Où avez-vous pris cela ? Qui sont vos garants ? Echappé du college depuis quatre à cinq ans, & grace à l'éducation que vous y aviez reçue, à peine

assez instruit pour lire Tacite un peu couramment, sans lumieres, sans la moindre expérience de la vie, ni des personnes, ni des alternatives effrayantes où la perfidie de notre destinée nous engage, ni de la difficulté de marcher d'un pas assuré sur la ligne étroite qui sépare le bien du mal, vous n'écoutez que votre imagination bouillante, & vous jugez l'homme d'après un modele fantastique dont l'usage du monde & votre propre péril ne tarderont pas à vous détromper. C'est lorsque vous aurez été aux prises avec vous-même, & que vous aurez éprouvé l'agonie du sage, que vous serez désolé des injures atroces que vous avez adressées au plus vertueux, & j'ajouterais au plus malheureux des hommes, si jamais la vertu pouvait être profondément malheureuse. Je vous connais depuis assez long-temps : vous êtes naturellement indulgent, vous avez l'ame honnête & sensible : vingt fois l'on vous a entendu mettre à la défense du coupable plus d'intérêt & plus de chaleur qu'il n'osait en prendre à sa propre cause. Comment avez-vous subitement perdu cette heureuse & rare disposition ? Hélas ! je le vois, c'est moins à vous-même qu'il faut imputer votre indiscrétion qu'aux grammairiens qui vous ont élevé, & qui, sous prétexte de garantir votre goût de la corruption, éloignerent de vos yeux les graves leçons du philosophe. Si l'on eût autant exercé votre esprit à la méditation des conseils de Séneque, qu'on exerça votre oreille à mesurer & à sentir le nombre enchanteur d'une période de l'orateur Romain, vous auriez du moins suspendu votre jugement.

» Lui-même présageant sa chûte prochaine par » celle de ses amis ; moins intrépide avec tout son » stoïcisme que l'épicurien Pétrone, las d'échapper

» au poison, en se nourrissant des fruits de son jar-
» din, & de se désaltérer au courant d'un ruisseau,
» s'en va misérablement proposer l'échange de ses
» richesses contre une vie dont il avait prêché le
» néant, qu'il n'aurait pas été fâché de conserver,
» & qu'il ne put racheter à ce prix; châtiment digne
» des soins avec lesquels il les avait accumulées «.

Jeune homme, vous confondez l'ordre des faits. L'attentat du poison & la vie inquiete du philosophe dans ses jardins sont postérieurs à sa retraite de la cour. Mais il s'agit bien de ces puériles inexactitudes! Ce que je voudrais que vous me dissiez, à présent que votre jugement s'est perfectionné par l'étude, la réflexion & l'expérience, que vous savez comment Séneque a vécu, comment il est mort, & que ses ouvrages & ses principes vous sont devenus familiers, c'est si, revenant de sang-froid sur ces lignes emportées, vous n'en êtes pas aussi honteux, aussi indigné, aussi sincérement affligé que moi?

Autrefois on condamnait le mauvais poëte à effacer avec sa langue des vers insipides; dites-moi, quel devrait être le châtiment de l'auteur d'un libelle contre le sage?

» On dira que je traite ce philosophe un peu du-
» rement «.

Et vous, jeune homme, qu'en pensez-vous?

» Mais il n'est guere possible sur le récit de Tacite
» de le juger plus favorablement «.

Et vous vous êtes cru en état de lire Tacite, de l'entendre, de l'apprécier, à peine initié dans sa lan-

gue, & n'ayant pour toute mesure des actions que les misérables cahiers de morale aristotélique que l'on vous dictait sur les bancs de l'école, avec quelques chapitres de Nicole, qu'un professeur janséniste vous commentait le dernier jour de la semaine?

» Et pour dire ma pensée en deux mots, ni Séneque ni Burrhus ne sont pas d'aussi honnêtes gens qu'on nous les peint «.

Et qui est-ce qui prononce avec ce ton de suffisance de deux célebres personnages que leurs talens & leurs vertus conduisirent aux premieres fonctions de l'empire Romain, qui firent pendant cinq années, sur un regne de quatorze, du prince le plus malheureusement né, un des meilleurs souverains; qui jouirent d'une considération générale pendant leur vie; qui scellerent de leur sang leur fidélité à remplir leurs devoirs, & qui laisserent, après une mort violente, de longs regrets à tous les bons citoyens de Rome? Un enfant, un étourdi en qui malheureusement quelque facilité d'écrire avait dévancé le sens commun. Et qui est cet étourdi, cet enfant? C'est moi, c'est moi à l'âge de vingt ans; & c'est moi qui lui adresse cette leçon, âgé de plus de soixante (259 *m*) (259 *n*).

§. 119. Il faut convenir que les ennemis de nos philosophes ressemblent quelquefois merveilleusement aux détracteurs de Séneque. Si cette glorieuse conformité n'était pas la seule, & si l'on ne pouvait montrer du respect pour l'ancien, sans en être pénétré pour les modernes, pourquoi ne se trouverait-il pas, dans quelques siecles éloignés, d'imbécilles imitateurs des peres de l'église qui les inscriraient aussi dans le catalogue des saints, attente dont ils seraient sans doute infiniment flattés? Quoi qu'il en arrive dans

l'avenir, que béni soit à jamais celui d'entre eux à qui nous devons la *Morale universelle*. Puissent les peres & les meres en recommander la lecture journaliere à leurs enfans! Puissent les miens être fideles à la promesse qu'ils m'ont faite d'en méditer toute leur vie les utiles & sages leçons! Si l'on desire connaître la regle de nos devoirs & le code auquel nous sommes soumis de cœur & d'esprit, il y a quelques années qu'il a paru sous ce titre.

§. 120. » L'homme perce dans le philosophe Sé-
» neque «.

La philosophie n'anéantit pas l'homme. Hélas! il n'y a que trop d'exemples que la religion même n'opere pas ce prodige.

» L'esprit de Séneque est en contradiction avec
» son caractere «.

Je ne ferai pas ce reproche aux critiques; je suis très-disposé à leur croire le caractere de leur esprit & l'esprit de leur caractere. De tous les Athéniens le plus sage n'était pas aussi heureusement né: il pratiqua la vertu malgré le penchant naturel qui le portait au vice. Quand on se mêle de louer & de blâmer, encore faudrait-il avoir quelque notion précise de ce qui mérite le blâme ou la louange. Que Séneque eût étayé sa faiblesse naturelle des principes de la philosophie la plus raide, je ne l'en estimerais que davantage. Tous les jours, un magistrat sensible laisse étouffer par le cri de la justice la voix intérieure de la commisération qui le sollicite. C'est une espece de lutte à laquelle le censeur est sans doute parfaitement étranger.

» N'est-il pas très-ridicule de voir un grave per-
» sonnage parler de vertu avec des pointes « ?

Très-ridicule assurément ; mais c'est précisément lorsque Séneque parle de la vertu qu'il est enthousiaste & cesse d'être subtil. Si l'on me demandait cent exemples où il s'en est expliqué avec énergie & dignité, je me chargerais de les produire.

Séneque, qui connaissait l'esprit de la cour, de la ville & de la canaille, prévoit les calomnies auxquelles sa richesse, sa puissance, la faveur & la munificence de César vont l'exposer, il ne se les dissimule pas à lui-même ni à son éleve. Qu'ont fait les ennemis du philosophe ? Ils se sont associés aux détracteurs que le philosophe met en scene, & ils ont ajouté : » Voilà donc les reproches qu'on vous
» fera, & l'on fera bien, car vous les aurez mé-
» rités «.

De bonne foi, croit-on qu'un homme d'esprit (& l'on en accorde à Séneque) soit assez indiscret pour s'adresser, par la bouche de ses détracteurs, des invectives que sa propre conscience avouerait, & assez mal-adroit pour se les adresser devant un disciple capable de le prendre au mot ?

Je suppose qu'un de nos aristarques hebdomadaires dise familiérement à son ami : » Vous voyez ce qui
» m'est arrivé depuis que je me suis engagé dans
» cette triste & misérable carriere. Je savais bien
» qu'on ne manquerait pas de m'accuser d'ignorance,
» de partialité, de méchanceté, de vénalité, d'hypo-
» crisie, de mauvaise foi ; mais c'est vous qui l'avez
» voulu «. N'est-il pas évident que le critique qui s'expliquerait avec cette franchise ne se reconnaî-

trait aucune de ces qualités odieuses, ou que s'il en méritait le reproche, il ne parlerait pas ainsi ?

» Etait-ce donc un si grand mérite de n'avoir » pas été le corrupteur de son éleve « ?

Non ; mais en était-ce donc un si mince que d'en avoir fait, en dépit de la nature, un grand empereur, & cela pendant cinq années, presque la moitié de son regne ?

» Séneque n'était point un sage, & Tacite n'en » disconvient pas «.

Si, parcourant l'histoire de l'église ou la vie des saints, je recueillais tout le mal que ces humbles personnages ont dit d'eux-mêmes, & que je citasse contre eux l'autorité de Baillet ou de Fleuri, quel est l'homme sensé qu'une aussi étrange absurdité ne fît éclater de rire ? La méchanceté est aussi quelquefois un peu trop bête.

» Séneque a dit : *le clément Néron* «.

Il est vrai, il l'a dit dans un ouvrage que le philosophe lui a dédié. Il y avait des épithetes d'usage qui précédaient les noms des empereurs, comme les faisceaux précédaient leurs personnes, & c'était alors au *Pio*, *Clementi*, *Augusto*, *Divo Tiberio*, *Caligulæ*, *Neroni*, qu'on les adressait, comme on dirait aujourd'hui d'un pape ambitieux & dissolu ; *Sa Sainteté* ; d'un vil & bas cardinal, *Son Eminence* ; d'un très-méprisable prélat, *Sa Grandeur*, & d'un troupeau d'indignes personnages, *Messeigneurs*.

» Pour

» Pour attaquer Agrippine, il n'y avait qu'à dire » que Dion était un imposteur «.

Pour attaquer Agrippine, il n'y avait qu'à lire Tacite à l'endroit où l'historien l'introduit au milieu d'une des débauches nocturnes du palais. Que Dion soit un imposteur ou non, il est certain que l'auteur des Annales est véridique, & que le mal que j'ai dit de cette femme dont l'ambition démesurée avait révolté les esprits, *cunctis cupientibus infringi matris potentiam*, & dans laquelle la fureur de regner avait étouffé le sentiment de la nature & rompu le frein de la pudeur, est fort au dessous du mal que j'en aurais pu dire sans la calomnier.

On lit dans un auteur grave que j'ai déjà cité quelquefois : » Agrippine, fille, sœur, femme & mere » d'empereurs, fut d'un esprit composé de toutes » sortes de méchancetés «.

Il est rare qu'un ouvrage ait encore trouvé des lecteurs aussi séveres que le mien.

» Agrippine se promettait une grande part dans » l'administration de l'empire; il fallait donc que » cette princesse, qui ne manquait pas de lumieres, » & qui connaissait les hommes, comptât déjà » beaucoup sur la souplesse *philosophique* du per» sonnage. Il semble que le rappel d'exil ne fait pas » beaucoup d'honneur à l'exilé «.

Ce n'est pas à Séneque, c'est à la sagacité d'Agrippine, c'est à ses vues que le rappel du philosophe ne fait pas infiniment d'honneur. Quelles seront en effet ses leçons, & quels en furent les fruits? Les leçons? celles de la philosophie qui déplaisait à

Agrippine au point de dire à son fils que cette étude ne convenait point à un empereur. Les fruits? cinq années d'un regne envié par Trajan.

Quel est celui qui, sans être un sot, ne s'est jamais trompé dans la bonne ou mauvaise opinion qu'il avait conçue des hommes? On en conclura contre moi tout ce qu'on voudra, mais j'avoue que dix-sept ans de suite j'ai été la dupe d'un artificieux hypocrite.

L'histoire ne nous a point laissé douter des raisons du rappel de Séneque. J'aime mieux en croire Agrippine sur ses fureurs contre Séneque & Burrhus qu'elle ne sépare point; & si les censeurs le permettent, je préférerai le témoignage de Tacite au leur. Or, celui-ci dit expressément qu'Agrippine ne sollicita le rappel d'exil & la préture pour Séneque qu'afin de se rendre agréable au peuple, & de rompre la continuité de ses forfaits par une action louable: *Ne malis tantum facinoribus innotesceret*, en approchant de son fils un instituteur célebre par ses lumieres & par ses vertus.

On dirait que l'historien pénétrant ait pressenti & prévenu toutes les imputations de la méchanceté.

Mais si quelque aristarque s'avisait d'ajouter que Séneque ne put se défendre d'élever le fils dans les principes de sa mere, ne dirait-on pas que ce propos est d'un ignorant qui n'a pas lu une ligne de l'histoire, ou d'un vicieux qui débite à tort & à travers tout ce qui se présente à sa tête déréglée?

La souplesse philosophique du stoïcien Séneque! C'est précisément comme si l'on disait la souplesse

évangélique de l'abbé de Rancey ou d'un prieur des Camaldules.

» Séneque engage son ami Sérénus «.

Séneque n'engage point son ami Sérénus; mais à quoi l'eût-il engagé, si le fait est vrai ? A dérober au public un vil attachement qu'il n'était à son pouvoir ni d'empêcher ni de rompre ; à le soustraire à la connaissance de la jalouse, ambitieuse & furibonde Agrippine, d'une femme passionnée, impérieuse, & capable de se porter aux plus fâcheuses extrêmités. Et la condescendancede Sérénus vous paraît horrible ? Censeurs, vous transplanterez-vous toujours de vos greniers, de la poussiere de vos bancs, de l'ombre de vos écoles au milieu des palais des rois, & prononcerez-vous intrépidement de la vie des cours d'après vos principes monastiques & votre régime collégial ?

» Séneque soutient Acté contre Agrippine «.

Cela est faux; Séneque se sert d'Acté contre l'incestueuse Agrippine.

» Messaline redoutait le génie pénétrant de Séneque. Il ne fallait pas, ce nous semble, être
» trop pénétrant pour appercevoir les désordres de la
» maison de Claude «.

Moins il fallait de pénétration pour appercevoir les désordres de la maison de Claude, plus un observateur très-fin était à redouter.

» Messaline ne pouvait guere redouter que Séne-
» que, qui d'ailleurs n'était qu'un simple particu-

» lier, songeât à la perdre dans l'esprit d'un prince
» incapable d'écouter un sage conseil & d'en pro-
» fiter «.

Messaline était & devait être ombrageuse, comme l'ont été & le seront toujours ceux qui abusent ou de la faveur, ou de l'imbécillité, ou de la faiblesse des souverains : ils ne souffrent à leur côté que des complices & des complices subalternes; leur jalousie écarte les autres. Claude n'était pas stupide au point de ne pouvoir être éclairé sur la maniere artificieuse dont on le dépouillait de son autorité. Il eût poussé la stupidité à cet incroyable excès, que les scélérats devaient le craindre du moins comme un spectateur austere. Ce n'était qu'un simple particulier, mais un particulier fort avancé dans l'estime publique & l'intimité des grands. D'ailleurs, c'est Tacite qui prête ce motif à Messaline.

» Racine, qui avait un tact si fin, un sentiment si
» exquis du beau moral, regardait Séneque comme
» un charlatan «.

Ce jugement valait bien la peine d'être appuyé d'une citation. Mais si Racine, en appliquant ce tact si fin, ce sentiment si exquis du beau moral à l'examen du caractere de Séneque, crut reconnaître un hypocrite, Burrhus essayé à la même coupelle ne lui aurait paru qu'un lâche courtisan. Le vrai, c'est qu'un militaire convenait mieux à la scene dramatique qu'un philosophe; le vrai, c'est que, par ses opinions religieuses, Racine n'était pas disposé à accorder au paganisme quelque vertu réelle.

» J'ai préféré la conduite de Séneque à celle de
» Burrhus «.

Et je persiste. Avant l'assassinat d'Agrippine, la conduite de Séneque & de Burrhus est la même : ce sont deux grands hommes, deux grands ministres ; au moment où la mort d'Agrippine est résolue & leur est confiée, je les trouve également innocens. Après la mort d'Agrippine, tous les deux restent à la cour, mais l'un y fait le rôle de courtisan, l'autre celui de censeur. Lorsque le spectre du crime a chassé le prince de la Campanie, Burrhus engage les soldats à fléchir le genou devant le parricide, à le féliciter sur le péril dont il est délivré, & à baiser des mains encore fumantes du sang d'une mere ; il loue l'histrion & le cocher. Cependant les gens de cour traduisent Séneque comme un parodiste du chanteur & un médisant du conducteur de char.

» J'ai placé Néron au dessus d'Auguste «.

J'avais alors présentes à l'esprit les horreurs du triumvirat, & la longue période pendant laquelle on ne pouvait trop louer Néron. Tant que les censeurs ne fixeront point de date, leurs minutieuses observations tomberont à faux.

§. 121. Si je m'arrête ici, ce n'est pas que cette premiere partie de ma tâche ne pût être plus étendue. Passons à la seconde.

Pline l'ancien, que nous avons déjà cité, a dit de Séneque, qu'il ne s'en était point laissé imposer par la vanité des choses de la vie : *Seneca minimè mirator inanium.*

Tertulien & d'anciens peres de l'église, touchés de l'éclatante piété de Séneque, se l'ont associé en

l'appellant *nôtre : tam claræ pietatis, ut Tertulianus & prisci appellant nostrum.*

Quelques conciles ne dédaignerent pas de s'appuyer de son autorité.

Le savant & pieux évêque de Freizingen, Othon, regarde Séneque moins comme un philosophe payen que comme un chrétien : *Lucium Senecam non tam philosophum quàm christianum.*

Au sentiment d'Erasme, si vous le lisez comme un auteur payen, vous le trouverez chrétien : *Si legas illum ut paganum, scripsit christiané.*

Il a dans l'école de Zénon le rang de Paul dans l'église de Jésus-Christ : *Ejus esse loci apud suos, cujus sit Paulus apud christianos.*

» Aucuns, Dion entre autres, l'ont accusé d'a-» varice, d'ambition, d'adultere & d'autres tels » vices, à qui je ne dédaignerois pas faire réponse, » puisque tant de doctes, anciens & modernes, » & la vie & la mort de Séneque disent le contraire; » & seroit bien aisé à qui voudroit tailler à Dion » une robe de son drap, de trouver en lui beaucoup » de choses impertinentes & mal-séantes au nom » dont il fait profession; mais il vaut mieux réfuter » les calomnies évidentes par le silence que par longs » discours «.... Et ce témoignage n'est pas de l'auteur des *Essais.*

Nos autres aristarques n'en savent pas plus que celui qui a écrit ce qui suit. » Il est impossible de lire les » ouvrages de Séneque sans se sentir plus indépen-» dant du sort, plus courageux, plus affermi contre

» la douleur & la mort, plus attaché à ses devoirs, » plus éclairé sur ses besoins réels, enfin meilleur » sous tous les rapports, & sur-tout plus sensible » aux charmes de la vertu «.

Un de nos anciens écrivains avait pensé de Séneque comme le moderne estimable que nous venons de citer. » Pour se résoudre contre les durs & » fâcheux événemens de la vie, acquiescer douce» ment à la providence, pour mépriser le moment » & aspirer à l'immortalité bienheureuse, pour ré» primer l'insolence des passions étranges qui nous » emportent souvent haut & bas, & pour jouir d'un » grand repos parmi tant de tempêtes & naufrages, » je ne sache, entre les payens, historien, philo» sophe, orateur, ni auteur quelconque que je vou» lusse préférer à Séneque. Il y en a peu qui lui » soient comparables, & la plupart le suivent de » fort loin «.

Le portique, l'académie & le lycée de la Grece n'ont rien produit de comparable à Séneque pour la philosophie morale. Et de qui imaginera-t-on que soit cet éloge? Il est de Plutarque.

Quintilien, dont j'examinerai les opinions ailleurs, dit de Séneque, qui n'était ni son ami, ni son auteur favori, qu'il fut versé dans tous les genres d'éloquence : *In omni genere eloquentiæ versatum.*

Qu'il eut un génie abondant & facile : *Ingenium facile & copiosum.*

Un grand fonds d'étude & de connaissances : *Plurimum studii.*

Qu'il eſt un redoutable fléau du vice : *Eximius vitiorum inſectator.*

Qu'il y a beaucoup à louer, beaucoup même à admirer dans ſes ouvrages : *Multa probanda, multa etiam admiranda.*

Que dans les bons ouvrages de cet âge, avec la force d'Afer, & la ſageſſe d'Afranias, on retrouve encore l'abondance de Séneque : *In his quos ipſi videmus, copiam Senecæ, vires Afrani, maturitatem Afri reperimus.*

Tout le bien que nos ariſtarques diſent de Quintilien, je le penſe comme eux ; mais penſent-ils comme moi tout le bien que Quintilien dit de Séneque ?

Ils citent Quintilien contre Séneque, & voilà ce que ce Quintilien, dont ils font tant de cas, dit de Séneque, pour lequel ils affectent tant de mépris.

Eraſme a dit : Peu s'en faut que je ne m'écrie : *Sancte Socrates* ; j'ai dit : Peu s'en faut que je ne m'écrie : *Sancte Seneca* ; & je ne ſache pas qu'on ait accuſé l'érudit de Roterdam d'indiſcrétion, & moins encore d'impiété. Si un prélat l'avait rangé parmi les diſciples de Jéſus-Chriſt, il aurait plus oſé que moi ſans qu'on ſe fût aviſé de lui reprocher qu'il oppoſait un philoſophe payen aux héros du chriſtianiſme. Pourquoi tant d'indulgence pour Othon & pour Eraſme ? C'eſt qu'il n'y a plus de mal à leur faire : ils ſont morts.

§. 122. Après avoir conſidéré Séneque comme inſtituteur & miniſtre, un de nos meilleurs ariſtar-

ques le confidérant comme philofophe & comme auteur, dit: » N'y a-t-il donc que le goût à for-
» mer dans cette foule de jeunes citoyens ? N'en
» veut-on faire que de beaux difeurs ? Eft-il plus
» effentiel pour eux de bien parler que de bien faire ?
» Pourquoi donc arracher de leurs mains les ouvra-
» ges de Séneque « ?

Un des plus grands vices, à mon avis, de notre éducation, foit publique, foit domeftique, c'eft de nous infpirer un fi violent amour de la vie, de fi grandes frayeurs de la mort, qu'on ne voit plus que des efclaves troublés au moindre choc qui menace leur chaîne. Or je defirerais qu'on nous indiquât un auteur, ancien ou moderne, qui fe fût élevé avec autant de force contre une pufillanimité qui rend notre condition pire que celle des animaux, & qui nous foumet fi baffement à toutes fortes de tyrannies, ou, pour me fervir de l'expreffion énergique d'un commentateur d'Epictete, Arrien, qui ait frappé des coups plus violens fur les deux anfes par lefquelles l'homme robufte & le prêtre faififfent le faible pour le conduire à leur gré.

J'ai ajouté que, bien qu'il fût trifte de fortir des écoles au bout d'un affez grand nombre d'années précieufes fans avoir appris les langues anciennes, prefque les feules chofes qu'on y enfeigne, du moins jufques fur le feuil de la philofophie, cette éducation, telle qu'elle était, me femblait une utile reffource pour des parens à qui leur occupation journaliere, ou leur infuffifance ne laiffait pas le temps ou la capacité d'élever eux-mêmes leurs enfans, ou à qui la médiocrité de fortune ne permettait pas de les faire élever fous leurs yeux ; que la journée collégiale ferait mieux diftribuée en deux portions,

dont l'une ferait employée à nous rendre moins ignorans, & l'autre à nous rendre moins vicieux; qu'un choix de préceptes moraux tirés de Séneque, & mis en ordre par un habile professeur, fournirait d'excellentes leçons de sagesse à de jeunes éleves qui jusqu'à présent en avaient été privés par un injuste dédain (359 *o*).

§. 123. L'un dira : » La morale de Séneque » est toujours présentée sous les fleurs d'une diction » précieuse & recherchée. Ce philosophe m'a paru » tantôt sublime & tantôt ridicule; aussi faible dans » sa conduite que fastueux dans le discours; un cour- » tisan que ses intrigues & ses livres rendent suf- » pect; en un mot, il a plus d'une fois surpris mon » admiration, comme il a pareillement surpris mon » mépris «.

Mais un autre repliquera : » Le charme attaché » à la lecture des écrits de Séneque n'est pas un amu- » sement frivole, ni l'histoire de sa vie un vain attrait » de curiosité. Profond penseur, moraliste pur & » sublime, ce grand caractere frappe, intéresse, » attache : son langage est celui de la raison la plus » ferme, & de la sagesse la plus austere; son esprit » paraît emprunter sa force & sa vigueur d'une » ame élevée & courageuse; l'énergie de ses pensées » n'est que celle de ses sentimens : la vertu la plus » mâle fait tout son génie «.

Mais on lira dans un troisieme : » Les ouvrages » de Séneque impriment dans le cœur un profond » amour de la vertu. On sent l'ame s'élever, & » l'homme s'ennoblir en se pénétrant des maximes » du sage. Comme l'historien de sa vie, je ne les

» lis jamais ſans m'appercevoir que je ne les ai pas
» encore aſſez lues «.

» Les reproches dont on flétrit Séneque, lui ont
» été faits par des hommes pervers, tels que l'infâme
» délateur Suilius, tandis qu'il a pour lui le ſuffrage
» du vertueux Tacite, dont on peut oppoſer avec
» avantage l'eſtime ſeule à tous les ennemis du phi-
» loſophe «.

» Je ne lis pas ſouvent Séneque, je lui préfere
» d'autres auteurs où il y a peut-être moins de beau-
» tés; mais quand je le lis, je vois qu'il a parlé de
» la vertu en homme qui en connaiſſait la dignité &
» en éprouvait la douceur «.

De ces jugemens divers, quel eſt le vrai?

Pour accuſer un grand homme, il faut des faits qui ne puiſſent être contredits: pour défendre un homme qui a vécu, écrit, penſé, & qui eſt mort comme Séneque, il eſt honnête, il eſt même juſte de ſe livrer à toutes les conjectures qui le diſculpent, ſurtout lorſque l'hiſtoire le permet. Cette récompenſe, l'homme de bien l'obtient au tribunal des loix, s'il arrive qu'il y ſoit malheureuſement traduit par des circonſtances fâcheuſes. La cauſe d'un citoyen vertueux & honoré s'inſtruit-elle comme celle d'un citoyen obſcur & ſuſpect?

Juges, quel eſt celui que vous avez aſſis ſur la ſellette? C'eſt Séneque. Quel eſt ſon accuſateur? Un ſeul témoin récuſable. Dans cette grande cauſe quel eſt le rapporteur? Un hiſtorien ſévere dont toutes les concluſions ſont en ſa faveur.

§. 124. Nous nous arrêtons avec intérêt devant les portraits des hommes célebres ou fameux : nous cherchons à y démêler quelques traits caractéristiques de leur héroïsme ou de leur scélératesse, & il est rare que notre imagination ne nous serve pas à souhait. Tous les bustes de Séneque m'ont paru médiocres ; la tête de sa figure au bain est ignoble : sa véritable image, celle qui vous frappera d'admiration, qui vous inspirera le respect, & qui ajoutera à mon apologie la force qui lui manque, elle est dans ses écrits. C'est là qu'il faut aller chercher Séneque, & qu'on le verra.

M. Carter, savant antiquaire Anglais, nous apprend dans son voyage de Gibraltar à Malaga, qu'il subsiste encore en Espagne des monumens élevés à la mémoire de Séneque. Il a trouvé à Mescania, ville municipale Romaine, les restes d'une inscription où le nom d'Annæus Seneca s'est conservé, & dont il fixe la date avant la soixantieme année de l'ere chrétienne & la mort de notre philosophe. Il ajoute qu'on montre à Cordoue la *casa de Seneca*, la maison de Séneque, & au voisinage d'une des portes de la ville, *el lugar de Seneca*, la métairie de Séneque. On s'arrête avec respect à l'entrée de la chaumiere de l'instituteur, on recule d'horreur devant les ruines du palais de l'éleve. La curiosité du voyageur est la même ; mais les sentimens qu'il éprouve sont bien différens : ici il voit l'image de la vertu ; dans cet endroit il erre au milieu des spectres du crime ; il plaint & bénit le philosophe, il maudit le tyran.

Il est à croire que Séneque avait parcouru l'Egypte, où son oncle était préfet ; ce qu'il dit de cette contrée & du fleuve qui la fertilise (360), semble con-

firmer cette conjoncture. On prétend même qu'il s'était avancé jusques sur les confins de l'Inde, & Pline nous apprend qu'il en avait écrit (361).

§. 125. Séneque a beaucoup écrit, & je n'en suis pas étonné : il avait tant d'amour pour le travail, & il était doué d'un génie si facile & si fécond. » Je ne passe pas, nous dit-il (362), une » seule journée oisive. Je donne à l'étude une partie » de la nuit, je ne me livre pas au sommeil, j'y » succombe : je sens mes yeux appesantis, comme » prêts à tomber de leurs orbites, sans cesser de les » tenir attachés sur l'ouvrage. Je me suis séparé de la » société, & j'ai renoncé à toutes les distractions de » la vie. Je m'occupe de nos neveux ; je médite » quelque chose qui me survive & qui leur soit » salutaire : ce sont des especes de recettes contre leurs » infirmités «.

C'est ainsi qu'on se fait un nom parmi ses contemporains & chez les races futures. Quels que soient les avantages qu'on attache au commerce des gens du monde pour un savant, un philosophe, & même un homme de lettres, & bien que j'en connaisse les agrémens, j'oserai croire que son talent & ses mœurs se trouveront mieux de la société de ses amis, de la solitude, de la lecture des grands auteurs, de l'examen de son propre cœur & du fréquent entretien avec soi, & que très-rarement il aura occasion d'entendre dans le cercle le mieux composé quelque chose d'aussi bon que ce qu'il se dira dans la retraite.

Mylord Shaftesbury a intitulé un de ses ouvrages le *Soliloque, ou Avis à un auteur*. Celui qui se sera étudié lui-même, sera bien avancé dans la connaissance des autres, s'il n'y a, comme je le pense, ni

vertu qui soit étrangere au méchant, ni vice qui soit étranger au bon.

Si l'on excepte la Consolation à Marcia, à Helvia & à Polybe, qu'il écrivit pendant son exil en Corse, ce qui nous est parvenu de ses ouvrages est le fruit des heures du jour & des nuits qu'il dérobait à ses fonctions, à la cour, & au sommeil.

§. 126. Nous avons perdu ses poëmes, ses tragédies, ses discours oratoires, ses livres du mouvement de la terre, son traité du mariage, celui de la superstition, ses abrégés historiques, ses exhortations & ses dialogues. Il suffit de ce qui nous reste pour regretter ce qui nous manque.

Les tragédies publiées sous le nom du poëte Séneque sont un recueil de productions de différens auteurs, & il n'y a point d'autorité qui nous permette de les attribuer à Séneque.

Je ne dis rien de son commerce épistolaire avec St. Paul, ouvrage ou d'un écolier qui s'essayait dans la langue latine, ou d'un admirateur de la doctrine & des vertus du philosophe, jaloux de l'associer aux disciples de Jésus-Christ.

§. 127. On trouve dans Séneque un grand nombre de traits sublimes : c'est cependant un auteur de beaucoup, mais de beaucoup d'esprit, plutôt qu'un écrivain de grand goût. J'aurai de l'indulgence pour le style épistolaire ; je conviendrai que la familiarité de ce genre admet des pensées & des expressions qu'on s'interdirait dans un autre ; mais quoique pleines de belles choses, ses lettres, assez naturelles dans la traduction, ne m'en paraîtront pas moins recherchées dans l'original (363).

L'antiquité ne nous a point transmis de cours de morale aussi étendu que le sien (364). Parmi quelques préceptes qui répugnent à la nature, & dont la pratique rigoureuse ajouterait peut-être à la misere de notre condition (365), (conséquences d'une philosophie trop raide, du moins pour la généralité des hommes à qui elle demandait au delà de ce qu'elle espérait en obtenir) il y en a sans nombre avec lesquels il est important de se familiariser, qu'il faut porter dans sa mémoire, graver dans son cœur comme autant de regles inflexibles de sa conduite, sous peine de manquer aux devoirs les plus sacrés, & d'arriver au malheur, le terme presque nécessaire de l'ignorance & de la méchanceté : il faut les tenir d'une bonne éducation, ou les devoir à Séneque. Que ce philosophe soit donc notre manuel assidu : expliquons-le à nos enfans ; mais ne leur en permettons la lecture que dans l'âge mûr, lorsqu'un commerce habituel avec les grands auteurs, tant anciens que modernes, aura mis leur goût en sûreté. Sa maniere est précise, vive, énergique, serrée, mais elle n'est pas large. Ses imitateurs ne s'éleveront jamais à la hauteur de ses beautés originales ; & il serait à craindre que les jeunes gens captivés par les défauts séduisans de ce modele, n'en devinssent que d'insipides & ridicules copistes. C'est ainsi que je pensais de Séneque dans un temps où il me paraissait plus essentiel de bien dire que de bien faire, d'avoir du style que des mœurs, & de me conformer aux préceptes de Quintilien qu'aux leçons de la sagesse.

On verra dans la suite de cet Essai, aux endroits où je me propose d'examiner les différens jugemens qu'on a portés de ses ouvrages, l'influence qu'ont eue sur le mien l'expérience de la vie & la maturité

d'un âge où si l'on m'eût demandé, que faites-vous? je n'aurais pas répondu, je lis les institutions de l'art oratoire; mais j'aurais dit avec Horace: Je cherche ce que c'est que le vrai, l'honnête, le décent, & je suis tout entier à cette étude (366).

De combien de grandes & belles pensées, d'idées ingénieuses, & même bizarres, on dépouillerait quelques-uns de nos plus célebres écrivains, si l'on restituait à Plutarque, à Séneque, à Machiavel & à Montaigne ce qu'ils en ont pris sans les citer (367)! J'aime la franchise de ce dernier: » Mon livre, » dit-il, est maçonné des dépouilles des deux » autres (368) «. Je permets d'emprunter, mais non de voler, moins encore d'injurier celui qu'on a volé.

Fin du premier Volume.

NOTES.



NOTES.

Les Notes qui sont distinguées par les caracteres de l'arithmétique sont de l'éditeur; celles où ces caracteres sont suivis d'une lettre de l'alphabet, sont de l'auteur.

Page 2. (*) Séneque le pére dit que les écrivains arides & stériles suivent facilement le fil de leurs discours ; que rien ne les détourne, ne les amuse, ne les distrait en chemin, ne les embarrasse, ni les figures, ni le choix des mots, ni la manie des réflexions. Il en est d'eux comme des femmes laides : si elles sont chastes, c'est manque d'amans & non de desirs. *Aridi declamatores fideliùs quos proposuerunt, colores tuentur; nihil enim eos sollicitat, nullum schema, nulla dulcedo sententiæ subrepit : sic quæ malam faciem habent, sæpiùs pudicæ sunt; non animus illis deest, sed corruptor*.... Senec., *lib.* 2, *Controvers.* 9, page 160, tome III, *edit. varior. Note de l'éditeur.*

Page 7. (**) On attribue à ce prince une maxime odieuse, citée dans l'avertissement du premier volume (page 24), & dont une *Société* autrefois célebre est généralement accusée d'être l'auteur. Quoi qu'il en soit, la maxime que cette *Société* a osé donner comme un conseil, ou plutôt comme un précepte, & qu'elle a même pris dans tous les temps pour regle de sa conduite, est le résultat d'une affreuse & triste vérité, dont l'expérience journaliere, & particuliérement la mauvaise opinion que beaucoup de gens ont encore de Séneque, sont malheureusement une preuve sans réplique. Cette vérité affligeante est le sujet d'un quatrain de Pibrac, que le grand Condé répétait souvent, soit qu'il eût lui-même éprouvé les suites funestes de la calomnie, soit qu'il en eût observé les effets sur d'autres. *Note de l'éditeur.*

Page 8. (1 *a*) Hybride ou Ybride vient du grec ὕϐρις *tache*, *honte* : celui dont l'origine était tachée, honteuse

Ainsi l'on disait d'un chien, d'un animal engendré de deux especes, d'un style mêlé de plusieurs idiômes, d'un mot composé de mots empruntés de deux langues, qu'ils étaient *Ybrides ;* ou du latin *umber, mestif*, dont on fit *imber, iber, ibrida ;* & pourquoi pas de *Yberus*, Espagnol? Ainsi l'Ybride était un enfant né d'un pere Espagnol & d'une mere Romaine, ou d'un pere Romain & d'une mere Espagnole.

Page 8. (1) Ce mot, employé pour signifier en général un homme d'une naissance équivoque ou dont les parens étaient de nature & de condition différentes, se trouve dans plusieurs bons auteurs latins. *Voyez* Horace, *Satyr.* 7, *vers.* 2 ; Hirtius, *de Bello Africano, cap.* 19 ; Martial, *lib* 6, *Epig.* 39, 29 ; *lib.* 8, *Epig.* 22, & Valere-Maxime, *lib.* 8, *cap.* 6, *N°.* 4. On peut consulter surtout l'ancien scholiaste d'Horace sur le passage indiqué ci-dessus, à la page 324, édition de Basle, de l'an 1555. *Addition de l'éditeur.*

Page 9 (2) *Voyez* la préface du premier livre des *Controverses*, pages 63, 64, tome III, *edit. varior.*

Ibid. (3) Senec. *Controvers. lib.* 2, *præfat.*, page 146, tome III, édit. cit.

Page 10. (4) *Excerpt. ex lib.* 3. *Controvers.*, pages 428, 429.

Ibid. (5) Voyez Pétrone, *Satyr. init.*, page 2, édition d'Amsterdam, 1669, *cum notis varior.*

Page 11. (6) Séneque, *Consolation à Helvia*, chap. 17, note premiere.

Ibid. (7) *Id.*, *ibid.*, chap. 16.

Ibid. (8) *Id.*, *ibid.*

Ibid. (9) *Id.*, *ibid.*, chap. 17.

Ibid. (9 *a*) L'idée que nous avons de l'Egyptien est tout-à-fait différente. Nous le regardons comme un peuple

triste & sévere; ce qui pouvait être vrai du souverain, du magistrat & des prêtres; mais il est naturel à l'esclave, par-tout où il n'est pas contenu par la terreur ou abruti par la misere, de calomnier ses maîtres, d'en médire & de les plaisanter; & c'est par la majeure partie d'une nation qu'on juge de ses mœurs.

Page 11. (10) *Consolation à Helvia*, chap. 17.

Page 12. (11) *Voyez les Actes des Apôtres*, chap. 18, vers. 13 & suivans.

Ibid. (12) Le savant Grotius approuve aussi la réponse de Gallion, & sa remarque est celle d'un critique judicieux. *Benè responsum*, dit-il, *ut ab homine dulci, quasi dicat: Romani quidem libertatem religionis Judæis etiam in Græciâ concessêre; sed si quæ inter ipsos de religione oriuntur controversiæ, aut eas componant inter se, aut disputent quantùm libeat. Romanorum magistratuum non est eis se inmiscere, non magis quàm stoïcorum & epicureorum inter se disceptationibus. Vid. Grot. in h. loc.*

Ibid. (13) *Voyez* les *Lettres* 54 & 78.

Ibid. (13 *b*) Le *suspirium* n'est point l'*asthme*, car les Grecs avaient le mot *asthma*. Le médecin Antylus, qui espérait beaucoup de la promenade dans les maladies de la tête & des yeux, nous apprend que Séneque usait de ce remede contre la fluxion à laquelle il était sujet. *Hist. de la chirurgie*, tome II, page 336.

Page 13. (14) *Voyez* la *Lettre* 78, tome II, pages 38, 39.

Ibid. (15) *Voyez* Dion, *Hist. Rom.*, *lib.* 59, page 923, tome II, édit. Reimar.

Ibid. (16) Dion, *ubi supr.*, *cap.* 19, *sub fin.*

Ibid. (17) *Lenius comptiusque scribendi genus adeò contemnens, ut Senecam tùm maximè placentem, commissiones meras componere, & arenam esse sine calce diceret.* Sueton. *in Caligul.*, *cap.* 53.

Page 13. (18) Suet. *in Caligul. cap.* 34. *Voyez* là-même, le jugement absurde que ce prince porte de ces auteurs.

Page 14, lig. 6. (19) Le reproche que l'on fait ici à Tacite ne me paraît pas fondé. Cet historien ne compare point la *Pharsale* à l'*Enéide*, ni Lucain à Virgile; il ne juge même ni l'homme ni le poëte; mais en parlant de Méla, il observe en général qu'il devait à son fils une grande partie de son illustration, & il a pu dire cela sans manquer de goût ni d'équité : car la conduite de Lucain aurait été plus lâche & plus infame encore, que la *Pharsale*, malgré les défauts sans nombre qui la déparen, n'en serait pas moins un poëme, ou, si l'on veut, une relation en vers, remplie de très-beaux détails, de vers heureux & quelquefois sublimes. L'action de Lucain, qui, pour sauver sa vie, dénonce sa mere, est atroce sans doute; mais il n'en est pas moins vrai qu'un poëte qui a fait la *Pharsale* à vingt-cinq ans, n'est pas un homme ordinaire; & l'on peut juger par le passage de Tacite du mérite de cet ouvrage à ses yeux, ou, comme on peut également le supposer, à ceux des Romains, puisqu'il dit expressément que le titre seul de pere de Lucain avait beaucoup ajouté à la gloire de Méla : *Annæum Lucanum genuerat grande adjumentum claritudinis.* (*Annal. lib.* 16, *cap.* 17); passage qui donne une grande idée de la réputation dont ce jeune poëte avait joui parmi ses concitoyens, & de l'estime paticuliere qu'ils faisaient encore de son poëme au temps de Tacite.

Ibid. (20) *Lucanus, Quinctianusque & Senecio diu abnuêre. Post, promissâ impunitate corrupti, quo tarditatem excusarent, Lucanus Aciliam matrem suam, Quinctianus Glicium Gallum, Senecio Annium Pollionem, amicorum præcipuos, nominavêre.* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 56.

Ibid. (21) *Voyez* Séneque, *lettre* 104, au commencement, & notez ces paroles de Juste-Lipse : *Patres atque etiam fratres* (*sed puto natu grandiores*) *Dominos per honorem & blanditias vocabant, sicut & uxores Dominas*..... Lips. *in Senecâ, Epist.* 104, note 2. On peut voir encore la note du même auteur sur Tacite, *Annal. lib.* 2, *cap.* 87. Le passage qu'on vient de lire explique bien dans quel sens Séneque appellait Gallion son maître.

Page 14. (22) *Annal. lib.* 16, *cap.* 17.

Page 15. (23) Tacit. *An. lib.* 16, *cap.* 17.

Ibid. (24) *Voyez* ci-dessus le passage de Tacite, cité note 20.

Ibid. (25) *Voyez* la préface du second livre des *Controverses* de Séneque le pere, pages 145, 146, tome III, *edit. varior.*

Page 16. (26) Ceci se passa l'an 19 de Jésus-Christ, & pendant les années 5 & 6 du regne de Tibere. » Cette » année, dit Tacite, il fut aussi question de purger » l'Italie de la religion des Egyptiens & des Juifs. Quatre » mille hommes de races affranchies, infectés de cette » superstition, furent envoyés en Sardaigne, pour y » servir à réprimer les brigandages. Si l'air mal-sain les » faisait périr, la perte n'était pas grande. Ordre à tout » le reste de quitter l'Italie, ou de renoncer à leur culte » profane dans un jour marqué «. Tacit. *Annal. lib.* 2, *cap.* 85. *Voyez* encore Séneque, *Epist.* 108, page 536, Tome II. *édit. varior.*

Ibid. (27) *Question. natural. lib.* 1, *cap.* 1.

Ibid. (27 *b*) Il y a le style du siecle, de la chose, de la profession, de l'homme; notre langue n'est pas celle du regne de Louis XIV; cependant le français que nous parlons n'est pas corrompu : Fontenelle écrit purement sans ecrire comme Bossuet ou Fénélon. Séneque se fit une maniere (28) de dire propre à son génie, au goût de ses contemporains, & à l'usage du barreau.

(28) *Fuit illi viro*, dit Tacite en parlant de Séneque, *ingenium amœnum, & temporis ejus auribus accommodatum....* *Annal. lib.* 13, *cap.* 3.

Page 17. (29) *Præceptorem in eloquentiâ habuit ipsum patrem, opinor, atque id Controversiarum libri & præfationes dicunt...* Lips. *in vitâ Senec.*, *cap.* 3. Le passage des *Controverses*, cité ci-dessus, note 25, prouve plutôt que ce n'est pas à Séneque, mais à son frere Méla, que Séneque le pere donna des leçons d'éloquence.

Page 18. (30) *Voyez* ce qu'il en dit, *lettre* 108, tome II, pages 530 & 533 ; à l'égard de Socion, lisez la *lettre* 49. Il cite encore dans la *lettre* 72 une belle comparaison d'Attale.

Ibid. (31) Il fait un grand éloge de ce dernier en plusieurs endroits de ses ouvrages. *Voyez* entr'autres la *lettre* 62, & sur-tout le chap. 8 du liv. 7 des *Bienfaits*.

Ibid. (32) *Lettre* 108, tome II, pag. 456.

Page 19. (33) *Lettre* 108, tome II, page 460.

Ibid. (34) *Epist.* 100, *non procul ab init.*

Ibid. (35) *De Benefic. lib.* 7, *cap.* 8.

Ibid. (36) *Lettre* 62.

Page 20. (37) *De Benefic. lib.* 7, *cap.* 11.

Ibid. (38) *Apud Senec. Quest. Natural. lib.* 4, *Præfat.*, page 742, tome II, *edit. varior.*

Ibid. (39) Le roi de P*** disait d'un de ses sujets, coupable de la même faute : » Cet homme voudrait bien » que j'en fisse un martyr, mais il n'en aura pas le » plaisir «.

Ibid. (40) *Voyez* Dion, *in Vespasian.*, *lib.* 66, *cap.* 13, édit Reimar. *Confer quæ Sueton. in Vespas.*, *cap.* 13, & *ibi Pitisc.*

Page 22. (41) L'éditeur a prouvé évidemment dans ses notes sur le *Traité de la vie heureuse*, & ailleurs, qu'il faut plutôt regarder Séneque comme un philosophe éclectique que comme un stoïcien rigide : il cite à ce sujet un passage formel où Séneque déclare expressément qu'il ne captive sa raison sous l'obéissance d'aucun maître, & qu'il respecte les jugemens des grands hommes, sans renoncer aux siens. *Voyez* la note sur le chap. 3 de la *Vie heureuse*, pages 90, 91, tome V, & la note de la page 168 du même volume.

Page 22. (42) *Voyez* la *Lettre* 49.

Page 23. (42 c.) *Gal. de Præcog. cap.* 1.

Ibid. (43) *Voyez* ce qu'il dit à ce sujet dans la *Consolation à Helvia*, chap. 17.

Page 24. (44) Dion, *in Claudio*, *lib.* 60, *cap.* 8; page 947, tome II, *edit.* Reimar. *Remotus inter Corsici rupes maris*, dit l'auteur de la tragédie d'*Octavie*, vers. 382.

Page 25. (45) Juvénal, *Satyre* 6, vers. 124.

Ibid. (46) Sueton. *in Claudio*, *cap.* 2.

Ibid. (47) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 3.

Ibid. (48) Sueton. *in Claudio*, *cap.* 7.

Page 26. (49) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 10. Dion *in Claudio*, *lib.* 60, *cap.* 1.

Ibid. (50) Dion *in Caligul. lib.* 59, *cap.* 30, pages 936, 937, *edit.* Reimar. *Confer quæ Joseph. Antiquit. Judaïc. lib.* 19, *cap.* 1, 9, 16 & 20, tome I, *edit.* Havercamp.

Ibid. (51) *Joseph. Antiquit. Judaïc. lib.* 19, *cap.* 4.

Ibid. (52) *Voyez Joseph. Antiquit. Judaïc. lib.* 19, *cap.* 2, §. 4, *edit. cit.*, & Sueton. *in Caligul.*, *cap.* 59., *in fine.*

Ibid. (53) *Joseph. Antiquit. Judaïc. lib.* 19, *cap.* 4 §. 2.

Page 27. (54) Sueton. *in Claudio*, *cap.* 11, *Confer quæ Dion*, *lib.* 60, *cap.* 3.

Ibid. (55) Dion *in Claudio*, *liber* 60, *cap.* 4, page 942.

Page 27. (56) *Voyez* Dion *in Claudio*, *lib.* 60, *cap.* 6, page 944. *Ne quis se hæredem relinqueret, qui cognatos quoscumque haberet, prohibuit.*

Ibid. (57) Dion *in Claudio*, *lib.* 60, *cap.* 3, pages 941, 942.

Ibid. (58) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 4, page 942.

Ibid. (59) Dion, *ibid.*, *cap.* 8, page 946.

Page 28 (60) *Vectigalia Caii introducta imperio, & reliqua ejus acta quæ reprehensionem merebantur, abrogavit* ... Dion, *lib.* 60, *cap.* 4, *init.*

Ibid. (61) Dion, *ibid.*, *cap.* 11, pag. 949, 950.

Ibid. (62) Pline parle de cette magnifique entreprise, projettée & commencée par Claude, & qui ne fut achevée que sous le regne de Trajan, dans les termes les plus imposans, & avec une admiration qu'on partage avec lui en lisant cet endroit de son Histoire Naturelle. *Montem*, dit il, *perfossum ad Lacum Fucinum emittendum, inenarrabili profectò impendio, & operarum multitudine per tot annos .... quæ neque concipi animo, nisi ab iis qui videre, neque humano sermone enarrari possunt* .... Plin. *Natur. Hist. lib.* 36, *cap.* 15. *Confer quæ Sueton. in Claudio*, *cap.* 20.

Ibid. (63) Dion, *ubi supra*, *cap* 29, page 967.

Ibid. (63 *d*) Cette loi prouve qu'il n'y avait point alors, & qu'avant le VIe. siecle il n'y eut point à Rome d'asiles publics pour les malades indigens. Il n'est pas à présumer qu'un maître fût assez barbare ou assez insensé pour sacrifier un esclave malade, si cet esclave pouvait être secouru, soigné, guéri gratuitement. Il est vrai qu'une dame Romaine établit, vers l'an 400, à ses dépens, un hôpital, un hospice, une infirmerie, où elle rassemblait les malades, & les servait de ses propres mains ; mais cet utile refuge auquel elle n'avait point assuré de fonds, ne se soutint que jusqu'à sa mort .... *Voyez l'Histoire de la chirurgie*, tome II, pag. 107.

Page 28. (64) *Apud Tacit. Annal. lib.* 12, *cap.* 11.

Page 29. (65) Sueton. *in Claudio*, *cap.* 26.

Ibid. (66) Sueton. *in Claudio*, *cap.* 28 & 29. Dion Caſſius dit qu'aucun empereur ne ſe laiſſa plus lâchement & plus ouvertement dominer par ſes femmes & ſes affranchis. *In Claudio*, *lib.* 60, *cap.* 2, *edit.* Reimar.

Ibid. (67) Dion *in Claudio*, *lib.* 60, *cap.* 17, pages 955, 956.

Ibid. (68) Sueton. *in Claudio*, *cap.* 28.

Page 30. (69) Sueton. *in Claudio*, *cap.* 29. *Confer quæ Tacit. Annal. lib.* 11, *cap.* 26, 27.

Page 31. (70) Tacit. *Annal. lib.* 11, *cap.* 31.

Ibid. (71) *Occiſâ Meſſalinâ, paulò poſtquàm in triclinio decubuit, cur Domina non veniret requiſivit.* Sueton. *in Claudio*, *cap.* 39.

Ibid. lig. 10. (72) Sueton. *in Claudio*, *cap.* 37.

Ibid. (73) *Id.*, *ibid. Confer quæ Dion in Claud.*, *lib.* 60, *cap.* 14, page 952.

Ibid. (73 *d*) Si l'on ſe rappelle le titre de cet Eſſai, & ſi l'on ne confond pas le fonds avec l'acceſſoire, on ne ſera pas ſurpris de cet écart.

Page 32. (74) *Hæc* (*Meſſalina*) *Juliam, fratris ejus filiam, indignata quod ſe non honoraret nec adularetur, formæque ejus æmula, quòd ſæpiùs ſola cum Claudio ageret, extorrem egit inſtructis cùm aliis, tum adulterii criminibus; ob quod Annæus etiam Seneca in exilium pulſus eſt, neque multo poſt Juliam eadem necavit....* Dion *in Claudio*, *lib.* 60, *cap.* 8, page 947.

Page 34. (75) *Voyez* Diogene Laërce dans la *Vie de Diogene le Cynique*, *lib.* 6, *ſegm.* 56, édit. *Amſtelod.* 1692.

Page 34. (76) *Voyez* l'*Epitre* 8.

Ibid. (77) *Voyez* Dion, *in Claudio*, *lib.* 60, *cap.* 29; page 964.

Page 35. (78) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 14, page 952.

Ibid. (79) Tacit. *Annal. lib.* 11, *cap.* 4.

Ibid. (80) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 5.

Ibid. (81) *Id.*, *ibid.*

Ibid. (82) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 5.

Ibid. (82 *e*) En 1602, sous le regne d'Henri IV, l'exercice de la justice est interrompu par le *remuement* des avocats. Sur la plainte d'un seigneur de la cour, dont on exigeait quinze cents écus pour la plaidoierie d'une de ses causes, un président de grand-chambre fit un réglement qui réduisait cette classe de gens de loi à la condition du manouvrier dont le travail s'acquitte par un salaire. En conséquence, l'ordre presque entier se révolte & renonce aux fonctions d'un état avili. Le jeune Isaac Arnaud en conçoit un tel dépit qu'il déchire sa robe & se retire du palais. Le discours véhément que le sieur Sigogne tint au roi dans cette circonstance, est très-bon à lire. Henri IV en sourit sans l'improuver; mais plus sensible au désespoir de ses sujets qu'au mépris de sa prérogative, il modéra le tout, selon sa prudence accoutumée... *Voyez* le *Journal de l'Etoile*, page 10.

Page 36. (83) *Ut minus decora hæc, ita haud frustra dicta princeps ratus, capiendis pecuniis posuit modum, usque ad dena sestertia....* Tacit. *Annal. lib.* 11, *cap.* 7.

Page 37. (84) *Annal. lib.* 11, *caput* 27. *Haud sum ignarus fabulosum visum iri, tantum ullis mortalium securitatis fuisse, in civitate omnium gnarâ & nihil reticente, nedum consulem designatum, cum uxore principis, prædictâ die, adhibitis qui obsignarent, velut suscipiendorum liberorum caussa, convenisse*, &c.... *Sed nihil compositum miraculi causâ verùm audita scriptaque senioribus tradam.*

Page 37. (85) Tacite eſt encore ici mon garant, & je ne fais que l'abréger. *Voyez* le *livre II*, *chap.* 27, 28.

Ibid. (86) Tacit. *ubi ſupra*, *cap.* 31. *An ipſe imperii ? An Silius privatus eſſet ?*

Page 38. (87) Tacit., *Ibid.*, *caput* 32.

Ibid. (88) Tacit. *Annal. lib.* 12, *cap.* 32.

Ibid. (89) *Nullâ cujuſquam miſericordiâ, quia flagitiorum deformitas prævalebat* ... Tacit. *Annal. lib.* 11, *cap.* 32.

Ibid. (90) Tacit., *ubi ſupr.*, *lib.* 11, *caput* 34.

Ibid. (91) Tacit., *ubi ſupr. lib.* 11, *cap* 35.

Page 39. (92) Tacit., *ibid.*, *cap.* 37.

Ibid. (93) *Ubi vino incaluit, iri jubet, nuntiarique miſeræ (hoc enim verbo uſum ferunt) dicendum ad cauſam poſterâ die adeſſet* .... Tacit. *Annal. lib.* 11, *cap.* 37.

Ibid. (94) Tacit. *Ibid.*, *cap.* 37.

Ibid. (95) *Lœpida, quœ Florenti filiæ haud concors, ſupremis ejus neceſſitatibus ad miſerationem evicta erat* .... Tacit. *Annal. lib.* 11, *cap.* 37.

Ibid. (96) Tacit., *ubi ſupr.*, *cap.* 37.

Ibid. (97) *Sed animo per libidines corrupto, nihil honeſtum inerat.* Tacit. *Annal. lib.* 11, *cap.* 37.

Page 40. (98) Tacit., *ubi ſupr.*, *cap.* 38.

Ibid. (99) *Primus Cæſarum fidem militis etiam præmio pigneratus*, dit Suétone *in Claudio*, *cap.* 10.

Page 41. (100) Tacit., *ubi ſupr.*, *lib.* 12, *cap* 2.

Ibid. (101) *Pactum inter Claudium & Agrippinam matrimonium jam famâ, jam amore inlicito firmabatur* .... Tacit. *Annal. lib.* 12, *cap.* 5.

Page 41. (102) Tacit. *Annal. lib.* 12, *cap.* 22.

Page 42. (103) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 22.

Ibid. (104) Tacit. *Annal. lib.* 12, *cap.* 7.

Ibid. (105) Tacit. *Annal. lib.* 12, *cap.* 25.

Ibid. (106) Juvénal, *Satyre* 4, *vers.* 37 *& seq.*

Ibid. (107) *Voyez* Dion *in Claudio*, *lib.* 60, *cap.* 32, page 971.

Ibid. (108) Tacit. *Annal. lib.* 12, *cap.* 41.

Ibid. (109) *Id.*, *ibid.*

Page 43. (110) Tacit., *loco citato*, *cap.* 42.

Ibid (111) *Transfertur regimen cohortium ad Burrhum Afranium, egregiæ militaris famæ....* Tacit. *Annal. lib.* 12, *cap.* 42.

Ibid. (112) Tacit. *Annal. lib* 12, *cap.* 8. *At Agrippina, ne malis tantum facinoribus notesceret, veniam exsilii pro Annæo Senecâ, simul præturam impetrat, lætum in publicum rata, ob claritudinem studiorum ejus, utque Domitii pueritia tali magistro adolesceret, & consiliis ejusdem ad spem dominationis uterentur, quia Seneca fidus in Agrippinam, memoriâ beneficii, & infensus Claudio, dolore injuriæ, credebatur.*

Ibid. (113) *Voyez* le passage de Tacite, cité dans la note précédente, vers la fin.

Page 44. (114) Rien de plus sensé que ce qu'il écrit sur ce sujet à sa mere : » Je ne me suis jamais fié à la » fortune, lors même qu'elle paraissait me laisser en » paix. Tous les avantages que sa faveur m'accordait, » ses richesses, ses honneurs, sa gloire, je les ai placés » de maniere qu'elle puisse les reprendre sans m'ébran- » ler; j'ai toujours laissé entre eux & moi un grand » intervalle : aussi la fortune me les a ravis sans me

» les arracher. On n'est accablé de la mauvaise fortune » que quand on a été dupé par la bonne «... *Consolation à Helvia*, chap. 5.

» Je ne m'apperçois, dit-il ailleurs, de l'absence de » mes richesses que par celle des embarras qu'elles me » causaient «.... (*Id.*, *cap.* 9.) Cet aveu est d'autant plus sincere, que dans son entretien avec Néron, il lui dit que ne pouvant plus soutenir le fardeau de ses richesses, il implore son secours, & le prie de faire gouverner son bien par ses intendans, & de le regarder comme le sien. *Senex, & levissimis quoque curis impar, quum opes meas ultrà sustinere non possim, præsidium peto: jube eas per procuratores tuos administrari, in tuam fortunam recipi.... Apud Tacit. Annal. lib.* 14, *caput* 54.

Page 44. (115) *Consolation à Helvia*, chap. 6.

Ibid. (116) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 17 *& cap* 4.

Ibid (117) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 6.

Page 45. (118) L'éditeur n'a pas seulement justifié Séneque dans la supposition que la *Consolation à Polybe* fût de ce philosophe; il a exposé & dans l'avertissement imprimé à la tête de ce traité, & dans les notes qu'il a jointes à l'ouvrage même, les raisons très-fortes qu'il a de croire cette déclamation supposée, & il en conclut, ce semble, avec beaucoup de vraisemblance, ou que cette *Consolation* est l'ouvrage de quelque écrivain obscur, jaloux de la gloire de Séneque, qui aura tâché d'imiter son style, & qui aura même employé plusieurs de ses pensées, ou que cet écrit a été altéré, interpolé & corrompu en cent endroits divers par l'infâme Suilius, ou par quelque autre calomniateur également méprisable, &c. *Voyez* ci-dessus, tome V, pages 435, 436, 490, 491 & suivantes.

Page 46, ligne 21. (118*e*) Ce fragment, si opiniâtrément reproché à Séneque, nous est-il parvenu tel qu'il l'a fait? Ne l'a-t-on point altéré? L'a-t-il fait? Je renvoie la réponse à ces questions à l'endroit où j'examinerai les différens ouvrages de Séneque: j'observerai

seulement ici que Juste-Lipse était tenté de rayer ce dernier du nombre des écrits du philosophe, comme la satyre d'un ennemi aussi cruel qu'ingénieux. Je croirais que la *Consolation à Polybe* est de Séneque, que je n'en estimerais pas moins Juste-Lipse. Que le petit nombre de ceux qui se tourmentent, qui même s'en imposent, pour trouver des excuses aux grands hommes, est rare, & qu'ils me sont chers!

Il est deux sortes de sagacité, l'une qui consiste à atténuer, l'autre à exagérer les erreurs des hommes: celle-ci marque plus souvent un bon esprit qu'une belle ame. Cette impartialité rigoureuse n'est guere exercée que par ceux qui ont le plus besoin d'indulgence.

Page 46. (119) *Voyez* Tacit. *Annal. lib.* 12, *cap.* 53.

Page 47. (120) Tacit., *loc. cit.*, *cap.* 58 & 41.

Ibid. (121) *Voyez* Sueton. *in Claudio*, *cap.* 43.

Page 48. (122) Tacit. *Annal. lib.* 12, *cap.* 64, 65.

Ibid. (123) *Diù inter instrumenta regni habita*... Tacit. *Annal. lib.* 12, *cap.* 66, 67.

Page 49. (124) Tacit., *loc. cit.*, *cap.* 68.

Ibid. (125) Tacit., *ubi supr.*, *cap.* 68 & 69.

Ibid. (126) Sueton. *in Claudio*, *cap.* 45 & 40, *sub fine. Confer quæ Dion in Claudio*, *lib.* 60, *cap.* 2, page 939.

Ibid. (127) Sueton. *in Claudio*, *cap.* 38.

Ibid. (128) *Voyez l'Apocoloquintose*, tome V, page 500; & consultez sur ce proverbe les *Adages d'Erasme*, page 399 & suivantes, *edit.* Wechel. 1643.

Page 50. (129) *Voyez* Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 3.

Ibid. (130) *Postquam ad providentiam sapientiamque flexit; nemo risui temperare, quamquam oratio à Senecâ compo-*

ita ; multùm cultûs præferret, &c . . . . Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 3.

Page 51. (131) *Voyez* Diodore de Sicile, *Biblio. Hist. lib.* 1, *cap.* 72, tome I, pages 83, 84, *edit.* Wesseling, *Amstelod.* 1746. Le même usage avait encore lieu, à l'égard des particuliers, comme on le voit par un passage du même livre, *cap.* 92, page 103.

Ibid. (132) *Voyez* Lampridius, *in vitâ Commod.*, *cap.* 18 & 19. Ce passage, auquel nous renvoyons le lecteur, arrêtera tout homme de goût & toute ame noble & généreuse. Il faudrait le tenir sans cesse sous les yeux de ceux à qui le genre humain a été confié On y voit les acclamations de joie & les imprécations de fureur que le peuple poussa tumultueusement à la mort de Commode, sous lequel il avait éprouvé toutes sortes de maux, & à l'élection de Pertinax, son successeur, dont il se promettait des jours plus heureux. Le tyran mort, les ames affranchies de la terreur firent entendre les cris terribles que Lampride nous a transmis. On ne lit point sans frissonner le récit de cette scene si vraie ; il semble qu'on soit frappé des cris d'un million d'hommes rassemblés & ivres de fureur & de joie. Ou je me trompe, ou c'est là une des plus fortes & des plus terribles images de l'enthousiasme populaire Princes de la terre, attachez y vos regards, & entendez d'avance la voix libre des peuples à votre mort, si vous avez renfermé le gémissement dans leur cœur tandis que vous viviez.

Page 53. (133) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 3.

Page 54. (134) *Ceterùm peractis tristitiæ imitamentis ; curiam ingressus*, &c . . . Tacit. *Annal. liber* 13, *cap.* 4, *toto cap. vid.* & *cap.* 5.

Ibid. (135) Tacit., *ubi supr.*, *cap.* 5.

Page 55. (136) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 2 & 5, & Sueton. *in Nerone*, *cap.* 9.

Ibid. (137) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 5.

Page 55. (138) Dion l'assure, *in Nerone, lib. 61, cap. 5;* page 981.

Ibid. (139) Dion, *ubi supr., cap. cit.*

Ibid. (140) *Et hi quidem id agebant*, dit à ce sujet Dion Cassius, *tanquàm boni principis imperium, velut ex syngraphâ quâdam, habituri... In Nerone, lib. 61, cap. 3.*

Ibid. (141) Sueton. *in Nerone, cap.* 10. *Quàm vellem nescire litteras!*

Ibid. (142) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 11.

Page 56 (143) *Meritò Trajanus sæpiùs testatur procul differre cunctos principes Neronis quinquennio....* Aurel. Victor, *de Cæsarib. cap.* 5.

Page 57. (144) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 11.

Ibid. (145) *Clementiam suam obstringens crebris orationibus*, dit Tacite, *Annal. lib.* 13, *cap.* 11.

Ibid. (146) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 1, *init.*

Ibid. (147) *Id., ibid., cap.* 1.

Ibid. (148) *Invito principe, cujus abditis adhuc vitiis per avaritiam ac prodigentiam mirè congruebat....* Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 1.

Page 58. (149) *Id., ibid., cap.* 2.

Ibid. (150) *Voyez* la *Vie de Séneque* qu'un auteur anonyme a publiée à la tête d'une analyse du *Traité des Bienfaits.* J'ai profité plusieurs fois du travail de cet auteur, qui a eu le courage & l'honnêteté de prendre publiquement la défense de Séneque, & de réfuter par des faits rassemblés avec exactitude les calomnies dont ce grand homme a été si long-temps la victime Le passage que je viens de citer se trouve à la page 46, édit. de Paris, 1776.

Page

Page 58. (151) *Id.*, *ibid.* On a cité les propres paroles de Tacite, dans une note sur le *Traité de la Clémence*, *lib.* 2, *cap.* 2, tome IV, page 437, 438.

Ibid. (152) *Certamen utrique unum erat contra ferociam Agrippinæ, quæ cunctis malæ dominationis cupidinibus flagrans, habebat in partibus Pallantem, quo auctore Claudius nuptiis incestis & adoptione exitiosâ semet perverterat; sed neque Neroni infra servos ingenium, & Pallas tristi arrogantiâ liberti egressus, tædium sui moverat....* Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 2.

Ibid. (153) Tacit., *loc. cit.*, *ubi supr.*, *cap.* 6.

Page 59. (154) *Burrhum tamen & Senecam multarum rerum experientiâ cognitos....* Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 6.

Ibid. (155) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 5. *Nisi, ceteris pavore defixis, Seneca admonuisset venienti matri occurreret. Ita specie pietatis, obviam itum dedecori.*

Page 67. (156) Les paroles de cet ancien commentateur sont très-remarquables, & méritent d'être rapportées. Elles prouvent que Séneque connut bientôt le caractere féroce du prince dont on lui avait confié l'éducation, & qu'il n'épargna rien pour corriger par ses préceptes & ses exemples les dispositions vicieuses qu'il tenait de la nature. *Sævum immanemque natum*, dit-il, *& sensit citò & indicavit; inter familiares solitus dicere: Non fore sævo illi leoni quin, gustato semel hominis cruore, ingenita redeat sævitia... Vetus Scholiast. in Juvenal. Satyr.* 5, *vers.* 109.

Ibid. (157) M. Sautereau de Marsy, éditeur de l'*Almanach des Muses*.

Page 68. * M. Turgot.

Page 69. (158) *Juvantes invicem, quò faciliùs lubricam principis ætatem, si virtutem adspernaretur, voluptatibus concessis retinerent....* Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 2.

Page 70. (159) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 12.

Page 71. (160) *Metuebaturque ne in stupra feminarum in lustrium prorumperet, si illâ libidine prohiberetur....* Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 12.

Ibid. (161) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 13.

Page 81. (162) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 13 & 14.

Ibid. (163) *Id. ibid., Non absurdè dixisse: Ire Pallantem, ut ejuraret.*

Ibid. (164) *Voyez* Dion *in Nerone, lib.* 61, *cap.* 5; page 981, & Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 2.

Ibid. (165) *Id., ibid.*

Page 82. (166) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 16.

Ibid. (167) *At quibus altior intellectus, resistunt defixi & Neronem intuentes ...* Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 16.

Page 83. (168) *Voyez* Sueton. *in Nerone, cap.* 33, *sub fin.*

Page 84. (169) *Id., ibid., cap.* 18.

Ibid. (170) *Alii necessitatem adhibitam credèbant à principe, sceleris sibi conscio, & veniam sperante, si largitionibus validissimum quemque obstrinxisset ....* Tacit. *Annal. Lib.* 13, *cap.* 18.

Ibid. (170 *f*) Je suis un magistrat, un ministre, un général d'armée, un homme essentiel à l'état; & tout-à-coup je deviens un malhonnête homme, si je ne me fais pas égorger par un voleur qui, le poignard à la main, me force d'accepter la bourse qu'il vient d'enlever à un passant.

Voilà de la morale, de la grande morale, & sur-tout débitée bien à propos. Séneque établit une maxime générale, & tout de suite on la rapproche d'un fait particulier auquel peut-être n'a-t-elle aucun rapport. Mais qui est le délicat & scrupuleux casuiste qui crie à Sé-

seque : » N'acceptez pas, il vaut mieux que vous vous » fassiez égorger « ? — C'est un augure. — Et cet augure, où vivait-il ? — Dans une contrée où il pouvait entendre tous les jours des augures mentir au pied des autels, en refusant une richesse sollicitée, des honneurs ambitionnés & poursuivis par toutes sortes d'intrigues ; & où il était entouré d'augures surchargés de revenus illégitimes, c'est là qu'il invoquait à tort & à travers les loix rigoureuses de la parcimonie contre un philosophe payen, à côté d'augures qui affichaient sous une multitude de titres différens le plus parfait mépris du college augural & de ses canons sacrés. Mais ces augures-là faisaient apparemment de leur opulence un meilleur emploi que le philosophe ; il n'y a pas de doute là-dessus.

Page 84. (171) *Idem*, *ibid.*

Page 85. (172) *Statium relictum Agrippinæ limen : nemo salari, nemo adire præter paucas, feminas, amore an odio, incertum*, &c.... Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 19.

Ibid. (173) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 19.

Ibid. (174) *Mox occultis inter eas offensionibus, quia Sextium Africanum, nobilem juvenem, à nuptiis Silanæ deterruerat Agrippina, impudicam & vergentem annis dictitans*.... Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 19.

Page 86. (175) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 19. & 20.

Ibid. (176) *Quum ingreditur Paris, solitus alioquin id temporis lusus principis intendere*.... Tacit. *Annal. lib* 13, *cap.* 20.

Ibid. (177) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 20. *Fabius Rusticus auctor est .... ope Senecæ dignationem Burrhore tentam.* Pline & Cluvius assurent au contraire, que la fidélité de Burrhus ne parut pas suspecte. *Voyez* Tacite là-même.

Ibid. (178) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 20.

Page 87. (179) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 21.

Page 88. (180) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 21.

Ibid. (181) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 23.

Ibid. (182) *Id.*, *ibid.*

Page 89. (183) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 25. *Congressus fortè per tenebras cum principe, quia vi attentantem acriter repulerat, deinde agnitum oraverat, quasi exprobasset, mori adactus est.*

Ibid. (184) Voici les propres paroles de Tacite; l'idée affreuse qu'elles donnent de cet infame calomniateur de Séneque suffit pour faire l'apologie de ce philosophe. Quand on n'a pour accusateur & pour ennemis que des hommes de cette trempe, on peut être sûr de trouver sa justification au fond du cœur de tous les gens de bien. *At. P. Suilium, questorem quondam Germanici, cùm Italia arceretur, convictus pecuniam ob rem judicandam cepisse, amovendum in insulam censuit* (*Tiberius*) *tanta contentione animi, ut & jurando obstringeret, è repub. id esse. Quod asperè acceptum ad præsens, mox in laudem vertit regresso Suilio, quem vidit sequens ætas præpotentem, venalem & Claudii principis amicitiâ diù prosperè, nunquam benè usum....* Tacit. *Annal. liber* 4, *cap.* 31.

Ibid. (185) *Variis deinde casibus jactatus, & multorum odia meritus reus, haud tamen sine invidiâ Senecæ damnatur. Is fuit P. Suilius, imperitante Claudio, terribilis ac venalis, & mutatione temporum, non quantum inimici cuperent, demissus,* &c .... Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 42.

Ibid. (186) *Apud Tacit., Annal. lib.* 13, *cap.* 42.

Page 90. (187) *Voyez* Tacit. *Annal. lib.* 11, *cap.* 4, 5, 6, & *lib.* 13, *cap.* 43.

Ibid. (188) *Brevius visum, suburbana crimina incipi, quorum obvii testes erant....* Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 43. Voyez *la suite.*

Ibid. (189) *Suilium accusandis utrisque, immittit ...* Tacit. *Annal. lib.* 11, *cap.* 1 & 2.

Page 91. (190) *Voyez* ce qu'on a dit à ce sujet dans l'*Avertissement* imprimé à la tête du premier volume, pages 23, 24 & 25.

Page 92. (191 g) Les critiques se laissent emporter par une telle manie d'absoudre ou d'accuser, que la face des choses qui prête à leur dessein est la seule qui les frappe.

» Quoi, Dion n'eût-il pas été le plus impudent des » historiens, si ce qu'il a écrit de Séneque est faux « ?

Quoi, Dion aura déchiré sans mesure Pompée, Brutus, Cassius, les plus illustres personnages de Rome, & il aurait rougi d'attaquer Séneque? N'est-ce pas comme si l'on disait: Quoi, ce censeur aura bravé effrontément l'indignation de la ville, de la cour, de toute l'Europe, & mis en pieces ou Voltaire, ou d'Alembert, ou Montesquieu, & il aurait eu honte de maltraiter un méchant petit philosophe obscur!

» Le témoignage de Dion (postérieur à Séneque de » plus d'un siecle) est imposant & positif «.

Et le témoignage de Tacite, presque le contemporain de Séneque, sera moins imposant & moins positif? Et le jugement de Crevier sur Dion, qu'en diront les censeurs?

» L'amitié est suspecte dans ses éloges «... Et la haine ne l'est pas dans ses invectives?

Tout ce qu'on apperçoit bien clairement ici, c'est qu'il plaît aux ennemis de Séneque de faire cause commune avec un Suilius, qu'il plaît à Tacite de peindre comme un scélérat; avec un Dion, qu'il plaît à Crevier de peindre comme un calomniateur éternel de la grandeur & de la vertu; avec l'abréviateur Xiphilin, qu'il plaît à la Mothe-le-Vayer, à Juste-Lipse & à Bayle de peindre comme une mauvaise tête. A la bonne heure. Le jugement qu'on porte d'autrui tient de près à l'opinion qu'on a de soi.

Il est à remarquer que Dion Cassius n'est que le paraphraste de Suilius, Xiphilin qu'un écho incomplet de Dion Cassius, & que ces trois témoignages qu'il importe d'apprécier, se réduisent à celui de Suilius, dont Tacite nous dit que ce fut un délateur vénal & formidable, un infame justement abhorré de la multitude des citoyens, un voleur, un concussionnaire & un criminel expulsé du barreau & chassé de l'Italie.

» Mais ce châtiment de Suilius parut sévere dans le » moment, & il en rejaillit un peu de haine contre » Séneque «.

Claude exile Suilius, & l'on murmure contre Claude & contre Séneque; Claude rappelle Suilius, & toutes les voix se réunissent pour louer la justice de Claude lorsqu'il l'exila. Voilà le peuple: toujours violent à outrance au moment du crime, toujours compatissant avec sottise au moment de la punition. Suilius revenait pour s'emparer de la faveur du prince. Eh! pourquoi ne pas laisser l'infame dans son asyle où il était si bien? Voilà les grands.

Mais en quel lieu du monde un fameux criminel fut-il si méchant, si détesté, si généralement abandonné, qu'il ne se trouvât personne, soit à la cour, soit à la ville, qui le plaignît, qui l'excusât, qui le défendît? Combien d'exemples de ce phénomene, qui ne fut rare dans aucun temps!

Le déshonneur d'un particulier est-il annoncé par des placards? aussi-tôt sa maison est déserte. Mais il est riche, il a de bons vins, une table excellente, des concerts délicieux, il a de l'esprit, il est poli, on est bien reçu dans sa maison; il a des parasites; de jour en jour le nombre de ses convives s'accroît; il est moins coupable qu'on ne croit, on a mal vu son affaire, ses juges étaient prévenus, il est innocent, & il ne lui en coûte qu'une dot un peu plus forte pour marier ses filles.

Suilius, un de ces malheureux jouets des circonstances & du sort, était avocat: il avait volé un client qui n'était pas à la vérité son ami; il reparaît dans Rome, il y

jouît de la faveur des grands, contre lesquels il n'avait pas, je crois, publié de libelle. Aujourd'hui, sous nos yeux, ne s'est-il rien passé de plus extraordinaire ?

De tout temps le riche fut envié. Combien il faut de vices pour décrier une grande fortune ! Combien il faut de vertus pour l'excuser ! Soyez modeste, on vous taxera d'avarice ; cachez votre bienfaisance, vous passerez pour un homme dur ; vient-elle à transpirer ? vous encourrez le reproche d'orgueil. Resserrez, multipliez vos jouissances, vous n'en serez pas plus à l'abri de la malignité. Et la sagesse est-elle moins exposée à des haines secretes ? Hélas ! non. Soyez opulent & sage, si vous voulez entendre la sagesse calomniée par l'opulence.

Page 97. (*) Dorat, *Journal de Paris.*

Ibid. (**) M. Delaire.

Page 99. (191 *p.*) *Voyez* dans les *Nuits Attiques* d'Aulu-Gelle le discours de Favorin, qui exerçait la médecine sous le regne d'Adrien, à une nouvelle accouchée, femme d'un sénateur son ami. En présence d'une mere alarmée sur la santé de sa fille, & sans égards pour ses réclamations, il l'exhorte à nourrir son enfant. Des gens de l'art parmi les anciens & les modernes, ont prétendu que le devoir conjugal n'était rien moins qu'incompatible avec les fonctions maternelles, & qu'il s'en fallait beaucoup que l'état de grossesse fût nuisible, soit à l'abondance, soit à la qualité du lait. Ce serait à des expériences réitérées à détruire le préjugé contraire ; & cette recherche si importante pour la population & pour les bonnes mœurs, mériterait bien d'être proposée par quelqu'une de nos sociétés savantes. Entre les différentes especes d'animaux, il est certain qu'il y en a plusieurs dont les femelles sollicitent l'approche du mâle peu de jours après avoir mis bas, conçoivent & nourrissent en même temps, sans le moindre inconvénient ni pour les petits qu'elles portent, ni pour les petits qui les tettent. On lit dans Martianus, commentateur d'Hippocrate, *sect.* 250 : *Quæ si vera sunt, non rectè sentire videntur illi qui coitum nutricibus prohibent, lac indè vitiari existimantes ; coitu enim mediante, motus concitatur*

in utero, à quo lactis generatio dependet; & ex coitu alacritas inducitur mulieri, undè venulæ laxantur, (ut dicebat Hippocrates, de mulierum morbis, lib. 1), *quæ ad lactis ubertatem ac bonitatem plurimùm conferre indubitatum est; imò, si veneri assuetas abstinentia tantoperè lædit, quod viro orbatæ quotidie experiuntur, quæ variis morborum generibus fiunt subjectæ, nutrices à proprio viro penitùs segregare non tutum est....* Ramazzini, *de morbis artificum*, est du même sentiment.

Voyez l'*Histoire de la médecine & de la chirurgie anciennes*, par M. le docteur Peyrilhe, tome II.

Page 104. (192) *Huic mulieri cuncta alia fuére, præter honestum animum*, &c... Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 45.

Page 105. (193) Il paraît que c'était le vœu général. *Cupientibus cunctis infringi matris potentiam*, dit Tacite, *Annal. lib.* 14, *cap.* 1.

Ibid. (194) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 46.

Ibid. (195) *Imparem cupidini se, & formâ Neronis captam simulans....* Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 46.

Ibid. (196) *Id., ibid.*

Page 106. (197) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 1.

Ibid. (198) *Hæc atque talia lacrymis & arte adulteræ penetrantia, nemo prohibebat*, &c.... Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 1.

Ibid. (199) Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 50 & 51.

Ibid. (200) Sueton. *in Neron.*, *cap.* 32.

Ibid. (201) *Nullum magnum ingenium sine mixturâ dementiæ fuit....* Aristotel. *apud* Senec. *de Tranquil. animi*, *cap.* 15, *non procul à fine.*

Page 107. (202) Sueton. *in Neron. Confer quæ* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 2.

Page 107. (203) *Quæ puellaribus annis ſtruprum cum Lepido, ſpe dominationis, admiſerat, pari cupidine uſque ad libita Pallantis provoluta, & exercita ad omne flagitium patrui nuptiis....* Tacit. *Annal. lib.* 14., *cap.* 2.

Page 108. (204) *Voyez* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 2.

Ibid. (205) *Jamque laſciva oſcula, & prænuntias flagitii blanditias, adnotantibus proximis....* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 2.

Ibid. (206) Tacit., *ibid.*, *cap.* 3.

Ibid. (207) *Credente nullo uſque ad cædem ejus duratura filii odia...* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 1.

Ibid. (208) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 4.

Page 109. (209) *Ferendas parentum iracundias, & placandum animum...* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 4.

Ibid. (210) *Id.*, *ibid.*

Ibid. (211) *Proſequitur abeuntem artius oculis & pectori hærens, ſive ſplenda diſſimulatione, ſeu perituræ matris ſupremus adſpectus quamvis ferum animum retinebat,...* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 4, *ſub fin.*

Ibid. (212) C'eſt la réflexion de Tacite, *loc. cit.*, *cap.* 5.

Page 110. (213) *Annal. lib.* 14, *cap.* 5. *Verùm Aceronia imprudens, dum, ſe Agrippinam eſſe, utque ſubveniretur matri principis, clamitat, contis & remis.... conficitur.*

Ibid. (214) Tacit. *ubi ſupr.*, *cap.* 5, *ſub fin.*

Ibid. (215) Tacit., *ibid.*, *cap.* 6.

Ibid. (216) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 7, *ſub init.*

Page 111. (217) *Quos ſtatim acciverat, incertum an & antè ignaros. Igitur longum utriuſque ſilentium, ne irriti diſſuaderent; an eò deſcenſum credebant, ut niſi præveniretur*

Agrippina; pereundum Neroni esset.... Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 7.

Page 111. (218) *Perpetraret Anicetus promissa....* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 7.

Ibid. (219) *Ad eam vocem, Nero, illi sibi die dari imperium, auctoremque tanti muneris libertum profitetur. Iret properè, duceretque promptissimos ad jussa....* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 7. Ce passage est très-important: il prouve clairement deux choses auxquelles on n'a pas fait assez d'attention: la premiere, que Séneque & Burrhus refuserent courageusement de se rendre complices du crime médité par Néron; & la seconde, que ce refus excita dans le cœur de ce parricide un mouvement de colere & de rage qu'il ne put contenir, & qui éclata même très-vivement, comme on le voit par l'esprit du passage de Tacite.

Page 122. (220) C'est l'objection que fait l'auteur anonyme d'une *Vie de Sénequé*, publiée à Paris l'an 1776, & imprimée chez Barbou. *Voyez* les pages 57 & 58, note 3.

Ibid. (221) Tacit., *loc.*, *cit. cap.* 7.

Ibid. (222) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 8, *toto cap.*

Page 123. (223) *Tu quoque me deseris.... Apud* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 8. *Voyez* tout ce chapitre.

Ibid. (224) *Protendens uterum, ventrem feri, exclamavit....* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 8, *toto cap.*

Ibid. (225) *Occidat, inquit, dum imperet ....* Tacit. *loc. cit.*, *cap.* 9.

Ibid. (226) *Voyez* Sueton. *in Nerone*, *cap.* 34. Tacite ne révele point cette derniere horreur; il rapporte seulement comme un fait sur lequel les auteurs ne s'accordaient point entre eux, que Néron considéra curieusement le corps d'Agrippine après sa mort, & qu'il en loua la beauté. *Adspexeritne matrem exanimem Nero, & formam corporis*

ejus laudaverit, sunt qui tradiderint, sunt qui abnuant .... Annal. lib. 14, *cap.* 9.

Page 124. (227) Sueton. *in Neron. cap.* 34, & Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 10.

Ibid. (228) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 10.

Ibid. (229) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 12.

Ibid. (230) *Quia tamen non, ut hominum vultus, ita locorum facies mutantur, observabaturque maris illiûs & littorum gravis adspectus*, &c... Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 10.

Page 125. (231) *Apud* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 10.

Ibid. (232) *Sed adverso rumore Seneca erat, quod oratione tali confessionem scripsisset.....* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 11, *in fine.*

Page 126. (233) *Voyez* Dion, *in Neron.*, *lib.* 61, *cap.* 12, page 991, tome II, *edit.* Reimar.

Page 127. (234) *Post Seneca hactenùs promptior, respicere Burrhum, ac sciscitari an militi imperanda cædes esset ....* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 7.

Ibid. (235) Pour faire sentir l'absurdité de ces imputations si injurieuses à la mémoire de Séneque, il suffit de renvoyer le lecteur au passage de Tacite, rapporté ci-dessus (*note* 219). C'est une réponse sans replique à la calomnie de Dion, & je m'étonne que l'auteur de cet ouvrage, qui cite quelques pages plus haut, ce passage si décisif, n'en ait pas fait la remarque.

Je n'ajouterai qu'un mot à ce que j'ai déjà dit sur le même sujet dans la *note* 219 : c'est que ces deux seules lignes de Tacite prouvent plus en faveur de Séneque contre Dion & ses copistes, tant anciens que modernes, que tout ce qu'on pourrait dire, même avec beaucoup d'éloquence, pour réfuter en détail les invectives & les impostures de ces ennemis déclarés de toute vertu ; & j'ose croire que les gens sensés, qui jugent, comme

Tacite a écrit, *sine irâ & studio*, n'auront pas à cet égard une autre maniere de voir & de penser.

Page 127. (236) Ou plutôt de Néron, qui, lorsqu'on lui annonça que l'événement du vaisseau se réduisait à ne laisser aucun doute sur l'auteur de l'attentat, s'écria, transporté d'effroi : » Que sa mere allait revenir ardente » à se venger, armer les esclaves, soulever les troupes, » ou lui reprocher devant le sénat & le peuple son nau- » frage, sa blessure & le meurtre de ses amis «. *Tum pavore exanimis, & jam jamque adfore obtestans, vindictæ properam, sive servitia armaret, vel militem accenderet, sive ad senatum & populum pervaderet, naufragium & vulnus & interfectos amicos objiciendo*, &c.... *Apud* Tacit. *Annal. lib.* 14, *caput* 7.

Ibid. (237) *Essais*, liv. 2, chap. 32, pages 233, 234, tome III, *édit.* de La Haie, 1727.

Page 128. (238) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 13.

Page 129. (239) Tacit., *loc. cit.*, *ubi supr.*, *cap.* 13.

Ibid. (240) Tacit., *ubi supr.*, *cap.* 14.

Ibid. (241) *Nec jam sisti poterat, quum Senecæ ac Burrho visum, ne utraque pervinceret, alterum concedere*, &c.... Tacit., *ubi supr.*, *cap.* 14.

Ibid. (242) Tacit., *loco citato*, *cap.* 14.

Ibid. (243) *Mox ultrò vocatus populus Romanus .... scelerum evulgatus pudor, non satietatem, ut rebantur, sed incitamentum attulit* .... Tacit., *loc. cit.*, *cap.* 14.

Page 130. (244) *Id.*, *ibid.*, *lib.* 14, *cap.* 15.

Ibid. (245) Sueton, *in Neron.*, *cap.* 20, 21, 23 & 24.

Ibid. (246) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 15.

Ibid. (247) *Id.*, *ibid.*, *lib.* 14, *cap.* 16.

Page 131. (248) *Id.*, *ibid.*

Ibid. (249) On a cru que cette remarque était de M. Fleury ; elle est du savant Baillet.

Ibid. (250) Cette réflexion me rappelle la réponse qui fut faite par un chartreux à Philippe de Comines. » Le » corps de Jehan Galéas, un grand & mauvais tyran...., » est aux chartreux à Pavie, près du parc, plus haut que » le grand autel, & le m'ont monstré les chartreux.... » Et un natif de Bourges le m'appella *Sainct* ; & je lui » demandai en l'oreille pourquoi il l'appelloit *Sainct*, » & qu'il pouvoit voir peinctes à l'entour de lui les armes » de plusieurs cités qu'il avoit usurpées, où il n'avoit » nul droict .... Il me respondit tout bas : *Nous appellons*, » dit-il, *en ce pays ici*, Saincts *tous ceux qui nous font* » *du bien* «.... *Mémoires de Philippe de Comines*, liv. 7, chap. 7, page 558, édit. d'Elzévir, 1648.

Ibid. (251) *In Nerone*, *lib.* 61, *cap.* 20, pages 999, 1000.

Page. 132. (252) Ce même Dion, qui n'ignorait rien de ce qui se passait plus d'un siecle avant lui, aurait dû nous apprendre aussi si Burrhus & Séneque imitaient la *tuile*, le *pot de terre* ou le *bourdonnement*. C'est ainsi qu'on désignait alors les différentes manieres d'applaudir, sans doute, comme l'observe M. de la Harpe, par allusion aux différens sons que rendaient les applaudissemens .... *Voyez* Sueton. *in Neron.*, *cap.* 20.

Ibid. (253) *Nam oblectamentis principis palam iniquum, detrectare vim ejus equos regentis ;* inludere voces, quotiens caneret.... Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 52.

Ibid. (254) *Voyez* ci-dessus, note 256.

Page 133. (255) *Domini mei, inquit, audite me æquo animo* .... Dion, *in Nerone*, *lib.* 61, *cap.* 20, page 999, tome II. *Voyez* la suite.

Ibid. (256) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 15.

Page 134. (257) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 51 & 52.

Ibid. (258) *Mors Burrhi infregit Senecæ potentiam ....* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 52, *init.*

Ibid. (259) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 57. *Adsumptâ etiam stoicorum arrogantiâ, sectaque, quæ turbidos, & negotiorum appetentes faciat.*

Page 135. (260) *Liberum ei mortis arbitrium permisit; & secuta sunt Claudii verba, in eamdem clementiam....* Tacit. *Annal. lib.* 11, *cap.* 1, 2 & 3.

Ibid. (261) Sueton. *in Nerone, cap.* 28, 29.

Ibid. (262) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 37.

Ibid. (263) *Cuncta denique spectata, quæ etiam in femina nox operit....* Tacit., *ubi supr., cap.* 37, *in fine.*

Ibid. (264) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 60, 61.

Page 136. (265) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 61.

Ibid. (266) Tacit. *ubi supr., cap.* 62, 63 & 64.

Page 137. (267) Tacit. *ubi supr., cap.* 65.

Ibid. (268) *Id., ibid., lib.* 14, *cap.* 12, & *lib.* 16, *cap.* 211.

Ibid. (269) *Secutam dehinc vocem Cæsaris ferunt, quâ reconciliatum se Thraseæ, apud Senecam jactaverit, ac Senecam Cæsari gratulatum.* Unde gloria egregiis viris, & pericula gliscebant .... Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 23.

Page 139. (270) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 38.

Page 140. (271) Tacit., *loc. cit. cap.* 41.

Ibid. (272) Sueton. *in Neron.*, *caput* 38. *Colationibusque non receptis modò, verùm & efflagitatis, provincias privatorumque census propè exhausit.*

Page 140. (273) *Id.*, *in Neron.*, *cap.* 32. *Nulli denegavit officium, ut non adjiceret : Scis quid mihi opus sit : &, hoc agamus, ne quis quidquam habeat.*

Ibid. (274) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 45. *Ferebatur Seneca, quò invidiam sacrilegii à semet averteret, longinqui ruris secessum oravisse ; & postquam non concedebatur, fictâ valetudine, quasi æger nervis, cubiculum non egressus.*

Page 141. (275) *Apud* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 52.

Ibid. (276) *Prodentibus iis quibus aliqua honesti cura....* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 53, *init.*

Page 143. (277) *Apud* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 53 & 54.

Page 144. (278) *Verùm & tibi valida ætas, rebusque, & fructui rerum sufficiens ; & nos prima imperii spatia ingredimur, nisi fortè aut te Vitellio ter consuli, aut me Claudio postponis ; vel quantum Volusio longa parcimonia quæsivit, tantum in te mea liberalitas explere non potest ....* Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 56. C'est ainsi qu'il faut lire & ponctuer ce passage assez difficile à entendre & plus encore à traduire. La leçon de l'édition *Varior*, est un peu différente, mais je préfere celle d'Ernesti, qui, au lieu de *sed quantum* que portent les meilleures éditions, propose de lire, avec le Pere Brotier, *vel quantum*, ou *& quantum*, en ôtant le point après *postponis*, comme la clarté & la liaison des idées l'exigent.

Ibid. (279) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 55 & 56.

Ibid. (280) *His adjicit complexum & oscula, factus naturâ, & consuetudine exercitus, velare odium fallacibus blanditiis ....* Tacit., *ubi supr.*, *cap.* 56.

Page 145. (281) *Id.*, *ibid.*

Ibid. (282) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 45.

Page 146. (283) *Dum persimplici victu, & agrestibus pomis, ac, si sitis admoneret, profluente aquâ vitam tolerat....*

Tacit. *Annal. liber* 15, *cap* 45, *in fine* .... *Seneca*, dit ailleurs le même historien, *quoniam senile corpus, & parco victu tenuatum, lenta effugia sanguinis præbebat .... lib.* 15, *cap.* 63.

Page 146. (284) Sueton. *in Neron., cap.* 34.

Ibid. (285) Sueton. *in Neron., cap.* 35.

Ibid. (286) *Pallantem, quòd immensam pecuniam longâ senectâ detineret*, dit Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 65.

Ibid. (287) Sueton. *in Neron., cap.* 36.

Page 147. (288) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 48.

Ibid. (289) *Lucanum propriæ causæ accendebant, quòd famam carminum ejus premebat Nero, prohibueratque ostentare, vanus adsimulatione ....* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 49.

Ibid. (290) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 51, 54 & 55.

Ibid. (291) *Id., ibid., cap.* 56.

Ibid. (292) Tacit., *ubi supr., cap.* 56.

Ibid. (293) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 67.

Ibid. (294) Tacit., *ubi supr., cap.* 68.

Page 148. (295) *Ne hoc quidem, inquit, ex disciplinâ ....* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 67.

Ibid. (296) *Id., ibid. Utinam, ait, ut tam fortiter ferias.*

Ibid. (297) *Sævitiam apud Neronem jactavit, sesqui plagâ interfectum à se dicendo.* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 67, *in fine.*

Page 149. (298) *Sequitur cædes Annæi Senecæ, lætissima principi, non quia conjurationis manifestum compererat, sed ut ferro grassaretur, quando venenum non processerat ....* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 60.

Page

Page 149. (299) *Adjicit Annæum Senecam, sive internuncius inter eum Pisonemque fuit, sive ut Neronis gratiam paret, qui infensus Senecæ, omnes ad eum opprimendum artes conquirebat....* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 56.

Ibid. (300) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 60.

Page 150. (301) *Nec sibi promptum in adulatione ingenium;* idque nulli magis gnarum quam Neroni, qui sæpiùs libertatem Senecæ quam servitium expertus esset.... *Apud* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 61 ... *Voyez* à ce sujet ce qu'on a dit dans une longue note sur le *Traité de la Clémence*, liv. 2, chap. 2, tome IV, page 436 & suivantes.

Ibid. (302) *Ubi hæc à tribuno relata sunt Poppæa & Tigellino coram, quod erat sævienti principi intimum consiliorum,* &c.... Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 61.

Ibid (303) *Tum tribunus, nulla pavoris signa, nihil triste in verbis ejus aut vultu, deprehensum, confirmavit....* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 61.

Page 151. (304) *Imaginem vitæ suæ relinquere, testatur: cujus si memores essent bonarum artium, famam tam constantis amicitiæ laturos....* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 62.... J'aime mieux lire avec l'écrivain philosophe auquel nous devons cet ouvrage: *Cujus si memores essent: bonarum artium famam, tum constantis amicitiæ laturos.* Cette leçon est très-bonne & fait un très-beau sens.

Ibid. (305) Ce passage de Tacite prouve l'horreur que le meurtre d'Agrippine avait inspirée à Séneque, & le justifie sur-tout d'en avoir été l'apologiste, comme quelques modernes le répetent tous les jours sur la foi de Dion, ou plutôt du moine Xiphilin. Certes ce n'est pas là le langage d'un homme qui approuve un parricide: c'est celui d'un philosophe vertueux, qui a le courage de reprocher publiquement cet exécrable assassinat à celui qui l'a commis, & de l'en accuser devant une assemblée de personnes graves qui en étaient aussi instruites & aussi indignées que lui. Si Séneque eût mérité quelque reproche à cet égard, aurait-il osé s'exprimer de la sorte, au moment où Rome entiere avait les yeux sur

lui, & rejetter ſur Néron ſeul un crime dont il aurait été lui-même le complice, le confident ou l'apologiſte ? N'aurait-il pas craint avec raiſon la réclamation, ou du moins le murmure de ceux mêmes qui l'écoutaient ; & doit-on ſuppoſer, ſans aucune preuve, à un homme qui, dans tous les ſiecles, a été l'objet de la vénération de tous les gens de bien, une audace, une impudence & une effronterie que les plus vils ſcélérats n'ont jamais eues ? Tacite lui-même n'aurait pas manqué de remarquer ici la contradiction choquante des diſcours de Séneque & de ſes actions ; & ſon ſilence ſur ce point, joint à la teneur de la vie entiere de ce philoſophe, ſuffirait, je ne dis pas ſeulement pour le diſculper d'avoir eu la moindre part à la mort d'Agrippine, mais même pour faire préſumer qu'il s'expliqua dès-lors hautement & ſans craindre d'exciter contre lui la fureur & le reſſentiment de l'empereur, ſur un crime dont l'idée ſeule fait frémir tout homme qui conſerve encore quelque étincelle de vertu. *Voyez* ci-deſſus ce qu'on a dit ſur le même ſujet dans les notes 219 & 235.

Page 151. (306) *Et paululum adverſus præſentem fortitudinem mollitus* m'a ſemblé plus juſte que, *adverſus præſentem formidinem*, qui ferait injure à Séneque. *Voyez* Tacit., *lib.* 15, *cap.* 63.

Page 152. (307) *Sed in contemplatione vitæ per virtutem actæ, deſiderium mariti ſolatiis honeſtis toleraret ....* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 63.

Ibid. (308) *Vitæ, inquit, delinimenta monſtraveram tibi ; tu mortis decus mavis : non invidebo exemplo. Sit hujus tam fortis exitûs conſtantia penes utroſque par, claritudinis in tuo fine ....* Tacit., *ubi ſupr.*, *cap.* 63.

Ibid. (309) *Et noviſſimo quoque momento, ſuppeditante eloquentiâ, advocatis ſcriptoribus, pleraque tradidit quæ in vulgus edita ejus verbis invertere ſuperſedeo ....* Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 63, *in fine.* Ce paſſage eſt un de ceux dont on peut inférer avec beaucoup de vraiſemblance, que Tacite, ainſi que les meilleurs auteurs de l'antiquité, oubliant la poſtérité, & concentrant, pour ainſi dire, univers dans Rome ou dans Athenes, écrivaient ſeule-

ment pour leurs amis, leurs contemporains, & ne prévoyaient pas sur-tout que leurs ouvrages, franchissant l'intervalle des temps & des lieux, feraient un jour les délices des hommes les plus instruits parmi les nations les plus éclairées. Il est vrai que, par une de ces contradictions bizarres, & assez difficiles à expliquer, de l'esprit humain, on les voit, dans d'autres endroits, fortement animés du desir de la gloire, entendre de loin, au milieu de leurs concitoyens ingrats, la voix libre & impartiale des siecles à venir, & se consoler de l'injustice du leur par l'espérance si douce de ne pas mourir tout entiers. Mais je ne sais si cette idée de la postérité, qui, d'ailleurs, ne paraît pas avoir jamais été aussi étendue dans leur tête que dans la nôtre, n'était pas moins une opinion dont ils fussent véritablement convaincus; qu'une de ces illusions flatteuses sur lesquelles leur imagination exaltée & leur amour-propre se plaisaient quelquefois à se reposer. Il semble en effet que, lorsqu'ils écrivaient de sang-froid & d'après leur propre & intime persuasion, ils s'occupaient fort peu de l'avenir. On en voit la preuve dans le passage de Tacite qui fait le sujet de cette note, & sur-tout dans celui où, en s'excusant, pour ainsi dire, d'avoir conservé la réponse hardie de Flavius à Néron, il insiste encore sur la cause de son silence à l'égard des dernieres paroles de Séneque. » J'ai rapporté, » dit-il, les propres termes de Flavius, parce que son » discours n'est pas aussi public que celui de Séneque, » & que l'éloquence un peu sauvage, mais énergique » & précise, de ce guerrier, ne méritait pas moins d'être » connue «... *Ipsa retuli verba, quia, non ut Senecæ, vulgata erant, nec minus nosci decebat militaris viri sensus incomptos, sed validos.* (*Annal. lib.* 15, *cap.* 67.) Ces deux passages décelent évidemment un homme qui ne porte pas ses regards au delà du moment. Si, en composant cette partie de ses *Annales*, Tacite eût pensé à la postérité, il aurait senti l'impossibilité absolue pour des faits ou des discours purement traditionnels, d'arriver sans se corrompre, & à travers les diverses révolutions que le temps amene, à des époques très-éloignées; & le même motif qui l'a déterminé à rapporter en faveur de ses contemporains la réponse peu connue de Flavius, l'aurait engagé plus fortement encore à consacrer de même, d'une maniere durable, par intérêt pour la postérité, & par

respect pour la mémoire de Séneque ; le discours de ce philosophe : car on ne peut pas raisonnablement accuser l'historien le plus profond, le plus judicieux & le plus réfléchi de l'antiquité, de n'avoir pas prévu, d'après le cours ordinaire des choses & l'expérience journaliere de l'incertitude de la tradition, que si, au moment où il écrivait, tous les Romains savaient encore par cœur les paroles que Séneque mourant avait dictées à ses secrétaires, elles seraient nécessairement altérées de mille manieres différentes, & peut-être même entiérement effacées de leur esprit, avant que cette génération fût écoulée. Au reste, c'est sur-tout dans les historiens qu'on peut souvent observer cet oubli de la postérité. Quelle qu'en soit la cause, le fait n'en est ni moins certain ni moins curieux, & l'on sera, je pense, un peu surpris que personne ne l'ait remarqué.

Page 153, ligne 13. (309 *h*.) C'est ici que toute la rage anti-philosophique s'est déployée. Elle a dit :

» Séneque veut mourir théatralement «.

Censeurs, vous ne vous écoutez *pas*, & le Suilius n'est qu'un enfant timide en comparaison de vous. Ne venez-vous pas de lire que Séneque prenait un repas dans l'une de ses campagnes lorsqu'il fut interrogé ; qu'on ne lui remarqua aucun signe d'effroi, rien de triste sur le visage, aucune altération dans la voix, aucun trouble dans les idées & dans le discours ; qu'il répondit avec vérité, avec fermeté & sans arrogance ; que lorsqu'il reçoit son arrêt de mort, il n'appelle personne ; qu'il n'est entouré que des siens, de ses amis, de quelques esclaves, & qu'on ne quitte pas la vie avec moins d'apprêt ? Sa derniere heure est unie, stoïcienne, religieuse, & les discours qu'il adresse à sa femme & aux autres assistans, sont pleins de sensibilité, de raison & de courage.

» Il débite de froides sentences «.

Ces sentences froides, plût à Dieu qu'on les sût & qu'on nous les révélât ! Il ne s'en trouve pas une dans l'entretien que Tacite nous a transmis. Quant à celles qu'une éloquence qui ne l'abandonna point lui inspira

dans les momens qui précéderent sa mort, que le peuple Romain avait retenues, & auxquelles l'historien n'a pas osé toucher par respect pour le philosophe, elles ne nous sont point parvenues, & l'on ignore si elles étaient froides. Quoi, pas un mot qui ne décele la haine, la partialité & la mauvaise foi!

» Il legue à ses amis le tableau de sa vie «.

Eh! l'aurait-il fait, s'ils n'avaient été, & lui-même & les personnages importans auxquels il s'adressait, convaincus de la pureté de ses mœurs? Jamais un méchant, tourmenté de remords, s'est-il aux derniers momens proposé pour modele?

Censeurs, j'aurais la plus haute opinion de votre constance dans la pratique de la vertu, que je douterais encore que vous osassiez proposer le legs de Séneque à ceux qui eutoureront votre lit funéraire.

» Sa mort ne fit aucune sensation dans Rome «.

Qu'en sait-on? Quel est l'historien dont on a tiré cette anecdote, & par quelle bizarrerie la mort obscure d'un philosophe occupe-t-elle un aussi long espace dans les Annales de l'empire? Quoi, il n'arrive pas à un mauvais ministre, à quelque plat personnage de la cour d'être disgracié, de mourir, même naturellement, sans qu'on n'en parle; & Séneque estimé & peut-être trop estimé comme écrivain, au jugement de Quintilien; Séneque qui avait brillé au barreau & dans l'école; qui s'était élevé de la condition de philosophe & d'avocat à la préture, de la préture au consulat, à l'institution du prince, de l'institution du prince à l'administration des provinces; Séneque que ses ennemis accusaient, pour le perdre, de tout le bien qui se faisait dans l'état, & que les conspirateurs de Pison projetterent, dans un moment de crise, de placer sur le trône des Césars qu'il était digne d'occuper par ses lumieres & ses vertus: *Insonti claritudine ad virtutum fastigium evecto*, aura été égorgé par les ordres de son éleve & de son souverain, sans qu'on s'en entretînt, & d'autant plus long-temps que le murmure général devait être contraint par la terreur que Né-

ron, Tigellin, Poppée ne pouvaient manquer d'inſpirer dans un temps où l'on n'avait pas encore oublié qu'une mere avait perdu la vie pour avoir pleuré la mort de ſon fils, & que l'inquiétude ombrageuſe du prince avait proſcrit par un édit les témoignages uſuels de l'amitié entre les citoyens (*).

Page 153, ligne 13. (309 *i*) J'avais regardé cet édit comme un attentat de plus contre la liberté publique, lorſque l'hiſtorien de la chirurgie m'apprit que ce n'était qu'une ordonnance de police très-ſage, pour prévenir la communication d'une maladie contagieuſe.

Page 154, ligne 8. (309 *k*) » Peut être jugera-t-on qu'il » avait mérité ſa diſgrace «.

Avec ces *peut-être là*, il n'y a plus rien de ſacré, il n'y a point de criminel qu'on ne juſtifie, point d'innocent qu'on n'accuſe. Comment peut-on ſe ſervir d'une arme auſſi meurtriere contre ſoi-même que contre les autres? Que dirait le cenſeur, ſi l'on ſe livrait ſur ſon compte à ces cruels *peut être?* ſi l'on ſe demandait pourquoi il ſe déchaîne contre Séneque, Voltaire, Raynal, & qu'on ſe répondît : c'eſt *peut-être* qu'il n'en ſait pas aſſez pour ſentir le mérite de ces hommes-là. S'il n'eſt pas imbécille ; c'eſt *peut-être* qu'il eſt hypocrite & qu'il décrie par quelque ſecret intérêt la vertu qu'il honore au fond de ſon cœur : c'eſt *peut-être* qu'il s'eſt imaginé de faire la cour à de puiſſants perſonnages qui le mépriſent : c'eſt *peut-être* qu'il eſt intolérant & qu'il ne reconnaît de grandes qualités que dans ſon petit troupeau : c'eſt *peut-être* qu'il manque de pain & qu'il faut vivre : c'eſt *peut-être* qu'il viſe au bénéfice ?

Entre tous ces *peut-être* il n'y en a peut-être pas un de vrai ; mais leur fauſſeté en fera d'autant mieux ſentir au cenſeur toute leur virulence.

(*) Tibere avait défendu aux citoyens de s'embraſſer. *Quotidiana oſcula prohibuit edicto.* Sueton.

Parmi les innocentes victimes de la férocité de Néron, quelle est celle contre laquelle on ne pût élever de pareils doutes ?

Si Séneque le philosophe, le sage Séneque eût mérité sa disgrace & son supplice, la sensation d'un événement aussi imprévu n'en aurait été que plus forte : ce n'est pas de la méchanceté qui persévere, c'est de la vertu qui se dément que la malignité publique aime à s'entretenir. Ainsi je ne crois pas que le *peut-être* du censeur fasse bien penser de son ame, & qu'en attribuant à une cause chimérique un effet contraire à l'expérience, il donne une meilleure idée de son jugement.

J'ai dit en quelque endroit, qu'il n'y avait déjà que trop peu de gens de bien. *Donc*, a-t-on ajouté, *il faut être la dupe de ceux qui en usurpent le titre*. Il est, ce me semble, une conséquence plus honnête & plus chrétienne à tirer de mon principe, & la voici.

Il n'y a déjà que trop peu de gens de bien ; donc on ne peut être trop circonspect, lorsqu'il s'agit d'en diminuer le nombre. C'est ainsi, je crois, qu'on argumente quand on craint de calomnier. Je permets qu'on en plaisante tant qu'on voudra, mais j'aimerais mieux être dupe de cent hypocrites, qu'accusateur d'un seul homme de bien ; j'aimerais mieux avoir sottement ménagé vingt coupables, qu'indiscrétement flétri un innocent. J'ai plus d'une fois éprouvé les inconvéniens de cette morale, je les éprouverai plus de cent fois encore, mais je n'en changerai pas.

Page 154. (310) Seneca, *de ira*, *lib.* 3, *cap.* 36. Conférez ici ce qu'il dit dans la 26e. *lettre* ; le passage est très-beau.

Page 155. (311) *Incertum an ignarus*.... Tacit., *loc. cit.*, *cap.* 64.

Page 156. (312) *Sine ullo funeris solenni crematur. Ita codicillis præscripserat, quum etiam tum prædives & præpotens, supremis suis consuleret*..... Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 64, *in fine.*

Page 156. (313) Tacit. *Annal. lib.* 14, *cap.* 52, 53, & *lib.* 13, *cap.* 32. Joignez à ces passages ce que Séneque dit lui-même dans son traité *de la vie heureuse*, pour justifier ses richesses & forcer au silence ses infâmes calomniateurs. Il paraît n'avoir écrit ce petit traité que pour faire à cet égard son apologie, & réfuter toutes les accusations intentées dès-lors contre lui. *De vitâ beatâ. cap.* 17, 18 *& seq.*

Ibid. (314) *Tu filia familias locupletibus filiis ultrò contulisti, tu patrimonia nostra sic administrasti*, &c.... Senec. *Consolat. ad Helv.*, *cap.* 14.

Page 157. (315) *Harum mensarum multitudinem ne mireris*, dit le savant éditeur de Dion Cassius, *recognita in majoribus conviviis, singulos hospites propriam habuisse mensam*.... Reimar. *Note in Dion*, *lib.* 61, *cap.* 10, §. 72. Joignez à ce passage ce que Séneque dit de ces tables, *de Benefic. lib.* 7, *cap.* 9, *& de Tranquillit. Animi*, *cap.* 1.

Ibid. (316) Une partie de ces accusations se trouve dans Dion, *in Neron.*, *lib.* 61, *cap.* 10, page 990, tome II, *edit.* Reimar. *Confer quæ Suilius apud.* Tacit., *Annal. lib.* 13, *cap.* 42, & *lib.* 14, *cap.* 52.

Ibid. (317) Dion est ici l'écho de Suilius, dont il répete les calomnies. *Apud* Tacit., *Annal. lib.* 13, *cap.* 42.

Ibid. (318) *Voyez* Dion, *Hist. Rom. lib.* 62, *cap.* 2, *edit.* Reimar., tome II, page 1003.

Page 157. (319) *Histoire des empereurs*, tome IV, liv. 10, page 130. *Voyez* la note suivante.

Page 158. (320) Juste-Lipse, étonné de l'étrange acharnement de Dion à calomnier Séneque, se fait à lui-même cette question : *Quibus odii caussis, aut quo mendacii pretio ?* Credo judicii quœdam morumque perversitas fuit *quæ eumdem illum in Ciceronem exacuit*, *quæ in Cassium*, *Brutum*, omnesque bonos. *Caveat ab his, moneo, juventus*, &c.... *Excerpt. ex not. Lips. aa.* Tacit. *Annal. lib.* 13, *cap.* 42, *edit.* Ernest. *Lips.*, 1772.

Page 158. (321) *Voyez* son traité de la *Vertu des payens*, partie 2, page 250, tome V, édition de Paris, 1684, & ci-dessus la note 323.

Ibid. (322) *Ne ipsum quidem Dionem sic scripsisse putat ex sua affirmatione, sed alicujus fortè Suillii quæ bonus Xiphilinus ut asserta habuerit.... Lips. manuduct. ad Philos. Stoic. lib.* 1, *Dissertat.* 18, *Opp.* tome IV, page 456. A.

Ibid. (323) *L. verò Annæus Seneca, omnes sui temporis Romanos, multosque alios* sapientia superans, pæne interiit, neque ullo suo peccato, neque opinione peccati.... Dion, *in Caligul.*, *lib.* 59, *cap.* 19, page 913, tome II, *edit* Reimar.

Page 159. (324) C'est à peu près ce que Séneque dit dans son traité *des Bienfaits.* » Il ne m'est pas toujours » possible de refuser : quelquefois je suis forcé de rece- » voir un bienfait contre mon gré. Un tyran cruel & » prompt à s'irriter regarderait mon refus comme une in- » sulte. Je mets dans la même classe les brigands, les » pirates, & un roi qui a les sentimens d'un pirate & » d'un brigand «.... (*liv.* 2, *chap.* 18.) Ce passage est tellement applicable à Néron, & il explique si naturellement les vrais motifs de la conduite de Séneque relativement aux bienfaits qu'il consentit à recevoir de ce prince sanguinaire, qu'on ne peut guere douter qu'il ne l'ait écrit à dessein de le faire servir un jour à sa justification. *Voyez* encore ce qu'il dit au sujet de Socrate, qui refusa de venir à la cour d'Archélaüs, parce qu'il ne voulait pas, disait-il, aller chez un homme dont il recevrait des bienfaits sans pouvoir les lui rendre. (*De Benefic. lib.* 5, *cap.* 6.) Il paraît par un passage de Tacite, que les bienfaits de Néron pesaient beaucoup à Séneque ; on voit clairement par-tout ce qu'il lui dit, qu'il en était embarrassé ; il tâche même de lui faire entendre assez adroitement, mais sans le blesser, qu'il ne les a reçus que parce qu'il ne pouvait pas décemment les refuser. *Ego quid aliud munificientiæ tuæ adhibere potui, quàm studia, ut sic dixerim, in umbra educata?... At tu gratiam immensam, innumeram pecuniam circumdedisti, adeò ut plerumque intra me ipse volvam .... Ubi est animus ille modicis contentus? Tales hortos instruit, & per*

hæc suburbana incedit, & tantis agrorum spatiis, tam lato fœnore exuberat? Una defensio occurrit, quod muneribus tuis obniti non debui... Senec., apud Tacit., *Annal. lib.* 14, *cap.* 53.

Page 167. (324 *f. f.*) M. d'Alembert & M. de Condorcet sont deux grands peintres, qui ont chacun leur maniere. M. d'Alembert est délicat, ingénieux, plaisant, ironique & hardi. M. de Condorcet se fait distinguer par la force & l'art dont il présente les vertus & les défauts; il rassemble les uns & les autres dans ses portraits, mais les vertus sont exposées à la grande lumiere, & les défauts sont cachés dans la demi-teinte. L'amour du vrai, du bon & du beau leur est commun; & l'on ne voit pas seulement dans leurs écrits que ce sont d'habiles gens, mais que ce sont encore d'honnêtes gens.

Ibid. (325) *Nec sibi promptum in adulationes ingenium. Idque nulli magis gnarum, quàm Neroni, qui sæpiùs libertatem Senecæ, quàm servitium expertus esset....* Senec., *apud Tacit.*, *Annal. lib.* 15, *cap.* 61. Joignez à ce passage ce qu'il dit à Néron dans le second liv. *de la Clémence* (chap. 2). Après avoir fait à ce prince, jeune encore, un tableau touchant de la prospérité de son regne, s'il continue à donner à ses sujets l'exemple des bonnes mœurs, il ajoute : » Souffrez que je m'arrête un moment sur ce tableau, non pour flatter vos oreilles, ce n'est pas ma coutume ; j'aimerais mieux les offenser par la vérité, que de leur plaire par l'adulation «.... *Voyez* ce qu'on a dit sur ce passage, dans une note où l'on réfute au long & par des faits précis, tout ce que les détracteurs de Séneque ont débité contre lui. Tome IV, pages 436, 437 & suiv.

Page 168. (326) *Novissimè Annæo Seneca, principe tum eruditionis ac potentiæ, quæ postremò nimia ruit super ipsum*, minimè utique miratore inanium .... Plin. *Nat. Hist. lib.* 14, *cap.* 4, page 713, *edit.* Harduin.

Page 169. (327) Il y a très-long-temps qu'on ne voit plus ce frontispice affligeant à la tête des *Maximes du Duc de la Rochefoucault*; on ne le trouve même dans aucune des éditions qui ont suivi la troisieme ou la qua-

trieme, comme je m'en suis assuré en consultant presque toutes celles qui ont été publiées depuis cette époque jusqu'à la derniere, imprimée cette année au Louvre avec d'autant d'exactitude que d'élégance. Ainsi, l'auteur des *Maximes* a réparé lui-même l'injure qu'il avait faite à Séneque ; & cette espece de rétractation publique, la seule qui convienne quand l'offense l'a été, fait également l'apologie de l'un, & l'éloge de la candeur de l'autre.

Page 170. (328) » Je puis dire avec vérité, dit la » Mothe-le-Vayer, n'avoir jamais oui mal parler de » Séneque qu'à ceux qui étaient bien avant dans le vice, » comme au contraire, je n'ai guere vu d'hommes ver» tueux qui n'aimassent Séneque très-ardemment: & com» ment se pourrait-il faire que celui dont on ne saurait » lire les écrits sans être touché d'une secrete passion » pour la vertu, eût été, quant à lui, son plus capital » adversaire? Sans doute qu'il faut n'avoir aucune con» naissance de ses œuvres pour prendre une telle opi» nion ; & pour moi, j'avoue qu'on me ferait croire plu» tôt toute autre chose que la mauvaise vie de Séneque «... *De la vertu des payens*, partie 2, page 253, tome V, *edit.* in-12.

Ibid. (329) Sueton. *in Neron.*, *cap.* 36.

Page 171. (330) Sueton., *in loc. cit.*, *cap.* 37.

Ibid. (331) Sueton., *ubi supr.*, *cap.* 38.

Ibid. (332) Tacit. *Annal. lib.* 16, *cap.* 10 & 11.

Ibid. (333) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 71.

Ibid. (334) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 73 & 74.

Page 172. (335) *Quasi, insonti claritudine virtutum ad summum fastigium delecto....* Tacit., *ubi supr.*, *cap.* 65.

Ibid. (336) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 65.

Page 172. (337) Je ne me rappelle plus dans quel endroit des *Annales* de Tacite j'ai lu ce fait ; mais je suis sûr qu'il s'y trouve.

Page 174. (338) Cet homme de bien est M. de Sacy, qui dans son *Traité de la gloire*, ouvrage médiocre & rempli d'idées presque toujours fausses ou exagérées, quand elles ne sont pas communes, semble avoir pris à tâche de calomnier Séneque, & de ternir la réputation d'un philosophe qui fait honneur à la nature humaine par ses talens & ses vertus. M. de Sacy s'est fait lâchement l'écho des Suilius, des Dion, des Xiphilin ; & les mêmes cris d'indignation que ces infames calomniateurs ont excités dans tous les temps parmi les gens de bien, retentissent aujourd'hui sur la tombe de M. de Sacy. Il aurait dû se souvenir de cette belle maxime de Tacite, applicable à tous les écrivains, & sur-tout à un homme de son état : ceux qui font profession de dire la vérité, dit ce grand historien, doivent être sourds à l'amitié comme à la haine. *Incorruptam fidem professis, nec amore quisquam, & sine odio, dicendus est* .... Tacit. *Hist. lib.* 1, *cap.* 1 ... Voyez le *Traité de la gloire*, page 246 & suivantes, édition de Paris, 1745.

Page 175. (339) *Rari quippe boni ; numerus vix est totidem quot Thebarum portæ, vel divitis ostia Nili.*

JUVEN. *Satyr.* 13, vers. 26, 27.

Page 177. (340) Tacit. *Annal. lib.* 15, *cap.* 44.

Ibid. (340 *l*) Lecteur, qui que tu sois, je compte sur ton estime : méchant, tu la dois à un homme qui ne croira qu'avec la derniere répugnance que tu n'as jamais été bon, ou que l'ayant été, tu as pu cesser de l'être ; bon, tu la dois à un homme qui ne croira ni de ton vivant, ni après ta mort, sans des preuves aussi claires que le jour, que tu sois devenu méchant.

Page 178. (341) Tacit. *Annal.*, *lib.* 16, *cap.* 13.

Page 180. (342) *Talem principem paulò minùs quatuordecim annos perpessus terrarum orbis tandem destituit*, &c.... Suet. *in Neron.*, *cap.* 40, 42 & 43.

Page 180. (343) Sueton. *in Neron.*, *cap.* 44.

Page 181. (344) Sueton., *loc. cit.*, *cap.* 47.

Ibid. (345) Sueton. *in Neron.*, *cap.* 47.

Ibid. (346) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 48.

Ibid. (347) *Qualis artifex pereo !...* Sueton. *in Nerone*, *cap.* 49.

Page 182. (348) On pourrait demander à Néron prêt à s'égorger lui-même pour dérober sa tête à la juste fureur de tous ses sujets, qui se disputent à l'envi l'honneur & le plaisir de lui arracher la vie, s'il pense en ce moment que le souverain puisse impunément tout ce qu'il veut ?

Page 183. (349) Sueton. *in Neron.*, *cap.* 39.

Ibid. (350) Tacit. *Annal.*, *lib.* 14, *cap.* 48 & 49.

Ibid. (351) *Nam Deûm honor principi non antè habetur, quàm agere inter homines desierit....* Tacit. *Annal.*, *lib.* 15, *cap.* 74, *in fine.*

Page 184. (352) Sueton. *in Neron.*, *cap.* 39.

Ibid. (353) Sueton. *in Neron.*, *cap.* 39.

Ibid. (354) *Nihil autem æquè doluit, quàm ut citharœdum malum se increpitum ....* Sueton. *in Neron.*, *cap.* 41.

Ibid. (355) *Subindè inter familiares Græcum proverbium jactans, occultæ musicæ nullum esse respectum....* *Apud* Sueton. *in Nerone*, *cap.* 20.

Ibid. (356) Sueton., *ubi supr.*, *cap.* 52.

Ibid. (357) *Id.*, *ibid.*, *cap.* 52. *Sed à philosophiâ eum mater avertit, monens imperaturo contrariam esse.*

Page 185. (358) *Voyez* Suétone, *in Neron.*; *cap.* 5; & Quintilien, *Institut. Orat. lib.* 10, *cap.* 1, *num.* 126, *edit.* Gesner.

Ibid. (359) L'auteur se trompe. Ce passage n'est point de Séneque le philosophe, mais de Séneque le pere, dont voici les propres termes : *Potui illud ingenium, quod solum populus Romanus par imperio suo habuit, cognoscere ; &, quod vulgò de alio dici solet, sed de illo propriè debet, potui vivam vocem audire* .... (*Controverſ. lib.* 1, *præfat.*, page 68.) Au reste, il serait facile de trouver dans les ouvrages du fils plusieurs passages où il donne à Cicéron des louanges moins vagues, moins générales, & d'autant plus flatteuses, que la sorte de mérite sur laquelle il insiste particuliérement, & les qualités dont il fait l'éloge, échappent à la plupart des lecteurs, & ne sont guere apperçus que par ceux en qui l'étude réfléchie des grands modeles a perfectionné ce goût, ce tact & ce sentiment exquis du beau, sources fécondes de plaisirs & d'une multitude d'instants délicieux que les hommes froids ignorent, & qui sont perdus pour eux. Quintilien, qui, de son aveu, était généralement soupçonné de haïr Séneque, lui reproche avec autant d'injustice que de mauvaise foi, d'avoir décrié les orateurs qui l'avaient précédé, & tout le monde l'a répété & le répete encore tous les jours après lui, sans examiner si ce reproche très-grave est fondé ou non. Il eût été, ce me semble, plus simple, & sur-tout plus honnête, d'en croire sur ce point Séneque lui-même, qui fait en mille endroits l'éloge de tous ceux qui se sont distingués dans la carriere de l'éloquence, plutôt que l'auteur des *Institutions oratoires*, dont l'accusation dictée par la haine ou par la prévention n'est d'ailleurs appuyée d'aucune preuve. Mais pour disculper Séneque & dévoiler l'injustice, la partialité, disons plus, la basse jalousie de Quintilien, il aurait fallu lire les ouvrages du premier, & l'on a trouvé plus court & plus facile de s'en rapporter aveuglément à la décision de ce rhéteur, & de répéter ce qu'il a dit en vingt lignes, que de chercher dans six volumes les preuves formelles de la fausseté de ses imputations, & de s'assurer par son propre examen, que cet écrivain, dont la lecture est néanmoins très-utile, n'est pas, même matiere de goût & de critique, un juge plus infaillible

qu'un autre. Pour nous, toujours sinceres avec nous-mêmes, & guidés par l'intérêt seul de la vérité, nous rapporterons ici deux ou trois passages de Séneque où il s'explique sur Cicéron d'une maniere claire & précise. Le lecteur aura alors les pieces instructives du procès, & il pourra juger. » Lisez Cicéron, dit-il à Lucilius : » vous trouverez dans son style de l'unité, du nombre, » de l'élégance, de la souplesse, de la délicatesse, sans » pourtant manquer de vigueur « ... *Lege Ciceronem : compositio ejus una est, pedem servat, curata, lenta, & sine infamiâ mollis*, &c..... *Denique apud Ciceronem omnia desinunt, apud Pollionem cadunt* .... (*Epist.* 100)

» Citez-moi, ajoute-t-il un peu après, un écrivain » que vous préfériez à Fabianus. Est-ce Cicéron ? A la » bonne heure ; mais on n'est pas petit pour n'avoir pas la » taille d'un géant «. *Affer quem Fabiano possis præponere. Dic Ciceronem ... cedam ; sed non statim pusillum est, si quid maximo minus est.* Il blâme dans une autre lettre le débit précipité de certains orateurs, & il leur oppose la lenteur majestueuse avec laquelle Cicéron prononçait ses discours. » Ce fondateur de l'éloquence Romaine avait » une marche réglée «... *Cicero quoque noster, à quo Romana eloquentia extitit, gradarius fuit* .... (*Epist.* 40). Enfin il observe en parlant de Cécinna, que cet auteur » se » serait fait un nom dans l'éloquence, si la gloire de » Cicéron n'eût éclipsé la sienne «.... *Qui habuisset aliquod in eloquentia nomen, nisi illum Ciceronis umbra pressisset*. . . . (*Natur. Quæst. lib.* 2, *cap.* 56).

Page 189. (259 *m*) C'est long-temps avant, que séduit par la confiance naturelle de la jeunesse, & qu'entraîné par le suffrage imposant de la multitude, tandis que je faisois cause commune avec les méchans, pour déprimer un philosophe vertueux, je m'unissois à des fous, pour élever un piedestal à l'homme hypocrite. Je restai le défenseur opiniâtre de celui-ci contre des amis éclairés, qui me prévenoient sans cesse sur les suites d'une intimité dangereuse. Leur prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Hélas ! ce fut au milieu d'une ivresse qui m'étoit chere, que le voile se déchira, & que je vis avec autant de douleur que de surprise que, pendant de longues années, je n'avois pressé contre mon sein, serré qu'un monstre entre mes bras.

Page 189. (259 *n*) En voici un autre qui reparaît, tenant en main une satyre de Voltaire, de M. de la Harpe, qui saura bien le châtier, s'il le croit digne de sa férule, des *Muses Rivales*, & d'un public imbécille qui s'obstine à applaudir un poëme charmant, & composé long-temps avant la légere inadvertence qu'on lui a si cruellement reprochée, avec un parallele de Plutarque & de Séneque, écrit par le poëte Dryden.

Discours de Dryden. La conversation de Plutarque était franche & ouverte ; Séneque, toujours sur la réserve, n'était pas mieux avec les autres qu'avec lui-même..... Plutarque se montre toujours vrai ; l'autre a toujours de l'humeur.... Le premier, même en sortant de son caractere, était indulgent ; le caractere de Séneque le ramenait sans cesse à la censure ; il épiait avec plaisir la plus légere occasion de reprendre.... Plutarque jouissait autant des éloges qu'il faisait de la vertu, que Séneque goûtait de satisfaction, pour ne pas dire quelque chose de plus, à déclamer contre le vice.... Plutarque, en instruisant, cherchait lui-même à s'instruire, pendant que Séneque n'avait en vue que de faire adopter ses opinions : il ne pouvait souffrir la contradiction .... Les écrits de Plutarque inspirent par-tout l'honnêteté & la vertu ; ceux de Séneque décelent un homme qui n'y est pas affermi.... Tandis que Séneque attaque & gourmande impérieusement le vice, l'autre semble ne chercher qu'à s'en défendre .... Aussi le style de Plutarque est-il facile & coulant, au lieu que celui de Séneque est inégal & raboteux.... Plutarque séduit & converse avec vous ; Séneque commande & tyrannise.... Les preuves de Plutarque, toujours avouées de la raison, se présentent nettement & laissent après elles une impression profonde & durable ; c'est l'esprit qui parle dans Séneque, il éblouit l'imagination & ne brille qu'un instant .... Toujours satisfait avec l'un, on ne trouve dans l'autre que de la finesse & de la subtilité.... La différence du genre de vie qu'ils ont menée se peint aussi dans leurs ouvrages. Plutarque vécut doucement & se maintint toujours dans la même égalité ; Séneque, au contraire, fut toujours agité, ses mœurs ne s'accorderent point avec ses principes. Je crois qu'il est impossible de justifier ses galanteries

galanteries avec Agrippine. Il a fait une satyre amere de Mécene & de Claude. Nous le trouvons lâche, décousu, sans force & sans harmonie, à en juger par l'ensemble, quoiqu'en le détaillant, il soit quelquefois éblouissant. Sa latinité n'a rien de l'élégance ni de la pureté du siecle d'Auguste. Pétrone le désigne comme un rhéteur qui avait substitué à la véritable éloquence des sentences épigrammatiques noyées sous un amas de mots pompeux & vuides de sens.

Réponse au discours de Dryden. Où ce poëte a-t-il conversé, soit avec Plutarque, soit avec Séneque ? Les écrits sont de trop infidelles images des caracteres. Plutarque, aisé dans ses dissertations, pouvait être très-empesé, très-raide dans la société ; & réciproquement, Séneque, très-austere en écrivant, pouvait être très-agréable en conversation. Mais soit, la conjecture de Dryden est juste. Est-il bien étonnant qu'on soit franc & ouvert sous Trajan, soucieux & réservé sous Néron ?... Si Séneque n'était pas mieux avec les autres qu'avec lui-même, c'est que les autres étaient pour la plupart des scélérats, & qu'avec l'extrême rigueur dont le modeste philosophe s'appréciait, il était impossible qu'il fût content de lui-même.... Qui sait ce que Séneque serait devenu à la cour de Trajan, & Plutarque à la cour de Néron ?... Séneque se montre toujours indulgent, & n'a point d'humeur ; j'en appelle à ses lettres, ses Consolations, son traité du *Bienfait*, & même celui de la *Colere* .... Le misanthrope Montausier était souvent ramené à la censure par son caractere, & les mœurs au temps de Néron étaient tout autrement corrompues que sous le regne de Louis XIV .... Séneque n'épiait point les occasions de censurer, elles ne s'offraient que trop .... Il les épiait avec plaisir. Qui sait cela ? A entendre Dryden, on le prendrait pour un des clients ou des commensaux de Séneque .... Séneque poursuivit sans doute le vice avec véhémence ; Quintilien l'en loue ; & il me semble que la conséquence qu'il fallait en tirer, c'est qu'il était d'autant plus sensible au spectacle de la vertu, dont il parle beaucoup mieux, & sur laquelle il s'exprime avec une dignité & un enthousiasme que Plutarque ne connut pas .... Il ne s'instruisait que pour étendre ses opinions. Où voit-on cela ?... Il ne

pouvait souffrir la contradiction. Stoïcien, souvent il réfute les stoïciens ; stoïcien, sans cesse il cite Epicure ; stoïcien, il fait l'apologie de ce philosophe. Séneque n'a point le ton pédantesque de l'orgueil ; s'il humilie, c'est qu'il exige ce qu'on est souvent incapable de faire .... Les écrits de Séneque décelent un homme qui n'est pas affermi dans le chemin de la vertu. Oui, au jugement d'un lecteur mal intentionné ou stupide, qui prend acte des aveux de la modestie contre le sage qui les a faits .... Lorsque Séneque attaque & gourmande le vice, & que Plutarque ne cherche qu'à s'en défendre, il faut louer le premier sans blâmer le second .... Si j'avais dit du style de Séneque qu'il est harmonieux & doux, on ne manquerait pas de m'accuser d'ignorer le latin ; pour moi, je dirai à Dryden que le style de Plutarque n'est ni facile ni coulant, sans l'accuser d'ignorer le grec. Au reste, le bon Plutarque a son style, & l'éloquent Séneque a le sien, comme ils ont eu leurs caracteres & leurs physionomies .... Séneque commande la vertu & tyrannise le vice, & Séneque fait bien .... C'est l'esprit qui parle dans Séneque ; & souvent, au sentiment de Juste-Lipse, la force & l'impétuosité de Démosthene : il frappe fortement l'imagination ; sa phrase, comme la foudre, terrasse .... Il n'a que de la finesse & de la subtilité. Dryden n'en sait pas là-dessus plus que Quintilien : celui-ci y trouvait des pages dignes d'éloge & des pages dignes d'admiration .... Si Séneque vécut toujours agité, c'est un malheur, mais ce n'est pas un vice .... Ses mœurs furent-elles, ne furent-elles pas conformes à l'austérité de sa doctrine ? C'est l'état d'une grande question que Dryden tranche de son autorité privée, sans se donner la peine de la discuter .... On n'a point à justifier Séneque sur des liaisons qu'il n'eut pas. Le poëte a confondu Julie avec Agrippine .... L'Apocoloquintose de Claude est la vengeance du crime la mieux méritée, la plus forte leçon qu'un instituteur pût donner à son éleve, la satyre la plus ingénieuse & la plus vive des honneurs que la bassesse des peuples rendait à leurs tyrans décédés, & le sel le plus âcre de l'ironie jetté à pleines mains sur la canaille dont la superstition regnante avait peuplé les cieux. On ne peut faire justice des rois qu'après leur mort. D'ailleurs, sait-on que ce Claude ordonnait aussi lestement la mort d'un homme que celle d'un

chien, & qu'il fit empoisonner, égorger ou décapiter Caïus Silanus, désigné consul; Junius, chef des gardes prétoriennes; Sextus Trallus; Helvius Trogus; les chevaliers Romains Cotta, Valérius & Fabius; les deux préfets Junius Catonius & Rufus, fils de Pompée, ses amis; Saturnius Lucius; ses esclaves, ses affranchis; les consulaires Pedo Pomponius, Lupus & Celer Asinius; la fille de son frere, la fille de sa sœur; son gendre, son beau-pere; sa belle-mere; sa femme; ses proches parens; trente sénateurs; plus de trois cens vingt chevaliers & une multitude d'autres? Voilà le prince dont il fallait respecter la mémoire. Ce n'est pas en citrouille, c'est dans la plus cruelle des bêtes féroces qu'il fallait métamorphoser cet homme de sang .... Si Mécene fournit à Séneque un exemple frappant de l'influence du caractere & des mœurs sur le style, pourquoi n'en aurait-il pas usé?

En faisant grand cas de Cicéron, de Séneque & de Plutarque, un homme de lettres à qui ces auteurs étaient très-familiers, ne voyait souvent dans l'un qu'un feu de paille; dans l'autre que la flamme ardente du bois de la vigne, & dans le vieillard que des cendres froides qui, remuées, laissaient à découvert de gros charbons qui chauffaient doucement; mais à son avis, ces auteurs avaient chacun par intervalle les qualités & les défauts qui les distinguaient séparément. La latinité de Séneque, de Tacite, des Plines, de Quintilien n'était non plus celle du siecle d'Auguste que le grec de Plutarque de l'âge de Périclès, & Erasme ne l'en croyait pas plus mauvaise pour cela .... On aurait bien dû nous citer l'endroit de Pétrone où Séneque est désigné; & l'on eût mieux fait encore de nous indiquer quelques-unes de ces sentences épigrammatiques noyées dans un amas de mots pompeux & vuides de sens. Le tour épigrammatique est incompatible avec la pompe & le faste de l'expression, & Dryden lie des idées & des expressions contradictoires.

Mais si par hasard l'opuscule de Dryden n'était qu'une satyre où, moins curieux d'être vrai que de séduire par des contrastes piquans, l'auteur se serait proposé de peindre deux de ses concitoyens, l'un sous le

nom de Séneque, l'autre sous le nom de Plutarque; lecteur, ne seriez-vous pas tenté de rire de la méprise du critique qui ne m'aurait objecté qu'une fiction, & du ton sérieux que j'aurais mis dans ma réponse? Eh bien! riez donc, car la chose est telle que je l'avais soupçonnée.

Pourrait-on m'apprendre sans aucune sorte de ménagement ce qu'il faudrait penser de celui qui douterait de la scélératesse d'un Suilius, & qui n'aurait aucun doute de la perversité de Séneque?

On ne se lasse point d'insister sur le témoignage de Xiphilin, de Dion & de Suilius, qui est *peut être* un scélérat, contre Séneque, qui est *décidément* un hypocrite.

Censeurs, vous aurez beau exalter votre Suilius, vous n'en ferez jamais qu'un homme digne du roc Tarpéien; citez Dion tant qu'il vous plaira, il n'en sera pas moins le détracteur de toute vertu; vous vous tourmenterez aussi inutilement à redresser le mauvais jugement de Xiphilin.

Page 202. (359 *o*) M. Marmontel s'est étendu avec élégance & avec force sur cette derniere pensée, & ses judicieuses réflexions ont été traitées, par un aristarque poli, de décisions pédantesques avec attestations de pédans; puis revenant sur moi, on a supposé sans doute que je traiterais Rollin de pédant collégial.

J'ai toujours respecté & je respecte dans Rollin l'homme savant, l'homme utile, l'homme plein de vertus, de lumieres & de goût; mais je préfere les *Institutions oratoires* de Quintilien à son *Traité des études*; & sans dédaigner l'auteur de l'*Histoire ancienne*, je ne le placerai pas sur la ligne de Thucydide, de Xénophon, d'Hérodote, de Tite-Live, de César, de Salluste, de Tacite, & si je ne craignais la violence des anti-philosophes, j'ajouterais qu'il est à une grande distance de Voltaire, de Hume, de Robertson, & que sans les suffrages d'une secte nombreuse & puissante, ses estimables ouvrages, réduits à leur juste valeur, n'auraient eu qu'un succès

ordinaire ; le succès qu'ils ont aujourd'hui, & qui pourra diminuer à mesure que l'esprit du siecle fera des progrès.

Après ce mépris de Rollin qui m'est si gratuitement imputé, on lit dans le journaliste une tirade d'invectives où l'on aurait peine à reconnaître un professeur d'urbanité ; mais je suis injurié dans la page avec tant d'honnêtes gens que j'aurais trop mauvaise grace à m'offenser.

Les pédans sont dans les écoles, mais tous les pédans n'y sont pas ; & tous ceux qui y sont ne sont pas des pédans.

Page 204. (360) *Voyez* la *lettre* 8.

Page 205, (361) *Natural. Quæst. lib.* 4, *cap.* 1, 2, 3 & 4. *Voyez* aussi la *Consolation à Helvia*, *chap.* 17. Il parle en cet endroit d'un fait qui ne s'est passé que lorsqu'il revenait d'Egypte avec sa tante ; ils étaient sur le même vaisseau. Son oncle, qui avait été gouverneur d'Egypte pendant dix ans, mourut en chemin ; on ignore son nom. Juste-Lipse, dans une note sur ce passage, l'appelle Vétrase Pollion. *Voyez* ses preuves, qui ne sont pas sans solidité.

Ibid. (362) *Seneca etiam apud nos tentatâ Indiæ commentatione sexaginta amnes ejus prodidit, gentes duodeviginti centumque....* Plin. *Natur. Hist.*, *lib.* 6, *cap.* 17, tome I, page 317, *edit.* Harduin.

Page 206. (363) Ce défaut, qui en serait un très-grand, sur-tout dans des lettres, ne m'a pas frappé, je l'avoue, autant que l'auteur de cet ouvrage ; mais comme son autorité est d'un tout autre poids que la mienne, je suis persuadé que je me suis trompé. Je ferai cependant à ce sujet une observation qui paraît lui avoir échappé, & que je soumets à son examen : c'est que Lucilius, ce digne ami de Séneque, & celui à qui toutes ses lettres sont adressées, se plaignait alors de l'extrême négligence avec laquelle elles étaient écrites : reproche directement contraire à celui qu'on lui fait ici. Nous avons encore la lettre de Séneque où, pour répon-

dre à cet égard aux plaintes de son ami, il établit des principes très-judicieux sur le style épistolaire en général, & sur l'usage que l'on doit faire de l'éloquence dans les matieres philosophiques. » Vous vous plaignez, lui dit-» il, que mes lettres ne sont pas assez soignées ; mais » soigne-t-on sa conversation, à moins qu'on ne veuille » parler d'une maniere affectée ? Je veux que mes let-» tres ressemblent à une conversation que nous aurions » ensemble assis ou en marchant ; je veux qu'elles soient » simples & faciles, qu'elles ne ressentent ni la recherche » ni le travail ; j'aimerais mieux, s'il était possible, vous » faire voir, que vous dire ce que je pense.... La philoso-» phie ne renonce pas au génie, mais elle ne veut pas » que l'on sacrifie bien du travail à des mots.... Nos » discours ne doivent pas chercher à plaire, mais à ins-» truire ; si pourtant l'éloquence s'y joint sans affecta-» tion, si elle s'offre d'elle-même, ou si elle coûte » peu, à la bonne heure, qu'elle vienne à la suite » d'objets assez importans pour se passer de ses orne-» mens ; mais qu'elle soit moins occupée de se mon-» trer, que les choses «. *Minùs tibi accuratas à me epistolas mitti quereris. Quis enim accuratè loquitur, nisi qui vult putidè loqui?* Qualis sermo meus esset, si unà sederemus aut ambularemus, illaboratus & facilis, tales esse epistolas meas volo, quæ nihil habeant accersitum nec fictum : *si fieri posset, quid sentiam ostendere quàm loqui mallem .... Neque enim philosophia ingenio renuntiat, multùm tamen operæ impendi verbis non opportet .... Non delectent verba nostra, sed prosint. Si tamen contingere eloquentia non sollicitò potest, aut si parata est, aut parvò constat, adsit & res pulcherrimas prosequatur. Sit talis, ut res potiùs quàm ostendat*, &c.... (*Epist.* 75). Ce passage, auquel ceux qui trouvent en général la maniere d'écrire de Séneque peu naturelle, n'ont fait aucune attention, prouve au moins que Lucilius n'avait pas sur ce qu'on appelle un *style recherché* les mêmes idées que l'auteur de la vie de Séneque, ou plutôt, comme cela est plus vraisemblable & peut-être plus vrai, que ce qui nous paraît aujourd'hui *recherché* dans le style des anciens, parce que nous ne savons & ne pouvons même savoir que très-imparfaitement les langues dans lesquelles ils ont écrit, n'avait pas à leurs yeux le même caractere & le même défaut ; car Lucilius, contemporain de Séneque & parlant sa lan-

gue, devait néceſſairement être pour lui un juge plus délicat, plus ſévere & plus sûr que nous ne pouvons jamais eſpérer de le devenir, quand l'étude du latin ſerait l'occupation de toute notre vie.

Page 207. (364) L'éditeur de la traduction de Séneque obſerve avec raiſon, dans une de ſes notes, que » les » ouvrages de ce philoſophe peuvent être regardés comme » le cours de morale le plus complet, le plus utile, le » plus capable de rendre les hommes bons, humains, de » leur inſpirer l'amour de l'ordre & de la vertu, la » conſtance dans l'adverſité, le mépris de la douleur & » de la vie, le courage qui fait ſupporter l'une & quitter » l'autre ſans regrêt, quand l'arrêt irrévocable de la né» ceſſité l'exigé «.... Voyez ſa note ſur le *Traité de la clémence*, liv. 2, chap. 2, tome IV, page 436.

Ibid. (365) Séneque ſemble avoir prévu le reproche général que l'on fait ici au ſtoïciſme. » Nos préceptes » ſont quelquefois outrés, dit-il, afin qu'on les réduiſe » à leur juſte étendue «. *Quædam præcipimus ultra modum, ut ad verum & ſuum redeant* .... *De Beneficiis, lib.* 7, *cap.* 22.

Page 208. (366) *Quid verum atque decens, curo & rogo; & omnis in hoc ſum.*

HORAT. *lib.* I, *Epiſt.* I, *verſ.* II.

Ibid. (367) Je n'en citerai qu'un ſeul, c'eſt M. R. de G. Il ſerait aiſé de prouver qu'il doit à Séneque, à Plutarque, à Montaigne, à Locke & à Sidney la plupart des idées philoſophiques & des principes de morale & de politique qu'on a le plus loués dans ſes écrits : il doit même à Séneque quelques-uns de ſes ſophiſmes & de ſes paradoxes les plus étranges; c'eſt une ſource où, pour me ſervir de l'expreſſion de Montaigne, *il a puiſé comme les Danaïdes, rempliſſant & verſant ſans ceſſe.* Mais l'eſpece d'enthouſiaſme, de fanatiſme même, qu'il a ſurtout inſpiré à ces êtres mobiles & paſſionnés, dont l'imagination prompte à s'allumer ouvre l'ame à toutes les ſortes de ſéductions, & qui toujours à la diſcrétion du moment, donnent la préférence ſur le philoſophe qui les

éclaire au sophiste éloquent qui les émeut, s'affaiblira peu-à-peu, & peut-être même se perdra tout-à-fait, à mesure que les ouvrages des auteurs dont on vient de parler, leur seront mieux connus. C'est alors que ceux ou plutôt celles à qui la magie du style de M. R. en a si souvent imposé, retrouvant sans cesse dans ces auteurs les mêmes idées & quelquefois les mêmes écarts, n'admireront plus que la forme séduisante sous laquelle il a su les présenter, & fixeront avec plus de justesse & d'impartialité le degré d'estime & de réputation qu'il mérite. En effet, ce n'est ni un penseur profond, ni un logicien exact & sévere, ni un moraliste aussi instructif, aussi original, aussi agréable à lire que Montaigne, ni même un ami très-sincere & très-zélé de la vérité: c'est un écrivain très-éloquent, dont le style vif, élégant, rapide & plein d'énergie, entraîne presque toujours sans persuader: c'est un sophiste adroit, quelquefois même très-subtil (*), qui se met fort peu en peine de se contredire, & à qui le choix des opinions est en général à peu près indifférent, pourvu que celle qu'il embrasse vraie, ou fausse, lui offre un champ assez vaste pour faire briller tous ses talens. S'il trouve par hasard sur son chemin une vérité piquante, dont le développement & les preuves exigent toutes les ressources de son esprit & de son éloquence, il la saisit avidement, la pare, l'embellit, écarte, dissipe tous les nuages dont elle était environnée, & la porte même souvent jusqu'à la démonstration;

(*) M. Helvétius, ce philosophe dont la mémoire est si chere à tous les gens de bien, a réfuté pas-à-pas, & avec beaucoup de clarté, de force & de précision, quelques-uns des paradoxes de M. Rousseau, & par le simple rapprochement de ses idées, en a fait voir l'incohérence & la contradiction. Voici comme il termine un des chapitres de son dernier ouvrage. » Qu'on ne s'é» tonne point, *dit-il*, des contradictions de ce célebre écrivain. Ses » observations sont presques toujours justes, & ses principes pres» que toujours faux & communs. De-là ses erreurs. Peu scrupuleux » examinateur des opinions généralement reçues, le nombre de » ceux qui les adoptent lui en impose.... Il n'est point de pro» position, soit morale, soit politique, que M. Rousseau n'adopte » & ne rejette tour-à-tour. Tant de contradictions ont fait quel» quefois suspecter sa bonne foi «.... *De l'Homme & de son éducation*, sect. 5; chap. 7; & la *note 27 du chap.* 11. On peut voir encore toutes celles qui précedent, & les douze premiers chapitres de cette section.

mais un moment après, il fait les mêmes efforts pour appuyer un sophisme, pour établir un paradoxe ingénieux, ou même pour consacrer une erreur, si ce dernier parti lui paraît plus favorable à l'emploi de ses forces & à l'exercice de cette rhétorique brillante que Montaigne appelle quelque part *une art piperesse & mensongere.*

La célébrité dont M. Rousseau a joui, & que peut-être il conservera long-temps encore, est une forte preuve de cette vérité : c'est que si les hommes veulent être instruits, ils desirent encore plus d'être amusés. Ceux qui méprisent la grace du style, ne les connaissent pas assez, & ne sont pas assez jaloux de leur être utiles. Ils entendent encore mal l'intérêt de leur réputation : ils pensent; mais n'ayant pas le talent, peut-être plus rare encore, d'écrire avec cet agrément, ce nombre & cette harmonie dont le charme est irrésistible, ils rendent mal leurs pensées, & sont bientôt oubliés. Fontenelle, en s'emparant du travail de Van-Dale, lui en a ravi pour jamais la gloire. Un jour viendra que le nom de ce savant médecin, déjà presque ignoré parmi nous, sera entiérement effacé de la mémoire des hommes, tandis que la voix de l'écrivain enchanteur qui a fait naître des fleurs dans un terrein riche à la vérité, mais hérissé de ronces & d'épines, qu'il a défriché, sera entendue dans l'avenir. Tant que les langues latine & française subsisteront, Séneque & Montaigne seront lus, médités & admirés des bons esprits; & toute l'éloquence de M. Rousseau, qui, en s'appropriant si souvent leurs pensées, s'est, pour ainsi dire, associé à leur gloire, & a brillé parmi nous d'un éclat emprunté, ne les fera jamais oublier ; mais elle les fera négliger plus ou moins long-temps, particuliérement des femmes & des gens du monde, en général peu instruits, mais sur-tout trop avides de jouissances, pour consacrer à l'étude un temps qui suffit à peine à leur amusement, & trop dissipés pour mettre dans leurs lectures ce choix, cette suite & ce degré d'attention, qui peuvent seuls les rendre utiles & instructives.

Les étrangers ont dit que M. Rousseau avait fait *secte* parmi nous; ils auraient pu ajouter que cette *secte* si aveuglément dévouée & soumise à son chef est plutôt re-

ligieuſe que philoſophique. En effet, il n'y a guere que des opinions religieuſes mal entendues, & portées à l'excès, qui puiſſent inſpirer cet eſprit d'intolérance dont tous les partiſans du citoyen de Geneve ſont plus ou moins animés. Quiconque oſe avoir ſur ſes écrits & ſur ſa perſonne un ſentiment contraire au leur, s'expoſe infailliblement à une eſpece de perſécution qui a tous les effets de la haine théologique. Que faire donc alors? Etre ſincere avec ſoi-même, dire froidement & d'une maniere ſimple ce que, d'après un examen très-réfléchi, on croit utile & vrai, &, oppoſant à toutes les critiques un ſilence obſtiné, attendre en paix le jugement du public éclairé & impartial.

Page 208. (368) Montaigne, *Eſſais*, liv. 2, chap. 32, au commencement.

Fin des Notes du premier Volume.

532324

63-4

213 Tacitus



